This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

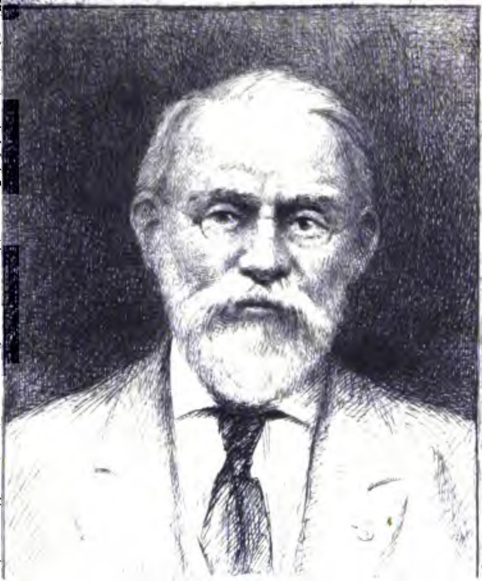

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1758
v. 4

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

J[illegible], 1758. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in 12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12*. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1758. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 733 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	15.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	9.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France

Dunning Nijhoff 1-31-36 31472

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1758. I. vol.

ARTICLE LXV.

VOYAGE AUX INDES Orientales. Par Jean-Henri Grose ; traduit de l'Anglois par M. Hernandez, l'un des Auteurs

du Journal Etranger. (Volume *in*-12. pag. 360.) *A Londres, & se trouve à Lille chez la Veuve Panckouke; & à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & Michel Lambert, rue de la Comédie.* M. DCC. LVIII.

MONSIEUR Grose, Auteur de cet Ouvrage, s'embarqua, en 1750, sur le Milord Anson, Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales. Il avoit la qualité d'Ecrivain sur ce Navire, & sa destination étoit pour Bombay, Isle située à la côte de Décan. C'est là, en effet, qu'il a rassemblé tous les détails qui sont dans ce Volume; & pour rendre sa Relation plus intéressante, il l'a enrichie, à son retour en Angleterre, des Observations de M. Cléland, qui avoit fait le même voyage aux Indes. On a donc ici le résultat

des attentions de deux Voyageurs instruits, & la lecture de l'Ouvrage persuade que les faits y sont racontés de bonne foi. Ce n'est peut-être pas un récit aussi amusant que celui de quelques autres Voyageurs à qui les anecdotes, les merveilles, les aventures ne coûtent rien; mais ici l'instruction supplée à l'amusement, & le vrai tient la place du romanesque. Nous remarquerons néanmoins aussi quelques défauts dans cette Relation; & voici en peu de mots notre Analyse d'après la Traduction de M. Hernandez, qui écrit fort clairement, & qui est bien versé dans la Langue Angloise.

M. Grose, embarqué sur son Vaisseau, auroit bien pû faire comme tant d'autres Narrateurs de voyages, qui ne parlent que de rhumbs de vent, de hauteurs, de courants, d'opérations de pilotage. Rien de si aisé à quelqu'un

qui s'ennuye ſur un Navire que de tenir compte de ces détails ; & rien de plus déſagréable pour des Lecteurs bien établis ſur la Terre ferme, que de rencontrer ces ſortes d'expoſitions ſéches & inſipides. En récompenſe l'Auteur s'amuſe à nous décrire divers poiſſons qu'il a vus dans ſon paſſage. Il y a quelque choſe d'utile dans les diſcuſſions où il entre à ce ſujet.

Au bout de trois mois de Navigation, l'équipage prit terre à l'Iſle *Johanna*, qu'on appelle, dans nos Cartes Françoiſes, *Anjouan*. C'eſt une des Iſles de *Comore*, que notre Anglois & ſon Traducteur nomment *Comro* ; & ces Iſles ſont ſituées à la côte d'Afrique au Nord-Oueſt de Madagaſcar. On prend de bonnes proviſions dans l'Iſle *Johanna*, qui abonde en toutes ſortes de denrées & de fruits. Auſſi les habitants travaillent-ils

peu ; contents des productions naturelles de leur patrie, exempts de luxe, & très-modérés dans leurs désirs. Leur Roi est Maure d'origine, leur Religion est un mêlange de Mahométisme & d'Idolatrie, leurs manières sont simples, ils demandent volontiers, mais ne volent point & traitent les Etrangers avec humanité. Le Chapitre où il est question de *Johanna*, doit plaire aux Lecteurs, parce qu'on n'avoit presque rien sur les habitants, la température & tous les avantages de cette Isle.

L'Auteur rembarqué au bout de six ou sept jours, arriva heureusement à Bombay le 28. d'Août 1750. Quand on cherche cette Isle dans nos Dictionnaires Géographiques, on trouve sur ce qui la concerne peu de bien & beaucoup de mal. Si l'on en veut croire les Faiseurs de Descriptions, le pays est très-mal sain, la mort

talité des habitants très-fréquente, le terrein peu fertile. M. Grose, sans contredire ces idées qui ont été vraies dans des temps ; nous apprend que les Anglois, ses Compatriotes, ont remédié à presque tous les inconvénients du séjour de Bombay ; ensorte même que cette Isle est *plus saine* qu'une multitude d'autres endroits, où la Nation Angloise a des Etablissements & des Comptoirs dans les Indes. *Il ne s'agit*, ajoûte-t-il, *que d'y observer une certaine tempérance ; & quel est le climat & le pays où la débauche ne détruit pas la santé ?*

Bombay est comme le chef-lieu des Factoreries Angloises répandues sur cette côte. Il y a un Tribunal qui juge les affaires ; des Forces de Terre & de Mer, des Fortifications, de la Police. Les denrées du pays sont le coco & le riz. Si l'Isle de Salsette, voi-

ſine de Bombay, étoit aux Anglois, notre Auteur croit que le Commerce de ſa Nation, dans ces parages, ſeroit bien plus floriſſant. Salſette eſt aux Portugais, qui étoient auſſi Maîtres de Bombay, avant l'accord fait entre les deux Nations il y a près de cent ans. M. Groſe ſe plaint aſſez des Portugais, en quoi il parle moins comme Anglois homme d'Etat, que comme Anglois ſimple habitant de Bombay, ou comme un Praticien réduit à tenir des Regiſtres de Vaiſſeau : car il eſt notoire dans toute l'Europe que l'Angleterre a des obligations infinies au Portugal. Il paroît, au reſte, que ce qui cauſe les deſirs de ce Voyageur ſur la poſſeſſion de Salſette, c'eſt que les Portugais ne ſe défendent pas trop bien contre les Marattes ; or ſi ces Indiens viennent à s'emparer tout-à-fait de l'Iſle, Bombay ſera

en grand danger. Ajoûtons que M. Grose revendique pour sa Nation tout le domaine de Salsette, qu'il prétend n'avoir échappé aux Anglois que parce que ceux-ci *sont presque toujours dupes dans les Traités qu'ils concluent*; mais voilà une sorte de paradoxe politique contre lequel nous autres, François, nous réclamons très-fort : bien persuadés que nous serions avoués, pour cette réclamation, de toutes les autres Nations de l'Europe. Quoiqu'il en soit, nous croyons qu'à ce sujet l'Auteur pouvoit se dispenser de faire une excursion vers le Japon, & contre les Missionnaires Espagnols & Portugais qui commencerent à prêcher l'Evangile dans cette vaste contrée. Outre le peu de vérité qui se trouve dans les imputations, cela tient de trop loin à Bombay & à Salsette.

M. Grose décrit fort bien toutes

les petites Isles voisines de Bombay : la plûpart ne sont que des entrepôts. Il y en a une, nommée *Eléphanta*, qui attire la curiosité de tous les Etrangers par la caverne singulière, qui comprend, dans son étendue, un temple magnifique fait de main d'homme, soûtenu de piliers dans le milieu, accompagné à droite & à gauche de deux grottes plus petites, & à gauche seulement d'une très-belle salle de l'Architecture la plus régulière, mais d'un goût tout autre que celui d'Europe. Tout ce grand ouvrage, dont l'excavation a dû coûter tant de travaux & de dépenses, étoit certainement un temple, & l'on y voit encore des restes d'idoles, mais on n'a pû jusqu'ici deviner les rapports que ce lieu & ces Statues ont avec la Religion actuelle des Indiens. Il faudroit une Académie de gens de Lettres pour percer ces ténébres.

& ce n'est pas sur la côte de Décan que la Littérature va s'établir.

Ces Marattes, dont nous avons déja dit quelque chose & qui donnent tant d'inquiétude aux Anglois, sont des espèces de *Flibustiers* de terre. M. Grose fait leur Histoire déja bien connue par d'autres Relations, & par les affaires que les Européens ont eues avec eux. Ces gens-là sont grands voleurs, tuent peu, se battent assez bien depuis quelques années, font quelquefois des siéges réguliers, des attaques conformes aux vrais principes de la guerre. Enfin ce sont aujourd'hui de dangereux voisins, & plus le Commerce Anglois s'accrédite sur cette côte, plus les Marattes font d'efforts pour dépouiller cette riche Nation. Notre Auteur ne nous dit rien que de très-probable, en observant que le Roi des Marattes & ses Courtisans ne sont pas

fort curieux des gentilleſſes d'Europe, des ouvrages bien travaillés, des joyaux mis en œuvre par les fameux Artiſtes d'Angleterre. *Ils préféreront*, dit-il, *un cheval à tous les Tableaux des Raphaël & des Titiens*. Nous croyons cela ſans peine ; eh ! que feroient ces brigands des chef-d'œuvres de Raphaël ? Mais les Soldats de France & d'Angleterre ne préféreroient-ils pas auſſi de bons *chevaux* à de belles peintures ? Et, après l'expédition de Rio-Janeiro, n'a-t-on pas vû nos Matelots & nos Guerriers donner pour quelques coups d'eau-de-vie, les meubles précieux qu'ils avoient enlevés aux Portugais ?

Ces Marattes ont eu pour partiſan, pour aſſocié, pour protégé un fameux Pirate, nommé *Angria*, qui déſoloit toute la côte de Décan, il y a quarante ans. M. Groſe nous donne l'Hiſtoire de cette eſpèce de

grand homme. » Il avoit l'œil vif, » le visage plein, le maintien sévère ; aussi l'étoit-il en fait de discipline : il ne manquoit jamais de » punir les délinquants ; d'ailleurs » libéral envers les troupes, avec » qui il affectoit une franchise militaire, pour ne pas dire de la » familiarité : il étoit, comme les » Marattes, peu soigneux de garder sa foi ; aussi n'étoit-il point » étonné qu'on se défiât de lui.« Il mourut en 1731, après avoir donné bien de l'inquiétude aux Anglois.

Notre Auteur n'ayant plus rien à dire sur Bombay, s'attache à Surate, Ville immense, où toutes les Nations commerçantes de l'Europe ont des Factoreries & des Comptoirs. Il en décrit la situation, les forces, les richesses, les mœurs des habitants qui sont de toute espèce, Maures, Gentils, Européens &c. Comme M. Grose

se permet volontiers des détails en forme de digressions, il insère, au sujet de Surate, l'Histoire de quelques révolutions du Mogol, des caractères de Commerçants Indiens, des particularités sur les productions du pays &c. Imaginez qu'il y a deux longs Chapitres qui traitent de Surate, & de quantité d'autres choses, comme des Bains Orientaux, des Joueurs de Gobelets, des Caravannes Indiennes, de l'*Opium* & du grand usage qu'on en fait &c. Toute cette narration n'est peut-être pas bien analogue au dessein total : il faudroit plus de suite, & peut-être plus de précision dans le récit ; mais on y remarque de la sincérité, & l'Auteur a sçû y répandre je ne sais quel intérêt qui donne du prix à son Livre.

Ce qui suit sur Gengiskan, sur Tamerlan, sur le Gouvernement & la Religion du Mogol est court

& peu détaillé, aussi n'étoit-ce pas le lieu de s'étendre sur ces matières. L'Auteur traite plus au long des Danseuses de Surate : il faut bien que ce sujet ait quelque chose qui frappe les Voyageurs, car ils en parlent tous : le nôtre se distingue en ce point qui ne méritoit pas d'être si développé. Par tout pays cette profession est ignoble, & nullement une école de vertu. L'Inde est, à cet égard, comme toutes les autres contrées du monde. On aime mieux trouver ce qui concerne la nourriture, les équipages & les voitures des Maures. Il y a aussi des détails instructifs sur la Religion Mahométane & sur la Religion des Gentils dans les Indes. M. Grose croit que les derniers, quoique sujets à mille superstitions, conservent néanmoins des traces de la plus ancienne Religion du monde : ce qui ne peut être vrai, que parce

qu'ils reconnoissent le Dieu suprême, le Dieu de l'univers : car c'est-là le premier fondement du culte rendu par les hommes au Créateur ; c'est le premier Article de la plus ancienne Religion du monde.

Le XVIII[e] Chapitre (il y en a XX. dans tout l'Ouvrage) est une exposition de la croyance des Perses : cela tient au voyage de M. Grose, parce que cet Anglois a eu *des conversations avec les descendants des anciens Mages, aujourd'hui réfugiés dans les Indes.* Nous croyons que cette descendance auroit besoin d'être prouvée.

L'Auteur ne s'éloigne qu'en quelques Articles peu importants du Traité de M. Hyde *de Religione Persarum* : Ouvrage peut-être plus estimé qu'il ne mérite, & certainement moins lu qu'il ne le seroit s'il y regnoit plus d'ami-

nité & de méthode. Nous ne trouvons pas qu'il fût fort nécessaire d'entrer ici dans cette matière, qui d'ailleurs n'est expliquée ni assez clairement, ni assez savamment.

Le XIX. Chapitre dit quelque chose *des funérailles des Gentils*; ce sont deux petits faits que l'Auteur a vûs; l'un d'une jeune femme enterrée, l'autre d'un jeune homme brûlé, cela n'est pas curieux. Le XX. comprend diverses observations sur une espèce de Pygmées (l'Histoire qu'on en raconte ici n'est guères vrai semblable) sur les nôces des Indiens (ce qu'on en rapporte est peu de chose) sur l'usage que ces peuples font du Poivre, du Bétel (cela est plus remarquable) sur le caractère des Bramines, espèce de gens de Loi & de Prêtres du pays (détail peu intéressant) sur le pays d'Attinga, toujours gouverné par une femme (l'Auteur dit là des

choſes qu'il n'a point vuës) ſur les maladies des Indiens : peu ſont attaqués de la goutte, de rhumatiſmes, de la pierre, de la conſomption, (ce morceau eſt aſſez bien.)

Ce Livre n'eſt ni excellent, ni mépriſable. M. Hernandez auroit pû en retrancher cinq ou ſix pages, qui ne peuvent contribuer au progrès des bonnes mœurs ; & M. Groſe auroit bien fait d'y joindre une Carte pour guider les Lecteurs ; ſans compter qu'un peu plus d'Hiſtoire Naturelle auroit donné un degré de mérite à ſon Ouvrage.

ARTICLE LXVI.

DE L'ORIGINE DES LOIX, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. (Tome III. *in*-4°.) Depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux jusqu'au retour de la captivité. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.* M. DCC. LVIII.

CET intervalle est de 560 ans, & comprend moins des *origines* que des *progrès*. Il ne fut plus question, dans cet espace de temps, d'établir des sociétés & de les former, mais il fallut perfectionner celles qui existoient. Notre Auteur parcourt, comme il a fait jusqu'ici, les Loix, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Na-

vigation, l'Art militaire, les Mœurs & les Coûtumes ; il parle des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Egyptiens, des Grecs : ce qui n'est point particulier à cette époque, puisque les mêmes Peuples & les mêmes sujets reviennent dans les trois divisions de cet Ouvrage.

Et de-là est née, parmi les Lecteurs attentifs de ce Livre, une question considérable ; savoir, s'il n'eût pas été plus à propos de traiter en une seule fois tout ce qui concerne les Loix, les Arts, les Sciences &c. relativement aux Assyriens, aux Babyloniens, aux Mèdes, aux Egyptiens, aux Grecs, que de couper la matière en trois âges : méthode sujette à des répétitions, quelque soin qu'on se donne pour les éviter : méthode sur-tout ennuyeuse pour un Lecteur curieux de Nouveautés, & charmé d'épuiser un sujet quand

il l'examine, sans en remettre la suite à un autre Volume.

L'Auteur estimable de ce bon Livre s'étoit proposé cette objection, & il ne s'étoit déterminé au partage des trois âges qu'après avoir balancé les avantages & les désavantages des deux méthodes. Il resteroit encore à décider s'il avoit fait un bon choix, & il n'y a que le Public qui puisse prononcer, en dernier ressort, sur cette question. Mais ce qu'il y a de bien défini dans les idées & dans les discours de ce même Public, c'est que la Littérature a fait une perte considérable par la mort prématurée de M. Goguet, à qui nous devons ce savant Traité de l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences.

On peut lui appliquer le mot du Poëte : *Ostendent terris hunc tantum fata.* Depuis plus de quinze ans, il avoit rassemblé les matériaux

matériaux de cet important Ouvrage ; il venoit d'en former un tout qui, malgré quelques défauts, sera toujours une belle chose ; il commençoit à jouir de ses travaux ; il voyoit que les gens de Lettres lui savoient gré des lectures immenses dont il donnoit aujourd'hui les résultats ; il préparoit, sans délai & sans même s'accorder le moindre relâche, une autre grande composition peut-être plus intéressante que celle-ci. Sa jeunesse, ses grandes lumières, sa nombreuse Bibliothèque, son ardeur & ses succès faisoient concevoir de lui les plus flatteuses & les plus justes espérances. Tout-à-coup une maladie de quelques jours détruit tout cet édifice littéraire, & la mort ne nous laisse seulement pas le loisir de lui rendre toute la justice que méritoit son Ouvrage. Il n'a pû voir que notre premiére Analyse, pour laquelle il a même

daigné nous témoigner de la reconnoissance, quoiqu'elle soit remplie d'Observations critiques.

Cet homme de Lettres étoit revêtu d'une Magistrature considérable, & il savoit allier la modestie avec sa dignité : ce n'est pas qu'il fût insensible aux attentions favorables qu'on donnoit à son Livre ; mais il faisoit presque autant de cas des critiques que des éloges, parce qu'il tendoit de bonne foi à la perfection. Il y auroit peut-être eu un point dont son amour propre eût été allarmé ; c'est, s'il s'étoit trouvé dans son Ouvrage, beaucoup de citations vicieuses. Il avoit pris un soin extrême d'être irrépréhensible de ce côté-là ; & en effet, depuis qu'on fait des Livres, il y a eu peu d'Auteurs qui aient excellé comme lui dans cet Article si précieux aux vrais Savants. Cependant il s'est encore glissé quel-

ques fautes, à cet égard, dans ces trois Volumes si soignés ; & nous croyons que, si la Providence eût permis à ce sage Auteur de donner son second Ouvrage, il eût porté l'exactitude des citations à un degré de perfection peut-être sans égal.

Il se picquoit, au-dessus de tout, de rendre un hommage sincère à la Religion ; & l'on remarque, dans tout son Livre, des traces profondes de ces sentiments si essentiels & si estimables. Il recherchoit avec complaisance l'occasion de manifester tout ce qu'il pensoit sur cet Article, & il ne craignoit pas qu'on lui reprochât un langage qui n'étoit assurément pas, chez lui, l'effet de l'hypocrisie, de l'ignorance, de l'imbécillité, du caprice. Il aimoit à s'élever avec force contre les Incrédules, à les combattre par écrit & de vive voix, à leur faire voir un

homme qui en savoit plus qu'eux, & qui étoit persuadé du Christianisme.

Après avoir ainsi jetté quelques fleurs sur le tombeau de ce Savant, nous achevons l'Analyse de son Traité. Il commence ici, comme dans les deux précédents Volumes, par les Loix des anciens Peuples Assyriens, Babyloniens, Mèdes, Egyptiens, Grecs. Il y a peu de chose sur les trois premiers, mais les Egyptiens arrêtent M. Goguet, parce que leurs Loix ont passé pour des chef-d'œuvres de politique.

Notre Auteur, qui nulle part n'est enthousiaste sur le compte de ce Peuple, qui n'admire que médiocrement les Sciences & les Arts de l'Egypte, rappelle aussi le Gouvernement Egyptien à une revision exacte. Il convient du mérite de quelques Loix, mais il n'approuve pas celle qui rendoit les professions héréditaires : car

voici comme on s'établissoit en Egypte : le fils étoit obligé d'être ce qu'avoit été son père ; l'homme de guerre ne pouvoit élever ses enfants que pour les armes ; la race Sacerdotale étoit toujours vouée au Sacerdoce ; on ne passoit point d'une classe dans une autre ; on ne devenoit point Noble si l'on étoit Roturier ; & l'on demeuroit attaché aux Arts méchaniques si l'on sortoit de parents qui fissent profession de ces Arts.

On a loué cette institution ; mais notre Auteur la croit *très-blamable, très-pernicieuse, très-contraire aux maximes fondamentales de la Société & de la saine Politique.* Pourquoi ? parce qu'elle détruit toute activité louable & toute émulation ; parce qu'elle ne fournit point de Sujets aux Arts nouveaux qui peuvent s'introduire ; parce qu'elle fomente la désunion & même la discorde

entre les Citoyens. » Quel est le
» but principal de la Société ? c'est
» l'union & la concorde entre les
» Citoyens. Ces avantages inesti-
» mables ne peuvent jamais se
» trouver dans les Etats où les
» professions sont héréditaires &
» attachées à certaines familles.
» Ces sortes de distinctions entraî-
» nent une aversion invincible,
» bien différente des sentiments
» qui naissent de la seule diffé-
» rence des rangs, différence qui
» n'exclut point un attachement
» réciproque entre les inférieurs
» & les supérieurs. Les hommes
» liés & attachés dès l'enfance à
» une certaine profession, ne con-
» noissent, n'estiment que cette
» profession, & méprisent souve-
» rainement toutes les autres. De-là
» s'ensuit une haine innée, une
» jalousie indélébile, un mépris
» mutuel entre tous les membres
» de l'Etat. Par cette mauvaise

» Politique, on détruit les motifs
» d'égards, d'intérêts & de consi-
» dération, qui sont la base & le
» soûtien de toute espèce de Gou-
» vernement : on rend la plus
» grande partie des Citoyens inu-
» tiles les uns aux autres : on va
» directement contre le vœu de
» la Société, dont le but est de
» rapprocher les esprits & de por-
» ter les personnes qui composent
» un Etat, à se regarder comme
» frères & comme membres d'un
» seul & même Corps. On atrête
» les effets les plus salutaires que
» les hommes doivent tirer de
» l'habitude & de la nécessité de
» vivre ensemble « &c. Ce mor-
ceau comprend tout ce qu'on peut
dire de plus fort contre les pro-
fessions héréditaires, sans néan-
moins toucher un point qu'il seroit
aussi très essentiel de régler : c'est
la liberté sans bornes qu'ont au-
jourd'hui tous les Citoyens de

changer leurs professions, & d'aspirer à celles qui sont supérieures: liberté qui fait naître & qui fomente une ambition démesurée dans les conditions subalternes: liberté qui détruit, peu-à-peu, les plus nécessaires de tous les états, ceux des Cultivateurs & des Artisans: liberté qui porte un nombre infini d'hommes avides, dans les emplois où l'on peut s'enrichir promptement, frauduleusement & impunément: liberté encore qui communique aux petits le luxe & les vices des grands; qui abolit les égards & les bienséances; qui prodigue la considération attachée aux rangs & aux dignités; qui inspire enfin beaucoup d'orgueil & très-peu de vertus. Il faudroit donc un milieu en cette matière; ou plutôt il ne faudroit que de l'encouragement pour les conditions chargées de nourrir l'Etat, & de la vigilance sur les profes-

sions destinées à l'illustrer : encouragement qui feroit que les petits seroient bien aises de persévérer & de se perfectionner dans leurs travaux : vigilance qui empêcheroit les classes des Grands de se multiplier sans mesure, sans raison, sans utilité ; qui ôteroit, surtout à l'argent, le privilège de confondre tout, les vertus & les vices, la noblesse & la roture, les services réels & l'adulation basse, la valeur du brave Militaire & la forfanterie du Petit-Maître.

Dans la belle discussion, où est entré notre Auteur au sujet des Egyptiens, il s'est glissé une sorte de contradiction ; il dit à la p. 18 de ce Volume, que quand la Nation choisissoit un nouveau Monarque, elle devoit le prendre *dans le Corps des Prêtres ou dans l'Etat Militaire* ; & que *si le choix tomboit sur un Militaire, il falloit aussi tôt qu'il se fit rece-*

voir dans l'Ordre Sacerdotal. Et à la page 19, on lit que *les deux principaux Corps de l'Etat* (en Egypte) *l'Ordre Militaire & le Sacerdoce étoient tellement séparés & divisés qu'une personne de race Sacerdotale ne pouvoit entrer dans l'Etat Militaire, & réciproquement une personne de famille Militaire ne pouvoit être reçue dans l'Ordre des Prêtres.* Or ce dernier trait, qu'on dit être de Diodore de Sicile, ne pourroit se concilier avec ce qui est observé plus haut, que le Militaire choisi pour regner devoit se faire recevoir dans l'Ordre Sacerdotal; disposition qu'on dit être rapportée par Platon & par Plutarque. Mais, après avoir consulté ces sources, nous avons reconnu qu'en effet ces derniers Auteurs parlent comme on les fait parler; & que Diodore au contraire ne dit point *qu'une personne de famille Mili-*

taire ne pouvoit être reçue dans l'Ordre des Prêtres.

Les Loix d'Athènes & de Lacédémone occupent aussi l'Auteur, & il rassemble, à ce sujet, les principaux Articles qui touchent ces deux Gouvernements ; mais nous ne pouvons le suivre dans ce détail. Il passe aux Arts & Métiers qui lui fournissent peu de nouveautés dans cette époque : les Grecs étoient encore trop modernes pour s'élever à la gloire des Arts ; ce ne fut que 200 ans après qu'ils se signalerent en ce genre. On n'a donc ici que des Observations sur quelques Ouvrages des Assyriens, des Babyloniens, des Egyptiens, & ces derniers absorbent presque toute l'attention de l'Auteur. Nous l'avons déja remarqué, il n'est point asservi aux idées de quelques Ecrivains, tant anciens que modernes, qui ont admiré tous les travaux de l'Egypte,

ses Canaux, ses Pyramides, ses Obélisques, ses Labyrinthes, ses Temples, ses Hiéroglyphes, ses Statues &c. M. Goguet convient que ce Peuple *mit quelques idées de grandeur dans ses projets*; qu'il *visoit à rendre ses Ouvrages immortels*; qu'il leur a donné toute la stabilité qui pouvoit dépendre de l'Art; qu'il a dû posséder des connoissances assez étendues sur la coupe, le maniement & l'élévation des pierres &c. *Mais d'ailleurs*, ajoûte-t-il, *on n'apperçoit, dans les monuments Egyptiens, aucune grace, aucune élégance, aucun agrément..... On sent que ces Peuples n'avoient nulle régle pour les proportions, nul dessein fixe & arrêté pour l'ordonnance de leurs bâtiments. Ils travailloient, si l'on peut dire, au hazard & d'une manière absolument vague & dénuée de principes..... Ils ne cherchoient qu'à*

étonner l'œil du Spectateur, & n'imaginoient pas de le satisfaire, &c. Toute la suite de ce morceau est à lire, sans oublier la comparaison que l'Auteur fait (page 77) de nos édifices François avec les masses énormes de l'Egypte. Nous ne doutons pas que cette Critique si sévère du goût Egyptien ne fasse naître quelque jour des Apologies favorables à ce goût : mais pour infirmer les observations de notre Auteur, il faudra tout-au-moins un homme tel que M. de Caylus, un Ecrivain qui allie les connoissances de l'Artiste aux talents du Littérateur; & voilà ce que nous attendons avec impatience.

Le Livre qui traite des Sciences embrasse sur-tout la Médecine, l'Astronomie, la Géomètrie, la Méchanique, la Géographie; & ces objets sont traités par l'Auteur relativement aux Babyloniens,

aux Egyptiens, aux Grecs ; mais il y a sur ce point une observation importante. Les Babyloniens & les Egyptiens achevent de se détruire sous cette époque ; les progrès, quoique très-médiocres, qu'ils font dans les Sciences, sont le dernier effort de leur esprit & de leurs études ; car l'Empire de Cyrus qui borne cet âge, termine aussi, en quelque sorte, l'existence de ces Peuples ; après lui ce ne furent plus les Babyloniens & les Egyptiens des âges précédents ; la conquête de la Babylonie & de l'Egypte changea presque toute la constitution de ces pays. Il n'en est pas ainsi des Grecs ; Cyrus ni ses successeurs ne les subjuguerent point : ainsi la Grèce de ce troisième intervalle subsiste maîtresse d'elle-même, & se perpétue malgré les victoires des Perses : elle fait plus ; elle se perfectionne dans les Arts & dans les Sciences ; mais

ici, c'est-à-dire dans l'espace de temps qu'embrasse notre Auteur, elle ne fait voir encore que les premiéres lueurs de son génie. Ainsi ce sont d'une part les Babyloniens & les Egyptiens finissants, & de l'autre les Grecs commençants qu'on nous présente.

La Médecine & ses progrès sont peu de chose ou plutôt rien du tout pendant ces 560 ans. On n'a point de monuments pour l'Histoire de ce grand Art depuis Machaon, qui étoit au siège de Troie, jusqu'à Hippocrate qui vivoit près d'un siècle après Cyrus. C'est un intervalle de 700 ans, mais on seroit tenté de croire qu'Hippocrate méritoit bien d'être attendu pendant une si longue suite de siècles.

On sait combien l'Astronomie ancienne eut d'obligations aux Chaldéens, aux Babyloniens, aux Egyptiens même, quoique notre

Auteur estime moins la Science Astronomique de ces derniers que celle de Chaldée & de Babylone. Pour les Grecs, ils s'adonnerent bien tard à l'observation des Astres. Si Thalès a véritablement prédit une éclipse, comme quelques Auteurs l'assûrent, ce sera le premier Astronome de sa Nation; & l'on sait que Thalès mourut quelques années avant Cyrus. Mais la prédiction de cette éclipse est un point fort disputé; c'est Hérodote qui en parle; *il marqua*, dit notre Auteur, *à-peu-près l'année dans laquelle devoit s'opérer ce changement de jour en nuit*. Voilà un *à peu-près* qui ne pourroit se trouver dans la bouche de quelqu'un qui entendroit la question: une éclipse est un évènement spécifique & déterminé, suivant les mouvements célestes, à un terme précis; l'*à-peu-près* ne peut avoir lieu en cette matière: aussi Hérodote ne l'a-t-il point dit;

Thalès, selon lui, *marqua l'année même où devoit arriver le changement de jour en nuit.*

Il ne dit point non plus, comme l'a cru notre Auteur, en traitant de la Géographie des Grecs, qu'Homère parlant de l'Océan, d'après quelque ouvrage de l'Antiquité, *n'y a rien compris*, & *qu'il répéte ce qu'il a lû sans trop savoir ce qu'il a lû.* Hérodote dit simplement qu'*il ne connoît aucun fleuve qui s'appelle l'Océan*, & *qu'il croit que c'est Homère, ou quelqu'un des anciens Poëtes, qui ayant trouvé ce nom, l'a transporté dans ses Vers.* Il ne faut pas être surpris que nous remarquions ainsi les petites méprises qui échappent à M. Goguet ; ce sont des taches presque imperceptibles dans un Ouvrage d'ailleurs si exact, si réfléchi, si attentivement composé & combiné.

L'Article du Commerce & de la

Navigation n'est pas fort étendue dans ce Volume ; ce sont néanmoins ici les beaux temps de Tyr ; & les Grecs commencent à figurer dans les entreprises de Mer. Ce qu'il y a de bien particulier, c'est que toute la Grèce se remua pour le Commerce ; c'est qu'elle parvint depuis à un degré de considération très-distingué par les richesses de Terre & de Mer, qui s'accumulerent dans les diverses Républiques de cette Contrée ; & qu'il y eut néanmoins une sorte de conjuration faite par les Ecrivains les plus estimés & les plus philosophes pour décréditer le Négoce. *Aristote soûtient que, dans un Etat bien ordonné, on ne donnera jamais le droit de cité aux artisans. Platon veut qu'on punisse un citoyen qui feroit le Commerce..... Il est bien surprenant qu'avec de pareils principes, dont tous les Grecs paroissent*

avoir été imbus, ces peuples aient été aussi intelligents dans le Commerce & aussi puissants sur la Mer, qu'on sait qu'ils l'ont été pendant quelques siècles. Il faut donc qu'en ce pays-là le langage des Philosophes fût, comme chez nous, fort différent de la pratique du Vulgaire. Nous disons aujourd'hui des merveilles de la nécessité, de la beauté, de la facilité du Commerce; & le Commerce n'en va pas d'un meilleur train parmi nous. Chez les Grecs au contraire les gens de Lettres décrioient le Commerce; & le public ne se laissoit point duper par ces discours; l'Artisan, le Matelot, le Manufacturier, le Banquier, tous les suppôts du Commerce, en un mot, suivoient leur pointe, & mettoient en défaut toute la Philosophie du Portique. Peut-être aussi que, par esprit de contradiction, si nos Littérateurs

se mettoient à faire des Sophismes contre le Commerce, tous les ordres de l'Etat courroient à cette utile profession. En ce cas les mauvais Ouvrages, publiés par les ennemis de Commerce, ne seroient pas absolument du papier perdu; au-lieu que les bons Livres, faits pour encourager le Commerce, sont souvent comme les oracles de la Sybille, *rapidis ludibria ventis*.

L'Art Militaire est l'objet du cinquième Livre de ce Volume. Rien de nouveau, à cet égard, dans cette époque. On y observe seulement très-à-propos, & d'un style qui est bien celui de l'humanité, que ces anciens peuples Assyriens, Babyloniens, Mèdes, Syriens, Egyptiens, Grecs faisoient la guerre en barbares; qu'ils saccageoient tout; qu'ils dépeuploient les Provinces &c. Sur quoi l'Auteur entre dans une observa-

tion politique & philosophique sur le genie Républicain, beaucoup plus cruel que le génie du Gouvernement Monarchique : en voici la raison. » Les guerres entre-
» prises par un Monarque, sont
» regardées ordinairement comme
» personnelles de Souverain à Sou-
» verain. Les Sujets n'y portent
» presque jamais un intérêt de
» vengeance particulière. De-là
» vient, en partie, cette huma-
» nité qui regne après la victoire,
» & le bon traitement qu'on fait
» aujourd'hui aux prisonniers chez
» la plûpart des peuples de l'Eu-
» rope. Il n'en peut pas être de
» même dans les Républiques.
» *Elles* se conduisent par d'autres
» principes & par d'autres intérêts
» que les Etats Monarchiques. Les
» guerres qu'elles entreprennent
» sont presque toujours nationa-
» les. Chaque membre de l'Etat
» y prend un intérêt vif & per-

» sonnel, & porte nécessairement
» une animosité particulière dans
» les combats. Dès lors les suites
» de la victoire doivent produire
» des excès inconnus dans les
» guerres faites par les Monarques,
» & c'est-ce que nous voyons arri-
» ver dans toutes celles des Grecs.
Ce morceau est excellent, & nous expliqueroit bien les animosités cruelles de quelques Républiques plus modernes, de Rome & de Carthage, de Venise & de Gènes, &c.

Le sixième & dernier Livre traite, dans l'étendue de plus de 60 pages, des *Mœurs & Usages* de ces anciens peuples, tant de fois nommés durant le cours de ces trois Volumes. C'est peut-être le plus bel endroit de l'Ouvrage de M. Goguet. On y voit en grand les mœurs des Asiatiques, des Egyptiens, des Grecs, sur-tout des Lacédémoniens & des Athé-

niens. Les portraits de ces deux derniers peuples forment deux contrastes fort remarquables. » Les » Lacédémoniens étoient, sans » contredit, le peuple de la Grèce » le plus brave, le plus belliqueux, » le plus instruit de l'Art mili- » taire, le plus politique, le plus » ferme dans ses maximes & le » plus constant dans ses desseins : » mais c'étoit en même temps » un peuple impérieux, austère, » fourbe, intraitable, fier, cruel » & perfide : capable, en un mot, » de tout sacrifier à son ambition, » à ses intérêts, ne faisant d'ail- » leurs aucune estime des Beaux- » Arts, ni des Sciences. « Sur quoi nous observons que l'Auteur n'a- voit probablement pas lu le beau Mémoire de M. de la Nauze, *sur l'état des Sciences chez les Lacé- démoniens.* (Tome XIX. des Mé- moires de l'Académie des Belles- Lettres, pag. 166 & suiv.) C'est

une pièce digne de tempérer tout le mal que M. Goguet dit de Sparte, dans un long Article auquel nous renvoyons. Voici présentement son résultat sur les Athéniens. » C'étoit un peuple doux,
» humain, bienfaisant, magna-
» nime, généreux, très-brave &
» très-belliqueux, ayant d'ailleurs
» beaucoup d'intelligence pour le
» Commerce & pour la Marine ;
» mais en même temps léger, vif,
» capricieux, emporté, incons-
» tant, hautain ; du surplus, fort
» poli & fort délicat sur les bien-
» séances, sensuel & voluptueux,
» s'occupant d'un beau Tableau,
» d'une belle Statue, passionné
» pour les Spectacles, Amateur
» des Sciences & des Beaux-Arts
» de tout genre & de toute espèce :
» curieux enfin à l'excès de nou-
» velles, & grand discoureur, en-
» joué, railleur, aimant la plai-
» santerie & les bons mots, sentant

» &

» & s'exprimant avec tout le goût
» & toute la finesse possible; ayant,
» au reste, produit beaucoup d'es-
» prits aussi brillants que solides,
» & plusieurs génies grands & su-
» blimes. « Ce grand Tableau,
peut-être un peu chargé, termi-
nera notre Analyse, qui ne doit
dispenser personne de lire l'Ou-
vrage entier.

On le trouvera savant, instruc-
tif sur plusieurs points, superficiel
sur quelques-uns, (il étoit impos-
sible que cela fût autrement) très-
sagement & très-modestement
écrit; Ouvrage plus de travail que
de génie, quoique cette dernière
qualité s'y fasse appercevoir, sur-
tout dans ce troisième Volume;
Ouvrage où l'historique se trouve
plus répandu que l'esprit des cho-
ses; mais enfin Ouvrage, à tout
prendre, très-estimable, & qui fait
bien l'éloge des études de l'Auteur.

ARTICLE LXVII.

***HISTOIRE UNIVERSELLE** sacrée & profane, composée par ordre de Mesdames de France.* (Tomes IX. & X. *in*-12.) A Paris, chez Desprez, rue S. Jacques. M.DCC.LVII.

SI l'on veut reprendre l'Analyse que nous avons donnée des huit premiers Volumes de cette Histoire *, on entrera promptement dans le plan des deux Tomes (IX. & X) que nous annonçons. C'est toujours le même dessein, le même goût de composition qui dirige M. Hardion dans cette longue carrière d'évènements, de catastro-

* Voyez Mai 1755, & Novembre 1756.

phes, de révolutions. Il veut donner aux personnes déja instruites, des facilités pour se rappeller leurs lectures, & il se propose d'instruire convenablement ceux qui n'auroient même aucune teinture de l'Histoire : ainsi il réserve pour lui seul toutes les épines du savoir, & il n'en laisse que les fruits & les agréments à ses Lecteurs.

L'Auteur embrasse, dans ces deux Volumes, les siècles VI^e^, VII^e^, VIII^e^, de l'Ere Chrétienne, & toujours, selon sa méthode, il place d'abord l'Histoire de l'Eglise, puis l'Histoire profane ; & dans l'ordre de celle-ci, il présente de suite les Empereurs d'Orient, les Rois de France, les Rois d'Espagne, les Rois d'Angleterre : division également propre & à fixer l'attention des Lecteurs, & à soulager l'Auteur dans le cours de sa composition.

On voit assez qu'en raisonnant

sur cet Abrégé, nous nous resserrons encore dans des bornes plus étroites ; que nous abrégeons tout, & que, si M. Hardion fait passer rapidement sous nos yeux le vaste tableau de l'univers, nous ne devons indiquer que les premiers traits de cette peinture immense.

L'Histoire de l'Eglise présente, durant le sixième siecle, les violences exercées dans Rome à l'égard du Pape Symmaque ; la persécution excitée en Afrique par les Rois Vandales ; les entreprises d'Anastase, Empereur d'Orient contre le Concile de Calcédoine ; l'affaire délicate des trois Chapitres ; l'élévation de S. Grégoire le Grand sur le saint Siège, &c. M. Hardion parle aussi de Justinien sous cette division ; mais le caractère de ce Prince est traité pleinement sous l'Article de l'Histoire profane. » Il possédoit au » souverain degré tous les talens

» propres pour gouverner, un
» génie vaste & dont toutes les
» vuës tendoient au grand, de
» l'activité, de la constance à sui-
» vre ses projets, une pénétration
» singulière, & cet esprit de dis-
» cernement si nécessaire aux Prin-
» ces dans le choix de leurs Mi-
» nistres & de leurs Généraux. Il
» mangeoit & dormoit peu; par-là
» il pouvoit suffire à tout, soit pour
» régler les affaires du dedans,
» & y faire regner le bon ordre,
» la justice & la paix, soit pour
» rendre à l'Empire son ancienne
» splendeur en recouvrant sur les
» Barbares, les Provinces qu'ils en
» avoient démembrées, en répa-
» rant & fortifiant les Places fron-
» tières, en élevant de tous côtés,
» tant pour l'utilité que pour l'or-
» nement, de somptueux édifices,
» & des monuments publics d'une
» magnificence qui répondît à la
» majesté de son Thrône..... On

» peut reprocher à Justinien d'avoir
» trop chargé ses peuples d'impôts,
» & de les avoir exigés avec une
» excessive rigueur, moins à la
» vérité par avarice & par inhu-
» humanité, comme on l'en a accu-
» sé, que pour fournir aux énor-
» mes dépenses où l'engagerent
» d'un côté les guerres continuel-
» les qu'il eût à soûtenir; de l'au-
» tre, son goût pour la magnifi-
» cence, & sa passion pour les
» bâtimens. On peut aussi lui
» reprocher avec justice une aveu-
» gle déférence pour l'Impératrice
» sa femme, (qui, du rang infâme
» de Comédienne, étoit parvenue
» au Trône,) & une confiance té-
» méraire en ses propres lumières
» sur les dogmes de la Religion. «

Les exploits de Bélisaire sont très-bien rendus dans cette Histoire. On voit ce Général faire la guerre & vaincre par-tout: en Orient, il bat les Perses; à Cons-

stantinople, il soumet des séditieux; en Afrique, il dompte les Vandales; en Italie, il donne la Loi aux Ostrogoths; vers le Danube, il réprime les Huns; & après tant de services, il meurt disgracié. Mais M. Hardion rejette comme une fable ce qu'a écrit un Auteur du XI[e] siècle, *peu digne de foi, que Justinien lui avoit fait crêver les yeux, & l'avoit réduit jusqu'à demander l'aumône.* Ici notre Auteur est conforme à tous les bons Critiques, qui invectivent à ce sujet contre Tzetzès, l'inventeur & le promoteur de cette fable, bonne peut-être encore pour des Tragédies, mais indigne de paroître dans l'Histoire. Au surplus, voici le portrait de Bélisaire tel que nous le donne M. Hardion. » Il étoit grand, bien fait & d'une » figure prévenante, doux, affa» ble, généreux, libéral; il se fit » adorer de ses Soldats, & tout

» attentif qu'il étoit à leur faire
» observer une exacte discipline,
» ils lui obéissoient moins par la
» crainte des châtiments que par
» respect pour sa vertu. Il ne souf-
» froit jamais que, dans leurs mar-
» ches, ils commissent le moindre
» désordre; & par tout sur son pas-
» sage, au-lieu de plaintes & de
» murmures, il n'entendoit que
» des louanges & des bénédictions.
» Actif & prudent, vif & modéré,
» il usoit, suivant le besoin des
» affaires, de diligence ou de len-
» teur; intrépide dans les dangers,
» toujours égal, toujours tran-
» quille & de sang-froid dans les
» moments les plus critiques, fé-
» cond en ressources & en expé-
» dients, aussi modeste dans la
» prospérité, qu'il montroit de
» courage & de fermeté dans les
» revers: enfin ce qui met le com-
» ble à sa gloire, au milieu des
» triomphes les plus éclatants, il

» sût contenir son ambition dans
» de justes bornes, & ni les offres
» les plus séduisantes, ni les plus
» mauvais traitements, ne purent
» jamais ébranler la fidélité qu'il
» devoit à son Souverain. «

Après Justinien, le Trône d'Orient fût occupé par Justin *II.* son neveu, *Prince foible, indolent, voluptueux & cruel.* Que pouvoit-on espérer d'un tel Maître ? Alboin, Roi des Lombards, s'empare de Milan & de toute la Ligurie ; les Perses font des conquêtes sur les Impériaux &c. La meilleure action de Justin, pendant son Regne, fut d'avoir associé à l'Empire, Tibère Constantin, Capitaine de ses Gardes, homme de mérite & vertueux ; mais qui ne regna que quatre ans, & qui eut pour successeur Maurice son gendre, un des plus malheureux Princes qu'on ait vus sur le Trône. On sait comment

l'usurpateur Phocas lui ôta l'Empire & la vie, après avoir fait massacrer, en sa présence, cinq de ses fils. On n'ignore pas non plus les sentiments de résignation & de patience qui honorerent les derniers moments de Maurice; en cela plus heureux que son meurtrier, qui regna en tyran, fit la guerre en dupe, & périt en lâche.

L'Histoire de France, sous cette époque, abonde aussi en forfaits & en attentats. Clovis, tout grand homme qu'il étoit, conserva un caractère de férocité qui lui fit verser le sang de ses proches, & de plusieurs Rois ses voisins. Ses enfants eurent moins de mérite que lui, & furent encore plus ambitieux & plus sanguinaires. Clotaire, qui regna le plus long-temps, *se fit détester par ses cruautés & par ses dissolutions*. Chilpéric, un de ses fils, répandit encore plus de sang dans l'Empire François, parce

qu'il eut le malheur d'épouser Frédégonde, » qui montra, dans le » cours de sa vie, jusqu'où peut » aller la perfidie, la noirceur & la » barbarie : ambitieuse, violente, » implacable dans sa haine, & naturellement cruelle : toujours » prête à employer contre les » objets de ses fureurs, les moyens » les plus détestables, & se faisant » un jeu de se baigner dans le sang » le plus précieux. « Malheureusement encore, elle eut en tête une autre femme fière, vindicative, entreprenante; Brunehaut, en un mot, épouse de Sigebert, Roi d'Austrasie, & mère de Childebert qu'elle sut bien défendre après la mort de son père, tué par les intrigues de Frédégonde. Ainsi toute la France fut en combustion, parce que deux femmes impérieuses vouloient s'écraser mutuellement. M. Hardion met néanmoins une grande différence entre Brunehaut

& Frédégonde. Celle-ci n'eut que de la scélérateſſe; & celle-là joignit à beaucoup d'eſprit, de courage, de grandeur d'ame, des inclinations bienfaiſantes, de la libéralité, de l'attention à récompenſer le mérite: auſſi Brunehaut étoit-elle fille d'un Roi, & Frédégonde, tirée de la lie du peuple, ne ſavoit qu'intriguer, calomnier, employer le fer & le poiſon pour ſe défaire de ſes ennemis, vivre ſans mœurs, & être méchante ſans pudeur.

L'Eſpagne, gouvernée par les Viſigoths, ne fut pas plus tranquille que les Etats François. De ſept ou huit Rois qui tinrent ſucceſſivement le Trône, cinq ou ſix périrent de mort violente. Les meilleurs furent Athanagilde, père de Brunehaut, & Récarede, frère d'Hermenigilde. L'Hiſtoire de ce ſaint Martyr eſt racontée aſſez au long par notre Auteur.

L'Angleterre, dans ce siècle, ne fournit que des successions de Rois & peu d'évènements. Ainsi nous passons au septième siècle.

L'Eglise y fut attaquée par l'hérésie des Monothélites, qui trouva trop d'appui dans la Cour de Constantinople. Héraclius & Constant firent deux mauvais Edits, l'un sous le titre d'*Ecthèse*, l'autre sous le nom de *Type*; le premier fut abandonné & *désavoné* par Héraclius lui-même; le second fut soûtenu par Constant qui, par ce *Type*, *mécontenta également les deux partis*. Les Evêques Catholiques assemblés, dans un grand Concile de Rome, condamnerent ces deux Pièces, mais cette fermeté coûta la vie, & procura la palme du Martyre au saint Pape Martin I.

A ces entreprises des Hérétiques se joignit la grande défection de Mahomet, qui, sur le fond du

Histoire, une étendue très suffisante pour occuper tous les Lecteurs, même ceux qui se picqueroient de n'être point ignorants dans l'Histoire du septième siècle.

Les Mahométans, établis en Corps de Nation, donnerent bien de l'embarras aux Empereurs d'Orient; ils préludèrent, pour ainsi dire, dès le septième siècle, à la destruction de l'Empire de Constantinople. On voit ici leurs avantages sur les Héraclius, sur Constant, sur Constantin Pogonat, sur Justinien II. Le premier Héraclius regnoit encore lorsque Omar, second Calife après Mahomet, poussa ses conquêtes jusqu'à s'emparer de Jérusalem. » Après quel» ques mois de résistance, il y » entra couvert d'un cilice, & d'un » air pénitent; tous les Musulmans » avoient, pour cette Ville, une » grande vénération. ' Il vit avec » douleur la place où avoit été le

» Temple de Salomon, & y fit
» bâtir une Mosquée pour l'exer-
» cice de sa Religion. Il traita au
» surplus les habitants avec beau-
» coup de douceur, leur laissa leurs
» biens, & défendit qu'on renver-
» sât leurs Eglises. « On sait que tous les successeurs de ce Calife ne se picquerent pas d'être aussi modérés que lui. Omar étoit une sorte de Prophète, qui faisoit profession d'une *équité* irréprochable *& d'une extrême frugalité. Il ne se nourrissoit que de pain d'orge qu'il assaisonnoit d'un peu de sel, & il ne bûvoit que de l'eau.* C'est lui qui *rassembla les morceaux de l'Alcoran, qui étoient écrits sur des feuilles séparées,* Livre *sans ordre, sans suite,* sans raisonnement & sans lumières. Il faudroit suivre, avec notre Auteur, tous les succès de ces nouveaux Conquérants attachés à la fortune d'Omar. Il faudroit apprendre de M. Har-

dion par quels ressorts tout naturels, ces fiers Musulmans envahirent, dans le cours de très-peu d'années, *plus de régions que n'en avoient jamais possédé les Romains* en Orient.

Nos François du VII^e^ siècle furent comme ceux du VI^e^, peu tranquilles chez eux & entre eux, peu polis, peu lettrés, & gouvernés par des Rois, dont la foiblesse dégénéra en inertie totale & absolue : les Maires du Palais s'emparerent de l'autorité suprême. On vit des Grimoald, des Ebroin & d'autres mauvais Sujets qui remplirent la Cour & la France de leurs forfaits. Enfin vinrent les Charles Martel, les Pepins, & la seconde race de nos Rois ; mais elle ne commença que bien avant dans le 8^e^ siècle. L'Espagne eut d'assez bons Rois, toujours de la Nation des Visigoths, & l'Angleterre fit des progrès dans la Reli-

gion Chrétienne : c'étoit le fruit des soins qu'avoit pris le grand S. Grégoire pour l'instruction de ces peuples.

Dans le huitième siècle, l'Eglise fut troublée par l'hérésie des Iconoclastes. A la persuasion d'un Renegat, nommé *Besser*, l'Empereur Léon l'Isaurien entreprit d'abolir le culte que les Chrétiens rendoient aux Images des Saints ; &, pour augmenter le scandale, deux Evêques confirmerent le Prince dans cette pensée. S. Germain, Patriarche de Constantinople, s'éleva avec force contre ces indignes Prélats ; il vengea, par un Ecrit raisonné, l'ancienne doctrine de l'Eglise ; il montra en quoi & comment le culte des saintes Images différoit de l'adoration qui n'est duë qu'à Dieu. *Ses raisons*, ajoûte M. Hardion, *toutes solides qu'elles étoient, ne firent aucune impression, & l'Empereur*

ordonna, par un Edit, que, dans toute l'étendue de son Empire, on ôtât les Images & les Statues. Plusieurs Evêques obéïrent; mais S. Germain étant demeuré ferme, fut chassé outrageusement du Palais Patriarchal..... Et l'Empereur mit en sa place Anastase, qui, pour obtenir cette dignité, s'étoit engagé envers Léon à le seconder dans son entreprise. Cet Anastase fut non-seulement un lâche Courtisan, mais un mauvais Sujet. Sous Constantin Copronyme, on vit un commencement de révolution. Artabasde, beau-frère de Constantin, voulut se faire Empereur. Anastase l'appuya de toute son autorité; &, comme Artabasde étoit ennemi des Iconoclastes, Anastase, *qui ne connoissoit de Religion que celle du Prince régnant, se déclara aussitôt Protecteur des saintes Images.* Mais Constantin étant rentré triom-

phant dans Constantinople, *le Patriarche eut les yeux crévés, & on le promena dans Constantinople monté sur un âne, le visage tourné ver la queue.* Il eût été plus canonique de le faire déposer dans un Concile, à cause de sa rébellion; *mais Constantin lui conserva la dignité de Patriarche, parce qu'il lui convenoit plus que tout autre pour l'exécution de ses desseins impies.* On sait le progrès de l'hérésie des Iconoclastes, les persécutions qu'elle excita en Orient, l'appuy qu'elle trouva dans un Concile d'Evéques vendus à l'iniquité; enfin la condamnation solemnelle qui en fut faite par le saint Siège Apostolique, & par le septième Concile général tenu à Nicée en 786. M. Hardion n'oublie aucun trait de cette grande controverse, il dit aussi un mot de l'opposition que les Evéques de France témoignerent pour la

doctrine du Concile de Nicée ; *qu'ils n'avoient pas bien comprise.*

L'affaire des Images revient encore dans l'Histoire profane de ce huitième siècle, parce que les Empereurs Iconoclastes reparoissent de suite selon l'ordre de leur succession. C'est un inconvénient, dans cette Histoire, que les mêmes évènements se répètent en quelque sorte ; que les mêmes personnages rentrent sur la scène ; que les mêmes détails soient présentés quelquefois de la même manière. Mais il étoit impossible d'éviter ce léger défaut : l'ordre de tout l'Ouvrage & la division des matières entraînent ces répétitions, dont l'Auteur fait disparoître néanmoins, autant qu'il peut, l'identité des termes, la monotonie du style, & la conformité absolue du récit.

Notre Histoire de France est

fort belle & fort abondante sous cette époque. On y voit les illustres Fondateurs de la seconde race, Charles-Martel, Pepin & Charlemagne le plus grand de tous. M. Hardion entre ainsi dans le Regne de ce Monarque. » Le ca- » ractère de Charlemagne présente » tout-à-la-fois un Conquérant » peut-être supérieur à tous ceux » qui brillent dans l'Histoire avec » le plus d'éclat; un Législateur » digne d'être mis en parallèle » avec les Solon & les Numa; un » génie vaste & sublime, capable » d'embrasser tout & de suffire à » tout; qui, dans le temps même » qu'il couroit de victoire en » victoire, appliquoit sans inter- » ruption ses soins à établir ou à » maintenir le bon ordre & la » discipline dans l'Église & dans » l'Etat, à rendre ses sujets heu- » reux par un Gouvernement sage » & modéré, par sa bonté, par sa

» générosité & par ses manières
» populaires, par son attention à
» les faire vivre dans l'abondance;
» à leur inspirer, par son exemple,
» l'amour de la Religion, & le goût
» d'une solide piété; enfin a faire
» fleurir, dans son Empire, les
» Sciences & les Belles-Lettres,
» dont il fut le Restaurateur, &
» qu'il cultiva toute sa vie avec
» une extrême passion. «

L'Espagne, durant ce 8e siècle, passa sous la domination des Maures. Cet évenement engage aussi notre Auteur dans une narration détaillée des causes & des circonstances d'une si terrible révolution; c'est ce qu'il faut suivre dans l'Ouvrage même, qui est terminé à l'ordinaire par des Notices sur l'Angleterre.

Cette Histoire procède très-bien; nous en avons jusqu'ici dix Volumes, & il nous reste le détail de dix siecles à attendre: il est à

croire

croire que l'abondance des matières pourra bien fournir encore à l'Auteur dix Volumes : ce qui ne fera qu'exciter de plus en plus le goût & les éloges du public.

ARTICLE LXVIII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur le projet d'une Edition des Œuvres de S. François de Sales.

MM. RR. PP.

LE feu Père de Tournemine, à qui vos Mémoires ont tant d'obligations, formoit des vœux pour qu'on fît une nouvelle Edition complette des Œuvres de saint François de Sales. Voici comme il s'exprime à ce sujet dans une Lettre insérée dans votre Journal de Juillet 1736, II. Volume.

» Je gémis ſur la dévotion preſque
» éteinte parmi nous ; je crois que
» la lecture plus commune des
» Ouvrages de S. François de Sales
» ſeroit un remède efficace au mal.
» Dieu a choiſi le ſaint Evêque de
» Genève, pour être & l'Apôtre
» des Calviniſtes & le Docteur de
» la dévotion. Ses écrits reſpirent la
» charité dont ſon cœur brûloit :
» on ne peut le lire ſans ſentir cou-
» ler, dans ſon ame, une onction
» céleſte, qui vient ſans doute de
» l'Auteur de toutes graces. « Tel-
les ſont les expreſſions de cet
homme célèbre dans la Littéra-
ture.

Cette nouvelle Edition ſeroit
d'autant plus néceſſaire, qu'il y a
des Editions très-dangereuſes des
Ouvrages du ſaint Evêque de Ge-
nève. Je ne parle pas du *Traité
de l'amour de Dieu*, *de l'Intro-
duction à la vie dévote*, *de l'Eten-
dart de la Croix*, & autres qui ont

été imprimés ſous ſes yeux & pendant ſa vie. Je parle uniquement de ceux qui ont été imprimés après ſa mort ; car voici un fait ignoré de la plûpart des Savants de nos jours.

Tout le monde ſe rappelle les diſputes ſur le Quiétiſme ſurvenues dans le dernier ſiècle, entre M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, & M. Boſſuet, Evêque de Meaux. Le premier compoſa ſon Livre de l'*Explication des Maximes des Saints*. Il ſe propoſa de puiſer, dans les écrits des Saints, les Maximes de la vie aſcétique & de l'amour contemplatif. Il ne croyoit pas pouvoir s'égarer, parce qu'il s'attacha principalement aux Ouvrages de ſaint François de Sales. Or ce Prélat employa, dans ſon Livre des *Maximes des Saints*, & dans ſon *Inſtruction Paſtorale* ſur le même Livre, datée de Cambray le 15. de Septembre 1697, pluſieurs

passages exraits d'un Ouvrage intitulé : *Les Entretiens & Colloques spirituels de Bienheureux François de Sales, Evêque & Prince de Genève, & Fondateur des Dames de la Visitation*; lequel avoit été imprimé *à Lyon en mil six cents vingt-huit, par Pierre Drobet*. Ce Livre est dédié *à M. Jean-Pierre Camus, Evêque de Bellay, par Alexandre de le Clostre*. L'Epître dédicatoire est datée de Tournon, le 8. Mai 1628. *Messieurs Pierre Gaspard & Jacques Crespe*, tous deux Docteurs en la Faculté de Théologie de Valence, l'approuverent & déclarerent qu'ils n'y ont rien trouvé qui ne soit conforme *à la Foi Catholique, Apostolique, & Romaine, ains l'avons jugé*, ajoûtent-ils, *utile pour l'édification & instruction de ceux qui tendent & aspirent à la perfection religieuse*. Cette Approbation est datée du 14. Décembre 1627.

M. E. Millet, Vicaire-Général du Diocèse de Valence, permit le 14. Décembre de la même année 1627 l'impression de ce Livre *veue*, dit-il, l'Approbation des Docteurs. Le Roi Louis XIII. accorda le Privilège pour l'impression le 10. Mars 1628.

Un pareil Ouvrage dédié à l'Evêque de Bellay, intime ami de saint François de Sales, très-instruit de ses véritables maximes, & très-zélé pour sa doctrine ; approuvé d'ailleurs par un Vicaire-Général & deux Docteurs en Théologie ; muni d'un Privilège du Roi, induisit en erreur M. de Fénelon. En effet, rien n'étoit plus imposant & plus spécieux. Ce Prélat établit ses Maximes sur le Texte littéral de ce Livre ; il croyoit qu'il ne renfermoit, dans la valeur naturelle des termes, que des maximes très-pures & très-édifiantes, & il en contient toutefois plusieurs

vagues, obſcures, embarraſſées, & même mauvaiſes & erronées. M. de Fénelon ſe ſervit malheureuſement de cette pernicieuſe Edition, & crut devoir la préférer aux Editions poſtérieures & plus modernes : ainſi il préſenta le poiſon ſans s'en appercevoir.

M. Boſſuet confronta les paſſages cités par M. de Fénelon ſur l'Edition des *Entretiens*, faite, en 1637, à Toulouſe par les ordres de M. de Montchal, Archevêque de cette Ville, & ne les trouvant pas dans cette Edition, il ne craignit pas d'accuſer, dans pluſieurs Ouvrages qu'il publia, M. de Fénelon d'avoir fabriqué ces paſſages.

» On trouve, *dit-il*, dans le Li» vre des Maximes des Saints, les » paſſages de S. François de Sales » ſuppoſés, tronqués, altérés dans » les termes & pris à contre-ſens » par M. de Fénelon au nombre

» de dix ou douze, il les allégue
» même tout-à-fait à faux. Enfin
» cet Ouvrage, depuis le com-
» mencement jusqu'à la fin, n'est
» qu'une Apologie cachée du Quié-
» tisme.

» On ne peut assez s'étonner,
» *dit-il dans son 3e Mémoire*, que
» M. de Fénelon ait ajoûté de son
» crû au Texte du saint Evêque de
» Genève, des paroles si considé-
» rables dont aucune ne s'y trouve,
» & il cite toutefois à la marge
» de les avoir extraites du 12e En-
» tretien de la *simplicité*. Enfin il
» attribue à S. François de Sales
» des inutilités qui donnent trop
» de contorsion au bon sens pour
» être droites. «

M. de Cambray avoua simplement & ingénûment qu'il avoit copié lesdits passages dans l'Edition des *Entretiens, imprimés à Lyon en mil six cents vingt-huit, par Pierre Drobet.* Il ne cessa de

publier qu'on trouvoit dans ses Ouvrages une parfaite conformité de doctrine avec celle de S. François de Sales. » Enfin, *ajoûte-t-il*, » si j'ai cité quelques passages de » ses écrits qui ont paru un peu » durs, on doit se souvenir que » les particuliers ne doivent jamais » se donner la liberté de condamner ni les sentiments, ni les expressions d'un si grand Saint, » dont l'Eglise entière dit tous les » ans: *Par ses écrits pleins d'une » doctrine céleste, il a éclairé l'E- » glise, & montré un chemin assûré » & uni pour arriver à la perfection » Chrétienne*. Scriptis itaque cœ- » lesti doctrinâ refertis Ecclesiam » illustravit quibus iter ad per- » fectionem Christianam tutum & » planum démonstrat.« Il demanda au saint Siège un jugement clair & décisif sur le sens propre & véritable des *Maximes des Saints*. La dispute ne rouloit, en effet, que

fur le fens naturel & légitime de ces *Maximes*. Toute la fuite de ce grand démêlé eft bien connue, & je ne dois pas y infifter.

Il ne me refte qu'à démontrer qu'il ne s'agiffoit dans cette affaire que d'un fimple fait, & que, fi les deux grands Prélats, qui fe trouverent oppofés l'un à l'autre, l'avoient connu, ils fe feroient défarmés eux-mêmes.

L'intention de M. de Fénélon, en publiant fon Livre des Maximes des Saints, ne doit être fufpecte à perfonne; il avoit prétendu condamner, dans cet Ouvrage, toutes les Maximes qui peuvent favorifer le Quiétifme, & toutefois il y établit cette pernicieufe doctrine qu'il avoit puifée dans l'Edition *des Entretiens de S. François de Sales*, faite *à Lyon en mil fix cents vingt-huit, par Pierre Drobet*. Ce Prélat fe feroit épargné bien des chagrins, s'il avoit découvert

qu'aussi-tôt que ce Livre dangereux parut, la Bienheureuse de Chantal, & M. Jean-François de Sales, alors Evêque de Genève & Frère du Saint, eurent recours à Louis XIII. pour obtenir la suppression de cet Ouvrage. Les Lettres-Patentes furent expédiées au camp de la Rochelle le 20. Juillet 1628. Les voici:

Commission de Louis XIII. Roi de France, pour la suppression des Entretiens de défunt François de Sales, Evêque & Prince de Genève.

» LOUIS, par la grace de Dieu,
» Roi de France & de Navarre:
» Au premier de nos amés & féaux
» Conseillers, Maîtres des Re-
» quêtes ordinaires de nôtre Hô-
» tel, Conseillers de nos Cours
» souveraines, Lieutenant-Général
» à Lyon, & autres nos Juges

» qu'il appartiendra, chacun en
» droit soi, SALUT. Sur ce qui
» nous a été remontré, que depuis
» quelque temps, il a été mis en
» lumière un Livre intitulé : *En-*
» *tretiens & Colloques spirituels*
» *de defunt François de Sales,*
» *Evêque & Prince de Genève, &*
» *Fondateur des Religieuses de*
» *la Visitation Sainte-Marie;*
» imprimé avec Privilège obtenu
» de Nous, comme ayant ledit
» Livre été tiré au vrai de l'ori-
» ginal de l'Auteur; & d'autant
» que depuis le Sieur Evêque de
» Genève, frère dudit défunt, &
» les Supérieures dudit Ordre de
» la Visitation Notre-Dame, nous
» ont fait entendre le contraire;
» & que *tel Livre supposé fait*
» *préjudice à la Religion, & à la*
» *mémoire du défunt, dont nous*
» *devons avoir un soing particu-*
» *lier :* Nous vous mandons, &
» par ces Présentes, signées de

» notre main, enjoignons que vous
» ayez à faire ſaiſir & arrêter tous
» les Exemplaires dudit Livre, en
» quelque part qu'ils ſeront trou-
» vés, & que vous contraigniez &
» faſſiez contraindre tous ceux qui
» s'en trouveront ſaiſis, de les vous
» délivrer, par toutes voies dûës &
» raiſonnables, pour être leſdits
» Exemplaires ſupprimés, faiſant
» faire, comme nous faiſons par
» ceſdites Préſentes, très-expreſſes
» défenſes à tous Libraires & Im-
» primeurs, de réimprimer ledit
» Livre, non-obſtant ledit Privilège
» & Permiſſion que nous avons
» révoqué, révoquons, & à peine
» de confiſcation des Exemplaires,
» de cinq cents Livres d'amande,
» & autre plus grande peine s'il y
» échet, non-obſtant oppoſitions
» ou appellations quelconques,
» pour leſquelles ne ſera différé,
» & dont, ſi aucunes interviennent,
» nous avons réſervé & réſervons

» la connoissance à Nous & à no-
» tre Conseil, & icelle interdite à
» tous autres Juges. Mandons en
» outre au premier notre Huissier
» ou Sergent sur ce requis, faire,
» pour l'exécution des Présentes,
» tous exploits requis & nécessaires,
» sans pour ce demander Congé,
» Placet, Visa, ne Pareatis : car tel
» est notre plaisir. DONNÉ au camp
» devant la Rochelle, le vingtième
» jour de Juillet l'an de grace mil
» six cents vingt-huit, & de notre
» Regne le dix-neuvième.

Signé, LOUIS,

Et plus bas, par le Roi.

POTIER.

Et scellé du grand Sceau de Cire jaune.

On réforma & on fit une nouvelle Edition des Entretiens de S. François de Sales, & pour les distinguer des anciens qui sont intitulés : *Les Entretiens & Colloques spirituels du Bienheureux François de Sales*; le nouveau Recueil fut intitulé : *Les vrais Entretiens spirituels du Bienheureux François de Sales, Evêque & Prince de Genève*, pour prouver que les autres n'étoient pas de ce Saint. Ils furent imprimés à Lyon en 1629, par *Vincent de Cœursillys*, qui dédia cet Ouvrage, par ordre de la Bienheureuse de Chantal, au Cardinal Alphonse-Louis du Plessis-Richelieu, Archevêque de Lyon. C'est à la fin de cette première Edition qu'on trouve la commission de Louis XIII. pour la suppression de l'Edition des *Entretiens*, faite par *Pierre Drobet en 1628*. Vincent de Cœursillys donna deux autres Editions des

vrais Entretiens dans les années 1631 & 1632, elles sont toutes trois semblables, & elles servirent de modèle à celle faite à Toulouse en 1637; il y en eut ensuite plusieurs postérieures publiées à Paris entre autres celle de *Frédéric Léonard.* On retrancha, dans ces différentes Editions, tout ce qui étoit défectueux & dangereux dans celle de 1628. Je les ai confrontées ensemble, il y a des différences essentielles, des additions & des retranchements considérables: malgré cela, on fit une seconde Edition de ces dangereux Entretiens, à Lyon en 1650, chez *Jean Radisson*, rue Mercière, à l'Ange; elle est en tout point semblable à celle de *1628, de Pierre Drobet.*

Tous ces faits prouvent combien il seroit nécessaire d'exécuter le projet d'une Edition nouvelle des Œuvres de S. François de

Sales, selon le plan du feu Père de Tournemine. Ce projet seroit digne du zèle du Clergé de France, qui, en faisant autrefois l'éloge des Ouvrages du saint Evêque de Genève, a déclaré *qu'ils tendent de salutaires piè-ges à ceux qui les lisent.*

Je suis, MM. RR. PP., votre très-humble, &c.

A Avignon, 17. *Avril* 1758.

Le Marquis de
CAMBIS-VELLERON.

ARTICLE LXIX.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1748 juſques & compris l'année 1751. Tome XXIV^e. A Paris, de l'Imprimerie Royale, &c. *Suite de l'Article XXXIX. au mois d'Avril, I. vol.*

NOus reprenons ce Volume de l'Académie à l'Article *des Langues.* C'eſt la matière de cinq Diſſertations, dont la premiére eſt de M. Tercier. Il entreprend d'y prouver que *de toutes les Langues qu'on parle actuellement en Europe, la Langue Allemande eſt celle qui conſerve le plus de veſtiges de ſon ancienneté.* L'Au-

teur en fournit des preuves tirées, pour la plûpart, de ce que dit C. Tacite sur les anciens Germains. Après quoi il se jette dans des Remarques, des Anecdotes, des Origines, des explications de mots Allemands. Détachons un morceau pour servir d'exemple.

Lorsque Charlemagne fit la conquête de la Saxe, il y détruisit la fameuse Idole d'*Irmensul* dans un lieu nommé *Ehresbourg*, dont la situation précise n'est pas fort connue aujourd'hui. Cette Idole, suivant Tacite, représentoit Mercure. Spelman soupçonne que c'étoit une colonne dédiée au Dieu Mars. D'autres ont épousé d'autres opinions; mais M. T. croit y voir un monument dressé en l'honneur du célèbre Arminius. » On sait, *dit-il*, avec quel zèle » ce Guerrier défendit contre les » Romains la liberté de sa patrie, » & le grand nom qu'il s'étoit

» acquis parmi les Allemands, qui,
» pendant long-temps, ont, par
» des Chansons en son honneur,
» célébré ses actions héroïques.
» *Herman* signifie homme de
» guerre, *Saul* signifie colonne,
» & se prononce *Sul* dans le dia-
» lecte Bas-Saxon : est-il étonnant
» que d'*Herman Saul* on ait fait
» Irmensul ? Les traces du pre-
» mier nom y sont trop recon-
» noissables, pour qu'on puisse en
» douter. «

M. Tercier conjecture de plus qu'*Arminius* n'est point le nom propre de ce Général, mais son nom appellatif, & il appuye sa conjecture d'assez fortes raisons. D'où lui vient donc le nom d'*Arminius* ? L'Auteur répond à cette question : » Les Romains qui, par
» les transfuges, ou de quelque
» autre manière que ce fût, enten-
» doient donner au Général de
» leurs ennemis le nom d'*Herman*

» ou d'*Irman*, en adouciſſant la » prononciation, l'auront toujours » nommé de même avec une ter- » minaiſon Latine, & ſon véritable » nom eſt reſté dans l'oubli. « Ces diſcuſſions étymologiques prouvent l'antiquité de la Langue, & feront plaiſir aux Amateurs de l'Allemand, ſur-tout depuis que la mode ou la néceſſité le rend ſi commun parmi nos Militaires.

Nous avons trois ſavants Diſcours de M. Bonamy; le premier *ſur l'introduction de la Langue Latine dans les Gaules ſous la domination des Romains*. On ne peut douter que la Langue Latine n'ait été la Langue dominante dans les Gaules, depuis la conquête des Romains; mais il s'agit de ſavoir quelle étoit cette Langue, ou plutôt comment cette Langue étoit miſe en uſage? Croira-t-on que tous les habitants de la Gaule, ſans en excepter même les Soldats, les

Marchands, les Artisans & le Peuple de la campagne, se conformoient, en parlant, aux régles de la Grammaire ? M. Bonamy est persuadé du contraire, & il entreprend même de réfuter Dom Rivet, premier Auteur de l'Histoire Littéraire des Gaules, dont on a un Mémoire sur les Origines de la Langue Romance, qu'il fait dépendre de la Langue Latine. Notre Académicien n'attaque néanmoins, dans ce Mémoire, que la prétendue conformité de la Langue des Gaulois sujets de Rome à l'ordre grammatical du Latin ; & il nous semble avoir raison en ce point, si ce n'est peut-être aussi qu'on voulût raisonner de ces vieux Gaulois latinisés ou latinisants, comme on raisonne du bas peuple & des gens de la campagne qui, parmi nous, se servent du François, mais altéré, dégradé, estropié, tel, en un mot, qu'on peut bien dire que

les régles de la Grammaire n'y ſont pas obſervées. Cependant c'eſt du François rendu & conſtruit juſqu'à un certain point ; & peut-être que D. Rivet n'a pas d'autre idée du Latin de nos anciens Gaulois ; peut-être qu'il ne le regarde comme lié aux régles de la Grammaire, que parce qu'il y reſtoit une ſorte de conſtruction, une forme & une ſuite qui le rendoient intelligible.

Quoiqu'il en ſoit, M. Bonamy repréſente les peuples de la Gaule ſoumis aux Romains, comme uſant d'un Latin *ruſtique*, *vulgaire*, *militaire*, *provincial*, *uſuel*; il prouve ſon opinion par les anciens monuments de notre Langue Romance, qui n'étoit que ce Latin défiguré ; il montre que, loin du centre de l'empire & nullement initiés dans les études, dans les travaux Académiques, les Gaulois de nos Provinces durent faire

un mêlange baroque de la Langue des Vainqueurs & de l'ancien Celtique : mêlange d'où est sortie notre Langue Françoise. L'Analogie de ce mauvais Latin *usuel* & *provincial*, avec le François populaire des siècles antérieurs à l'Imprimerie, appuye beaucoup les raisonnements de l'Académicien : tout son Mémoire est véritablement à lire.

Il est suivi d'un autre Discours, intitulé : *Réflexions sur la Langue Latine vulgaire*. M. Bonamy s'y attache sur-tout à vérifier l'origine Latine de nos termes les plus ordinaires. » On peut dire, *selon lui*, » de la Langue Françoise en géné- » ral, ce que M. Astruc a dit en » particulier de la dialecte Lan- » guedocienne, dans laquelle il » trouve que les mots d'origine » Gauloise ne sont pas plus de la » trentième partie de ceux qui

» composent cette dialecte, déri-
» vée de la Langue Latine.

» Il faut s'être ennuyé sur ce
» sujet, *dit-il un peu plus haut*,
» aussi long-temps que je l'ai fait,
» pour apprécier les recherches
» que cette discussion grammati-
» cale m'a coûtées. « Et en effet, il est nécessaire de suivre une Langue dans toutes ses variations, d'observer toutes les locutions & les orthographes intermédiaires, pour deviner la descendance des mots qui la composent : il faut s'instruire par les yeux. Qu'on dise, par exemple, que notre mot *brûler* vient du Latin, qui le concevra ? Mais je trouve dans Pacuvius *perustulare*, qu'on a prononcé par la suite *prustulare* ou *prustolare*, j'y reconnois le *brustolare*, & par abbréviation *brustlar*, des Italiens ; voilà notre *brusler*, tel qu'il s'écrivoit autrefois. Ainsi encore, notre mot *crier* vient de *critare* ; dans *critare*,

critare, nous voyons le *cridare* des Italiens, le *gritar* des Eſpagnols, & enfin nous remontons juſqu'à *quiritare*, qui, ſelon Varron, ſignifie la même choſe que *clamare*.

Enfin, pour faire voir comme au coup-d'œil l'origine Latine de notre Langue, auſſi-bien que de l'Eſpagnole & de l'Italienne, M. Bonamy propoſe une eſpèce de Table à quatre colonnes. On y voit quelques paſſages de l'Evangile & l'Oraiſon Dominicale, d'abord en Latin, & puis dans les trois autres Langues. Confrontez: à peine trouverez-vous un mot dans ces dernières qui ne ſoit pas venu du Latin.

La Diſſertation du même Auteur *ſur la ceſſation de la Langue Tudeſque en France &c.* n'eſt pas moins digne de nos attentions. M. Bonamy y fait voir trois choſes

qui mériteroient d'être analysées moins briévement.

1°. Il n'est pas étonnant que les Francs vainqueurs aient apporté leur Langue avec eux, ni qu'elle ait été pendant long-temps la Langue de la Cour & des Seigneurs. 2° Cependant, comme les François de Germanie étoient en assez petit nombre dans les Gaules vis-à-vis des anciens habitants, il arriva ce qui arrive presque toujours, que quand deux peuples de Langues différentes cohabitent dans le même pays, le moins nombreux apprend insensiblement la Langue du plus nombreux ; à moins que le Gouvernement ne s'en mêle comme du temps des Romains. C'est la Remarque de M. l'Abbé du Bos. Toutefois le Tudesque ne fut pas entièrement banni de nos Villes, il s'y conserva aussi long-temps que les *François Teutons* y conserverent des posses-

ſions. 3° Enfin, » lorſque de nou-
» velles familles étrangères à la mai-
» ſon de Charlemagne, au moins
» quant à la deſcendance maſcu-
» line, ſe furent miſes en poſſeſ-
» ſion des Royaumes de Germa-
» nie, d'Italie & de France, cette
» poſſeſſion réciproque des terres
» ceſſa, & ſuivit le ſort de la divi-
» ſion de l'Empire François. En
» conſéquence l'uſage de la Lan-
» gue Tudeſque fut aboli dans les
» Gaules. « Tout ceci eſt déve-
loppé avec autant d'intelligence
que de préciſion.

Ajoûtons ici un dernier Mé-
moire qui traite auſſi de la Langue
Françoiſe; il eſt de M. de la Curne
de Ste Palaye, & il a pour titre:
*Remarques ſur la Langue Fran-
çoiſe des 12e & 13e ſiècles, com-
parée avec les Langues Proven-
çale, Italienne & Eſpagnole, dans
les mêmes ſiècles.*

L'Auteur, après nous avoir fait

observer » que ce seroit retran-
» cher un des principaux objets
» sur lesquels l'esprit philosophi-
» que doit s'exercer, que de négli-
» ger l'étude des Langues & de
» mépriser la récherche des éty-
» mologies, qui en fait une partie
» des plus essentielles; «' après
avoir justifié cet étude par les plus
respectables autorités, vient à son
but, qui est de nous faire connoî-
tre l'affinité, la commune origine,
les différents rapports de ces qua-
tre Langues, (Françoise, Proven-
çale, Italienne, Espagnole.)

Nous nous étendrons peu, parce
qu'il faudroit tout transcrire. Ce
qu'a de singulier ce Discours, (ou-
tre qu'il est écrit avec toute la
pureté du style, toutes les graces
de la diction, toute la finesse du
goût,) c'est de présenter au Lec-
teur plusieurs Pièces assez peu
connues, qui nous apprennent le
goût de versification & le génie

de ces temps-là, en même temps que l'esprit & le caractère de leur langage.

On insiste plus spécialement sur une Pièce assez semblable à notre ancien *Lay* : c'est l Ouvrage d'un de nos *Troubadours* ou Poëtes Provençaux. Il se nommoit *Rambaud de Vaqueiras*, & mourut en 1226, selon Crescembeni, qui a écrit, en Italien, la vie des Poëtes Provençaux. Cette Poësie est intitulée, *Descort*; c'est-à-dire, *querelle* ou *complainte*. Après un premier couplet Provençal vient un Italien, puis un François, puis un Gascon, puis un Espagnol : & le dernier couplet, qui est composé de dix Vers & qui fait *l'envoi*, est formé des cinq Langues ensemble, un distique pour chacune.

Ce morceau, comme plusieurs autres que l'Auteur nous donne, a besoin, comme on voit, d'un Commentateur intelligent, d'un homme

qui possède à fond sa matière, qui connoisse d'autres Langues que la sienne, & qui prélude déja très-savamment à un Glossaire complet de notre Langue. On reconnoît à ces traits M. de Ste Palaye.

Observations sur un Ouvrage de Denys d'Halicarnasse, intitulé : Περὶ τῆς λεκτικῆς Δημοσθένους δεινότητος, *ou, de l'excellence de l'élocution de Démosthène.* Par M. Capperonnier.

L'Auteur débute ainsi : » Denys » d'Halicarnasse, Historien judi- » cieux & Critique éclairé, avoit » composé des Mémoires sur les » Orateurs Attiques, Lysias, Iso- » crate, Isée, Démosthène, Hy- » péride & Eschine. Ces Mémoi- » res étoient divisés en deux Par- » ties. La premiére, qui est par- » venue jusqu'à nous, comprend » les trois plus anciens, Lysias,

» Isocrate & Isée. La seconde est
» perdue, à l'exception d'un mor-
» ceau considérable, & capable lui
» seul de nous dédommager de la
» perte du reste, si le temps nous
» l'eût transmis dans son en-
» tier &c. «

Ce qu'il y a d'imparfait & de mutilé dans ce précieux morceau, est suppléé par M. Capperonnier, aidé d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Ce manuscrit, quoique très-moderne, est très-estimable dans un point : c'est qu'il restitue fort heureusement plusieurs endroits du Texte de Denys d'Halicarnasse : restitution qui est l'effet ou de la sagacité du Critique anonyme auquel nous devons ce manuscrit, ou de la correction des Exemplaires de Denys d'Halicarnasse qu'il a eus sous les yeux. Au reste, notre Académicien observe judicieusement que l'étude des manuscrits, avec les cor-

rections & les restitutions qui en résultent, n'est point indigne de cette Académie, & ne lui est nullement étrangère.

Cependant, comme pour tempérer la sécheresse de sa matière, il donne un précis éloquent de l'Ouvrage de Denys d'Halicarnasse. Nous en citerons quelques traits, qui suffiront pour donner une idée & de l'Orateur Grec & du travail de M. Cappefonnier. Denys met l'éloquence de Démosthène en parallèle avec celle des Auteurs ses contemporains, principalement pour le style & pour l'harmonie : &, après avoir distingué trois sortes de styles, le sublime, l'uni & le style moyen qui participe de l'un & de l'autre, il conclut ainsi :

» Démosthène, qui vint après
» tant de grands hommes, avoit
» une si haute idée du style du
» Barreau, qu'il ne s'attacha à

» aucun d'eux en particulier : tous
» lui parurent ou médiocres ou
» imparfaits ; mais choisissant ce
» que chacun avoit de meilleur &
» de plus utile, il en fut composer
» un tout dont résultoit un style,
» en même temps magnifique &
» simple, travaillé & sans art,
» figuré & commun, austère &
» fleuri, serré & étendu, gracieux &
» sevère, affectueux & véhément,
» tel enfin que le Protée des Poë-
» tes, qui paroissoit sous toutes
» sortes de formes. « On voit par-là
qu'il ne faut point affecter de style,
mais s'en faire un de tous les au-
tres, diversifié suivant les occur-
rences, mais toujours pur, natu-
rel & noble.

Denys d'Halicarnasse ne paroît
pas ami, ou du moins admirateur
de Platon, de *ce divin Platon*,
dont les Muses, si elles parloient
Grec, voudroient emprunter le
langage. Il lui reproche trop d'or-

nements & de monotonie. » Bien » des gens, *dit il*, veulent que Pla- » ton se soit exprimé plus heureu- » sement que tous les Philosophes » & les Orateurs : ils prétendent » même que lui seul est la régle » de la pureté & de la force du » langage : on va jusqu'à dire que, » si les Dieux parlent une Langue, » leur Roi doit parler celle de Pla- » ton. « Denys n'est pas du même sentiment. Il donne à la vérité son suffrage à quelques endroits qu'il juge dignes de Socrate ; mais il ne peut supporter Platon quand il affecte le style du Barreau : & il lui diroit volontiers ce qu'Homère fait dire à Venus par Jupiter.

Contentez-vous des jeux, des ris & des appas :
Présidez aux amours, & laissez les combats.

Ces Vers, qui sont de M. Racine dans ses Réflexions sur la Poësie, ornent aussi le Mémoire de notre Académicien, & nous ne les citons que d'après lui.

Le jugement, au reste, que porte Denys, est justifié par des exemples, & de peur qu'on ne l'accuse de considérer uniquement Platon par ses endroits les plus foibles, ce judicieux Critique oppose le beau morceau qui termine le *Ménèxenus* du Philosophe, à un autre de Démosthène, lequel est, à peu-près, dans le même goût. C'est un endroit où des Guerriers mourants adressent la parole, sur le ton le plus pathétique, à leurs parents, à leurs enfants, à leurs compatriotes. » On » ne disconviendra pas, *dit ici* » *Denys d'Halicarnasse*, si l'on se » connoît en éloquence, & qu'on » soit dépouillé de passion, que » Demosthène, en cet endroit,

» diffère autant de Platon, que des
» armures de guerre diffèrent des
» armures de parade, la vérité de
» la fiction, & des corps accoûtu-
» més à supporter les ardeurs du
» soleil & endurcis par les tra-
» vaux, de gens qui recherchent
» l'ombre & la vie molle. « Il est
bien vrai que Demosthène a tout
l'avantage de ce parallèle ; mais
un Platonicien zélé ne pourroit-il
pas remontrer au Censeur Grec
que le feu, la véhémence, l'en-
thousiasme qui sied si bien à un
Orateur chargé de persuader &
de remuer une multitude, pour-
roit sembler déclamatoire & même
puérile, dans des discours pure-
ment *Académiques*, tels que sont
ceux *du Prince de l'Académie ?*
C'est un petit mot d'Apologie que
nous hazardons.

Après cette espèce d'extrait,
M. Capperonnier revient à son
manuscrit. Il prétend d'abord
qu'une assez grande Lacune, qui

ſe trouve au commencement, n'eſt pas une perte que les Savants doivent tant regretter : que l'endroit qui nous manque, n'étoit ſimplement qu'un acceſſoire, une eſpèce de préambule, qui donnoit, ſur la vie & la perſonne de Démoſthène, quelques détails qu'on retrouve ailleurs. L'ordre que ſuit Denys d'Halicarnaſſe, dans les éloges des trois Orateurs Grecs qui nous ſont reſtés, le lui perſuade & avec raiſon. Il prend enſuite la meilleure Edition de Denys, qui eſt celle du ſavant Hudſon de 1704, & confrontant cette Edition avec ſon manuſcrit, il reſtitue les Textes d'une manière ſi heureuſe & ſi naturelle, qu'elle pourroit ſervir de modèle à tous ceux qui courront la même carrière. Il rend juſtice en même temps à la ſagacité de pluſieurs Critiques, en particulier de Sylburge. Ce fameux Grammairien du XVI^e ſiècle avoit

déja un peu défriché cette terre inculte; non-seulement il avoit vu la nécessité de la plûpart de ces corrections, mais il avoit plus d'une fois entrevu les termes qu'il falloit substituer. Quant aux corrections mêmes, nous renvoyons au présent Mémoire. Les Lecteurs ordinaires n'y verront que des discussions grammaticales, les yeux plus éclairés y appercevront une saine Critique, & l'utilité toujours préférable à l'agrément.

Vie de Scaurus, &c. Par M. le Président de Brosses, (pag. 235. du Volume.)

Cette Pièce est remplie de Remarques, qui décèlent une profonde connoissance des bons Auteurs de la Latinité. M. de Brosses rapporte les divers sentiments qu'il a recueillis sur l'origine de la maison Patricienne *Æmilia*, dont for-

toit M. Æmilius Scaurus : maison qui se perd dans la plus haute Antiquité de la Nation Romaine ; & il s'en tient à celui de Plutarque qui la fait descendre de Numa. Ce Prince eut quatre fils, tiges d'autant d'illustres familles Romaines. L'un d'eux s'appella *Mamercus*, c'est-à-dire en Langue *Osque* ou Etrusque qu'on parloit alors, *brave*, *martial*. Les agréments de son esprit lui valurent le surnom d'*Æmilius*, en Grec αἱμυλος. C'est un mot qui répond au terme Latin *Lepidus*. De-là les noms & les surnoms de cette famille : mais le même Plutarque fait ici un Anachronisme qui n'est plus douteux aujourd'hui : c'est quand il dit *que Numa, lié d'amitié avec Pythagore, avoit voulu donner à son fils le nom que portoit celui de ce Philosophe.* Il est certain que Numa étoit mort avant la naissance de ce Philosophe.

Le *Scaurus*, dont il est question, fut un de ces hommes singuliers qui unissent de grands talents à de grands vices. Présentons-le d'abord par son beau côté. Il est extraordinaire de voir un homme sorti de parents obscurs, s'élever si haut. Ce n'est pas que la branche des *Scaurus* (sobriquet d'un de ses ancêtres, qui signifie *pied contre-fait* ou *tourné en dedans*,) n'ait la même noblesse originaire que celle des Lépides, des Pauls, des Régilles; mais qu'il lui restoit peu de son ancien lustre! » Mon père, *dit Scaurus lui-même dans un Fragment qu'a conservé Valere Maxime*, » se mit dans le Com-» merce, & fut Marchand de Bois » & de Charbon; il amassa, dans » ce Négoce, un fonds de 35000 » *nummi*, (un peu moins de 4500 » onces d'argent) & de dix escla-» ves: ce fut toute la fortune qu'il » me laissa en mourant. «

Cicéron, qui d'ailleurs montre pour lui une grande eſtime & qui par ſon conſeil s'attacha à l'éloquence du Barreau, ne donne pas une fort grande idée de celle de Scaurus. » Il n'étoit pas fort pro» pre, *dit-il*, au métier d'Orateur » qu'il embraſſoit : non qu'il n'eût » naturellement beaucoup de gé» nie, & qu'il ne ſût bien conduire » une affaire ; mais il n'avoit pas » ce qu'on peut appeller le génie » oratoire ; il manquoit d'élégance » dans ſes compoſitions, & de feu » dans la manière de les débiter.... » Ce ne fut que lorſqu'il parvint » à la tête du Sénat, que l'on re» connut tout le mérite de ſa façon » de parler, grave, énergique, » poſée, ſans aucun geſte, & rem» plie d'un air d'autorité « ... Cependant il lui donne une place diſtinguée parmi les Orateurs de ſon temps. » Je tiens, *ajoûte-t-il*, » qu'il ne faut pas louer ſeulement

» ceux qui ont su mettre beau-
» coup d'art dans la composition,
» & beaucoup de feu dans le débit,
» mais aussi ceux qu'on pourroit
» appeller, comme Scaurus, Ora-
» teurs Stoïciens & immobiles.«

Cet homme néanmoins parvint à tout ce qu'il y a de grand. Il fut Consul, Censeur, Triomphateur, & enfin Prince du Sénat, place qu'il occupa long-temps. Pour nous donner une juste idée de cette place qui, sans être une charge, donnoit une considération extraordinaire, M. le Président de Brosses indique le beau Mémoire de M. l'Abbé de la Bléterie, dont nous rendrons compte dans un autre Extrait. Pendant son Consulat, Scaurus triompha des Carnes & des Liguriens: les Carnes habitoient aux pieds des Alpes Pennines, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le *Frioul* & l'*Istrie*; jamais les armes Romaines n'avoient pénétré si loin

de ce côté-là. C'est à cette occasion qu'il fit frapper une Médaille qui se voit encore. Mais après tout, il dut moins son crédit aux talents militaires qu'au mérite politique : c'étoit ce qu'on appelle un tête forte, un caractère ferme, décidé, hardi, entreprenant, sur-tout intriguant. Voilà ce qui en fit *l'ame du Sénat & l'oracle du Peuple.*

Entre plusieurs traits de sa fermeté, on en cite un qui fait bien voir l'autorité qu'il s'étoit acquise. On l'accusa, ainsi que plusieurs autres, de s'être entendu avec Mithridate, pour soulever contre la République les Alliés d'Italie : c'est la guerre *Sociale.* Les autres succomberent. Le seul Scaurus ne s'effraya point : il se présenta hardiment, & s'adressant au peuple assemblé : » *Romains*, dit il, *est-ce* » *à vous de juger de mes actions ?* » *Ce sont vos pères qui les ont* » *vuës. Je m'en rapporte cepen-*

» *dant à ce que vous penserez.*
» *Un certain Varius de Sucrone,*
» *(Tribun du peuple,) accuse Marc*
» *Emile d'avoir trahi la Républi-*
» *que en faveur d'un Roi de Pont.*
» *M. Emile, Prince du Sénat, le*
» *nie. Qui faut-il croire ?* A l'inf-
» tant le peuple, près de qui la
» fermeté tient souvent lieu de
» raison, obligea, par ses cris, l'ac-
» cusateur à se désister de sa pour-
» suite. « Scaurus rendit des ser-
vices à sa patrie. Il porta des Loix
utiles, il entreprit & exécuta des
ouvrages publics, fit dessécher des
marais, creuser des canaux de
navigation, élever le pont Milvius
qui subsiste encore sous le nom
de *Ponte-Mole.* Il soumit la Li-
gurie entière au peuple Romain.
Enfin il fit construire la voie Emi-
lienne, qu'il ne faut pas confon-
dre, comme ont fait quelques
Modernes, avec une autre du
même nom, & qui n'étoit qu'une

branche de la voie Flaminienne. La différence des deux voies Emiliennes n'a pas échappé à Strabon.

Montrons à présent le revers, c'est-à-dire les défauts de Scaurus. Il se décèla lui-même au temps de son Consulat. » Ce fut alors que l'on » commença d'entrevoir en lui ce » caractère hautain, entreprenant, » vindicatif, avide d'honneur & » de puissance, non moins avide » d'argent, & peu scrupuleux sur » les moyens de parvenir à ses » fins. Mais, comme il avoit d'ail- » leurs de grands talents..... on ne » reconnut bien que long-temps » après, tout ce que cet extérieur » si imposant cachoit de bas & de » défectueux. «

Le Préteur Décius ne s'étant pas levé de son Tribunal, pendant que le Consul passoit, celui-ci (Scaurus) envoya ses Licteurs déchirer sa robe, briser son tribunal;

& défendre aux parties de se pourvoir par-devant lui. Sa rigueur fut telle qu'elle réduisit son propre fils à se tuer de désespoir. Tout gain, *dit on*, lui paroissoit honnête, tout moyen légitime. Il passa pour constant qu'il s'étoit laissé corrompre par l'or de Jugurtha : on en fournit ici les preuves, & ce fut alors qu'il eut besoin de toute son intrigue, de tout son crédit, pour se tirer d'une si mauvaise affaire.

Cicéron pense qu'il n'a pas moins fallu de courage & de talents à Scaurus, pour faire revivre la mémoire éteinte de son illustre race, qu'à Pompée pour élever la sienne aussi haut qu'il l'a fait, malgré son peu de naissance. » Pour » moi j'avoue, *dit judicieusement* » *M. le Président de Brosses*, que » rien ne me donne une plus haute » idée des vertus & des talents de » Scaurus, que ses vices même, »

» lorſque je vois qu'à peine ont-ils
» pû affoiblir l'eſtime qu'il méri-
» toit d'ailleurs. Cicéron ne fait
» jamais mention de lui, ſans join-
» dre à ſon nom quelque épithète
» honorable.« Tacite & pluſieurs
autres en parlent à-peu-près ſur le
même ton.

C'eſt le quatrième Livre des Tuſculanes qui fournit l'Anecdote des Bulletins marqués des quatre lettres initiales; A. F. P. R. Elle acheveroit de démontrer, s'il en étoit beſoin, la futilité des conjectures arbitraires que certains Antiquaires tirent de ces ſortes de monuments. Scaurus & Rutilius demandoient le Conſulat en même temps, & employoient les brigues les moins permiſes; ils s'accuſoient réciproquement : tous deux avoient raiſon. On avoit répandu, dans Rome, grand nombre de billets marqués des quatre lettres nommées ci-deſſus. Scaurus les

attribuoit à Rutilius : il prétendoit qu'elles signifioient, *Actum fide Publii Rutilii*, ce qui, selon lui, contenoit des promesses propres à corrompre les suffrages. Rutilius, de son côté, en faisoit honneur à Scaurus, & leur donnoit ce sens : *Antè factum, post relatum* : ce qui auroit signifié, dans la pensée de Rutilius, que son adversaire auroit fabriqué d'avance ces pièces, pour avoir occasion de le calomnier (lui Rutilius.) Durant le procès de ce dernier, Cannius, son ami, donna aux quatre lettres cette nouvelle interprétation : *Æmilius fecit, plectitur Rutilius* ; & ce sens étoit peut-être plus vrai que les précédents, du moins il étoit plus naturel.

M. le Pr. de Brosses prouve par les dates que Scaurus n'avoit guères que 75 ans quand il mourut : ce qui n'est pas un âge décrepit, comme le dit Valère Maxime. Au

reste,

reſte, Scaurus fut non-ſeulement lettré, mais Auteur ; il laiſſa pluſieurs Ouvrages, un Recueil de Harangues, ſes propres Mémoires, une Cyropédie dont Cicéron parle, & qui, ſelon M. de Broſſes, pouvoit n'être qu'une Traduction de la Cyropédie Grecque. La branche des Scaurus finit dans Mamercus Scaurus, arrière petit-fils de celui-ci : pour éviter la vengeance de Tibère contre lequel il avoit écrit, il ſe donna lui-même la mort.

ARTICLE LXX.

***MÉMOIRES DE LA VIE** de François de Scepeaux, Sire de Vieilleville & Comte de Durestal, Maréchal de France; contenant plusieurs Anecdotes des Regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. composés par Vincent Carloix son Secrétaire.* (Cinq Tomes *in-12.*) A Paris, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1757.

LA connoissance des hommes est le grand objet qu'on doit se proposer dans l'étude de l'Histoire ; & c'est le plus précieux avantage que l'on puisse retirer de cette étude. En effet, dit un de nos plus célèbres Critiques, * c'est

* L'Abbé l'Anglet du Fresnoy, *Méthode pour étudier l'Histoire. Tome I.*

peu de chose que d'avoir la mémoire remplie d'un nombre infini d'années, de siècles, d'olympiades & d'époques, de savoir cette variété prodigieuse de Rois, d'Empereurs, de Conquérants, de Politiques, de Conciles & d'Hérésies. Cette sorte d'étude mérite à peine le nom de Science de l'Histoire: savoir l'Histoire, c'est connoître les hommes qui en fournissent la matière; c'est en juger sainement: étudier l'Histoire, c'est étudier les motifs, les opinions, les passions des hommes, pour en découvrir le jeu, en pénétrer les ressorts, les tours & les détours: en un mot, c'est apprendre à se connoître soi-même dans les autres.

Mais, pour y parvenir, il ne suffiroit pas de lire & d'étudier les Histoires générales. Les détails intéressants, & qui peuvent conduire à la connoissance des hommes, disparoissent ensevelis sous la

multitude des évènements & des révolutions que présentent la plûpart de ces grands Ouvrages. Leurs Auteurs ne peuvent descendre à ces particularités, si instructives pourtant & si nécessaires pour faire connoître la marche secréte des passions. Ces détails, ces anecdotes, qui peignent & qui dévelopent si bien le goût, le génie d'un siècle & le cœur humain, on les abandonne aux Histoires particulières : on les trouve surtout dans les Mémoires que nous ont laissés tant d'hommes illustres, qui, par leur naissance ou par leurs emplois, ont été à portée de savoir, pour ainsi dire, l'intérieur des affaires, & l'influence des plus petites causes dans les plus grands évènements.

Ces Mémoires forment une des plus précieuses parties de notre Littérature. Depuis Philippe de Comines, qui est comme le Créa-

teur de ce genre, nous avons une ſuite non-interrompue d'excellents Mémoires, qui répandent le plus grand jour ſur les trois derniers ſiècles de notre Hiſtoire. Les Mémoires du Maréchal de Vieilleville enrichiront encore cette belle collection. Ils ſont comparables à ce que nous avons de meilleur dans ce genre. Ils ſont l'Ouvrage de Vincent Carloix, qui ſavoit tous les ſecrets du Maréchal de Vieilleville ſon Maître, & qui n'a travaillé que d'après les inſtructions & les éclairciſſements qu'il en recevoit. Quoiqu'ils aient été compoſés il y a près de cent ans, ils paroiſſent imprimés pour la première fois. Ils étoient demeurés confondus & enſevelis dans les Archives du Château de Dureſtal. Ce Château, qui appartenoit au Maréchal de Vieilleville, a paſſé dans la maiſon de la Rochefoucault.

Le Maréchal de Vieilleville

étoit de la noble & ancienne Maison de Scepeaux, qui compte plusieurs alliances avec l'auguste Maison de nos Rois. Il fut d'abord *Enfant d'honneur* de Louise de Savoie, mère de François I. » Il » n'y fut que quatre ans seulement, » *dit notre Auteur ;* car il lui sur- » vint une *fortune*, qui lui accour- » cit son service, & lui traîna » (retarda) toutefois son avance- » ment : d'autant qu'un Gentil- » homme lui ayant donné un souf- » flet, comme il alloit au service » du dîner de sa Maîtresse, l'En- » fant d'honneur, le dîner fini, » vint trouver ce Gentilhomme, » que l'on disoit être premier » Maître-d'Hôtel de Madame la » Régente, & le pressant de lui » rendre son honneur, lui donna » de l'épée au travers du corps. « Après cette avanture, le jeune Vieilleville disparut de la Cour; il passa en Italie, pour chercher du

ſervice & de la gloire dans l'armée commandée par M. de Lautrec, Odet de Foix, ſon parent. Il ne tarda pas à s'y diſtinguer par ſon courage, & par ſon génie actif & entreprenant. Il voulut être de tous les partis que l'on envoyoit contre l'ennemi. Il étoit toujours le premier à la tranchée. » En » quoi il n'épargna ſa vie, non » plus que s'il en eût eu une cen» taine à dépandre, à la vuë de » toute l'armée, & au grand conten» tement de M. de Lautrec. « Il ſembloit que la guerre de terre n'offrît pas un aſſez grand théâtre à la valeur de Vieilleville, on lui donna le commandement d'une Galère, avec laquelle il en attaqua une ennemie, nommée la *Nympharella*. Après l'avoir accrochée, il y ſauta ſuivi de quelques Soldats. Pendant qu'il y combattoit, l'équipage de cette Galère trouva moyen de ſe décramponer, & for-

çant de voile fit route vers Naples, & conduisoit Vieilleville prisonnier. Mais Vieilleville eut l'art de persuader au Capitaine, Horacio de Barletta, de se donner à la France avec sa Galère : on revira de bord aussi-tôt. Comme il revenoit, il fut joint par une Galère Françoise, que M. de Lautrec avoit fait partir dès qu'il fut averti que Vieilleville étoit prisonnier. Cependant le Prince d'Orange, Lieutenant de l'Empereur, informé de la défection du Capitaine Barletta, fait équiper une Galère avec ordre de poursuivre *la Nympharella, & plutôt se perdre que de ne la pas ramener.* » Vieilleville voyant ap-
» procher cette Galère, commanda
» que la Nympharella haussât la
» voile, & que la Galère Françoise
» sans voile fît mine d'être remor-
» quée, ce qui feroit penser à l'en-
» nemi que c'étoit un butin que le
» Capitaine Horacio avoit fait sur

» la Mer. « Le stratagème réussit. Lorsque la Galère ennemie fut à portée du canon, elle fut attaquée, mise entre deux feux, & bientôt obligée de se rendre. Cette manœuvre fit beaucoup d'honneur à Vieilleville, qui *de prisonnier se vit Maître & Seigneur de deux Galères. Il prit terre auprès de l'armée, content si jamais Gentilhomme le fut.* Peu de temps après, Vieilleville voyant que M. de Lautrec demeuroit dans l'inaction; il lui demanda son congé qu'il obtint à force d'instances. Il revint à la Cour, & fut très-bien reçu du Roi, qui l'attachant au service du Duc d'Orléans, dit à ce jeune Prince, en parlant de Vieilleville: *Mon fils, il n'a pas plus d'âge que vous; voyez ce qu'il a déja fait: si les guerres ne le dévorent, vous le ferez quelques jours Connétable ou Maréchal de France.* » Langage, *remarque l'Auteur*,

» qui sembloit contenir double
» prophétie ; l'une que ce Duc
» d'Orléans, encore qu'il fût se-
» cond fils de France, devoit être
» Roi, comme aussi fut-il du nom
» de Henri II. l'autre que M. de
» Vieilleville seroit honoré en sa
» vie de l'état de Maréchal de
» France, à quoi semblablement il
» parvint. «

Lorsque Charles-Quint descendit en Provence avec une armée nombreuse, dans l'espérance de conquérir le Royaume, François I. projetta de se saisir d'Avignon, afin de rompre les mesures de l'Empereur. Il choisit, pour cette expédition délicate & périlleuse, Vieilleville, malgré l'avis de la plûpart de ses Ministres, qui le trouvoient trop jeune pour une entreprise de cette importance. Mais Vieilleville justifia le choix de son Maître. Il fut emporter, par stratagème, une place qui auroit pû tenir

contre les plus grandes forces. Quelques jours après, il vint se présenter à François I. qui lui dit : *Approchez-vous, gentille lumière de Chevalerie ; mais que vous soyez plus âgé, je vous appellerai soleil..... Cependant paréz ce cop (coup) de votre Roi qui vous aime & estime*, & mettant l'épée à la main le fit Chevalier.

Vieilleville reçut bientôt de nouvelles marques de faveur. Il fut fait Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes ; & quelques années après, lorsque M. de Châteaubriand, son parent, Capitaine de cette Compagnie, mourut, François I. manda Vieilleville, pour la lui donner : mais Vieilleville la refusa, *en disant qu'il n'avoit encore rien fait digne d'un tel honneur.* » Le jour » d'une bataille, Sire, que votre » Majesté aura vu mon mérite, » (j'accepterai une Compagnie.)

» Mais à cette heure, si la pren-
» nois, tous mes compagnons
» tourneroient cet honneur en
» risée, & diroient que vous m'en
» auriez pourvu en la seule consi-
» dération que j'étois parent de
» feu M. de Châteaubriand; & j'ai-
» merois mieux mourir que d'être
» poussé à quelque grade que ce
» soit par un autre faveur que de
» mon service. « Vieilleville con-
serva toute sa vie cette délicatesse
d'honneur & de sentiment; jamais
il ne connut cette ambition in-
quiéte & précipitée, plus pressée
d'obtenir les dignités, qu'occupée
du soin de les mériter. Il cher-
choit à s'en rendre digne à force
de services & de belles actions.
Il contribua beaucoup au gain de
la bataille de Cérisoles, & à tous
les autres avantages que remporta,
dans le Piémont, le Comte d'En-
ghien, auquel il avoit l'honneur
d'être allié, & qui l'appelloit *son
bel-oncle*.

Nous ſupprimons le détail de toutes ces expéditions militaires, auxquelles il eut part, mais dont la conduite ne roula pas entièrement ſur lui. Nous ajoûterons ſeulement qu'il ſut mériter la confiance & les éloges de tous les Généraux ſous leſquels il ſervit. On le propoſoit pour modèle aux Officiers. Se préſentoit-il quelqu'entrepriſe qui demandoit de l'activité, du courage & de la ſageſſe, c'étoit toujours à lui que ſes Généraux s'adreſſoient, & le ſuccès répondoit toujours à leurs eſpérances. Pendant que Charles-Quint aſſiégeoit Metz, M. de Vieilleville, à la tête d'un gros détachement, couroit la campagne & harcéloit continuellement l'armée Impériale, dont il enlevoit les convois. La troupe qu'il conduiſoit, preſque toute compoſée de Nobleſſe, auroit affronté ſous ſes ordres les plus grands

dangers. » Ils avoient, *dit l'Au-* » *teur*, le cœur & la cuirasse de » bonne trempe, & à l'épreuve » de toutes les peurs & appré- » hensions de mort, de quelque » frayeur quelle se fût offerte. « Il surprit les Villes d'Estain & de Pont-à-Mousson; il fit périr beaucoup d'Impériaux dans différentes embuscades qu'il leur tendit: en un mot, il eut beaucoup de part à la levée du siège de Metz. Ce fut le témoignagne que lui rendit François de Guise en présence de toute la Garnison de Metz, quelques jours après que l'Empereur eut décampé: » Je jure à Dieu, » *dit ce Prince*, M. de Vieilleville, » vous êtes un fort brave & valeu- » reux Guerrier, & ne doit-on » réputer, après l'injure & la ru- » desse du temps, le délogement » de l'Empereur qu'à vous & à vos » armes. « Charles-Quint le reconnoissoit lui-même lorsqu'irrité

de voir tous ses partis battus par Vieilleville, il déclaroit en jurant que s'il le tenoit, il feroit empâler ce Lion-Renard, c'est ainsi qu'il nommoit Vieilleville. *Sans lui*, disoit-il, *je serois Roi de France. Ce fut lui qui se saisit d'Avignon, quand j'entrai par la Provence, de sorte que le Connétable dressa son armée qui m'empêcha de passer plus outre.*

En 1558, Vieilleville forma le projet d'assiéger Thionville, après avoir pris les mesures les plus convenables pour faire réussir cette entreprise, il envoya Vincent Carloix son Secrétaire, pour en communiquer au Roi tout le plan. Sa Majesté l'ayant approuvé, il investit Thionville. François de Guise, qui venoit de se couvrir d'une gloire immortelle par la prise de Calais, eut la foiblesse d'être jaloux de l'honneur qu'alloit acquérir Vieilleville par la

conquête de Thionville. Il lui manda de suspendre les opérations du siège, qu'il vouloit lui-même commander; il s'y rendit, en effet, avec le Maréchal de Strozzi, & par une suite de cette jalousie, bien petite dans un si grand homme, il ne voulut pas attaquer la place par l'endroit que Vieilleville avoit marqué. Mais Vieilleville fut bientôt vengé: car au bout de seize jours de tranchée, le siège n'étoit point avancé. Et le Maréchal de Strozzi ayant été tué, François de Guise, qui reconnut la faute qu'il avoit faite, pria M. de Vieilleville en l'embrassant de se charger du siège, » & protesta, en la pré» sence des Seigneurs là présents, » de ne plus se mêler de rien, » ains de lui laisser toute puis» sance, autorité & commande» ment général en l'armée. «

Vieilleville fit aussi-tôt changer

les dispositions de l'attaque, & six jours après, la Place capitula. Cette conquête jointe à ses autres exploits, acquit à M. de Vieilleville la réputation la plus brillante. On le regardoit comme un de ces anciens preux Chevaliers qui ne travaillant que pour la gloire, donnerent tant d'éclat à la Nation Françoise. Il devint l'ami de son Maître : Henri II. l'aima tendrement ; il avoit résolu de l'élever aux premiéres dignités de l'Etat. Mais la mort funeste de ce Prince l'empêcha de récompenser dignement les services d'un si brave Guerrier. Il le recommanda vivement à Catherine de Médicis, qui, remplie déja de la plus grande estime pour Vieilleville, voulut se l'attacher plus particuliérement. Cette Princesse lui donna la place de son Chevalier d'honneur.

Il fut fait Maréchal de France sous Charles IX. en 1562. La ma-

nière dont il eut cette dignité, est plus honorable à sa mémoire que cette dignité elle-même; car il ne vouloit pas l'accepter, parce que c'étoit la dépouille du Maréchal de S. André son ami. En vain le Maréchal de Montmorenci, le Chancelier de l'Hôpital & M. le Prince de laRoche-sur-yon l'étoient venus trouver pour l'engager à la recevoir: ils ne purent rien obtenir. Le Prince mécontent de ce refus, lui dit: » Comment, mon » cousin! me dédaignez-vous tant » que vous ne vouliez pas accepter » cet état? Car quand vous en » serez pourvu, j'aurai épousé la » cousine-germaine * d'un Maré- » chal de France. Mais il repoussa » cette parole de celle-ci: que lui

* Le Prince de la Roche-sur-yon avoit épousé Philippes de Montespédon, veuve du Maréchal de Monte-Jan, & cousine-germaine du Maréchal de Vieilleville.

» qui étoit Prince du ſang, étoit
» aſſez grand de ſoi-même, & qu'il
» n'avoit beſoin d'aucun accroiſſe-
» ment. «

Il fallut que le Roi vînt lui-même, avec la Reine ſa mère, chez M. de Vieilleville, pour l'obliger à recevoir la dignité de Maréchal de France. L'Hiſtoire de la Monarchie ne préſente peut-être pas un ſecond trait ſemblable. M. de Vieilleville ſentoit tout le prix d'une diſtinction auſſi flatteuſe. Il diſoit à cette occaſion, que *jamais Maréchal de France n'avoit été créé & établi avec tant d'honneur que lui.* Jamais il ne ſe démentit de ce caractère de nobleſſe & d'élévation. Il en donna une nouvelle preuve, lorſqu'après la mort du Connétable de Montmorenci, le Roi lui offrit cette premiére dignité de l'Etat. Vieilleville la refuſa. On pourroit ſoupçonner qu'un motif de politique

dans le Conseil du Roi, & remplissant avec dignité les fonctions d'Ambassadeur dans les principales Cours de l'Europe. Le bien de l'Etat & la gloire du Roi dictoient toujours les avis qu'il ouvroit. Henri II. disoit *que l'on pouvoit à coup sûr s'en tenir aux Conseils de M. de Vieilleville.*

Lorsque les Princes de l'Empire, allarmés sur la vaste puissance de Charles-Quint, envoyerent à Henri II. une solemnelle ambassade, pour réclamer sa protection; l'objet de leur demande fut longtemps débattu dans le Conseil du Roi. Le Connétable de Montmorency conclut à ne point admettre l'alliance que les Ambassadeurs proposoient, & son autorité entraîna les suffrages de presque tous ceux qui assistoient au Conseil. Le Maréchal de Vieilleville eut le courage de proposer un avis contraire, sans redouter les suites

d'une pareille démarche qui devoit déplaire au Connétable. » Il » ſemble, Sire, *dit-il au Roi*, » que tous ceux qui m'ont précédé, » veulent vous ravir des poings » & de deſſus le front la plus » grande gloire qui puiſſe être » offerte, ni arriver à un Roi de » France, de le choiſir Protecteur » du ſaint Empire de la Chré- » tienneté, qui eſt plus eſtimable, » quaſi, que ſi on vous préſentoit » le même diadème Impérial « &c. Il expoſa enſuite avec beaucoup de force & d'éloquence, les raiſons qui devoient faire accepter l'alliance des Princes de l'Empire, & les avantages qui en reviendroient à la France. Son avis l'emporta ſur celui du Connétable, & le Roi déclara qu'il étoit réſolu d'accorder ſa protection aux Princes de l'Empire.

Ce fut encore le Maréchal de Vieilleville qui propoſa de s'em-

parer des Villes de Metz, de Toul & de Verdun. Après la prise de ces trois Villes, on se seroit rendu maître tout aussi facilement de Strasbourg & de plusieurs autres Places importantes, si l'on avoit suivi les Conseils de Vieilleville. Ce Maréchal vouloit qu'on ne mît pas de Gouverneur au nom du Roi dans Metz, Toul & Verdun; mais que l'on se contentât d'y laisser une bonne Garnison aux ordres des anciens Maires & Echevins, afin de ne pas effaroucher les Princes & les Villes de l'Empire. Le Connétable voulut y mettre un Gouverneur de sa main. Le Roi s'apperçut bientôt qu'il avoit eu tort de ne pas s'en tenir à l'avis de Vieilleville; car, lorsqu'il se présenta aux portes de Strasbourg, cette Ville ne voulut le recevoir qu'à condition qu'il seroit accompagné seulement de quarante Gentilshommes: elle craignoit

craignoit le ſort qu'avoient éprouvé Metz, Toul & Verdun. Tout le détail de cette expédition eſt rempli de vuës profondes, & de réflexions très-judicieuſes.

Le Maréchal de Vieilleville fut deux fois Ambaſſadeur en Angleterre. Dans ſa ſeconde Ambaſſade, il rendit un très-grand ſervice au Royaume; en empêchant le ſuccès de la Négociation du Cardinal de Châtillon, chargé par les Calviniſtes de France, de ſolliciter un puiſſant ſecours, qui les mît en état de recommencer la guerre civile. Il n'acquit pas moins de gloire dans ſes Ambaſſades auprès de l'Empereur Ferdinand I. & des autres Princes de l'Empire. On lui rendit par-tout les plus grands honneurs. A meſure qu'il s'avançoit dans l'Allemagne, il ſe voyoit, en quelque ſorte, précédé par ſa réputation; il jouiſſoit d'une conſidération perſonnelle, qu'il

ne devoit ni à la faveur de son Maître, ni à sa qualité d'Ambassadeur ; il ne la devoit qu'à ses vertus, à son mérite & à ses exploits. L'Empereur Ferdinand l'admit plusieurs fois à sa table. Le Maréchal de Vieilleville, quoiqu'il n'eût point eu sur cela d'instructions de sa Cour, proposa à l'Empereur le mariage de la Princesse Elisabeth d'Autriche avec Charles IX. L'Auteur parle toujours de cette Princesse comme d'une Niéce de l'Empereur Ferdinand ; elle en étoit petite-fille. C'est elle dont M. de Thou a dit ; *Prisci moris vel juvenili ætate fœmina* : Princesse qui, quoique dans la plus grande jeunesse, avoit les mœurs de l'ancien temps.

Vieilleville, nommé Gouverneur de Metz, s'appliqua tout entier à gagner la confiance des habitants. Il s'agissoit de leur faire aimer leur nouveau Maître, & de

leur faire oublier insensiblement l'ancienne liberté, après laquelle ils soupiroient toujours. Il en vint à bout par les réglements sages qu'il établit, & par l'exacte discipline qu'il faisoit observer à sa nombreuse Garnison. Il punissoit rigoureusement les Soldats qui commettoient quelques désordres : & les Bourgeois qui avoient des plaintes à lui porter, étoient sûrs d'en être écoutés favorablement & d'en obtenir justice. Il se forma différentes conjurations contre lui : elles étoient ménagées ou fomentées par le Gouverneur de Luxembourg. Vieilleville, incapable d'être surpris, sut toujours les rendre inutiles : quelquefois même il profita de ces conjurations, pour tendre des piéges aux ennemis : il défit une fois presque toute la Garnison de Luxembourg, qui s'approchoit de Metz qu'elle croyoit surprendre à l'aide des

intelligences pratiquées dans la Ville. Il respecta les privilèges des habitants, lorsque ces privilèges n'intéressoient point l'autorité & la souveraineté du Roi. Il eut soin de corriger les abus ; en voici un auquel il mit ordre :

Il y avoit, dans Metz, sept familles de Gentilshommes qui exerçoient sur les autres une espèce de tyrannie. Elles s'étoient attribué le droit exclusif de posséder alternativement la place de Maître-Echevin. Vieilleville en fit élire un qui n'étoit pas de ces familles, & déclara que désormais tous les principaux habitants pourroient prétendre à l'Echevinage. Cette place donnoit, dans la Ville, une grande considération. « Les sept » familles de Gentilshommes qui, » depuis long-temps, s'en étoient » mis en possession, étoient, *dit* » *l'Auteur*, si enflées de gloire de » cette prééminence, que quand

» on baptisoit leurs enfants, le
» Baptême fini, les parains, par
» grande sotrise, lui souhaitoient
» d'être une fois en sa vie Maître-
» Echevin de Metz, ou pour le
» moins Roi de France. «

Si M. de Vieilleville étoit inaccessible aux désirs de l'ambition, son cœur étoit également fermé aux sentiments de l'avarice. L'exemple des plus grands Seigneurs de son temps, qui préférant l'argent à l'honneur, faisoient de la guerre un métier honteux & mercénaire, ou vendoient leur faveur, ne le corrompit point. La hauteur de son ame le défendoit contre la bassesse de cette passion méprisable. Il étoit si désintéressé qu'il abandonnoit généreusement à ses troupes tout le butin qu'il faisoit sur l'ennemi. Les gratifications même souvent très-abondantes qu'il récevoit de la Cour, il les distribuoit à ses Soldats. Ce

désintéressement si rare lui mérite les plus grands éloges. Henri II. & Catherine de Médicis disoient de Vieilleville : » C'est bien dommage qu'il n'y en avoit pour le » moins une demi-douzaine de » ses semblables au service de cette » Couronne, n'étant avaricieux, » ambitieux, concussionnaire, ni » pillard, & qu'il ne dévoroit point » son Maître par l'importunité de » dons, de présents ou de récompenses. « (Tome V. pag. 125.)

Il étoit plein de sensibilité pour les malheureux. Il conservoit ce caractère d'humanité jusqu'au milieu des batailles les plus sanglantes. Il gémissoit des maux qu'il étoit obligé de faire, & que le droit de la guerre semble rendre nécessaires. Il s'efforçoit de faire passer ces sentiments dans l'ame de ses Soldats, qu'il punissoit lorsqu'ils déshonoroient leur victoire par quelque action cruelle.

Un jour on vint dire à M. de Vieilleville que quelques-uns de ses Soldats, après avoir perdu au jeu tout le butin qu'ils avoient fait sur l'ennemi, jouoient aussi *à la chance à trois dez & à la raffle*, quelques-uns de leurs prisonniers, » M. de Vieilleville, *dit l'Au-» teur*, s'en courrouça fort âpre-» ment, & les cuyda tuer quand » il les surprint sur le fait, trou-» vant mauvais, tant étoit homme » de bien, que l'on turquisât ainsi » le Christianisme. « Il renvoya les prisonniers sans rançon, & chassa de sa présence ces joueurs barbares, avec défense à eux sous peine de la vie de reparoître à sa suite.

L'Ouvrage de Vincent Carloix, dans le Manuscrit que l'on vient d'imprimer, finit au retour du Maréchal de Vieilleville, de son Ambassade en Suisse. Le reste de la vie de ce grand homme ne se trouve

que dans le Précis qu'en a fait François Dupuis ; Précis qui peut servir de Supplément à ces Mémoires. Il y est dit que le Maréchal de Vieilleville, en revenant de chez les Suisses, se rendit à sa belle terre de Durestal, qu'il eut l'honneur d'y recevoir le Roi Charles IX, Catherine de Médicis, Messeigneurs d'Anjou & d'Alençon, & presque tous les Princes de France, & qu'au milieu des fêtes superbes qu'il donna à toute la Cour, il fut empoisonné & mourut en moins de douze heures.

» Le Roi & Mesdames les Roynes, » *dit le même Auteur*, en porterent » beaucoup de déplaisirs, en » ayant un très-grand sujet, pour » avoir perdu & tout le Royaume » un très-fidèle serviteur, & vraie » base de la Couronne. C'étoit le » vrai Père du Peuple, le soûtien » de la Justice, & le Législateur de » l'Art Militaire. «

On doit être surpris qu'à l'exception de Brantôme, les Auteurs contemporains du Maréchal de Vieilleville aient si peu parlé d'un homme qui eut tant de part à la faveur des Rois & à la conduite des plus grandes affaires. Vincent Carloix prévient cette objection dans une petite Préface qu'il a mise à la tête du septième Livre de son Ouvrage : il y déclare qu'il n'a entrepris ces Mémoires que pour venger son Maître de l'injustice & de la malice de ces Historiens, qu'il appelle *Larrons pleins de mensonges & de flatterie, attribuant à autrui la gloire & l'honneur du Maréchal de Vieilleville, les peines & fatigues qu'il y print au grand hazard de sa vie de laquelle il a toujours fait litière.* D'ailleurs, selon la judicieuse Remarque de l'Editeur, il faut considérer que les Auteurs contempo-

rains avoient tous pris parti dans les troubles de Religion qui divisoient alors le Royaume, & que chacun d'eux ne s'est attaché qu'à vanter le mérite & les actions des principaux chefs du parti qu'il avoit embrassé. Le Maréchal de Vieilleville n'étoit ni aux Condés, ni aux Guises : quoiqu'il n'ait jamais renoncé à la Religion de ses pères qu'il professa toujours ouvertement, il étoit du nombre de ceux que l'on nommoit *les politiques*, parce qu'ils n'approuvoient pas la guerre civile, & qu'ils affectoient de garder une espèce de neutralité entre les deux partis. Tout l'avantage qu'on retire pour l'ordinaire de cette conduite, est d'être également négligé & oublié de part & d'autre. M. le Laboureur, qui avoit fait une étude particulière de l'Histoire de ce temps-là, rend justice au mérite singulier du Maréchal de Vieille-

ville, il le loue sur ses exploits militaires, & sur les services essentiels qu'il rendit à la Nation dans ses Ambassades en Allemagne, en Angleterre & en Suisse, *dans des temps fort brouillés, où le Gouvernement de la France étoit décrié parmi les Etrangers.*

Ces Mémoires immortaliseront le Maréchal de Vieilleville ; son nom paroîtra désormais à côté de celui de nos plus grands hommes, & il n'en sera point effacé. Les exemples de probité, de valeur & de désintéressement qu'il a donnés, méritoient d'être transmis à la postérité : c'est peut-être de tous nos *Guerriers* celui qui ressemble le plus au Chevalier Bayard : & par un nouveau trait de conformité avec ce brave Guerrier, les Mémoires de Vieilleville ne plairont pas moins que l'Histoire du Chevalier sans peur & sans

reproche. On y trouvera beaucoup d'Anecdotes intéressantes qui ne sont nulle part ailleurs & qui caractérisent les Regnes de François I. de Henri II. de François II. & de Charles IX. Tous les objets y sont peints des couleurs les plus vraies.

L'Editeur n'a point voulu toucher au style ; il n'a pas même changé les phrases Gauloises & les expressions surannées qui se trouvent fréquemment dans ces Mémoires. Il a craint d'en affoiblir l'énergie, s'il y substituoit les mots qui sont aujourd'hui d'usage. Il faut, en effet, convenir que ces expressions & ces phrases ont, dans le vieux style, une grace & une naïveté qu'on ne pourroit égaler dans notre langage moderne. Du reste, l'Editeur a quelquefois éclairci ou réformé le Texte par des Notes & des Observations utiles ; il a relevé quelques fautes

de Chronologie qui avoient échappé à l'Auteur. Quant à la partie Typographique nous pouvons assûrer que l'exécution répond parfaitement à la bonté de l'Ouvrage.

ARTICLE LXXI.

ANALYSE RAISONNÉE de l'Esprit des Loix, du Président de Montesquieu. Par M. Pecquet. (Volume *in-12.* pag. 340.) A Paris, chez Prault père, &c. M. DCC. LVIII.

L'Esprit des Loix est un Ouvrage où le génie brille de tant de manières, qu'en le lisant on se croit aussi éclairé qu'ébloui. Il faut de la force d'esprit & une étendue de savoir pour distinguer les vraies lumières de celles qui n'en ont que l'apparence : d'où il

seroit apparemment aisé de conclure qu'assez peu de personnes ont sû apprécier au juste ce fameux Livre.

Dès qu'il parut, un grand public l'encensa avec si peu de réserve, que les particuliers n'oserent presque pas le censurer. Dans la suite, les Censeurs ont été un peu moins timides. Cependant la plûpart d'entre eux n'ont manifesté leurs critiques qu'en comblant d'éloges l'Auteur; ils n'ont attaqué l'Esprit des Loix qu'en témoignant la plus haute admiration pour M. le Président de Montesquieu. Ainsi une partie de l'enthousiasme qu'avoit fait naître l'Esprit des Loix, dans sa primeur, a subsisté parmi nous & subsiste encore.

Mais quelle est donc la source de cet enthousiasme; & comment saisit-il tant de Lecteurs? Rien de plus aisé à concevoir, quand on réfléchit sur le fond & sur la

forme de l'Ouvrage. Dans son Livre, comme nous l'avons observé ailleurs, M. le Président de Montesquieu paroît le plus doux des Législateurs : sensible aux maux publics, il ne vise qu'à les adoucir : indulgent pour la foiblesse humaine, il ne s'irrite que contre les excès monstrueux où elle se porte, & même l'aversion qu'il en inspire, est toujours plus philosophique que véhémente : son zèle moins éloquent qu'ingénieux n'a ni chaleur, ni mouvement fort sensibles : il n'est susceptible que de sentimens délicats, il n'est fertile qu'en réflexions fines. Il ne commande presque aucune vertu austère ; il ne proscrit que des vices odieux. En se promenant chez tous les peuples de l'univers, s'il rencontre quelque part des habitudes ou des coûtumes vicieuses, il aime mieux s'en prendre à la nature du climat qu'à la cor-

ruption de ses habitants. Il penche toujours plus pour tolérer tout, que pour rien réformer : l'art qu'il a de rapprocher les extrêmes, ne lui sert qu'à les confondre. Les traits qu'il aiguise le plus, sont ceux qu'il lance contre l'intolérance : de tous les droits de la vérité, c'est celui qu'il respecte le moins: c'est cependant le plus inaliénable, puisqu'on ne sauroit lui en refuser la possession & l'exercice sans l'obliger à partager son trône avec le mensonge : ce qui seroit la détrôner formellement, puisque son essence répugne absolument à une pareille alliance.

Quelque défectueux que soit un systême qui porte sur ces fondements, il n'en est que plus assorti au goût des esprits frivoles & licentieux. A ce fond d'idées & de sentiments si commodes, ajoûtons la forme la plus séduisante, le charme d'une érudition variée

l'agrément des pensées neuves, la hardiesse des réflexions saillantes, la singularité des contrastes agréables, la magie d'un style enchanteur, où l'expression, sans être toujours pure, est toujours picquante; où les tours même les plus irréguliers, choquent moins qu'ils n'imposent; & où le sens, quoique souvent tronqué, n'en paroît que plus profond. En un mot, quelque matière que fournisse à la critique, une production de cette nature, elle n'en est pas moins propre à flatter un siècle, qui réclame les droits prétendus d'une liberté & d'une égalité sans bornes: prétentions qu'on ne pourroit établir ni légitimer, sans renverser & condamner presque toute espèce de dépendance.

Voici un long préambule, mais on ne doit pas le regarder comme un écart étranger à l'*Analyse rai-*

sonnée que nous annonçons. C'est la justification du plan & de la méthode que son Auteur a été forcé de suivre. Quoique pénétré de la plus haute estime pour le Livre de l'Esprit des Loix, M. Pecquet n'a pu l'analyser sans le rectifier en beaucoup d'articles importans. On n'a point à lui reprocher d'avoir poussé trop loin la réforme ; on sent combien elle lui a coûté par les égards qu'il y mêle, & par la complaisance qu'il prend à saisir les idées de son original, & à copier même en l'abrégeant jusqu'à ses termes, de sorte qu'il en pourroit être encore trop esclave.

Dès son début, M. Pecquet dérange un peu l'ordre du systême de l'Esprit des Loix : il attache la chaîne des principes qu'il en adopte à un point d'appuy qui leur manque dans l'Ouvrage du célèbre Président. Pour rendre le plan de

ce Livre moins défectueux, l'*Analyse* remonte d'abord, dans le sein de la Divinité, aux idées d'ordre, *à la raison souveraine & primitive*, comme à la source de toute saine législation, ou des Loix en général.

M. Pecquet ne s'accorde avec M. de Montesquieu ni sur la nature, ni sur le principe des différents Gouvernements. Il ne connoît point de Despotisme qui réponde à la définition qu'en donne l'Esprit des Loix : il n'y apperçoit qu'*un être si monstrueux dans l'ordre de l'humanité* qu'il le *tient impossible*.

Selon M. le Président de Montesquieu, le peuple *est admirable* dans le choix de ses Magistrats. M. Pecquet ne pense pas que le peuple soit à l'abri de toute *brigue* : c'est un oracle qu'il ne croit sûr que dans des extrémités où les besoins pressans réunissent tous

les suffrages sur le mérite le plus connu.

Dans l'Esprit des Loix, la *vertu* ou l'amour de la patrie est le principe propre & unique du Gouvernement Républicain, comme l'*honneur* est le principe du Gouvernement Monarchique, & la *crainte* du Despotique. L'Analyse s'éleve contre ce partage, & établit comme nécessaire le concours de ces trois principes, *au moins pour les deux premiéres espèces de Gouvernements.* M. Pecquet est très-éloigné de craindre avec l'Auteur qu'il abrége, que le pouvoir Ecclésiastique *puisse être dangereux* dans aucune constitution d'Etat, pourvu que les deux Puissances, sans empiéter l'une sur l'autre, s'accordent à maintenir la tranquillité publique. Si le pouvoir de commander & l'obligation d'obéir ne tirent de la Religion le principe commun de leur force

réciproque, il n'est pas possible de donner aucune fermeté solide à la constitution du Gouvernement. Avec cette maxime que M. Pecquet tient pour fondamentale, il n'est pas étonnant que, dans le cours de son Analyse, il ait été si souvent obligé de contredire son Auteur, d'ajoûter à ses idées, de les corriger, de les adoucir & de les interprèter, sur-tout quand il s'agissoit de matières où la censure est presque aussi fâcheuse à exercer qu'à essuyer. On en trouvera des exemples presque dans tous les endroits où il s'agit de l'influence des climats, de la nature des dogmes, des pratiques de la Religion, de certains abus en fait de Mœurs, du Suicide, de la Polygamie, &c.

Dans le Paragraphe XIV. qui traite *du rapport des Loix avec les Religions, considérées dans leurs dogmes & en elles-mêmes;*

cette bénignité qui porte M. Pecquet à préférer quelquefois l'office de Commentateur à celui d'Abbréviateur ; va si loin qu'il semble en excuser l'excès. » Je le répète, » *dit-il*, je ne pense point m'être » éloigné dans tout ce Paragraphe-» ci de l'Esprit même de M. de » Montesquieu ; je pense que c'est » ainsi qu'il voudroit être lu & » entendu, s'il étoit encore à por-» tée de rendre compte de ses » sentiments.« Quel excès d'attention à tempérer l'office de Censeur, lors même qu'il est indispensable comme en cet endroit du même Paragraphe, où l'Auteur dit : » Je ne suivrai point M. de » Montesquieu dans son systême » que la Religion Catholique con-» vient mieux à une Monarchie, » & la Protestante s'accommode » mieux d'une République. La » vérité peut convenir par-tout. » L'erreur n'est utile, ni nécessaire

» nulle part : « quoiqu'il seroit plus juste de dire que l'erreur ne peut convenir nulle part, & que la vérité est utile & même nécessaire par-tout.

Cependant quelque mitigées que soient ici les maximes de M. Pecquet, il paroît difficile d'accorder avec elles ce qu'il avance après son *modèle* (page 309,) » c'est une très-bonne Loi Civile, » dans un Etat qui est satisfait de » sa Religion, de ne point souf- » frir l'établissement d'aucune au- » tre. Ce doit être même le prin- » cipe fondamental des Loix Poli- » tiques en fait de Religion. « Cette maxime n'iroit à rien de moins qu'à éterniser toutes les fausses Religions dans les Etats qui croient s'en bien trouver, & par conséquent à en exclure pour toujours la véritable Religion. L'Analyse tombe donc ici dans un défaut qu'elle reproche assez

souvent à M. de Montesquieu; c'est de *n'être pas toujours d'accord avec lui-même*, & de *contredire* dans un endroit ce qu'il établit dans l'autre. Cet inconvénient est inévitable à tous les Ecrivains, qui n'osent pas être conséquents aux premiers principes de leur systême; c'est-à-dire, qui ne sont pas ou assez courageux pour professer toutes les vérités que renferment ces principes quand ils sont bons; ou assez intrépides pour dévorer toutes les absurdités qu'entraînent ces principes quand ils sont mauvais. Nous nous arrêterions davantage sur tous ces objets, si nous n'avions pas eu occasion de nous en expliquer ailleurs.

Il y a d'autres Articles fort étendus, sur lesquels l'Analyse ne ménage pas trop l'Esprit des Loix, comme quand elle insinue (p. 319) que *toutes les notions premières*

sur

sur chaque matière n'ayant pu appartenir à M. de Montesquieu, il a pu facilement errer d'après des hypothèses fausses que l'on a offertes à son génie. Telle est, dit-il, *la partie du Commerce, de la Finance & celle de la Politique.* Nous croyons que nos Lecteurs n'attendent pas de nous un plus long Extrait d'un Ouvrage qui n'est que l'Analyse d'un Livre si connu. Nous souhaiterions qu'entre le style de cette Analyse (Ouvrage estimable à bien des égards) & celui de l'Esprit des Loix, qui en est le *modèle*, la ressemblance fut moins imparfaite, & que, dans l'Edition de cette Analyse, les renvois marqués ne fussent pas si fautifs. Par exemple, à la page 69, on renvoie au Ch. 6, du Livre V. de l'Esprit des Loix : dans tout ce Chapitre, on ne trouve rien qui ait rapport à l'objet du renvoi.

ARTICLE LXXII.

***HISTOIRE DE LA LOUISIANNE**, contenant la découcouverte de ce vaste pays ; sa Description Géographique ; un voyage dans les Terres ; les Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels, avec leurs origines ; deux voyages dans le Nord du Nouveau-Méxique, dont un jusqu'à la Mer du Sud ; ornée de deux Cartes & de quarante Planches en taille-douce.* (Trois Volumes *in*-12.) Par M. le Page du Pratz. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins ; la Veuve Delaguette, rue S. Jacques ; Lambert, rue de la Comédie. M. DCC. LVIII.

L'Auteur, qui ne doit point être jeune, puisqu'il parle de ses campagnes avant la paix de

1713, nous apprend qu'il passa à la Louisianne en 1718, & qu'il en est revenu dans le courant de l'année 1734. Voilà seize ans de séjour en ce pays; & une raison toute propre à donner du poids aux Descriptions géographiques que l'Auteur en fait; aux particularités historiques & morales qu'il en rapporte, aux moyens qu'il suggère pour la perfection de cette Colonie.

Comme il y a, dans ce Livre, une multitude de détails dont il nous est impossible de tenir compte, nous commençons par avertir ceux qui aiment ces sortes de lectures, qu'ils doivent suivre le fil de celle-ci; accompagner l'Auteur dans ses voyages; ne point s'étonner de ses digressions; entendre les discours qu'il met dans la bouche des Sauvages; partager avec lui tous les soins domestiques qui ont occupé son temps; profiter des lumières qu'il donne sur la Géographie de

ces vastes contrées, sur les productions naturelles qui s'y trouvent, sur le caractère de ceux qui les habitent. Enfin nous croyons qu'en s'attachant à ce Livre, il faut profiter des choses qu'il renferme, & faire de temps en temps abstraction de la manière dont elles sont présentées. La correction du style & la beauté du plan ne sont point deux choses essentielles à un Ouvrage tel que celui-ci. L'Auteur paroît honnête-homme, bon Observateur, encore meilleur Citoyen; & l'objet de ses trois Volumes est véritablement curieux. Nous serons donc très-courts dans cette Notice, & nous croyons devoir la faire en suivant la division du titre.

1°. *Découverte de la Louisianne.* Il paroît que le P. Hennepin, Récollet, est le premier François qui a parcouru les bords du grand fleuve Micissipi, que M. le Page

du Pratz appelle toujours *Fleuve S. Louis.* Ce nom ne put être donné à cette immense rivière qu'à cause de la possession qu'on prit du pays pour le Roi Louis XIV. Et notre Auteur assure que le Père Hennepin eut l'honneur de cette belle action, & qu'il donna même le nom de *Louisianne* à toute la contrée à l'Est & à l'Ouest du fleuve. D'autres Ecrivains ont cru que ce fut le Sieur Cavelier de la Salle qui fit la découverte, & qui fixa la dénomination. M. le Page le reconnoît seulement pour Fondateur du premier Fort qui ait été construit dans ce pays. Mais quoiqu'il en soit, ce Navigateur (M. de la Salle) périt dans une de ses expéditions ; & ce fut de la main même de ses gens : ce qui manifeste, dès les premiers moments de cette Colonie, la vérité de ce qu'on a dit cent fois, qu'il faut, pour les établissements d'Outremer, des

hommes plus éprouvés du côté des mœurs & de la probité, qu'exercés aux entreprises périlleuses & aux combats. Le peu de succès ou le désastre des Colonies vient presque toujours des vices de ceux qu'on y envoie.

M. d'Yberville, Chef d'Escadre & excellent homme de Mer, fit, dans la suite, un établissement dans la rivière de la Mobile, & s'il avoit été conservé plus long-temps à la France, toute cette Colonie seroit devenue florissante sous un Commandant si capable d'entreprendre, & de soûtenir ses entreprises.

La Louisianne fut cédée par le feu Roi à M. Crosat, & par M. le Régent à la Compagnie des Indes, qui fit des efforts, en 1718, pour y envoyer une nombreuse recrue d'habitants. On se ressouvient encore de la célébrité du Micissipi sous la Régence. Ce fut pour les uns un mot plein de terreur, parce

qu'on ménaçoit d'embarquemens involontaires les Sujets inutiles ou onéreux à la patrie ; & ce fut un appas d'ambition, d'émulation, si l'on veut, pour ceux qui vouloient faire fortune, parce qu'on leur persuadoit que cette terre combloit de richesses tous les Navigateurs qui pouvoient y aborder.

2°. *Description Géographique de la Louisiane.* Ce grand pays est borné au Midi par le Golfe du Méxique ; au Levant, par la Caroline & par une partie du Canada ; au Couchant, par le Nouveau-Méxique ; au Nord, par les lacs du Canada, & peut-être par la Baye d'Hudson : car les bornes de ce côté-là ne sont pas trop connues. Cette contrée est plus longue & plus large que la France ; elle est arrosée de belles & grandes rivières, fort tempérée pour le climat, & propre à toute espèce de culture. Le fleuve de Micissipi, ou de

S. Louis, donne des facilités infinies pour le Commerce ; il est joint dans son cours par l'Ohio & par l'Ouabache, qui remontent dans l'intérieur du Canada, & au moyen desquels la communication se fait entre Quebec & la Nouvelle-Orléans : deux Capitales dont des Colons Romains auroient fait les centres de deux grands Empires.

Cette Nouvelle-Orléans est néanmoins encore foible : on l'a bâtie dans un terrein trop exposé aux inondations du fleuve S. Louis, terrein d'ailleurs couvert de vase, & où l'on ne trouve point de pierre. Aussi toutes les constructions de cette Ville sont-elles de brique en grande partie, & quelques-unes de brique mêlée de bois de charpente. Cela n'est point mal, pourvu que la population, les richesses & la force de cette Capitale répondent un jour à sa dénomination, & aux vûes des Fondateurs : c'est ce que

le bénéfice du temps, de la paix, d'une bonne attention politique peut donner. En attendant, M. le Page nous instruit fort au-long de toutes les bonnes qualités de la Louisianne, de sa fécondité en toutes sortes de fruits, des commodités qu'elle présente pour la pêche & pour la chasse, de la multitude presque infinie d'animaux & d'oiseaux qu'on y voit.

Par exemple, dans un voyage que l'Auteur entreprit avec quelques Naturels du pays, il n'y eut, pour faire grand'chere, qu'à tirer sur des troupeaux de Bœufs, de Chevreuils, de Dindons, de Cocqs, de Perdrix, de Faisans, sans compter les oiseaux aquatiques, Canards, Cercelles, Outardes &c. Il n'y a peut-être point de contrée au monde, où la Nature ait prodigué, avec autant de complaisance, ces sortes de présens. Mais ce qui est au-dessus de toute expression & de

tout calcul, c'est la multitude de Pigeons-Ramiers que produit la Louisianne. Quelquefois leur prodigieuse quantité *dérobe la clarté du Soleil*. En Canada, ils ravagent les grains; dans la Louisianne, ils ne mangent que le gland des Forêts. L'Auteur prétend qu'une manière sûre & agréable de prendre ces oiseaux, est de faire brûler, au pied des arbres où ils se retirent, quelques onces de soufre. A peine la vapeur pénétrante de cette matière s'est-elle élevée & distribuée dans les branches, qu'on *entend tomber une grêle de Ramiers*, dont on remplit jusqu'à deux & trois grands sacs en fort peu de temps. Voilà certainement une chasse facile, prompte & abondante: celle des Etourneaux qui vont donner en foule, dans un petit filet tendu sur une traînée de riz, est aussi expéditive. M. le Page raconte cent choses amusantes, intéressantes,

instructives sur les diverses productions du pays : nous allons le suivre quelques moments dans son voyage : c'est encore une des divisions qu'indique le titre du Livre.

3°. *Voyage de l'Auteur dans les Terres de la Louisiane.* Aussitôt après son arrivée dans ce pays, M. le Page commença un établissement peu éloigné de la Capitale. Ensuite il remonta le fleuve pour aller aux Natchez, grande Nation, qui a eu de fréquentes guerres avec les François, & qui a péri presque totalement dans les expéditions militaires qu'on a entreprises contre elle. Enfin le desir de connoître l'intérieur de la Colonie, porta l'Auteur à voyager dans les Terres : il ne prit point de François pour compagnons de voyage, quoiqu'il s'en présentât plusieurs qui témoignoient de la bonne volonté. *Il vouloit ne partager avec personne la gloire des connoissances qu'il*

acquéreroit. D'ailleurs les François qui offroient leur compagnie & leurs bons offices, se seroient bientôt dégoûtés du voyage ; *ils auroient eu peur de se perdre, ils auroient fui à la vuë d'une bête sauvage, ils auroient tourmenté* M. le Page *pour revenir &c.* il y a, dans ce portrait de ses Compatriotes, plus de vérité pittoresque & philosophique que l'Auteur n'a peut-être voulu en mettre ; & il devine sur tout très-juste en ajoûtant que *n'ayant aucune autorité sur ses compagnons*, il auroit été obligé ou d'abandonner l'entreprise, ou de l'exécuter seul.

Il choisit donc dix Sauvages ou *Naturels, gens infatigables, robustes, dociles & suffisamment adroits pour la chasse.* On partit en Septembre : les Naturels portoient quelques vivres ; la chasse devoit fournir le reste ; les munitions de guerre, c'est-à-dire de la poudre &

du plomb ; les lits, consistant en quelques peaux de Chevreuil & de Bœuf ; la chaudière, pour cuire les viandes de l'équipage : enfin l'Auteur, vêtu à la légère, n'étoit chargé que de son fusil, & il avoit un de ses chiens, très-bon & très-utile domestique dans une marche de cette espèce. Imaginez ensuite que cet Historien-Voyageur n'omet aucune circonstance de ses chasses, des signaux qu'il donnoit à ses gens, des beaux points de vuë qui se rencontroient sur sa route, des divers objets qui se présentoient à ses yeux ; Oiseaux, Castors, Mines, Carrières &c. tout est exposé en détail. Cependant il n'y eut point d'aventures particulières dans cette promenade ; elle fut même assez courte. On voit au bout de trois ou quatre Chapitres du premier Volume, l'Auteur de retour dans sa maison des Natchez. Il étoit bien aise de revoir toute habit

station, & *toutes ses affaires en bon état; mais il étoit fortement occupé de la beauté des pays qu'il avoit vûs; il auroit désiré finir ses jours dans ces charmantes solitudes, éloigné du tumulte du monde, de l'avarice & de la fourberie.*
« C'est-là, *disoit il en lui-même,*
» que l'on goûte mille plaisirs in-
» nocents, & qui se répétent avec
» une satisfaction toujours nou-
» velle: c'est-là qu'on est exempt de
» la critique, de la médisance &
» de la calomnie: c'est dans ces
» riantes prairies qui s'étendent
» souvent à perte de vuë, & où
» l'on voit tant de différentes espè-
» ces d'animaux, que l'on a lieu
» d'admirer les bienfaits du Créa-
» teur » &c. La lecture de ce Livre nous a convaincus que l'Auteur, malgré ses courses & ses distractions continuelles, a sû conserver l'attention aux principes de la probité, du désintéressement; de l'hu-

manité & de la Religion : ce n'est pas d'ordinaire ce qu'on va chercher dans le Nouveau-Monde, & c'est bien souvent ce qu'on y perd avec le temps, les mœurs & la réputation.

4°. *Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels de la Louisianne, avec leurs origines.* Cet Article occupe peut-être le quart de tout l'Ouvrage. Comme la Louisianne est un grand pays, les peuples qui l'habitent ne se ressemblent pas tous absolument. On remarque des différences entre eux ; mais cela n'empêche pas l'Auteur de les considérer & de les peindre en général. Ils sont communément bien faits, presque tous de cinq pieds & demi, & au-dessus ; d'un tempérament fort & vigoureux..... On les éleve de bonne heure aux exercices du corps, aux pratiques d'adresse ; à porter des fardeaux ; à tirer de l'arc ; à se baigner même au fort

de l'hyver, à partager les travaux de la guerre ou de la chasse. Ces Sauvages adorent un Dieu suprême, & ils ont une idée de la création..... leur culte est sans sacrifices, non sans devins, sans jongleurs, sans superstitions. Le Soleil est en grande vénération parmi eux, & les Natchez donnent le nom de *Grand Soleil* au Chef de toute la Nation; les Commandants de chaque Village sont aussi appellés *Soleils*; rien de plus commun dans toute cette Histoire que les conversations de l'Auteur avec ces *Soleils*; & rien ne fit tant d'honneur à ce François, en présence du *Grand Soleil* & de toute sa suite, que l'inflammation subite d'un morceau d'amadou par les rayons du Soleil rassemblés dans une loupe. Cette merveille parut si extraordinaire, que le Chef Sauvage voulut acquérir la loupe; il offrit pour elle vingt barils de mahis (chacun

du poids de 120 livres) vingt volailles, vingt dindons, avec promesse illimitée de fournir à l'Auteur du poisson & du gibier, toutes les fois que les Pêcheurs & les Chasseurs en apporteroient pour le service du Prince : ce *qui fut ponctuellement exécuté.*

Il y a des détails sur les guerres des Sauvages, sur leurs repas, leurs noces, leurs jeux, leurs visites, leurs sépultures, leurs temples, leurs langues &c. M. le Page traite en particulier l'origine des Natchez, qu'il croit descendus *des peuples de notre Continent, & sur-tout des Phéniciens.* Comme on ne doit jamais disputer contre une opinion, si l'on n'a quelque argument qui l'infirme, il faut laisser celle-ci dans le degré de probabilité que lui donne l'Auteur.

5°. *Deux voyages dans le Nord du Nouveau Méxique, dont un jusqu'à la Mer du Sud.* Le premier *Juillet*, 1758. I. vol.

de ces voyages fut fait & raconté par un Sauvage de la Nation des Yazous, à quarante lieuës des Natchez. Ce Sauvage s'appelloit *Moncacht-apé*, homme d'esprit, courageux, curieux & bon Narrateur, si l'on s'en rapporte aux discours que lui fait tenir M. le Page. On les trouve ici tout-au-long, & il en résulte que *Moncacht-apé* fit deux grandes courses, l'une à l'Est du fleuve S. Louis, en s'avançant vers Quebec : le terme de ce voyage fut néanmoins le saut de Niagara. Ce Sauvage cherchoit à voir la Mer, le flux & le reflux, & à connoître l'origine des Nations de la Louisianne : dernier Article sur lequel il ne put satisfaire sa curiosité. Son autre course fut à l'Ouest du fleuve S. Louis, & elle s'étendit jusques vers les côtes de la Mer du Sud. On nous dit même ici que *Moncacht-apé* vit descendre sur ces terres des hommes de l'autre Continent, des

Asiatiques, des Japonois, qui venoient chercher des bois de teinture. Il fallut bien que notre Sauvage payât de sa personne contre ces Etrangers. Comme leurs descentes & leurs armes à feu déplaisoient aux Sauvages de la côte, *Moncacht-apé* donna son avis pour les combattre. On forma une embuscade, & l'on tua onze de ces Guerriers Japonois, dont tout l'attirail fut examiné de près par les Vainqueurs. Toute cette Relation donne lieu, à notre Auteur, de croire que la population de cette partie de l'Amérique s'est faite par l'Asie, & les dernières Navigations des Russes confirment cette idée.

L'Autre voyage dont rend compte M. le Page, est celui de M. de Bourgmont, Chevalier de S. Louis & Commandant du Fort d'Orléans dans la rivière du Missouri, à l'Ouest du grand fleuve S. Louis. Il s'agissoit de mettre les Padoucas en

paix avec les autres Nations qui habitent le long du Missouri. Il y a, dans cette Relation, quelques particularités curieuses, mais un peu trop de harangues; quoiqu'on puisse aussi s'amuser des raisonnements quelquefois fort justes & fort précis de ces Américains, à qui il ne manque que de la culture pour égaler les Européens.

On n'oubliera point, dans le troisième Volume de cette Histoire, la guerre des Natchez contre les François, & les bonnes vues que l'Auteur suggère pour éviter de pareilles révolutions. Il ne s'agit point, dans une Colonie nouvelle & encore foible, d'irriter les anciens habitants. Ces Sauvages, vrais & légitimes possesseurs de leur terrein, ne sont d'humeur ni à se laisser piller par nos Commerçants d'Europe, ni à souffrir les insultes des gens de guerre qu'on poste dans leur voisinage. En 1729,

un Officier imprudent, intéressé, entier dans ses résolutions, s'avisa de vouloir s'emparer d'un Village de Natchez ; &, pour être injuste & orgueilleux, il n'en étoit ni plus attentif, ni plus brave. Il souleva, contre lui & contre tous les François, toute la Nation des Natchez, qui minuterent très-habilement une conjuration, & l'exécuterent avec autant de succès que de cruauté. Il périt, en cette occasion, quatre ou cinq cents François ; & il fallut, pour en tirer vengeance, faire venir des renforts d'Europe ; ensuite attaquer ces Sauvages dans les formes ; entreprendre & pousser des sièges. Tout finit par l'extinction des Natchez, peuple *auparavant le plus brillant de la Colonie & le plus utile aux François.*

Tout l'Article du Commerce qu'on fait & qu'on peut faire à la Louisianne, mérite aussi d'être lu. La France peut tirer de ce pays quantité de Pelleteries, des Cuirs de la plus grande beauté,

de la Cire, des Bois de construction, du Salpêtre, de la Soie, du Safran, du Coton, de l'Indigo, du Tabac, du Riz, des drogues pour la Médecine & pour les Teintures, &c. Ce n'est encore là que le moindre détail des productions qu'on peut espérer de cette belle Province; mais (nous l'avons déja insinué dans un autre endroit) il faut envoyer-là d'honnêtes gens, qui sachent travailler, se fixer, vivre cordialement avec les Naturels du pays. On s'abusa fort dans les premiéres transmigrations qu'occasionna la découverte du Micissipi; on embarqua tous les prodigues des familles, & toute la canaille de nos Provinces: c'étoit peut-être soulager l'Ancien-Monde, mais rendre inutile la possession du Nouveau. Les vices détruisent tout, bien-loin de fonder, d'établir, d'améliorer, d'aggrandir. *Civitas* non est *conventus ferorum & immanium*, non est *fugitivorum ac latronum congregata in unum locum multitudo*. (Cicer. Parad.)

Les Nouvelles-Littéraires seront dans le II. Volume, qui paroîtra le 15. de ce mois.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet 1758. I. Vol.

ARTICLE LXV. *Voyage aux Indes Orientales.* Par Jean-Henri Grose. 1541

ART. LXVI. *De l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences, &c.* 1558

ART. LXVII. *Histoire universelle sacrée & profane, &c.* 1586

ART. LXVIII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur le projet d'une Edition des Œuvres de S. François de Sales.* 1609

ART. LXIX. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Suite de l'Article XXXIX. au mois d'Avril, I. vol. 1625

TABLE.

ART. LXX. *Mémoires de la vie de François de Scepeaux, Sire de Vieilleville & Comte de Durestal, &c.* 1658

ART. LXXI. *Analyse raisonnée de l'Esprit des Loix, du Président de Montesquieu.* Par M. Becquet. 1693

ART. LXXII. *Histoire de la Louisianne, &c.* Par M. le Page du Pratz. 1706

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1758. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premièr de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c, in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* SOUVERAIN DE *DOMBES*.

JUILLET, 1758. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 734 volumes: Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	10.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1758. II. vol.

ARTICLE LXXIII.

TRAITÉ DU CHANVRE. Par M. Marcandier, Conseiller en l'Election de Bourges. (*In*-12. pages 140.) A Paris,

chez Nyon, Quai des Augustins. M. DCC. LVIII.

ON ne peut trop travailler sur les sujets œconomiques. Cette Littérature a l'avantage de mettre des lumières vraiment utiles dans les esprits, & de les dégager peu-à-peu des occupations frivoles. Les Anciens ne nous ont pas donné trop bon exemple en ce point : pour un Columelle, un Palladius, un Varron, il y a eu des milliers de Littérateurs dont la patrie auroit pû se passer, & dont les bonnes mœurs ont eu à redouter les talents. Ce Columelle encore & les autres Ecrivains zélés pour l'Agriculture, nous ont laissé ignorer cent choses qui touchoient néanmoins l'objet de leurs études. Qui d'entre eux, par exemple, nous a bien instruits du Chanvre, de ses propriétés, de ses usages, de la méchanique qui lui est propre ?

On eſt étonné, en liſant le Traité de M. Marcandier, de l'eſpèce d'indifférence que témoigne l'Hiſtoire ſur une Plante ſi féconde par elle-même, & ſi favorable à l'induſtrie des hommes. Qu'on ait fait uſage du Chanvre dans des ſiècles fort reculés pour les Cordages, tant de Terre que de Mer; c'eſt un fait très-démontré par quantité d'Auteurs : mais que le Chanvre ait ſervi, auſſi anciennement, à la fabrication des Toiles; c'eſt-ce qu'on prouve avec plus de difficulté. M. Marcandier trouve heureuſement un beau paſſage d'Hérodote, qui porte que les Thraces faiſoient, avec du Chanvre, des vêtements qui étoient auſſi beaux à l'œil que s'ils avoient été de Lin. Dans des temps bien poſtérieurs, le Chanvre ſervoit aux Romains pour les Voiles de leurs Navires, pour les Toiles qui couvroient les Amphithéâtres, les

Places publiques, & en général tous les lieux où le peuple se rassembloit. Notre Auteur a fait des recherches sur toute cette partie historique de son sujet. Il l'a rendue intéressante par les Citations & par les Notes qu'il y ajoûte. Nous croyons qu'il s'est glissé, à la page 15, une méprise, peut-être typographique, dans l'énoncé d'un passage qu'on dit tiré du 16e Livre de Columelle; cet Auteur n'a fait que XII. Livres sur l'Agriculture, & un sur les Arbres. C'est apparemment le Livre 6e qu'on a voulu citer, & il semble aussi qu'on doit lire, dans ce Texte, *juvencorum* au-lieu de *jumentorum.* *

M. Marcandier parle en Naturaliste de la Graine, de la Racine,

---

* *Cannabinisque funibus cornua juvencorum ligata.* C'est-ce que nous trouvons dans le Columelle de la derniére Edition.

de la Tige, des Feuilles du Chanvre; il expose les divers usages de la Graine ou *Chenevi*; usages dans la Médecine, dans la Peinture grossière, dans la composition du Savon noir; usages connus des Anciens, & dont Pline a tenu compte : par exemple, cette Graine passoit pour être dessicative, bonne contre la toux & la jaunisse, propre à faire sortir les Insectes qui seroient entrés dans les oreilles. » La racine du Chanvre, cuite dans l'eau & enduite » en forme de cataplasme, mollifie & adoucit les jointures des » doigts qui se sont retirés. Elle » est fort bonne contre la goutte » & autres fluxions sur les parties » nerveuses, musculeuses & tendineuses. Elle mitige les inflammations; elle résout les tumeurs » & durillons qui viennent aux » jointures. Pilée & broyée fraîche, avec du beurre, dans un

» mortier, on l'applique sur les
» brûlures qu'elle soulage infini-
» ment, pourvû qu'elle soit renou-
» vellée. «

Vient la culture du Chanvre : Article très-essentiel & très-bien discuté dans cet Ouvrage. En général les climats tempérés sont les plus propres à cette culture ; d'où il est aisé de juger des avantages que la France possède en ce point : tous les degrés de température moyenne sont dans ce grand Royaume ; & par cette raison, presque toutes ses Provinces peuvent abonder en productions de Chanvre & en Fabriques de Toiles. Le merveilleux cependant est que le Nord de l'Amérique & celui de l'Europe nous fournissent souvent ces sortes de denrées : preuve manifeste que nous ne savons pas tirer parti de nos propres richesses. *La Guyenne, le Languedoc, la Provence, le Dau-*

phiné, l'Auvergne, la Bourgogne, le Berry ne laissent rien à désirer sur la qualité de leurs Chanvres, il ne s'agit *que d'en perfectionner la culture & les apprêts.*

Les premiéres semailles du Chanvre ne se font guères, *dit notre Auteur,* avant le mois d'Avril; sur quoi il cite Palladius, qui est cependant beaucoup moins précis : car cet Ancien dit, en un endroit, qu'il faut semer le Chanvre au mois de Février ; & dans un autre Livre, il assigne pour terme le mois de Mars : cela signifie peut-être qu'il ne savoit pas trop à quoi s'en tenir, ou bien qu'il a voulu donner une sorte de latitude pour les divers climats.

Quand le Chenevi est semé, il faut le bien enterrer : car les oiseaux & les Pigeons sont des ennemis très-à-craindre : comme si enfin l'Hirondelle de la Fable étoit

venue à bout de voir fructifier ses documents :

Voyez-vous cette main qui par les airs chemine ?
Un jour viendra qui n'est pas loin,
Que ce qu'elle répand sera votre ruine.
De-là naîtront engins à vous envelopper
Et lacets pour vous attrapper.
. . . .
Mangez ce grain, & croyez-moi.

Les Oiseaux ont un grand avantage contre le Chenevi : cette graine sort de terre avec sa tige : il ne s'agit que de l'arracher & *le tout périt* ; mais aussi la garde des Chenevières & l'épouvante des oiseaux sont presque les seuls soins qu'exige cette denrée. Tout vient comme de soi-même, & gagne le terme de sa maturité.

Le Chanvre mûr doit aussitôt subir la façon qu'on appelle *rouis-*

sage, elle consiste à plonger le Chanvre dans l'eau, & à l'y laisser jusqu'à ce que l'écorce se détache aisément de la Chenevote. Il ne faut faire rouir le Chanvre que dans une eau claire & limpide: attention dont on se dispense souvent & toujours mal-à-propos. Il est également nécessaire de bien sécher les tiges avant que de les broyer ou les tiller. On se sert, pour cet effet, de la chaleur du Four ou de l'exposition au Soleil. Quant à l'opération de broyer le Chanvre, elle est déja très-connue; mais si elle ne l'étoit pas, il suffiroit de lire l'exposition qu'en fait M. Marcandier, pour saisir toute cette méchanique. Il en est de même du travail long & ennuyeux de tiller. *On y employe les veillées* & les temps de loisir après les vendanges: c'étoit la pratique des Romains au siècle de Pline; *mais nous ne croyons pas*, ajoûte très-

bien notre Auteur, *que des gens robustes & laborieux puissent raisonnablement s'en amuser.* Il faudroit presque des Philosophes pour conserver toute leur patience durant une occupation si insipide.

Voulez-vous faire emplette de Chanvre ? M. Marcandier sait toutes les précautions qu'il faut prendre pour n'être point trompé. Il préfère les Chanvres des terres fortes & des climats tempérés, les Chanvres cueillis dans la plus grande maturité, les Chanvres forts & bien secs ; & il ajoûte sur tous ces détails quantité d'observations fines qui supposent autant d'expérience que de réflexion.

Mais tout ce qu'on vient de dire n'a trait encore qu'aux méthodes ordinaires. L'Auteur a poussé bien plus loin ses attentions. Pour broyer le Chanvre, il a fallu jusqu'ici beaucoup de

fatigues, de force, de temps. M. Marcandier abrége ce travail en rouissant le Chanvre, par une méthode courte, facile, soignée toutefois & très-utile, puisque son effet est de rendre cette Plante plus souple, plus nette, plus dégagée de sa gomme. Il faudroit transcrire tout cet Article du Mémoire, pour faire connoître toutes les facilités & tous les avantages de cette méthode. Il en résulte que la main-d'œuvre sera moins chère; le Chanvre plus propre aux divers ouvrages qu'on voudra entreprendre; le déchet de la matière presque nul; le mêlange & la teinture des fils plus susceptibles de variétés &c. C'est-ce qu'on doit lire dans l'Ouvrage: car nous altérons tout en abrégeant.

Le Traité finit par une discussion très-sensée sur les Manufactures de Toiles. M. Marcandier montre deux choses; la première,

que cette branche de Commerce animée, encouragée, fortifiée, seroit une source de richesses pour le Royaume; la seconde, qu'il faut laisser ces Manufactures libres & dispersées dans la campagne. » Il n'y a guères, *dit-il*, que les » Forges, les Glaces, les Poudres » à tirer, les Rafineries, les Ver- » reries, les Porcelaines, les Ta- » pisseries, & quelques autres ob- » jets de cette espèce, qui puissent » soûtenir les dépenses de la Ma- » nufacture rassemblée... La Manu- » facture dispersée dans les cam- » pagnes, est la seule qui puisse » naturellement convenir à la » fabrication du Chanvre & des » Toiles. L'usage en est nécessaire » & commun, la manœuvre fort » répandue & fort simple.... La » Manufacture dispersée n'est su- » jette à aucuns frais, & n'exige » aucune avance : elle se porte & » s'insinue par-tout où il se trouve

» des mains laborieuses ; elle con-
» court nécessairement & spécia-
» lement, par son accord avec
» l'Agriculture, à multiplier les
» Sujets, à soulager le Cultivateur,
» à enrichir les Provinces, à ren-
» dre l'Etat entier heureux, floris-
» sant & puissant. «

L'Auteur ajoûte en huit pages un Procédé très-utile *pour blanchir le Linge, les Toiles & les Etoffes avec l'eau de Maron-d'Inde.* Il y a deux avantages dans cette découverte ; le premier est de blanchir le Linge, les Toiles, les Etoffes ; le second est de rendre utile le fruit des Maronniers d'Inde.

ARTICLE LXXIV.

ORDONNANCES des Rois de France de la troisième Race, recueillies par ordre Chronologique. (Volumes VII^e, VIII^e, & IX^e, *in-folio.*) Par M. Secousse, ancien Avoçat au Parlement, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *Le IX^e Volume contient une Préface & l'Eloge de M. Secousse.* Par M. de Villevault, Conseiller à la Cour des des Aides, chargé par le Roi de la continuation de ce Recueil. *A Paris, de l'Imprimerie Royale, &c.*

NOus achevons de rendre compte du Recueil immense, formé par M. Secousse, & publié par lui-même jusqu'à la concur-

rence de huit Volumes. Le neuvième, qui est aussi son Ouvrage, n'a paru qu'après sa mort, & c'est M. de Villevault qui l'a mis au jour, en nous annonçant qu'il étoit chargé par le Roi, de continuer ce grand Recueil.

Nous ne pourrons encore qu'effleurer ces trois derniers Volumes qui nous sont néanmoins bien connus, puisque nous en avons examiné toutes les parties, & suivi tous les détails; mais on voit assez que l'abondance des objets nous oblige d'abréger tout. C'est assûrément malgré nous : car à la vuë de ces antiques Ordonnances, nous prenons, en quelque sorte, les sentiments qui animoient Cicéron au souvenir & vis-à-vis des XII. Tables. Il considéroit, dans ces Loix Romaines, non le style qui étoit presque barbare, mais le fond & *l'utilité des choses*;

il y remarquoit *de beaux restes d'Antiquité* ; il y trouvoit tous les fondements de la Jurisprudence de Rome ; il appercevoit, sous cette simplicité de style, l'ancienne majesté du Peuple Romain. Toutes proportions gardées, nous pourrions dire la même chose des Ordonnances dont on nous donne le Recueil. Quoique plus bornées peut-être que les XII. Tables, aux détails particuliers & aux dispositions œconomiques, on y reconnoît la Politique de nos Ancêtres ; on en recueille mille traits de sagesse ; on en retire des principes de Gouvernement utiles à tous les âges, & bons pour toutes les conjonctures. Ce n'est pas qu'on n'y entrevoie des defauts ; mais où se trouve-t-il des Loix purement humaines exemptes d'inconvénients ? & d'ailleurs il faudroit être à portée des circonstances pour juger de tout avec équité.

TOME VII.

Il comprend les Ordonnances de Charles VI. données depuis le commencement de 1383, jusqu'à la fin de 1394. C'est, en quelque sorte, le plus beau temps de ce Regne si malheureux. Charles, né avec des talents, eût été un grand Roi, sans l'accident funeste qui dérangea son esprit & altéra sa santé. Jusqu'à ce temps il fit voir des qualités aimables, & quoique l'Etat souffrît beaucoup alors des rivalités & de l'ambition de ses oncles, on se consoloit dans l'espérance que le Monarque devenu maître de ses actions, répareroit tous les maux inséparables d'une minorité. Ce fut tout le contraire, & la France éprouva, sous ce Prince, plus de disgraces qu'elle n'en avoit essuyé depuis le commencement de la Monarchie.

conſervent la trace & la preuve de ces malheurs, mais ce n'eſt point dans ce ſeptième Volume que paroiſſent les grands orages : on n'y apperçoit encore que des ſemences de troubles, que des nuages qui ſe forment autour du Trône, & qui menacent la tranquillité publique.

C'étoit, par exemple, une altération conſidérable dans le Gouvernement, que le peu de ſtabilité des monnoies : à tout inſtant on publioit des Ordonnances pour hauſſer & baiſſer les eſpèces, pour changer les poids, les coins, les valeurs, pour multiplier ou réformer le nombre des Officiers, des Monnoyeurs, des Changeurs, pour obvier aux malverſations auxquelles tous ces mouvements donnoient lieu. Nous remarquons néanmoins, dans les opérations de ce genre, quelques vues utiles & réfléchies. En 1385, le Roi vou-

lant remédier à la rareté des espèces, pria le Connétable Olivier de Clisson de lui prêter une somme considérable, dont l'emploi devoit être fait en grande partie au profit des troupes. Le Connétable, qui n'étoit pas en argent comptant, offrit six cents marcs d'or en vaisselle ou en barre; & cette masse fut portée à la Monnoie, dont les Officiers eurent ordre de faire fabriquer des écus d'or, & de rembourser ensuite le total au Connétable sur le pied de 67 liv. 10 f. le marc. On conçoit que ces espèces mises dans le public, procurerent de l'aisance pour les affaires du Roi, & qu'il valoit mieux réaliser ainsi le trésor de Clisson, que de le laisser sans activité dans ses coffres, ou parmi les meubles de sa maison. On voit aussi quel étoit alors le taux du marc d'or, & la différence énorme que le temps & la multiplication des

espèces ont mise entre ce taux & celui de nos jours. Mais il ne faut pas croire qu'on en soit devenu plus riche : si l'or & l'argent sont plus communs, les denrées ont cru de prix à proportion, & l'on fait moins aujourd'hui avec six mille marcs d'or qu'on ne dut faire, sous Charles VI, avec les six cents marcs du Connétable de Clisson.

Il n'y avoit rien de plus commun, sous ce Regne, que l'impétration des Lettres de Sauve-Garde Royale : dans ce seul Volume VII. on compte cinquante Ordonnances à ce sujet. Les Villes, les Chapitres, les Monastères, les Universités sollicitoient & obtenoient ces graces, sans doute pour jouir plus tranquillement de leurs possessions & de leurs privilèges : car la Sauve Garde affranchissoit de la dépendance des Justices Seigneuriales, & rappelloit tout à la connoissance des Juges Royaux.

On

On peut croire que, dans ces temps de calamité, d'épuisement des Finances, les Sauve-Gardes produisoient aussi des sommes au Roi, & que c'étoit, pour lui, une raison de les accorder aisément.

Il en étoit, à-peu-près, de même du droit de *Prises*, dont l'affranchissement fit naître alors tant d'Ordonnances contenues dans ce Recueil. Le droit de *Prises* consistoit en ce que le Roi & les Princes du sang pouvoient faire prendre des provisions & des voitures dans tous les endroits qui étoient à une certaine distance de leur Cour. Il est aisé de juger que cette sujettion entraînoit des détails très-désagréables aux Eglises, Villes, Bourgs, Villages & Hameaux qui se trouvoient dans le voisinage des Princes On imagina donc de composer pour le rachat de ces prises & de borner la redevance à une somme une fois

payée, ou à certaines fournitures annuelles, dont la quantité étoit fixe & sans discussion.

C'étoit encore par des motifs d'œconomie politique que le Gouvernement ménageoit beaucoup les Juifs. Cette Nation répandue & persécutée par-tout se procuroit, de temps en temps, de la paix, de la protection même en donnant de grosses sommes ; & il arriva, en 1387, que Charles VI. défendit aux Juges de son Royaume d'inquiéter, pendant dix ans, ni de condamner à l'amende les Juifs qui auroient exigé l'intérêt des intérêts de ce qui leur étoit dû. Le Roi, dans son Ordonnance, ne dissimuloit point le motif de cette grace, c'est qu'il faisoit lever sur les Juifs de *grandes sommes de deniers*, pour aider aux frais de la guerre. En 1394, le même Prince déchargea totalement les Juifs du Languedoc des accusa-

tions intentées contre eux ; & les griefs furent compensés ou rachetés par une somme de six mille livres, sans compter d'autres satisfactions pécuniaires envers les Officiers du Roi.

Dans ce Volume, nous distinguons les Ordonnances qui concernent la profession des Médecins & celle des Chirurgiens. Il fut défendu, en 1390, d'exercer la Médecine ou la Chirurgie sans examens & épreuves préalables : c'est qu'il y avoit alors de grands abus à cet égard; on voyoit des gens s'ériger en Médecins & Chirurgiens, aller dans les maisons, promettre de guérir les malades, & faire *choses*, dit le Roi Charles VI, *contre les termes de la vérité desdites Sciences* : ce qui étoit une source de *périls* & d'*inconvénients*. Le Roi charge le Prévôt de Paris & tous les autres Juges de son Royaume, de faire examiner par

ceux à qui il appartient, les Aspirants auxdites professions.

On reconnoît, au reste, qu'en ce temps-là les préventions anciennes contre l'Anatomie n'avoient plus lieu en France, puisque chaque année le Magistrat de Montpellier étoit obligé de fournir à la Faculté de Médecine le cadavre d'un malfaiteur exécuté à mort. Il y a une Ordonnance sur ce point dans le 8e Tome, & nous en faisons mention ici à cause des convenances & des rapports du sujet.

Nous avons recherché longtemps les motifs d'une disposition particulière, qui regarde l'opération la plus commune de l'Art du Chirurgien ; c'est-à-dire, la saignée. Dans l'Article XIV. d'une suite de Statuts concernant la Chirurgie, & publiés en 1383. il est dit que quand on aura saigné quelqu'un le matin, on sera obligé de

jetter le ſang une heure après midi, & que quand la ſaignée aura été faite l'après-dînée, il faudra jetter le ſang deux heures après qu'on l'aura tiré; & ces deux choſes ſont ordonnées ſous peine d'amende. Or ni le Statut, ni M. Secouſſe qui le tranſcrit, ni les Auteurs qui ont écrit ſur la ſaignée, ne nous apprennent rien d'où l'on puiſſe inférer la cauſe, l'occaſion, la raiſon d'une pareille Ordonnance. Etoit-ce un préjugé de vieille Chirurgie, tel, à-peu-près, que celui de *ſaigner en bonne lune*, comme il eſt ordonné dans le 8e Volume; étoit-ce une précaution fondée ſur des principes? Les Maîtres de l'Art pourroient réſoudre la queſtion.

Il ſeroit à propos de voir auſſi dans ce Volume les Ordonnances qui touchent l'adminiſtration de la Juſtice, le Gouvernement de Paris, les dépens des procès, les

fonctions des Procureurs & Avocats, les dispositions relatives aux Eaux & Forêts &c. la confirmation de l'âge fixé pour la majorité de nos Rois &c. Et, dans la Préface, il y a un petit Article fort curieux sur les anciens Registres de la Cour des Aydes de Paris. M. Secousse l'a reçu d'un Magistrat de cette Cour, & le donne au Public qui verra, par cette courte instruction, que les plus anciens Registres de la Cour des Aydes remontent à l'an 1383; qu'il s'y trouve deux lacunes considérables; la première, depuis le 7. Novembre 1416 jusqu'au 5. d'Août 1428; & la seconde, depuis le 27. Novembre 1450 jusqu'au 16. Septembre 1457. Après quoi la suite de ces Registres jusqu'à présent est fort exacte: ce sont toujours trois siècles entiers de tradition écrite dans cette Compagnie.

TOME VIII.

Ce Volume comprend les Ordonnances depuis le commencement de l'année 1395 jusqu'à la fin de 1403, temps de troubles & de révolutions dans le Gouvernement de la France. On ſait que la maladie de Charles VI. expoſoit ce Monarque & ſon Royaume à toutes les prétentions ambitieuſes des Princes de ſon ſang. Il ne faut plus rappeller ces ſortes de criſes politiques qui donnent encore de l'humeur quand on les trouve dans nos Hiſtoires. On s'afflige en voyant les plus puiſſants & les plus mauvais Citoyens, entourer le Trône, profiter des abſences preſque perpétuelles du Souverain, ſurprendre ſa bonne foi, lui faire oublier, en quelque ſorte, l'amour qu'il avoit pour ſes peuples, tourner les uns contre les autres, ce qu'ils avoient de

crédit, de force, de méchanceté, enfin ruiner l'Etat, leur commune patrie, & mettre ce beau Royaume sur le penchant de sa ruine. C'est-ce qui arriva du vivant même de Charles VI. Il n'y a peut-être rien de si humiliant, pour notre Nation, que les dernières années de ce Regne ; & ce qui humilie, ce n'est pas la continuité des mauvais succès contre l'ennemi : il est arrivé aux plus braves gens d'éprouver les caprices de la fortune à la guerre. Mais que, dans le Gouvernement de cette grande Monarchie & après la sage administration de Charles V, tout-à-coup la probité, l'humanité, le respect des Loix divines & humaines eussent disparu parmi les premiéres personnes de l'Etat, c'est véritablement ce qui remplit d'amertume tout François zélé pour la gloire de son Roi & de sa Nation. N'insistons pas sur ces fastes

d'affligeante mémoire : bornons-nous à remarquer, dans ce Volume, quelques dispositions bonnes, utiles, & dignes de montrer des vestiges de l'excellente politique de Charles V.

Ce n'étoit point une petite chose que le diplôme de Privilèges accordés, en 1395, à l'Evêque, au Chapitre & aux Habitants de S. Mâlo. Le Roi Charles VI. y prenoit cette Ville sous sa Sauve-Garde immédiate ; il s'en déclaroit le Souverain & le Seigneur ; il prétendoit, en l'exemptant de toutes impositions & *aides quelconques*, favoriser son Commerce, y appeller les Etrangers, la rendre très-florissante & très-riche ; tout ceci indépendamment du Duc de Bretagne, & sans faire même aucune mention de lui. L'Ordonnance est à la page 6e de ce Volume.

Il se trouve à la page 117 des Lettres du Roi Charles VI. fai-

sant défense aux non-Nobles de chasser ; mais il y avoit des exceptions considérables à cette Ordonnance. Car le Roi permettoit la chasse aux non-Nobles qui en avoient le privilège ; aux Ecclésiastiques que leur naissance ou quelque autre titre y autorisoit ; aux Bourgeois vivants de leur bien ; & il étoit dit que les gens de la campagne pourroient entretenir des chiens pour empêcher les bêtes-fauves de faire le dégât sur leurs terres. Cependant le Roi ne vouloit pas que le profit de ces sortes de chasses appartînt aux paysans, il leur ordonnoit, sous peine d'amende, de porter au Seigneur ou au Juge du lieu la bête qu'ils auroient prise.

On voit donc, dans cette Loi, un fond d'équité très-digne d'un bon & sage Prince. On savoit à la Cour que la liberté prise par les gens de la campagne de chasser

sur les Terres des Nobles, faisoit naître des querelles, occasionnoit des amendes ou même des châtiments personnels & des peines afflictives : on voulut remédier à ce désordre ; & la chasse fut défendue aux paysans ; mais comme ceux-ci étoient souvent lezés par l'invasion des bêtes-fauves, qui, en certains temps sur-tout, se répandent dans les bleds, les vignes, & y causent de grands dommages ; on permit de donner la chasse à ces animaux, sauf toujours les droits du Seigneur & l'attention à se tenir dans les bornes de la pure nécessité. Cependant on pouvoit se défier de la fidélité des gens de campagne sur cette dernière disposition de la Loi : il n'étoit point évident que les Laboureurs & les Fermiers porteroient à leurs Seigneurs ou aux Juges du canton les bêtes qu'ils auroient prises dans ces sortes de chasses,

& c'est pour cela qu'une amende étoit imposée aux contrevenants.

On a, dans ce Recueil & sous la date du 12. Février 1396, c'est-à-dire 1397 avant Pâques, la belle & salutaire Ordonnance qui régle que dorénavant il sera donné des Confesseurs à tous les criminels condamnés à la mort. Il paroît que sur ce point l'usage n'étoit point uniforme dans le Royaume, qu'en quelques endroits on accordoit déja cette consolation & ce secours spirituel aux coupables; mais que, dans les pays régis par la coûtume, on ne suivoit point en cela les Loix de la charité & de l'humanité. Le Roi Charles VI. abolit ces différences, & voulut que, dans toute l'étendue de ses Etats, les malfaiteurs qui devoient expier leurs crimes par le dernier supplice pussent se confesser, & qu'ainsi des Confesseurs leur fussent donnés, quand même ils ne

penseroient point à en demander.
C'est-ce qui s'exécute ponctuellement depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis près de quatre siècles.

Il faudroit insister ici sur les Ordonnances, qui concernent la soustraction & la restitution d'obédience faite au Pape Benoît XIII. durant le déplorable schisme de l'Eglise; sur les Statuts très-curieux & très-détaillés qui intéressoient l'Université d'Angers; sur les Réglements publiés en faveur d'une multitude d'Arts & Métiers, tant de Paris que des Provinces; sur la Police ordonnée pour la Foire du Lendit; sur les cautions exigées des Receveurs & autres Financiers du domaine; sur la Déclaration faite, en 1401, pour déterminer que les Créanciers du mari n'ont aucun droit ni action sur les biens dotaux & paraphernaux de la femme, à moins qu'elle ne se soit

engagée pour lui &c. Il y a, dans toutes ces dispositions & dans plusieurs autres, une ample matière d'observations politiques & œconomiques qui pourroient nous occuper long-temps; mais nous terminons la Notice de ce VIII^e Volume, en observant comme un point qui fait honneur à la Critique de M. Secousse, qu'à la page 538 de ce même Tome il corrige, en marge, trois indications défectueuses par rapport aux Pâques des années 1348, 1349, 1350; indications & fautes qui se trouvent dans le Dictionnaire de du Cange. Nous en avons parlé dans un de nos Extraits précédents, sans savoir encore que M. Secousse corrigeoit ces méprises dans le cours de son huitième Volume.

Tome IX.

Les Préliminaires de ce Volume, c'est-à-dire la Préface &

l'Eloge de M. Secousse, sont de M. de Villevault son successeur. Nous avons parlé de l'Eloge au mois de Janvier 1757. La Préface contient, entr'autres observations utiles, un *Mémoire historique & critique sur les révolutions arrivées dans l'administration du Gouvernement de la France, depuis 1404 jusqu'en 1411 inclusivement:* temps que comprend aussi le IX^e Volume des Ordonnances. Nous ne pourrions abréger ce Mémoire sans l'altérer, ni détailler les faits qu'il renferme sans nous rejetter dans le récit des malheurs du Regne de Charles VI. Nous observons seulement que M. de Villevault a une très-bonne manière de rassembler, de discuter, de présenter les évènements, & que ce petit morceau nous annonce déja des talents dignes de remplacer ceux de M. Secousse: Eloge qui dit tout en cette matière.

Ce n'est pas, au coup-d'œil, une grande chose que l'Ordonnance de la page 21. Il y est fait défense de vendre, à Paris & ailleurs, du verjus & du raisin, sans un certificat du Juge, portant que ce sont des productions de l'héritage du Vendeur. Mais le motif de cette disposition étoit très-sage, & dans un siècle comme celui-là, où la Police étoit encore dans son enfance, il eût été difficile de prendre d'autres mesures pour empêcher le pillage des vignes & des jardins. On se plaignoit, en effet, que les Vendeurs de ces denrées mettoient à contribution les héritages de leurs voisins, & apportoient au Marché le verjus & le raisin qu'ils avoient pu enlever de nuit ou autrement. Sur quoi le Gouvernement imagina des billets faisant foi que ces productions venoient du crû de celui qui les vendoit; il eût été plus efficace

de placer des Gardes dans les Vignobles, comme cela se pratique aujourd'hui, mais le progrès des attentions politiques est aussi lent que celui des Arts.

Il ne faut point omettre l'Ordonnance très-sensée qu'on voit à la page 86, portant que, durant les vacations du Parlement, il y aura une Compagnie de Magistrats tirés de ce Corps, laquelle sera chargée de connoître des procès & de les juger. Le Roi veut que ces jugements soient de la *même force & valeur comme Arrêts*, & qu'ils *soient prononcés* dans le Parlement suivant, c'est-à-dire après la rentrée de la Cour. On voit-là l'institution de la *Chambre des Vacations*, l'Ordonnance est du 24. d'Août 1405.

Si l'on veut une preuve de l'Etat déplorable de la France sous le Regne de Charles VI, il suffit de lire l'Ordonnance du 6. Nov.

vembre 1405, par laquelle le Roi, de l'avis de tout son Conseil, ordonne à tous gens de guerre de s'en retourner dans leur pays, & leur fait défense de s'assembler sans un Mandement spécial de Sa Majesté ; ordre de plus au Prévôt de Paris & à son Lieutenant de poursuivre & de punir les contrevenants. Cette Loi venoit à la suite des levées de gens de guerre qu'avoient faites les Ducs de Bourgogne & d'Orléans, pour soûtenir leurs prétentions mutuelles & venger leurs querelles particulières. Le Roi n'avoit ni assez d'autorité, ni assez de forces pour obliger ces Princes à se contenir dans les termes de l'obéissance, & tout l'effort de la puissance royale se bornoit à des diplômes toujours inefficaces contre des rebelles, quand le glaive, vengeur du Trône, ne seconde point la majesté des Loix. Que pouvoit faire ce *Prévôt de*

Paris & son Lieutenant contre des gens attroupés & armés, qui couroient le Royaume & qui portoient le ravage par-tout? Deux ans après, le même Roi prit des mesures plus efficaces en ordonnant au Sénéchal de Toulouse & aux Gentilshommes du Languedoc, d'armer contre ces brigands & de *leur résister par voie de fait*; mais il eût encore été plus conforme aux bonnes régles que le Roi lui-même eût fait marcher des troupes pour délivrer la France de cette persécution.

Charles VI. se trouvant sans cesse dans des états qui faisoient craindre pour sa vie, voulut pourvoir au Gouvernement du Royaume après sa mort. Il craignoit de laisser un fils en bas âge, & il redoutoit les inconvénients d'une Régence abandonnée à une seule tête. Les Princes du sang étoient trop partagés d'intérêts

confier les rênes de l'Etat à un d'entre eux, c'étoit soulever tous les autres, & mettre toute la France en combustion. Charles VI. ordonna donc sur la fin de 1407, que le cas de sa mort arrivant, lorsque son plus proche héritier seroit encore hors d'état de gouverner par lui-même, il y auroit un Conseil de Régence, dans lequel les affaires seroient décidées à la pluralité des voix. Il paroît que l'intention de ce Prince étoit d'établir une Loi *perpétuelle*, *irrévocable*, & qui eût lieu à l'égard de tous ses successeurs quand ils parviendroient au Trône avant l'âge fixé pour la majorité. L'Histoire nous apprend que cette disposition n'a eu lieu en aucun temps.

Un morceau précieux de tradition, dans l'ordre de la Magistrature, ne doit pas nous échapper. Nous apprenons d'une Ordonnance du 8. Mai 1408, que lors-

qu'il venoit à vacquer des Offices de Présidents & de Conseillers dans le Parlement, les successeurs étoient élus par cette Compagnie même & en présence du Chancelier. Charles VI. ne fait que confirmer ici cette Loi, & il en cite une autre plus ancienne où la même disposition étoit contenue; mais cet acte ou diplôme ne se retrouve point en entier, & l'on ne sait point à quelle année il faudroit le rapporter.

On étoit excédé, en France, des subterfuges de Pierre de Lune ou Benoît XIII. l'un des deux prétendus Papes qui troubloient l'Eglise. On lui avoit soustrait l'obédience, puis on la lui avoit rendue, on s'étoit mis en garde contre les véxations qu'il vouloit exercer sur les Bénéfices & les Bénéficiers: enfin il fut question de pourvoir à la paix générale de la Chrétienté par la voie du Concile général. La

France appuya fort ce projet, & concourut efficacement à l'exécution. Au commencement de 1408 (1409) le Roi ordonna aux Prélats & autres Ecclésiastiques nommés par l'Assemblée du Clergé, pour assister au Concile de Pise, de se rendre dans cette Ville; & il fut enjoint à tous les autres Ecclésiastiques du Royaume de contribuer aux frais du voyage. Ces Ordonnances eurent lieu, & le Concile fit, ce que tout le monde sait, un troisième Pape au-lieu de deux; mais cette augmentation de maux procura enfin les grands remèdes, en préparant le Concile de Constance auquel les François prirent encore tant de part.

Nous ne citerons plus qu'une Ordonnance; celle de la page 510, destinée à défendre le transport des bleds hors du Royaume sans la permission du Roi. Cette Loi fut portée à cause de la stérilité qui

regnoit en France; & c'étoit assûrément le cas de porter une pareille défense. En toute autre conjoncture, il paroît que l'usage de ce temps-là étoit de laisser le Commerce des Bleds entièrement libre, d'en favoriser même l'exportation de Province à Province & dans le pays étranger. On ne peut qu'applaudir à cette Police infiniment louable, quoiqu'attaquée une infinité de fois par des Usages & par des Loix contraires. Mais à force de fautes & de réflexions, il semble que nous en sommes revenus, dans ces derniers temps, aux maximes de nos Ancêtres.

Il y a, dans ce Volume, peut-être plus que dans les autres, des Réglements, des Statuts, des Ordonnances pour une infinité de Communautés d'Ouvriers & d'Artisans, tant de Paris que des Provinces: & les détails où l'on entre

dans ces Actes, nous ont paru extrêmement curieux, quoique méchaniques. Ce sera au savant Académicien qui nous promet un Glossaire François, qu'il conviendra d'expliquer les termes, quelquefois fort difficiles, de ces Arts & Métiers : ce qui ne pourra se faire sans consulter de temps en temps les Experts.

Nous ne disons rien des Tables de M. Secousse ; elles sont au-dessus de tout Eloge ; on doit les regarder comme des Analyses très-bien faites des matières contenues dans ces IX. Volumes.

Si la suite de ce beau Recueil vient jusqu'à nous, il en sera fait mention dans nos Mémoires, promptement, exactement, & nous ne laisserons plus accumuler les Volumes, comme nous avions fait jusqu'ici.

ARTICLE

ARTICLE LXXV.

LETTERE FAMILIARI e critiche di Vincenzio Martinelli. *Lettres familières & critiques de M. Vincent Martinelli.* (In 8°. plus de 400 pag.) A Londres, chez Nourse, &c. M. DCC. LVIII.

L'AUTEUR de ces Lettres a voulu témoigner sa reconnoissance aux Anglois, chez qui il habite depuis quelque temps, & dont il a adopté la capitale pour sa seconde patrie. Persuadé que les Lettres familières sont les meilleures sources, pour étudier une Langue étrangère dans toute sa pureté, & en saisir le vrai génie & les tours originaux; sollicité d'ailleurs par des amis zélés, M. Martinelli s'est déterminé à offrir aux Anglois le

Recueil de ses Lettres, dans le dessein de leur applanir l'étude de la Langue Italienne. Quoique cet Ouvrage ne soit adressé qu'à un seul peuple, il n'en est pas moins un présent pour les François qui peuvent en faire le même usage que les Anglois, & pour les Italiens même qui, moins curieux de la Langue qu'ils possédent déja, seront, sans doute, attirés par le fond des choses.

M. Martinelli débute par une Préface instructive, où il trace en peu de mots le caractère des Ecrivains de sa Nation, qui ont brillé par le style épistolaire. Il les partage en trois classes. Dans la premiére sont rangés ceux qu'on appelle les Anciens, parce qu'ils vécurent avant l'extinction de la République de Florence; tels sont le Dante, Bocace, Pétrarque, Guichardin, &c. La seconde est composée de Modernes: à leur

tête sont le Berni, père de la Satyre Italienne; le Tasse, qui savoit unir l'élégante simplicité du style épistolaire avec le sublime de l'Epopée; la Casa, Bentivoglio &c. Victoire Colonne, Véronique Gambara, Tullie d'Arragon tiennent aussi un rang distingué parmi ces Littérateurs, & font voir que l'Italie a eu avant nous ses Sévignés. La troisième nous offre Manfredi, Salvini, Rédi, disciple de Galilée, & Galilée lui-même. Selon l'Auteur, ce dernier jetta dans ses Lettres cette précision, ce nerf, cette clarté qui retracent la pureté du siècle d'Auguste: il fut, dans le style épistolaire, comme dans le genre philosophique, l'Inventeur d'un nouveau systême: ce qui ne doit point être pris à la lettre; sans quoi l'Auteur auroit dû modifier les éloges pompeux qu'il a faits des Ecrivains précédents. Mais Galilée est Florentin; M. M. l'est

Recueil de ... la ſeule occa-
deſſein de ... aurons de remar-
la Lang... l'Auteur, une certaine
Ouvra... pour les Ecrivains de
ſeul r...
un ... M. M. marche ſur les traces
p... de ces grands hommes, & rece-
vra un jour de ceux qui le ſui-
vront, dans le genre qu'il a em-
braſſé, le même tribut qu'il a payé de ſi bonne grace à ſes prédéceſſeurs. Quand ſon ſtyle ſeroit moins pur & moins agréable, l'art avec lequel il a ſu entremêler les ſujets, ſuffiroit pour intéreſſer les Lecteurs. Ici c'eſt un Littérateur éclairé, qui diſcute avec ſagacité des points de Critique importants. Là un Philoſophe aimable qui donne des conſeils aſſaiſonnés par le ſentiment. Bientôt au Savant ſuccéde l'homme de ſociété. Une diſcuſſion critique eſt remplacée par une deſcription riante des campagnes délicieuſes, qui embelliſſent les

bords de la Tamiſe. L'Auteur nous transporte avec lui dans ces ſéjours charmants, & nous fait déſirer ſon commerce. Ses ſentiments ſe peignent avantageuſement dans pluſieurs de ſes Lettres, & l'on peut dire que, ſi elles font honneur à ſon goût, elles ne font pas moins l'eloge de ſon caractère.

Nous avons lu avec plaiſir le portrait que fait l'Auteur de M. Pucci, envoyé de Toſcane à la Cour d'Angleterre, & mort l'année dernière.

» M. Pucci a fourni heureuſe-
» ment ſa carrière ; modéré dans
» ſes deſirs, charmé des ſuccès
» d'autrui, bien-loin d'en être ja-
» loux, libéral envers ſes amis,
» tendre & compatiſſant envers
» les pauvres, aimant les gens de
» bien, & plaignant ceux qui ne
» l'étoient pas, enfin, pour le pein-
» dre d'un ſeul trait, réaliſant l'*in-*
» *teger vitæ ſceleriſque purus*, dont
» Horace avoit tracé l'idée, ſans

» en avoir eu de modèle. Voici » un trait de désintéressement qui » lui fait d'autant plus d'hon- » neur, qu'il étoit moins riche, » & qu'il m'a été conté par la » personne même qui en a été » l'occasion & le témoin. Un gros » Négociant s'étant imaginé que » M. Pucci, à raison de sa place, » auroit un des premiers, dans » Londres, des avis de la paix qui » devoit terminer la guerre de » 1733, alla le trouver, & lui » proposa de partager un gain » très considérable, qu'il étoit sûr » de faire, pourvu qu'il eût con- » noissance de la paix huit jours » avant les autres Marchands.* » M. Pucci aussi peu déconcerté

* Son dessein étoit d'acheter un nombre considérable d'Actions, dont le prix devoit hausser à la publication de la paix de dix pour cent, ou même plus.

» à cette proposition, que Fabri-
» cius à l'aspect des Eléphants de
» Pyrrhus, * se tira de cette
» épreuve délicate par une ré-
» ponse à-peu-près semblable à
» celle de Godefroy à Altimore,
» qui vouloit racheter sa vie par
» de riches présents: *Guerreggio*
» *in Asia, e non vi cambio*
» *o merco.* Je fais la guerre en
» Asie, & non le trafic. «

Nos Lecteurs n'attendent pas, sans doute, de nous que nous insistions sur les Lettres familières comprises dans ce Recueil. Ces sortes d'Ouvrages n'ayant, pour la plûpart, que le mérite du style, se rapportent moins à l'objet de nos Mémoires; & d'ailleurs ils perdroient beaucoup à la Traduction. Les Lettres critiques offrent

---

* Cette comparaison pourra paroître un peu disproportionnée.

quelque chose de plus intéressant, & c'est à quoi nous allons nous attacher.

C'est un sentiment assez communément reçu en France, sur la foi de Véneroni, qu'en fait de Langue Italienne, les Toscans ont le mérite de l'expression, & les Romains celui de la prononciation. L'Auteur réclame ainsi dans une Lettre contre cet ancien préjugé : » Si vous me demandez » quel étoit autrefois le pays où » la Langue de l'ancienne Rome » se prononçoit le mieux, je vous » répondrai que c'étoit le *Latium*, » puisque cette Langue s'appelloit » la Langue Latine. La Langue » Italienne s'appellant, par excel» lence, la Langue Toscane ; n'en » faut-il pas conclure de même » que la Toscane, qui donne sa » dénomination à la Langue, est » aussi le vrai séjour de la pronon» ciation ? Cette gloire lui a été

» accordée jusqu'ici par toute l'Ita-
» lie. Une seule Province (la Ro-
» maine) a osé la lui contester,
» marcher de pair, & même s'ar-
» roger la supériorité ; & c'est pour
» favoriser ses prétentions qu'elle
» a accrédité ce proverbe : *Lingua*
» *Toscana in bocca Romana.* Pro-
» verbe aussi bizarre que si un
» Savoyard disoit : *Ballo Francese*
» *con gambe Savoiarde.* La Tos-
» cane a toujours été pour l'Italie,
» ce qu'Athènes étoit pour le reste
» des Grecs. C'est à Florence que
» l'Arioste & Annibal Caro sont
» venus puiser ces graces, ces fi-
» nesses de langage qui charment
» dans leurs écrits. C'est aux Tos-
» cans que la Langue doit cette
» richesse & cette politesse qui la
» distinguent. Depuis le Dante
» jusqu'à l'année 1500, tous les
» Ecrivains qui l'ont embellie sont
» Toscans, & il en est de même
» de presque tous les bons Auteurs

» qui ont paru depuis le 16[e] siècle
» jusqu'à nos jours. Comment
» peut-on croire que les Romains
» prononcent mieux une Langue
» dont le vrai goût leur est étran-
» ger, que les Toscans qui respi-
» rent en naissant la pureté de la
» Langue; comment se persuader
» que l'art dans les uns l'emporte
» sur la nature dans les autres? «

Selon l'Auteur, la supériorité du langage entraîne celle de la prononciation. Les Romains ne voudront peut-être pas convenir de ce principe. Ils lui représenteront que, si l'Arioste & Annibal Caro se sont transportés à Florence, ce n'étoit point pour apprendre la prononciation, qui passe pour avoir quelque chose de rude dans cette Ville; mais pour perfectionner leur style, objet tout différent. Enfin ils lui demanderont comment il peut être vrai que, depuis 1500, les bons Au-

teurs sont presque tous Toscans, tandis qu'on remarque dans sa Préface, parmi les seuls Ecrivains de Lettres familières, vingt Auteurs au moins, reconnus pour classiques, & qui ne sont point Toscans, tels que Bembe, le Tasse, père & fils, Bentivoglio, Annibal Caro ; Molza, Angelo di Costanzo, Flaminio, Castiglione, &c.

Nous abandonnons à l'Italie le soin de terminer cette querelle excitée par la rivalité de deux Provinces. Le Public prendra peut-être plus d'intérêt à voir M. Martinelli combattre nos propres Ecrivains, & attaquer des Ouvrages également célèbres en France par les éloges qu'ils ont reçus, & par les critiques qu'ils ont essuyées. L'Auteur s'est sur-tout élevé avec force contre M. de Voltaire, qu'il appelle le Marius, le Sylla de la Critique, & qui, selon lui, n'est

us exact dans ses jugements
s Poëtes Italiens, que dans
mpositions historiques. Cet
rque impitoyable a osé pré-
le Tasse à l'Arioste, & relé-
ce dernier dans la classe des
anciers, malgré le bel éloge
i fait de la Ville de Florence:
eu la témérité de s'égayer sur
vinité cachée du Dante, la
des Florentins, & d'avan-
ue ce Poëte tant vanté devoit
putation à une vingtaine de
, qui ont échappé au nau-
universel de 14000 Vers:
il a traduit un des endroits
us remarquables en style ma-
ue. Voilà ce qui a soulevé le
patriotique de M. M. & d'a-
il déclare que M. de V. est en-
ans la lice avec une parfaite
ance de la signification du titre
par le Dante, à la tête de son
ie; que séduit par le terme
omédie, il a rendu en style

burlesque un Poëte, qui n'est pas moins Poëte épique qu'Homère lui-même. Il ajoûte que, si le Dante a intitulé son Poëme *Comédie*, c'est pour entrer dans les vues d'Aristote, qui dit, dans sa Poëtique, que l'Odyssée donna l'idée de la Comédie.*

Nous osons néanmoins observer ce qui suit : 1°. La citation fût-elle juste, le Dante n'en étoit pas plus autorisé à donner le titre de Comédie à un Poëme épique. Il ne sera jamais permis de dire la Comédie de l'Odyssée.

2°. Aristote dit bien que l'Iliade & l'Odyssée donnerent naissance à la Tragédie ; mais ce n'est point

---

* Secondando così il parere d'Aristotile, il quale parlando d'Omero, dice come egli fu lo inventore della Tragedia nel suo Poema della Iliade, e della Comedia in quello della Odissea. [p. 228.]

à l'Odyssée, c'est au Margités d'Homère que le Législateur des Poëtes rapporte l'origine du genre comique. (Voyez Arist. Poëtic. Cap. 4.)

3°. M. de V. n'ignoroit apparemment pas qu'au temps du Dante on appelloit Comédie toute Poësie qui étoit en style moins élevé. C'est ainsi que les Troubadours nommoient leurs Fabliaux. Ce qui aura engagé notre Poëte François à rendre en style comique le morceau qu'il a choisi par prédilection, c'est la singularité des idées, & l'air de Satyre indécente qui y regne, & qui semble inviter à un style marotique.

Enfin, peut-être M. de V. a-t-il jugé avec trop de rigueur le père de la Langue Italienne. Mais on peut opposer à M. M. que, parmi les Ecrivains de sa Nation, plusieurs, bien-loin de reconnoître le Dante pour Poëte épique, se

sont expliqués sur lui, à-peu-près, comme l'Auteur François. Nous venons de lire des Lettres * très-ingénieuses & très-philosophiques d'un Italien, qui écrit purement, sans être Toscan, & se connoît d'autant mieux en Poësie, qu'il est lui-même Poëte très-délicat. Après avoir apprécié les beautés du Dante, qu'il réduit à 500 Vers dignes d'être retenus, il termine ainsi son jugement : *Io concludo che Dante non deve esser letto piu d'Ennio, e che al piu se ne devono conservare alcuni frammenti piu eletti, come serbansi alcune statue, o bassi rilievi d'un antico edifizio inutile e diroccato.* » Je conclus que le Dante doit être » pour nous, ce qu'Ennius étoit

* Quelques personnes attribuent cet Ouvrage à un Académicien des Arcades, nommé *Diodoro Delphico*.

» pour les Romains, & qu'on en
» doit conserver tout-au-plus quel-
» ques Fragments, comme on
» garde des statues & des bas-
» reliefs d'un ancien édifice tombé
» en ruine. «

Passons maintenant à l'Arioste & au Tasse, qui occupent deux grandes Lettres. Nous sommes étonnés que l'Auteur, qui a vécu en France, reproche à M. de V. d'aller contre l'accord unanime des Savants de toutes les Nations, en préférant le Tasse à l'Arioste, & en excluant ce dernier du rang des Poëtes épiques. Presque tous les François qui ont écrit sur l'Epopée, Boileau, le P. Rapin, M. Racine (le fils,) Pope, le plus grand Poëte de l'Angleterre, & plusieurs Italiens d'un mérite distingué ont pensé de même. C'est en vain que M. M. oppose à M. de V. un éloge de l'Arioste par le Tasse. Cet éloge fait honneur au caractère du Tasse;

mais il ne conclut rien, ou plutôt il justifie le Critique François. *L'Ariosto*, dit le Tasse, *il quale lasciando le vestigie de gli antichi scrittori, e le regole d'Aristotile, a molte e diverse azioni nel suo Poema abbracciate, e letto e riletto da tutte l'eta*, &c. » L'A-
» rioste, quoiqu'il ait abandonné
» les traces des anciens Ecrivains,
» négligé les régles d'Aristote, &
» embrassé dans son Poëme plu-
» sieurs actions différentes, est lu
» & relu de tous les âges « &c. Quand on ne sauroit pas d'ailleurs que le Tasse ne regardoit pas le Roland furieux comme un vrai Poeme épique, ce passage suffiroit pour en convaincre. Au reste, il semble assez inutile d'incidenter sur le titre. Que l'Arioste soit Poëte épique ou non, son Ouvrage sera toujours un de ces Livres immortels, qui font partie de la Bibliothèque du genre humain.

On contestoit à Addisson que Milton fût un Poëte héroique. *Eh bien*, répondit-il, *appellez le Poëte divin.*

Mais prétendre comme M. Martinelli, que l'Arioste, dans son voyage d'Astolfe à la Lune, est infiniment supérieur à Homère & à Virgile dans la descente d'Ulysse & d'Enée aux Enfers : *Ed è quel viaggio Lunare d'Astolfo in cui mi pare che l'Ariosto abbia superato di grandissima lunga i viaggi d'Ulisse & d'Enea all' inferno ;* n'est-ce pas faire sérieusement ce que fit autrefois du Fresny en plaisantant, lorsqu'il compara Homère avec Rabelais ?

Le siècle de Louis XIV. de M. de Voltaire a aussi exercé la Critique de M. M. il employe deux Lettres à censurer le titre de cette Histoire, qui lui paroît trop fastueux. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les raisons peu soli-

des d'un Auteur qui avance que Louis XIV. n'a influé en rien sur les Sciences & les Arts dans l'Europe, & qu'elle ne lui est redevable tout-au-plus que d'un luxe également frivole & ruineux. Nous l'invitons à lire la Lettre de l'Historien François à Mylord Harvei, qui lui avoit fait autrefois les mêmes reproches, & le parallèle d'Auguste & de Louis XIV. qui termine l'excellent Abrégé de M. le Président Hénault; à moins que l'Auteur n'aime mieux trouver sa propre réfutation dans une Critique qu'il fait lui-même de M. de V. » Louis XIV, *dit M. M.*, » a eu une autre gloire que son » Historien a passée sous silence. » C'est de rendre la Langue Fran- » çoise presqu'universelle dans » l'Europe. En quoi ce Prince a » surpassé les Romains. Tandis que » ces Maîtres du monde ont à » peine réussi à introduire leur

» Langue dans les Provinces de
» leur Empire ; le Monarque Fran-
» çois a eu l'avantage de voir la
» sienne adoptée par les Nations
» qui lui étoient le plus opposées.«
Ce trait seul renferme une justification
complette du titre de l'Histoire
de ce Prince.

L'Auteur finit cette guerre littéraire,
où l'amour de la patrie l'a quelquefois
emporté trop loin, par une espèce de
réparation assez singulière, & qui pourra
trouver des Contradicteurs. » Quant à
» M. de V., quoique dans ses Cri-
» tiques sur les Poëtes Italiens, on
» n'apperçoive aucune trace d'éru-
» dition & de goût, il sera toujours
» cependant le Thucidide & le Ci-
» céron des François, & il laissera
» de lui l'idée que nous avons de
» *Monsignor Jove.* Veut-on lire
» une Histoire écrite avec graces
» & avec feu, on a recours à Mon-
» signor Jove. Mais lorsqu'on veut

» s'instruire de la vérité des faits,
» on consulte les Historiens qui ont
» écrit sur les mêmes matieres. «
Quanto à M. V. sebbene nelle sue critiche su gli Autori Italiani non baleni nè scienza nè giudizio nè verità, restera sempre il Tucidide, il Tullio della Lingua Francese, e lascerà di se il carattere del nostro Historico Monsignor Giovio, il quale si legge, principalmente per la vaghezza dello stile, & quando si desidera di sapere la verità de i fatti, si ricorre à gli altri Autori, che anno scritto su quelle stesse materie.

M. de V. & le Public, chacun à différents égards, ne seront peut-être pas contents de cette réparation. L'Auteur de la Henriade auroit, sans doute, mieux aimé être appellé le Virgile que le Cicéron des François.

M. M. a attaqué avec un style plus philosophique l'*Esprit des*

Loix & le Discours *sur l'inégalité des conditions*. Ses sentiments sur ces deux Ouvrages, sur la Musique Italienne, & sur d'autres objets intéressants nous occuperont dans un second Extrait.

ARTICLE LXXVI.

LETTRE A M. L'ABBÉ D. DU B. DE S. Licencié en Théologie au Séminaire d'Angers, sur les points Massorétiques. *

JE vous félicite, Monsieur, des heureux progrès que vous faites dans la Langue Hébraïque, & de la facilité que vous trouvez dans

---

* Cette Lettre est la réponse à celle qu'on trouve dans nos Mémoires de Janv. 1758, II. vol.

la nouvelle Méthode intitulée : *Praxis Linguæ sacræ.* Je me doutois bien qu'après avoir appris la Langue Grecque, dans l'*introduction* du même Auteur, vous n'en demeureriez pas là, & que vous voudriez joindre à cette Langue savante la connoissance de la Langue sainte. Je suis bien aise aussi que vous ayiez lu la Lettre insérée dans le Journal de Trévoux, au II. Volume de Janvier de la présente année, contenant des réflexions critiques sur la nouvelle Méthode Hébraïque que vous suivez. Je connois trop la justesse & la fermeté de votre esprit, pour craindre que cette Lettre ait rallenti votre ardeur, ou vous ait laissé le moindre soupçon sur l'utilité de cette Méthode. Puisque l'Auteur de la Lettre avoue qu'il n'a rien de nouveau à dire, il n'y a rien de nouveau à lui répondre ; & vous aurez trouvé, dans le IV. Chapi-

tre du I. Livre de la nouvelle Méthode, la réponse à tout ce qu'il objecte. Cependant comme la nouvelle maniere, dont il propose d'anciennes objections, est séduisante ; je veux bien, puisque vous le souhaitez, parcourir avec vous cette Lettre, en y appliquant, pour la réfuter, les principes expliqués dans la nouvelle Méthode, à l'endroit que je viens de citer.

Rappellez-vous, Monsieur, que l'Auteur de la Méthode, pour prouver l'inutilité des points voyelles, fonde toute sa Dissertation sur trois propositions. Je laisse la dernière qui ne nous est pas nécessaire ici, & des deux autres j'en forme trois à mon tour, que voici. 1° Les Hébreux, les Syriens, les Chaldéens, les Arabes &c. ont écrit leurs Langues sans points-voyelles, ou, pour parler entiérement comme nos adversaires, sans voyelles. 2° Tous ces peuples ont entendu

leurs

leurs Livres & leurs autres Papiers tels qu'ils étoient écrits, & ſans aucun autre ſecours qui ſuppléât l'abſence des voyelles. 3° Si ces peuples ont ainſi entendu leurs Livres, nous pouvons les entendre auſſi. La premiére propoſition eſt un fait conſtant, & dont tout le monde convient: nier la ſeconde, ſeroit taxer tous ces peuples d'extravagance, & cela même en ſeroit une: enfin la troiſième eſt tellement liée à la ſeconde, qu'il n'eſt pas poſſible de trouver la moindre raiſon plauſible pour l'en détacher.

D'où vient donc qu'il reſte encore de l'obſcurité dans cette queſtion? Il n'en reſte, Monſieur, que du côté de ceux qui ſe laiſſant entraîner à leurs anciens préjugés, comparent enſemble des choſes qui ne peuvent être comparées, & ceſſent de comparer lorſque la comparaiſon devroit avoir lieu.

Je veux dire que nous appliquons en plein aux Langues Orientales l'idée que nous avons de nos Langues Occidentales, sans distinguer en quoi ces deux sortes de Langues se ressemblent & en quoi elles diffèrent. Les Orientaux s'entendoient chacun dans leur Langue, quelle que fût leur manière propre de la parler & de la prononcer ; il en étoit de même des Occidentaux, & il en est de même de tous les peuples de la terre ; c'est-là un point de comparaison, dans lequel toutes les Langues se ressemblent. En voici encore un second : les Orientaux s'entendoient chacun dans leur Langue écrite, quelle que fût leur manière propre de l'écrire : il en étoit encore de même des Occidentaux ; & il en est de même de tous les peuples qui ont l'art de l'écriture. Jusqu'ici, Monsieur, voilà des ressemblances & des sujets de comparaison. Faisons encore un pas.

Les Orientaux écrivoient leurs Langues ſans voyelles ; les Occidentaux écrivoient leurs Langues avec voyelles : voilà, Monſieur, une différence bien remarquable & bien frappante. Elle eſt telle que la premiére fois que nous autres Occidentaux en entendons parler, nous ſommes ſaiſis d'étonnement, & qu'il nous vient mille queſtions à faire ſur ce phénomène. De-là il s'enſuit que lorſqu'il ne s'agit que de Langues écrites & que l'on parle de voyelles, il n'y a plus de comparaiſon à faire entre les Langues Orientales qui n'en ont point, & les Langues Occidentales qui en ont. Vouloir parler de ces deux ſortes de Langues, ſans tenir compte de cette énorme différence, ce n'eſt pas ſuivre la nature des choſes, c'eſt confondre des idées qui doivent être le plus ſoigneuſement ſéparées.

Vous ne devez donc pas être ſurpris, Monſieur, de trouver de la confuſion & de l'embarras, lorſque parlant en général de Langues écrites, on fait des queſtions ſur l'uſage des voyelles, ſans diſtinguer les Langues qui en ont d'avec celles qui n'en ont pas. On nous ſéduit aiſément, Monſieur, & l'on ſe trompe aiſément ſoi-même faute de faire cette diſtinction. Accoûtumés dès l'enfance à des Langues qui s'écrivent avec voyelles, nous tranſportons l'idée que nous avons de la nature de nos Langues à des Langues dont la nature eſt toute différente. Au reſte, quand je dis ici que les Langues Orientales écrites n'ont point de voyelles, c'eſt pour me conformer au langage de nos adverſaires, en prenant la partie pour le tout; car pour nous, nous reconnoiſſons des voyelles dans quelques mots: mais ce petit nombre ne détruit point

la thèſe générale : c'eſt une diſpute à part qui ne doit point entrer dans celle-ci.

Une autre ſource d'erreur dans cette matière, c'eſt de ne pas ſe former une idée aſſez nette de la manière dont les hommes qui ſavent une même Langue, ſe communiquent leurs penſées. Dans chaque Langue des peuples policés, il y a deux moyens de communiquer la penſée, ſavoir la prononciation & l'écriture. Ces deux moyens s'emploient ſéparément, l'un au défaut de l'autre, l'un indépendamment de l'autre, l'un auſſi clairement que l'autre : ce qui donne lieu de diſtinguer Langue écrite & Langue prononcée. On peut ſavoir un de ces moyens & ignorer l'autre : l'intelligence que l'on reçoit par un de ces moyens, eſt abſolument indépendante de l'autre. Ainſi on entend un diſcours prononcé, ſans ſonger à

l'écriture & sans savoir l'écriture; on entend un discours écrit, sans songer à la prononciation & sans savoir la prononciation. Vous parlez en François à votre domestique, qui ne sait ni lire, ni écrire, & il entend ce que vous lui dites: vous écrivez, en François, à votre ami de Rome, qui ne sait point parler François, & qui n'entend rien quand on lui parle en François, & il entend ce que vous lui écrivez, parce qu'il sait la Langue Françoise écrite. Il ne faut donc pas confondre ces trois choses, l'écriture, la prononciation & l'intelligence. Quand il s'agit de Langue prononcée, l'intelligence ne dépend point de l'écriture: quand il s'agit de Langue écrite, l'intelligence ne dépend point de la prononciation. Ce n'est qu'en confondant des choses si distinctes que l'on jette de l'obscurité dans la dispute présente, comme vous

l'allez voir dans le court examen que je vais faire de la Lettre insérée dans le Journal.

L'Auteur de la Lettre ne veut que proposer & éclaircir ces deux questions. » 1° Peut-on apprendre la Langue Hébraïque sans » faire usage de voyelles ? 2° Les » voyelles que nous donnent les » nouvelles méthodes, ont-elles » l'avantage des vraies voyelles, & » mettent-elles en état de lire & » de parvenir à entendre les ou» vrages d'une Langue qui ne se » conserve que dans les Livres, & » ne parle plus qu'aux yeux ? « Voilà, Monsieur, les deux questions que l'Auteur de la Lettre se propose d'éclaircir : commençons par la premiére.

Je réponds à la premiére question que si, sous le terme *apprendre la Langue Hébraïque*, on comprend la prononciation, on ne le peut sans faire usage de voyelles,

car on ne peut prononcer ſans voyelles : ſi l'on entend ſeulement acquérir l'intelligence de la Langue Hébraïque, je dis que non-ſeulement on le peut ſans faire uſage de voyelles, mais même qu'on ne le peut pas en faiſant uſage de voyelles, puiſque cette Langue n'en a pas.

Venons à l'éclairciſſement. L'Auteur craignant l'application que l'on pourroit faire de ſa queſtion à toute ſortes de Langues, a ſoin d'excepter de cette application la Langue Chinoiſe ſavante : on ne voit pas bien ſur quel fondement : mais on ſait d'ailleurs que cela eſt utile à ſa cauſe. Après cette exception, il s'explique ainſi : » Mais on demande ſi une Lan- » gue faite pour être prononcée, » comme le Grec, le Latin, le » François, l'Hébreu, peut être » lue, appriſe & entendue ſans » faire uſage de voyelles. « Il

ajoûte tout de ſuite : » Il n'y a, » je crois, qu'à propoſer la queſ-» tion ſous ce jour, pour bien faire » entendre qu'elle n'a pas beſoin » de réponſe. «

Ce jour ſous lequel on propoſe la queſtion, eſt, en effet, le plus favorable qu'on pût trouver & ménager. Il a fallu, ſans doute, de l'art & de la méditation pour amener les choſes à ce point, pour répandre adroitement une ombre convenable ſur ce jour, & pour mêler enſemble, dans une courte période, les Langues parlées & les Langues écrites, les Langues vivantes & les Langues mortes, les Langues Occidentales & les Langues Orientales, & enfin l'intelligence de l'écriture avec la prononciation. Reprenons les termes, démêlons en les équivoques, & écartons-en toute obſcurité; après quoi nous ferons la demande dans ſa juſte préciſion. *On demande,*

si une Langue faite pour être prononcée..... au-lieu de *faite*, il eût fallu dire *écrite* : car toutes les Langues, sans en excepter la Chinoise savante, sont faites pour être prononcées, elles ne se font même & ne se forment qu'en prononçant. Mais le terme *écrite* eût été trop clair, & se seroit trouvé opposé au terme *prononcée* qu'on vouloit insinuer. Continuons de peser les termes de la demande : *Comme le Grec, le Latin, le François, l'Hébreu.....* Qui ne croiroit que ces exemples sont mis ici uniquement pour éclaircir la matière ? Non, Monsieur, ils y sont placés avec une adresse infinie pour faire illusion. Il s'agit, dans cette controverse, de Langues écrites & de voyelles, & vous voyez qu'on met de niveau les Langues Occidentales qui s'écrivent avec voyelles, & les Langues Orientales qui s'écrivent sans voyelles, & qu'on ne

tient aucun compte de cette différence. Remarquez encore que, pour mieux faire disparoître cette différence, on cite trois Langues Occidentales pour une seule Orientale; que, parmi ces Occidentales, on en cite une vivante qui est la nôtre, & qu'on a soin de la placer la dernière des trois, afin de réveiller en nous plus efficacement l'idée que nous avons de nos voyelles, & que cette idée soit, dans le moment, assez forte pour embrasser sans peine la Langue Hébraïque, qui se trouve-là toute seule de son parti & de son espèce. Voici les derniers mots de la demande : *Peut être lüë, apprise & entendue sans faire usage des voyelles.* Le mot *luë* est ici de trop, parce qu'il est équivoque; car d'un côté il a rapport à l'intelligence, & de l'autre à la prononciation. Si par *lire* vous entendez *prononcer*, cela ne se peut

faire ſans voyelles ; ſi par *lire* vous entendez ſimplement voir les caractères & comprendre ce qu'ils ſignifient, cela ſe peut ſans voyelles, cela doit même ſe faire ſans voyelles, ſi parmi les caractères écrits il n'y a pas de voyelles. Les mots équivoques & qui portent l'idée de prononciation, étoient néceſſaires à l'Auteur, pour préſenter la queſtion ſous un jour favorable à ſa cauſe. Mais rappellez-vous, Monſieur, ce que je viens de vous dire touchant la diſtinction qu'il faut mettre entre l'écriture & la prononciation, entre l'intelligence qui s'acquiert par la prononciation indépendamment de l'écriture, & l'intelligence qui s'acquiert par l'écriture indépendamment de la prononciation.

Faiſons donc maintenant la demande telle qu'elle doit être dans la matière préſente. Voici comme je la fais : On demande ſi

une Langue morte, ne ſubſiſtant que dans les Livres, naturellement écrite ſans voyelles, comme l'Hébreu, le Syrien, le Chaldéen, l'Arabe, peut être appriſe & entendue ſans faire uſage de voyelles, c'eſt-à-dire ſans que les voyelles entrent pour rien dans l'infléxion, dans la conſtruction, ni dans l'interprétation des mots. Voilà, Monſieur, le vrai point de la controverſe. Voyez les trois propoſitions que j'ai faites au commencement de ma Lettre, reliſez l'endroit cité de la Méthode, & vous trouverez la ſolution de ce problême.

Je crois, Monſieur, qu'après cette diſcuſſion, vous ne ſerez pas ébranlé de ce qu'ajoûte l'Auteur de la Lettre : » Mettez, *dit-il*, l'hom-» me du monde, qui ſait le mieux » le Latin, vis-à-vis d'un Ouvrage » écrit dans cette Langue ſans » voyelles, comment s'en tirera-

» t il ? « Très-mal assûrément, & j'ajoûte de même que si vous ôtiez de la Langue Hébraïque cinq ou six de ces principaux caractères, c'est-à-dire de ceux qui sont d'un plus grand usage & reparoissent plus souvent, je crois que ni Moyse, ni Esdras n'entendroient plus leurs propres écrits. Mais laissez le Latin tel que les Latins nous l'ont donné, laissez l'Hébreu tel que les Hébreux nous l'ont transmis, laissez, en un mot, à chacune de ces Langues tous ses caractères, je dis, Monsieur, qu'un François, quoiqu'il ignore la vraie prononciation de ces deux peuples; est en état d'apprendre & d'entendre tous les Livres écrits dans ces deux Langues. Cependant, après avoir ôté cinq caractères pour le moins de la Langue Latine, l'Auteur de la Lettre ajoûte : *Voilà le cas de celui qu'on supposeroit étudier l'Hébreu*

sans voyelles. Eh, Monsieur, ose-t-on parler de la sorte ! celui qui étudie l'Hébreu sans voyelles, ote-t-il à l'Hébreu le moindre de ses caractères ?

Je n'entends rien, Monsieur, à ce que l'Auteur dit de l'usage que nous faisons des traductions. Nous en usons pour l'Hébreu comme pour le Latin & pour le Grec. Outre les Traductions, nous avons des Régles, des Grammaires, des Dictionnaires : comment se peut-il qu'il ne résulte de-là qu'une routine ? Mais comment peut-on dire que les Livres des Rabbins étant sans points, nous qui lisons sans points, nous ne pourrons les lire, & que ceux qui ne savent lire qu'avec les points pourront les lire ? Encore une fois je n'y comprends rien.

Vous me marquez, Monsieur, que ce qui vous a paru le plus frappant dans cette Lettre, c'est

l'exemple que l'Auteur apporte d'un mot Hébreu, qui s'écrivant avec trois lettres Hébraïques, lesquelles répondent à ces trois lettres Latines & Françoises *l*, *m*, *d*, a néanmoins, en Hébreu, plusieurs significations & autant de prononciations différentes. Pour calmer vos inquiétudes, Monsieur, je consens de discuter avec vous cet endroit de la Lettre. Ce mot Hébreu *lmd*, l'Auteur de la nouvelle Méthode me le fait prononcer *lomod*, par la régle très-simple qu'il donne de la prononciation. Ce mot signifie *apprendre* : le même Auteur m'avertit que ce mot Hébreu comme le mot François, peut avoir, selon qu'il est construit, une signification active ou passive, comme : *Apprendre la Musique à quelqu'un*, *apprendre la Musique de quelqu'un*. Il m'avertit encore que, selon la phrase où ce mot se trouve, il peut être un prétérit,

un infinitif, ou un participe; enfin l'Auteur ne me laisse ignorer aucune des significations que peut avoir ce mot : voilà, Monsieur, la méthode des Non-Ponctuants. Sur ces entrefaites se présente un Maître de l'Ecole des Ponctuants, qui m'avertit charitablement que je prends une peine inutile, qu'on ne m'enseigne qu'une routine insuffisante, que par cette voie je ne parviendrai jamais à l'intelligence des Livres Hébreux, qu'outre les différentes significations de ce mot, il faut absolument savoir les différentes manières de le prononcer selon ses différentes significations; que lorsque je trouve écrits ces mêmes caractères *lmd*, au lieu de lire par-tout *lomod*, il faut, selon l'occasion, lire *lamed*, *lomed*, *lemod*, *limad*, *lumad*, qui sont autant de mots différents, qui répondent aux différentes significations du mot écrit *lmd*. Que

vous-en semble, Monsieur? Pour moi, il me semble qu'en laissant-là toutes ces belles prononciations, je ne perds rien, & qu'au contraire c'est pour moi autant de peine épargnée. Si le mot Hébreu, comme dit l'Auteur de la Lettre, a non-seulement deux ou trois sens différents, mais une demi-douzaine, ce sera une demi-douzaine d'embarras de moins : s'il en a une douzaine même & plus encore, c'en sera une douzaine même & plus encore. A quoi me serviroit, en effet, de savoir ces différentes prononciations du mot *lmd*, qui répondent à ces différentes significations? Ne faut-il pas que je sache d'abord ce qu'il signifie dans l'endroit où je le vois, avant que de savoir comment je dois le prononcer suivant sa signification? Et quand je sais ce qu'il signifie, qu'ai-je besoin de savoir autre chose? Mais, ajoûte le

Ponctuant, on vous met au-dessous de ce mot de petits points, qui vous indiquant la prononciation, vous avertissent du sens qu'il a dans cet endroit. Croyez-moi, Monsieur, le plus court & le plus sûr est de suivre la nature des choses. Le bon sens parle un langage bien plus clair que tout cet artifice, & vous enseignera la signification du mot en tel endroit, & plus clairement & plus promptement que tous les points du monde. Quoiqu'il en soit, je le pense ainsi avec les Non-Ponctuants; les Ponctuants assûrent le contraire: c'est une dispute qui n'est pas près de finir. Pour moi, je me sauve dans les trois propositions de l'Auteur de la Méthode: Les Hébreux écrivoient-ils leurs Livres avec ces points? Ceux qui les lisoient de leur temps, lisoient-ils avec ces points? Entendoient-ils ce qu'ils voyoient écrit sans le secours de

ces points ? S'ils l'entendoient, nous pouvons donc l'entendre comme eux.

Je ne chicane point, comme vous voyez, sur ce grand nombre de différents sens que l'on attribue à un même mot Hébreu, & que l'on multiplie si libéralement. Cependant tout se réduit le plus souvent à quelques infléxions coïncidentes, telles qu'il s'en trouve dans toutes les Langues plus ou moins. Par exemple, en Latin, ce mot *bona* (c'est le premier qui me vient) est, au singulier, le féminin de l'adjectif *bonus* : il peut être au nominatif, au vocatif ou à l'ablatif : il peut être aussi le neutre du même adjectif au plurier, & être au nominatif, à l'accusatif ou au vocatif : il peut être encore un substantif plurier, & se trouver au nominatif, à l'accusatif ou au vocatif; voilà, au compte de la lettre, neuf sens différents que

peut avoir ce ſeul mot *bona.* Cette multitude de ſens ne vous effraie-t-elle pas ? Eſpérez-vous de pouvoir démêler par vous-même ces ſens divers ſans aucun autre ſecours ? A quoi reconnoîtrez-vous les ſignifications différentes de ces quatre lettres *toujours préſentées dans le même ordre ?* Mais ſi, pour vous faciliter l'étude de la Langue Latine, & vous donner une entière certitude que vous prenez bien le ſens des Livres écrits dans cette Langue, un habile homme vous mettoit au-deſſous du mot *bona* & des autres mots ſemblables, de petites marques qui en diſtinguaſſent le vrai ſens ; ſi, pour plus grande facilité encore, ces petites marques vous apprenoient autant de prononciations différentes que le mot a de ſens différents, enſorte qu'au-lieu de dire toujours *bona* & de *chanter toujours ſur le même ton ;*

vous dissiez, par exemple, selon l'exigence du cas, *baona*, *bonia*, *biona*, *buona*, *bonua*, *boëna*, *beona*, *bonea*, *bonaü*, *&c.* croiriez-vous, Monsieur, tirer de cette Méthode un grand secours ? C'est cependant, selon moi, tout le secours que nous donnent les points Massorétiques, quelque différence qu'on puisse imaginer d'ailleurs entre ces deux hypothèses.

Parcourerai-je maintenant tout ce que la Lettre ajoûte après l'exemple qu'elle a cité & que nous venons d'examiner ? Je crains que cela ne nous mene trop loin. D'ailleurs la plûpart de ces choses ne sont que des répétitions de ce qui a été dit plusieurs fois, & autant de fois réfuté. J'abrégerai donc, & ne dirai qu'un mot sur chaque Article, vous renvoyant pour plus ample réfutation à l'endroit cité de la nouvelle Méthode.

1°. L'Hébreu ſans voyelles n'eſt qu'un chaos & une confuſion. *Réponſe*. L'étoit-il pour les anciens Hébreux ?

2°. Quand on n'apprend l'Hébreu qu'à force de revenir à confronter tous les mots & toutes les phraſes avec leur traduction, &c. *Rép*. Fauſſe ſuppoſition, comme je l'ai dit ci-deſſus.

3°. Un Savant, qui eſt parvenu à pouvoir lire l'Hébreu ſans points, eſt comme un homme qui ſachant parfaitement une Langue, n'eſt pas arrêté par des abrégés. *Rép*. Autre faux ſuppoſé. L'écriture des Langues Orientales, telle que nous l'avons ſans voyelles, eſt une écriture dans toute ſon étendue naturelle, & non une écriture par abbréviation.

4°. Si quelques-uns de ceux qui ont appris l'Hébreu avec les points-voyelles, approuvent les nouvelles méthodes, ils ont oublié

l'obligation qu'ils ont aux points. *Rép.* Cette approbation est l'effet de leur équité & non de leur ingratitude : les accuser de ce dernier vice, c'est injustice & préjugé.

5°. Si l'on disoit qu'on a vu des hommes très-habiles en Hébreu qui n'ont jamais tenu compte des voyelles, j'assûrerois que cela n'est point, parceque cela ne sauroit être. *Rép.* Cela est, donc cela peut être. Assûrer & nier, c'est sur ce point tout l'éclaircissement qu'on pourra jamais donner au Public.

6°. Je dirois que si ces hommes sont habiles en Hébreu, c'est qu'ils ont appris l'Hébreu avec les points voyelles. *Rép.* Ils le nient ; & tout ce qu'on peut faire, c'est de les appeller à serment.

Passons, avec l'Auteur de la Lettre, à la seconde question, savoir si les nouvelles Méthodes nous offrent des voyelles qui aient

l'avantage

l'avantage des vraies voyelles. Après ce que j'ai dit ci-dessus, vous prévoyez ma réponse. Je réponds, Monsieur, que, pour ce qui regarde l'intelligence des Livres, les voyelles que proposent les nouvelles Méthodes, ont absolument le même usage que les vraies voyelles, qui est de n'en avoir aucun. Cette question, aussi bien que toute la Lettre & tout ce que l'on dit en faveur des points Massorétiques, porte toujours sur un faux supposé, savoir que les Langues Orientales écrites eussent des voyelles, ou que les voyelles avec lesquelles on prononçoit & que l'on n'écrivoit pas, pussent servir à entendre les écrits. Faut-il le répèter encore? C'est un fait que les Langues Orientales écrites n'avoient point de voyelles; & l'on a prouvé cent fois qu'on ne peut entendre un écrit qu'en vertu

des caractères écrits qu'il présente; & que les Orientaux entendoient très bien & sans confusion d'idées, tous leurs écrits par les seuls caractères que l'écriture leur présentoit. D'où il s'ensuit que les voyelles Massorétiques fussent-elles les vraies voyelles, ce que l'on n'accorde assûrément pas, ne sont d'aucune utilité pour l'intelligence des Livres, & qu'en cela elles n'ont aucun avantage sur les nôtres. Mais les nôtres ont sur elles cet avantage, qu'elles ne fatiguent ni la vûë, ni la mémoire; qu'elles ne sont sujettes ni à erreur, ni à méprise; qu'elles ne causent ni ennui, ni perte de temps; qu'on en donne les régles en quatre lignes, & qu'on les apprend dans un instant. J'ajoûte que, par tous ces endroits, à l'exception du dernier Article, nos voyelles ressemblent entièrement aux anciennes & vraies voyelles.

Reprenons encore sommairement quelques objections qu'on nous fait, & répondons-y de même. 1° Vos voyelles n'ont point l'utilité de distinguer par une terminaison spéciale, les noms, les verbes, les adverbes, les conjonctions &c. *Rép.* Il n'est point nécessaire, dans les Langues Orientales, que cette distinction se fasse par les voyelles. *Si* cela eût été nécessaire, ces peuples, de qui nous tenons l'art d'écrire & la forme de nos caractères, avoient assez d'invention pour trouver des caractères qui exprimassent les voyelles, & assez de bon sens pour s'en servir.

2°. Dans l'exemple que nous avons déja mis sous les yeux, lorsque vous voyez écrit *lmd*, vous dites toujours *lomod*, quoique ce mot ait des significations & des rapports différents. *Rép.* Oui, Mon-

ſieur, nous prononçons les mêmes caractères toujours de la même façon : l'inconvénient ne vous paroît-il pas terrible ? en Hébreu toujours *lomod*, & en Latin toujours *bona* : en Hébreu toujours *molomod*, quoique ce mot ſoit un participe, qui ait la ſignification active & paſſive ; & en Latin toujours *comitatus*, quoique ce mot ſoit un participe, qui ait la ſignification active & paſſive, & qu'il ſoit encore outre cela un nom ſubſtantif.

3°. Peut-on imaginer une plus générale & plus ténébreuſe confuſion ? *Rép*. Jugez-en, Monſieur, par ma réponſe à l'objection précédente : jugez auſſi, d'après cette exclamation, du ſort des Livres Chaldéens, Syriens, Samaritains, Arabes, Hébreux, & de tous ceux des Rabbins. Mais, Monſieur, n'y a-t-il point de confuſion à faire prononcer les mêmes caractères

de tant de façons différentes ; à donner au même mot autant de prononciations qu'il peut avoir de significations & de rapports différents ? Vous me direz que ces différentes prononciations sont marquées par les points. Mais, Monsieur, n'y a-t-il point de confusion dans ces points mêmes ; dans la multiplicité & la figure de ces points ; dans la maniére dont on les applique au-dessous, au-dessus, à côté & dans l'intérieur des lettres ? N'y en a-t-il point dans les changements continuels qui se font en substituant un point pour l'autre ; dans les régles de ces changements ; dans les exceptions de ces régles ?

Nos Ponctuants avouent qu'il en coûte *un peu* pour se mettre au fait des points Massorétiques : ils avouent encore que l'on *pourroit*, d'autres même, que l'on de-

vroit en diminuer le nombre & en simplifier les régles. Ces aveux forcés de nos Ponctuants François, sont timides & réservés : les Docteurs Espagnols parlent plus rondement. Ecoûtons un Professeur de Langue Hébraïque au Collège Royal de Madrid : voyons comment il s'exprime sur l'art des Massorétes qui ont inscrit les points, sur la solidité des régles qu'on en donne, & sur la peine qu'il en coûte pour les apprendre. Je parle du R. P. Didaque de Quadros, Jésuite ; son suffrage n'est pas suspect : celui-là n'avoit pas oublié l'obligation qu'il avoit aux points-voyelles, puisque actuellement il en prenoit la défense contre la Méthode de Masclef. Voici cependant comme il parle, dans son *Enchiridion Hébraïcum*, page 93, de l'Edition de Rome 1733 ; & c'est par-là que je finis.

» Hi Rabbini, ut ego suspicor,
» aut minùs methodici extiterunt,
» dum Linguæ suæ usum servare
» tentarunt; non enim rem bene
» digesserunt, & concoxerunt us-
» que ad regulas satis fixas, sed
» penè omnia ita mobilia sunt ut
» arenaria Arabiæ: aut nimis exti-
» tere superstitiosi, quod & ipso-
» rum morbus est perantiquus; si-
» quidem pro quavis disciplinà
» ritè tradenda, plura minuscula
» prætereunda sunt. Inde nati sunt
» tales labyrinthi in variatione
» punctorum, ut homines etiam
» studio ferrei, ingenio & memo-
» ria valentes desperent de re,
» dum paucula, quæ laboriosè
» didicerunt, vident in lineis sub-
» sequentibus illicò deturbata. «

Malgré cèt aveu, un reste de préjugé faisoit craindre pour le succès de la nouvelle Méthode, & armoit le P. de Quadros contre

elle. L'expérience a dissipé cette crainte : la méthode d'abandonner les points, a vu croître tous les jours le nombre de ses partisans, & elle a formé des Savants à qui on ne peut refuser une place distinguée parmi les plus doctes Hébraïsans. C'est avec l'espérance que vous serez un jour de ce nombre, Monsieur, que j'ai l'honneur d'être Votre, &c.

15. Mai 1758.

ARTICLE LXXVII.

HISTOIRE DE FRANCE depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Par le P. G. Daniel, de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Dissertations critiques & historiques, de l'Histoire du Regne de Louis XIII. &c. (Tomes XIII^e^, XIV^e^, XV^e^, *in-4°.*) *A Paris, chez les Libraires associés, &c.*

C'Est ce Regne de Louis XIII. qu'il nous reste à considérer, après avoir rendu compte des XII. premiers Volumes de cette nouvelle Edition. * L'Histoire de ce

* Voyez nos Mémoires de Juin, Juillet I. Vol. Octobre I. Vol. Novembre, Décembre 1757.

Regne est l'Addition la plus considérable faite à l'Ouvrage du P. Daniel ; elle remplit seule trois Volumes *in*-4°. très-étendus ; & de tous les Monarques qui ont gouverné l'Empire François, Louis XIII. est actuellement celui dont on doit connoître le mieux les actions & le caractère. Il seroit à souhaiter que le Regne de son fils & de son successeur fût développé dans le même goût. Mais il faut apparemment encore attendre un temps où l'on puisse remplir ces deux régles inviolables de l'Histoire : n'oser dire la moindre fausseté, & oser dire toute vérité : *Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat*. (Cic. l. 2. de Orat.)

On n'attend pas de nous une Analyse complette de ces trois immenses Volumes : ce seroit nous engager dans une suite d'Extraits qui ne formeroient, tous ensem-

ble, qu'un abrégé superficiel du Regne de Louis XIII. Il faut recourir au Livre même pour s'instruire des évènements très-nombreux, très-variés, très-singuliers, dont l'Historien a rassemblé les circonstances, & tracé le tableau tout-à-fait en grand.

Nous nous contenterons de remarquer les caractères de cet Ouvrage; & d'abord c'est une Histoire purement civile & politique: l'Auteur s'est abstenu de toucher aux évènements Ecclésiastiques du Regne de Louis XIII. Il ne s'est point proposé non plus de faire voir le progrès des Lettres, du Commerce, de la Navigation, de l'Art militaire sous ce même Monarque. Les guerres domestiques & étrangères; les intrigues de Cour, & les procès criminels contre des Grands coupables ou suspects de revolte; c'est presque tout le fond de cette Histoire. Quoiqu'elle ne soit pas

écrite d'un ſtyle philoſophique, (qui véritablement n'eſt pas le ſtyle propre de l'Hiſtoire) elle inſtruit néanmoins beaucoup un Lecteur qui ſait réfléchir ; & cette inſtruction ne ſe borne pas à la connoiſſance des évènements tels qu'on les raconte dans les Gazettes ; elle développe les reſſorts ſecrets des grandes affaires, elle pénètre dans l'intérieur des hommes d'Etat, elle apprécie leur mérite, elle les juge ſans reſpect humain comme ſans prévention & ſans jalouſie.

Par exemple, après avoir lu tout ce qu'on nous dit ici de ce grand Cardinal de *Richelieu*, dont les actions bonnes & mauvaiſes rempliſſent peut-être les deux tiers de cette Hiſtoire ; on ſe demande à ſoi-même quelle fut donc la vie de ce perſonnage ſi fameux, qui ſe crut obligé d'inſpirer plus de terreur que d'amour ;

qui eut à combattre les ennemis du dehors & du dedans, les inclinations des autres Courtisans & celles du Roi son Maître ; qui, avec la plus grande force de génie eut la foiblesse d'être vindicatif, lors même que la vengeance n'étoit utile ni à sa fortune, ni au repos de l'Etat ; qui étala un faste dont l'éclat n'ajoûtoit rien à sa grandeur, & irritoit la jalousie de ses rivaux ; qui passa ses jours dans l'agitation, dans les soupçons, dans la nécessité de contreminer sans cesse les pratiques sourdes de ses ennemis ; & qui mourut enfin plus exposé que jamais à la haine des Grands, & moins sûr que jamais du cœur de son Roi ? Telle est l'idée qu'on se forme de Richelieu après la lecture de cette Histoire ; & quelles pensées naissent, en conséquence, dans l'ame d'un vrai Philosophe, qui ne s'embarrasse point d'être homme d'Etat

& qui, s'il l'étoit, voudroit encore que la modestie, la bienfaisance, la droiture l'accompagnassent & le soûtinssent dans le poste le plus éminent ?

Un autre caractère de cet Ouvrage est la bonté & la sûreté des monuments historiques que l'Auteur a consultés. On avoit jusqu'ici plusieurs Histoires de Louis XIII. sans compter celles de Richelieu son Ministre ; mais de tous les Ecrivains qui avoient traité ces deux grands Sujets, nul ne s'étoit donné la peine de faire autant de recherches que celui-ci. Outre les Pièces imprimées qu'on voit en foule dans les Bibliothèques ; Pièces connues sous les titres d'Histoires, de Mémoires, de Relations, de Recueils, de Lettres, de Négociations, d'Avertissements, de Remontrances, & nous ne parlons point des Libelles & des Satyres ; le nouvel Historien

a vu beaucoup de Manuscrits, ceux-ci entr'autres :

1°. Trois Volumes *in-fol.* du P. le Moine, Jésuite, à qui Madame la Duchesse d'Aiguillon avoit communiqué tous les papiers du Cardinal de Richelieu son oncle.

2°. Les Mémoires du Marquis de Fontenai-Mareuil, Ambassadeur de France à Londres & à Rome ; Ecrivain véridique & Négociateur instruit.

3°. La riche Collection des Manuscrits de Béthune & de Colbert, où l'on trouve une infinité de Lettres originales & de Pièces authentiques, servant à éclaircir les principaux évènements du Regne de Louis XIII. & du ministère de Richelieu : par exemple, dans un Volume de ces Manuscrits, intitulé *Affaires de France*, on a une Pièce qui est la suite du *Testament Politique* de ce Ministre ; & l'on y voit ce qui s'est passé de

plus remarquable pendant les années 1639, 1640, 1641. En plusieurs endroits de cette *suite*, on reconnoît la main même du Cardinal qui y a fait des corrections : & de-là il est assûrément très-naturel de conclure que ce *Testament Politique*, avec sa *suite*, est l'Ouvrage de Richelieu ; qu'il n'y a par conséquent aucune bonne raison pour le releguer parmi les pièces supposées, ou, comme on parloit il y a quelques années, parmi les *mensonges imprimés*.

4°. Les Manuscrits de la Bibliothèque actuelle de M. le Maréchal-Duc de Richelieu, où l'on remarque quantité de détails sur des faits très-importants, tels, par exemple, que le procès du Comte de Chalais ; les intrigues du Garde des Sceaux de Château Neuf avec Madame de Chevreuse ; les rapports de la Reine Anne d'Autriche dans les Cours étrangères

& ennemies de la France &c. Tous ces secours & le talent de faire des recherches, ont mis l'Historien de Louis XIII. en état de donner un Ouvrage très-étendu & très-curieux..

Il a porté de plus à cette composition un grand amour de la vérité, & une volonté sincère de la dire. Les Historiens contemporains de Louis XIII. & du Cardinal de Richelieu, ont souvent outré les Panégyriques & les Critiques. Ce Regne fut agité de factions; les Grands se partagerent d'intérêts; les Subalternes penserent comme leurs Protecteurs & comme leurs Maîtres. Dans ce conflit de passions, il fut difficile aux Ecrivains de se tenir en garde contre toute espèce de partialité; aussi les uns furent-ils de fades adulateurs, tandis que les autres verserent à grands flots le fiel de la Satyre. Notre judicieux Auteur

s'éloigne également des deux extrémités ; il s'attache par-tout à démêler la vérité, à présenter les faits tels que la passion, la vertu, ou le concours des circonstances les a produits. Nous pourrions citer, en preuve, beaucoup d'exemples tirés de ces trois Volumes ; en voici quelques-uns pris au hazard.

Après avoir raconté la mort du Connétable de Luynes, l'Historien discute ce qu'on écrivit, dans le temps, pour & contre ce Favori. » Le Duc de Rohan dit que le » Gouvernement de Luynes étoit » *violent & absolu.* Le Maréchal » d'Etrées assûre au contraire qu'il » étoit d'un *caractère doux.* Le » premier, *reprend notre Auteur*, » n'a fait attention qu'à la con- » duite qu'il tint à l'égard des Hu- » guenots ; & le second, qui s'em- » barrassoit fort peu des intérêts » de la Religion Protestante, n'a

» considéré sa conduite que par » rapport aux gens de la Cour..... » C'est ainsi que nos intérêts sont, » pour l'ordinaire, la régle de nos » jugements. « Ensuite on observe d'une part que la guerre entreprise contre les Huguenots, étoit *très-juste & même nécessaire en bonne Politique*; de l'autre, on convient que le Connétable de Luynes *eut recours à la violence pour établir sa fortune*; que l'effet de cette *violence* fut la mort du Maréchal d'Ancre & celle de sa femme; sans compter l'exil de la Reine-mère, & l'éloignement de tous ceux qui avoient gouverné sous son autorité. Du reste, l'Historien assûre que M. de Luynes étant devenu le Maître à la Cour, n'employa plus que *la prudence & la modération* pour conserver son crédit. *Il s'éleva au-dessus de tous les Grands du Royaume, & il vint*

à bout de triompher de leur jalousie, sans les accabler.

Sur le Maréchal de Marillac, qui eut la tête tranchée en Place de Grêve, notre Auteur marque bien que, selon l'opinion du Public, *les malversations dont on accusoit* ce Seigneur, *ne méritoient pas une peine aussi rigoureuse;* mais il ne peut croire ce qui fut dit & écrit dans le temps, que le Cardinal de Richelieu lui-même reprocha aux Juges du Maréchal la sévérité de l'Arrêt qu'ils avoient rendu contre lui. *Quelle apparence*, en effet, *que le Cardinal ait fait un semblable reproche à ces Commissaires, pour un Arrêt si conforme à ses desirs?* Et comment d'ailleurs ce reproche pourroit il se concilier avec l'endroit du *Testament Politique*, où Richelieu parle de la mort du Maréchal de Marillac comme d'une *punition également juste & nécessaire?*

Il y a eu diverses opinions sur une circonstance de l'affaire très-désastreuse du Maréchal-Duc de Montmorency. Il s'agissoit de savoir si Gaston de France faisant son accord avec le Roi son frère, avoit stipulé & reçu l'assûrance (quoique simplement verbale) que la grace seroit accordée au Duc. Gaston soûtint ce point très-hautement & très-affirmativement; d'où l'on a conclu, dans plusieurs écrits du temps & même postérieurs, qu'en effet on manqua de parole au Prince en punissant de mort M. de Montmorency. Notre Auteur examine la chose dans toutes ses parties & selon tous ses rapports. Il ne nie pas qu'après l'exécution du Maréchal-Duc, Gaston n'ait prétendu qu'on l'avoit trompé; mais il produit en même temps deux Lettres de ce Prince, l'une au Roi & l'autre au Cardinal de Richelieu, toutes deux anté-

rieures au jugement de M. de Montmorency, & toutes deux destinées à implorer la miséricorde du Roi & les bons offices du Cardinal, sans que ni l'une ni l'autre fasse mention de l'assûrance de grace donnée & reçue avant la conclusion du Traité. Ces deux Lettres sont transcrites au second Volume de cette Histoire d'après les Originaux mêmes; & voilà une preuve bien propre à réfuter tous ceux qui ont cru que Gaston ne s'étoit réconcilié avec le Roi qu'en prenant des mesures pour sauver M. de Montmorency.

On voit donc que l'attention de l'Auteur à découvrir le vrai & à l'énoncer, l'engage dans de fréquentes critiques. Comme il a toujours sous les yeux tous les Historiens de Louis XIII. il trouve à tout instant des méprises dans leur récit; & ce n'est pas seulement vis-à-vis d'Auteurs Roma-

nesques comme Pontis, ou passionnés comme le Vassor, qu'il exerce sa censure, il releve les fautes du Mercure François, de Vittorio Siri, des Mémoires de Sully, de Montglat, de Bassompierre, de d'Avrigny, & en général de tous les Livres qui traitant du Regne de Louis XIII. confondent des dates, altèrent des faits, avancent des conjectures sans probabilité, forment des critiques peu fondées.

On trouve, dans les Mémoires de Sully, une Lettre de Marie de Médicis à ce Seigneur, pour le prier de revenir à la Cour, & cette Lettre est datée du 6. d'Octobre 1610. Or notre Historien remarque très-à-propos que cette date est fausse. Le Roi Louis XIII. fut sacré le 17. de ce même mois, & la Lettre ne fut écrite qu'après le Sacre, comme on le voit par les termes même de cette pièce:

la Reine ne l'écrivit donc point le 6. d'Octobre. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que la faute est dans les anciens Mémoires de Sully, & que l'Auteur de la nouvelle Edition ne l'a point apperçue, quoiqu'il parle, vers le même endroit, de la date du Sacre de Louis XIII.

Le Vassor a extrêmement reproché au Roi Louis XIII. les cruautés qu'on exerça dans la petite Ville de Négrépélisse, durant la guerre entreprise, en 1622, contre les Huguenots rebelles; mais, *reprend notre Auteur*, „ quelques „ Historiens du temps, témoins „ oculaires de ce qu'ils racontent, „ ne se sont pas expliqués là-dessus „ avec tant d'aigreur. Tous con„ viennent des principaux faits, „ (c'est-à-dire du pillage, du mas„ sacre & de l'incendie,) mais „ plusieurs n'attribuent ces cruau„ tés qu'à l'emportement du Soldat

„ qui

» qui agissoit sans ordre & contre
» la volonté du Roi, & qui ne fai-
» soit que suivre les mouvements
» de sa propre fureur. Ils dimi-
» nuent le nombre de ceux qui
» périrent ; ils prétendent que l'on
» n'a jamais sû si ce furent les
» troupes du Roi ou les Protestants
» eux-mêmes qui mirent le feu à
» la Ville. Enfin ils observent que
» les habitants de Négrépélisse,
» sans en excepter les femmes,
» avoient commis les premiers des
» violences & des attentats qui
» méritoient les plus sévères châ-
» timents. « L'Historien justifie tout ceci par un détail de faits, tiré des meilleurs Ecrivains du temps.

Le siège de la Rochelle, en 1627 & 1628, abonde en évènements, & donne lieu par conséquent à beaucoup de critiques. Que n'a-t-on point écrit, par exemple, sur la fameuse digue, qui ôta aux Ro-

chelois toute communication avec les Flottes d'Angleterre ? Le projet seul de ce grand Ouvrage est attribué à trois têtes différentes. Aubery prétend que le Cardinal de Richelieu fut le premier qui en conçut le dessein ; l'Auteur de la vie du Duc d'Epernon n'est pas éloigné de l'attribuer à ce Seigneur ; le Duc de S. Simon, dans ses Notes manuscrites sur les Mémoires du Marquis de Fontenai-Mareuil, donne la gloire de cette invention au Roi Louis XIII. » & » c'est ainsi, *ajoûte notre Auteur*, » que chaque Historien écrit pour » la gloire de son Héros. Il paroît » que les véritables Inventeurs de » cet Ouvrage furent Métezeau, » Architecte du Roi ; & Jean Ti- » riot, Maître Maçon de Paris, » qui offrirent de fermer le canal » par le moyen d'une digue faite » de pierre séche, assûrant que la » Mer, quelque furieuse qu'elle

» fût, ne la renverseroit pas, &
» que si l'on vouloit, ils en feroient
» l'épreuve à leurs dépens. «

Si cette Histoire présente à tout instant des observations critiques, elle n'est pas moins riche en Anecdotes; c'est-à-dire en certains traits ou tout-à-fait inconnus, parce qu'ils n'étoient consignés que dans des Manuscrits, ou très-peu célèbres, parce que les Modernes n'avoient pas pris soin de les remarquer dans les Livres originaux & contemporains. Il faudroit citer ici beaucoup, & rapporter sur-tout quantité de mots bien ou mal dits, qu'on attribue aux principaux personnages de ce temps-là.

Le Maréchal d'Ancre, enyvré de sa faveur, quoique bien instruit des brigues formées contre lui, disoit, à ce qu'on prétend, qu'il vouloit *essayer jusqu'où la fortune d'un homme pouvoit aller*. Cette

anecdote n'est pas certaine, mais quand il ne se seroit pas exprimé ainsi, il avoit, sans doute, ce sentiment dans l'ame ; tous les Favoris pensent de même ; nul d'entre eux ne borne ses desirs, ni ses espérances, & ils supposent tous que les dispositions du Maître à leur égard sont inaltérables.

Le Secrétaire d'Etat, Villeroi, étoit un homme généralement estimé. Son mérite, son désintéressement, & sa constance dans le travail lui attacherent les Rois Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. Henri IV. disoit qu'il *ne savoit laquelle des deux vies étoit plus nécessaire au bien de son Etat, la sienne ou celle de Monsieur de Villeroi.* Ce Ministre n'avoit pourtant eu aucune culture dans les Lettres. Quelques-uns affectoient de le mépriser par cet endroit, mais le public ne prenoit point le change sur cela, & l'on

disoit que *c'étoit bien dommage que la science de M. de Villeroi ne se trouvât point dans les Livres* ; pour faire entendre que son bon sens & son expérience l'emportoient sur toute la théorie qui est contenue dans les Ouvrages de Politique.

Le P. Joseph (du Tremblai) fut l'ami & le confident du Cardinal de Richelieu. Il joue un très-grand rôle dans cette Histoire : homme de Cabinet, Négociateur, esprit fécond en ressources, Ministre actif, décisif, ferme dans ses résolutions ; il est peint, par notre Auteur, sans malignité & sans flatterie. On doit remarquer sur-tout ce qu'il en dit dans son dernier Volume (p. 145 & suiv.) Comme nous recueillons ici des anecdotes, n'oublions pas celles-ci. Un jour le P. Joseph raisonnant de guerre avec le Duc de Weymar, lui montroit sur la Carte

les Villes qu'il falloit prendre : le Duc, qui étoit fier, Etranger, & Luthérien, souffroit ces avis assez impatiemment, & il lui dit : *Monsieur Joseph, tout cela seroit fort bien, si l'on prenoit les Villes avec le bout du doigt.* Le P. Joseph fut occupé d'affaires politiques & même militaires jusqu'à sa mort. Quand il fut frappé d'apopléxie, la Ville de Brisac étoit sur le point de se rendre au Duc de Weymar : sur quoi on raconte que le Cardinal de Richelieu, pour le réveiller de sa profonde léthargie, lui crioit de toute sa force aux oreilles : *Courage, mon Père, Brisac est à nous.* Richelieu parut extrêmement touché de sa mort : *Je perds*, disoit-il, en versant des larmes, *ma consolation, mon unique secours, mon confident & mon appuy.* On sait, au reste, que ce P. Joseph, qui mourut dans l'Ordre des Capucins, où il s'étoit

engagé à l'âge de 22 ans, étoit nommé au Cardinalat & destiné à l'Archevêché de Reims, quand il fut enlevé de ce monde. Sa vie a été donnée au public.

Il y a peu d'affaires, dans l'Histoire de Louis XIII. & du Cardinal de Richelieu, aussi chargées d'anecdotes que celle du P. Caussin, c'est-à-dire celle de sa brouillerie avec le Cardinal. Notre Historien a vu, sur ce fait particulier, des Manuscrits très-curieux; il en résulte que ce P. Caussin, avec quelques bonnes intentions & trop de simplicité, se laissa dompter par Richelieu. Il ne fallut à celui-ci qu'une conversation avec Louis XIII. pour détruire toutes les batteries dressées par l'imprudent ou trop crédule Confesseur. Louis fait-là le personnage d'un Maître qui ne sait pas vouloir efficacement, & qui suit les impressions d'un Mi-

nistre très-adroit, très-impérieux, très-sûr de sa faveur, & très-redoutable vis-à-vis de quiconque osoit l'attaquer. Le même P. Caussin caractérisoit assez bien le Monarque en disant de lui : *Il ne dit pas tout ce qu'il pense ; il ne fait pas tout ce qu'il veut ; il ne veut pas tout ce qu'il peut.* Tel fut véritablement Louis XIII. Avec beaucoup de bon esprit, encore plus de valeur & de la vertu plus qu'on n'en a d'ordinaire dans le centre des plaisirs, de la grandeur, de l'opulence & de l'impunité ; il ne fut après tout qu'un Roi médiocre, parce qu'il ne voulut ni penser de lui-même, ni prendre confiance dans ses propres talents, ni exécuter le désir qu'il avoit de rendre ses peuples heureux. Son Regne est glorieux dans l'Histoire, parce qu'il se trouva de son temps beaucoup de grands hommes ; mais ce Regne

est agité de trop d'intérêts divers, de trop d'altercations entre les premiéres personnes d'Etat. On y voit trop de gibets, d'échaffauts, de têtes illustres abattues. On y porta des coups terribles à la puissance des Nations étrangères ; & la France elle-même souffrit beaucoup. Le Monarque fut bon, & ses Sujets ne dirent point à sa mort comme à celle de Louis XII, *Le bon Roi Louis, père du peuple, est mort.*

Il faudroit voir, dans l'Ouvrage même, les tableaux qu'on trace de Louis XIII ; de son Ministre, le Cardinal de Richelieu, & des divers personnages qui occuperent alors la scène du monde : c'est le dernier caractere que nous remarquons dans cette Histoire. Portraits, descriptions, jugemens sur le mérite des choses & des hommes ; à tout instant on trouve des morceaux en ce genre : les

tourne en indignation non contre l'Historien, mais tantôt contre les circonstances, tantôt contre les coupables, tantôt contre leurs accusateurs, & tantôt contre ceux qui excluent ou empêchent tout effet de compassion & de bienfaisance de la part du Souverain.

Cette Histoire est écrite clairement, simplement, savamment. Un Abrégé, pour completter la suite de celui du P. Daniel, pourroit être encore instructif, & plairoit sûrement au Public.

ARTICLE LXXVIII.

POESIES PHILOSOPHIQUES. (*In*-8°. pages 96.) Se trouvent à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, &c.

ON trouve ici une Epître, des Odes, des Epigrammes; & l'Auteur est le même qui nous donna, il y a six ou sept mois, un assez bon Poëme sur les *Jardins d'ornements.* * Sa Muse a quitté le style didactique, pour se donner à la Philosophie: en quoi elle ne s'acquitte que de son devoir, s'il est vrai, comme l'enseigne Platon, que les Poëtes sont

* On peut revoir nos Mémoires de Janv. II. vol.

nos *Pères* & nos *Guides* dans l'étude de la sagesse. Mais cette autorité n'est peut-être pas ici d'un grand poids. On trouve, dans Platon, tout ce qu'on veut, pour & contre les Poëtes & la Poësie. Dans le même endroit où il dit que les Poëtes sont des hommes divins, des génies inspirés ; il ajoûte que ces gens-là se croient sages, & qu'ils n'ont cependant pas le sens commun. Prenons donc ce Philosophe pour un Discoureur sans conséquence sur le caractère philosophique ou non-philosophique de la Poësie, & parcourons le Recueil de notre Auteur.

Son Epître, intitulée *Les Ressources du Génie*, attaque plusieurs préjugés littéraires, ou plutôt un seul qui consiste à croire & à dire que l'empire des Muses est une terre désormais stérile ; qu'on ne peut plus qu'y *glaner*,

après que tant d'hommes illustres y ont moissonné à pleines mains, qu'en un mot, dans tous les genres de compositions poëtiques, tout est dit, redit, imprimé, publié, & qu'il ne reste qu'à jouir sans travailler.

> C'est ainsi que raisonne un esprit languissant
> Qui, secouant de l'art le fardeau trop pesant,
> Se refuse au travail, s'endort dans la mollesse,
> Et veut d'un faux prétexte excuser sa paresse.

Ensuite l'Auteur parcourt tous les genres, la Tragédie, la Comédie, l'Ode, l'Apologue, l'Elégie, l'Eglogue, l'Epopée, le Poëme Georgique, le Poëme Philosophique, la Satyre utile, l'Epigramme; & il prétend qu'on peut tenter & espérer des succès dans cette car-

tière si vaste & si variée. Le détail fait naître des caractères & des leçons ; caractères qui peignent les Héros de notre Poësie ; leçons qui indiquent ce qu'il y auroit à faire pour les reproduire ou même les surpasser. Par exemple, s'il s'agit de Corneille & de Racine, il faudroit

Rapprocher, réunir leurs diverses beautés,
Etendre, en les joignant, leurs talents limités ;
De Corneille diffus laissant l'obscur langage
Peindre de traits plus forts Achille & son courage ;
Et du tendre Racine animant la langueur
Tracer, en Vers moins durs, Pompée & sa vigueur ;
Unir, frappant les cœurs & chatouillant l'oreille,
Les graces de Racine aux foudres de Corneille.

Il y a du beau & du vrai dans ce morceau : le dernier Vers surtout est excellent. *Si*, dans ces quatre Vers *De Corneille diffus &c.*, on rapprochoit *Pompée* de *Corneille*, & si l'on plaçoit *Achille* après *Racine*, n'en résulteroit-il pas plus de suite & de clarté ?

Sur l'*Ode*, on trace un Eloge magnifique de Rousseau.

Ce Lyrique divin que pleure encor la
France,
Cygne qu'ont étouffé l'intrigue & l'ignorance,
Jeune encor, de David rival ambitieux,
Porta son front sublime & sa voix dans
les cieux.
Que ne promettoit point son printemps
trop rapide !
Il eût chanté les Rois & la guerre homicide,

Du tendre Anacréon, il eût touché le luth,
On pouvoit tout attendre à son brillant début :
Mais bientôt des enfers la rage envenimée,
Vint de noires vapeurs couvrir sa renommée.
Un brouillard obscurcit l'aurore de ses ans ;
Un rival lui porta les coups les plus cuisants ;
Son coursier s'abattit sous lui dès la barrière.
Nourrissons qu'il formoit, achevez sa carrière.
Jeunes Phénix, sortez des cendres de Rousseau.

Parmi de grandes beautés on trouvera ici des Vers inégaux, des Métaphores peut-être trop accumulées ; & l'on désirera que les trois derniers Vers fussent moins isolés. Ce qui suit sur les Fables, sur

l'Elégie, sur l'Eglogue mérite d'être lû. Le Poëme Epique est traité en grand.

Déja j'entends d'ici, j'entends la
Muse épique,
Qui, tenant dans sa main le sceptre
poëtique,
Vous appelle & vous offre un laurier
immortel.
Ses voeux hâtent le jour pompeux &
solemnel,
Où, sous un astre heureux, les rives de
la Seine,
Après cent ans d'espoir & de promesse
vaine,
Verront paroître enfin le Chantre qu'on
attend.
Quelle honte pour nous! quel reproche
insultant!
La superbe Madrid, la féconde Florence,
Ont produit des trésors inconnus à la
France,

L'Isle heureuse où tonnoit le sublime
Milton
Du grand Chantre d'Achille a retrouvé
le ton.
Paris a des Perraults & Londre a des
Homères.

L'Auteur est donc persuadé que nous n'avons point encore de Poëme Epique en notre Langue: sujet de dispute entre lui & quelques gens de Lettres ; mais si Homère, Virgile, Milton, le Tasse, l'Arioste sont pris pour juges, comme il y a bien de l'apparence, notre Auteur gagnera son procès. Cependant on pourra bien exiger de lui qu'il retouche ce Vers *du grand Chantre d'Achille &c.* le terme de *grand* fait ici une allusion qu'il faut éviter. Ensuite on le priera d'éclaircir cette pensée, *Paris a des Perraults &c.* Est-ce une critique du *Perrault* ennemi des Anciens ? Est-ce un éloge du

Perrault si célèbre par ses chef-d'œuvres d'Architecture ? Veut-on dire que nous n'avons que des Détracteurs des Anciens ou des Ordonnateurs de Bâtiments, & que Londre a des Poëtes épiques ? Voici le caractère de Milton en contraste avec le Tasse.

Moins doux & moins flatteur, mais
 plus mâle & plus grand,
Milton, la foudre en main, de cieux
 en cieux errant,
A chanté Dieu, son Christ, le cahos &
 le monde ;
Il perce des enfers l'obscurité pro-
 fonde ;
Il peint de traits de feu l'empire de
 Satan ;
Il orne Eve de fleurs, il pleure avec
 Adam ;
Sa trompette aux combats ose appeller
 les Anges ;
Il dit l'homme, sa chute & nos malheurs
 étranges,

Les éclairs de Milton, avec art tempérés,
Sont, pour mener au grand, des flambeaux assûrés.
Ce sont les traits grossis d'une peinture vive
Qui ne flattent les yeux que dans la perspective.

Ces deux derniers Vers dépa-rent peut-être ce bel endroit, & contredisent quelques-unes des nuances répandues dans ce Ta-bleau.

Sur la Satyre & l'Epigramme l'Auteur est court, mais nerveux.

Eh bien! peignez un siècle unique dans ses vices,
Mettez, dans tout leur jour, les lâches artifices,
La Politique fausse & les sombres noirceurs,
Qui, chez nous, du François ont énervé les mœurs,

Démasquez les Bigots, tonnez sur les
Impies,
Suivez, un dard en main, ces infectes
harpies *
Qui des sens corrompus aidant les tra-
hisons,
De leur haleine impure exhalent les
poisons :
Montrez l'honneur foulé, l'innocence
abusée,
La franchise aux abois, la fourbe auto-
risée.
Montrez, &c.

Il y a, dans ce Recueil, sept Odes & une Epode *sur la mort*. Cette dernière piéce devroit être retouchée pour le fond & pour la forme ; pour la versification qui est foible en quelques endroits, & pour les sentiments qui feroient soupçonner l'Auteur de quelque

* Les Muses lubriques.

indifférence sur la Religion. Quant à ce point important, (de la Religion) nous devons observer que la 6e Ode de l'Auteur est contre l'Athéisme, & qu'on y remarque des traits dignes des meilleurs Poëtes : nous n'en citerons que cette strophe.

Rentre dans les bornes marquées
Avengle & foible vermisseau;
A tes lumières offusquées
Ton Auteur oppose un bandeau :
Ta raison sombre & languissante
Pour l'entrevoir assez puissante,
Dans ses secrets ne peut entrer:
Ce grand Moteur, qui t'a fait naître,
T'a donné de quoi le connoître,
Et non de quoi le pénétrer.

On souhaiteroit néanmoins qu'il y eût un peu plus de clarté dans ces deux Vers *à tes lumières offusquées &c.* Le sens demanderoit qu'on

qu'on parlât de *lumières audacieuses*, & non de *lumières offusquées*; car si telles sont ces *lumières*, si elles sont couvertes d'un voile, d'un nuage, comme doivent l'être des *lumières offusquées*, qu'est-il besoin que Dieu leur *oppose un bandeau?*

Les sujets des autres Odes sont *la Renommée*, *les caractères de l'Amitié*, *les Guerriers ambitieux & intriguants*, *l'embonpoint de l'Auteur*, *les dangers de la jeunesse.* Cette dernière est adressée à un jeune Seigneur, qu'on endoctrine assez bien dans les strophes suivantes.

Cher Comte, ces monstres horribles
Que vos mains doivent étouffer,
Ne sont point ces Anglois terribles
Dont vous espérez triompher :
Il est un poison que distile
Un aspic en replis fertile

Qui vit au cœur qu'il a blessé :
Il est des erreurs délectables
Plus cruelles, plus redoutables
Qu'un camp de lances hérissé.

. . . .

Sur-tout fuyez les chants perfides
Et les charmes insidieux
De mille Sirènes avides,
Dont l'amour emprunte les yeux :
Sur leurs fronts les plaisirs éclatent,
Leurs gestes, leurs bouches vous flatent ;
Mais bientôt ces trompeurs accueils
Vous troublent au milieu des ondes ;
Dans le goufre des mers profondes
Vous brisent contre mille écueils.

Enfin on nous donne trente-sept *Epigrammes*, un *Rondeau* & un *Epilogue*. A la tête on lit cette sage Epigraphe, *Hæc legite austeri, crimen amoris abest*, & cela est vrai. Ce petit Recueil d'Epigrammes n'est point licentieux ; mais il s'y en trouve d'assez picquantes

contre ceux qui sont ou ont été l'objet de ces sarcasmes poëtiques. Au reste, toutes ne sont pas également heureuses; & plusieurs même auroient pu ne point paroître dans cette petite collection. En voici une des plus choisies.

Cinq ou six Esprits-forts tel qu'en produit Paris
Depuis que, sans raison, tout le monde raisonne,
Devant certain Bacha décochoient leurs mépris
Contre un culte adopté par les plus grands Esprits:
Leurs sarcasmes usés n'éblouissoient personne.
Enfin le Musulman, qu'un tel jargon étonne;
Dit, leur tournant le dos avec un fier souris,
Que le Dieu des Chrétiens a de sots ennemis!

L'Epigramme XXXIV. sur l'infortune ou l'indigence de l'Auteur, est une des mieux versifiées & des plus naturelles ; mais ce langage ressemble trop à celui des Poëtes malheureux du dernier siècle : ils exposoient toujours leur misère, & cette discussion domestique n'est plus de mode aujourd'hui, peut-être parce que nos gens de Lettres sont communement assez accueillis, fêtés, récompensés. Tel a fait fortune pour une misère qu'on n'auroit seulement pas voulu entendre, il y a quatre-vingts ans. Que les Littérateurs jouissent donc de la complaisance du siècle, & qu'ils ne se plaignent point, à moins qu'ils ne soient libertins & dissipateurs : mais de qui se plaindront-ils ?

L'Auteur de ce Recueil réussit mieux dans le genre didactique que dans tout autre. Son *Poëme*

des Jardins & son Epître *sur les ressources du génie* autorisent l'idée que nous avons conçue de ses talents.

ARTICLE LXXIX.

MERCURE DE VITTORIO SIRI, Conseiller d'Etat & Historiographe de Sa Majesté Très-Chrétienne ; contenant l'Histoire générale de l'Europe, depuis 1640 jusqu'en 1655. Traduit de l'Italien par M. Requier. (Tome IV. *in-12.* pag. 365 ; V. pag. 401 ; VI. pag. 342.) *A Paris, chez Durand, rue du Foin, &c.* M. DCC. LVII.

PAR l'Analyse que nous avons donnée des trois premiers Tomes, on a dû connoître le ca-

ractère & le mérite de l'Ouvrage Italien aussi-bien que de la Traduction Françoise : ainsi il ne nous reste qu'à indiquer les matières que contiennent les Volumes suivants. Elles sont assez connues ; mais par-tout où l'on les trouve, elles ne sont pas accompagnées & appuyées, comme dans Vittorio Siri, des monuments publics : monuments où la preuve des faits est conservée plutôt pour l'authenticité que pour l'agrément de l'Histoire. M. Requier ne manque guères de traduire ceux qui, en éclairant le Lecteur, peuvent orner son Ouvrage. Ils sont d'autant plus intéressants, qu'ils entrent dans le corps même des contestations politiques qui remplissent ces trois Tomes : ajoûtons que l'importance des affaires & la qualité des Acteurs, réveillent l'attention dont un Lecteur intelligent peut être capable. Nous ferons

ordinairement paroître ensemble le Texte & la Traduction, pour qu'on puisse toujours juger du mérite de l'original & de la fidélité du Traducteur.

IV.e Tome. L'affaire la plus considérable, dont il soit question dans ce Volume, c'est la querelle d'Urbain VIII. avec le Duc de Parme. Les Cardinaux neveux, François & Antoine Barberin, y jouent un aussi grand rôle que leur oncle : voici le portrait que Vittorio Siri nous a laissé de ce Pape.*

» Maphée Barberin, depuis » Pape, sous le nom d'Urbain VIII. » s'étoit élevé au Pontificat par son » propre mérite. Un savoir pro-

* Sù l'ali del proprio merito s'era portato all' eminenza del Pontificato Maffeo Barberino, hoggidi Urbano VIII. da' voti publici di tutta la corte, & da' communi applausi degli huomini

» fond, une prudence mûre, un
» génie élevé, une adresse admi-
» rable pour les affaires les plus
» importantes, des mœurs pures,
» une intégrité à toute épreuve,
» l'avoient fait regarder non seu-
» ment comme digne de ce haut
» rang, mais comme destiné par
» le Ciel, dans des temps si ora-
» geux, pour être l'Arbitre des
» Princes & des Peuples Chré-
» tiens..... Dès le temps qu'il étoit

Letterati acclamato per la profonda cognitione, d'ogni sorte di dottrina; pe'l grandissimo concetto appresso ogn' uno di matura prudenza; di sublime intendimento, e di mirabile destrezza ne' gravi & importanti negotii non meno, che per integrità & innocenza di costumi meritevole non solo di quella suprema dignità; ma che molto opportunamente in tempi così turbidi, fosse stato dato dal cielo à moderare gli arbitrii de' popoli, e Principi Christiani.... Così dal commune concetto degli huomini di sentito giuditio stimato il pre-

» Cardinal, les Politiques sages
» le regardoient comme ayant
» peu d'égaux dans l'intelligence
» des affaires d'Etat. Aussi quand
» il fut élevé au souverain Ponti-
» ficat, tout le monde fut persuadé
» que, loin d'être embarrassé de
» la quantité & de la difficulté des
» affaires; il sauroit les conduire
» avec le véritable art de la pru-
» dence & s'en tirer avec hon-
» neur..... Un discours abondant,
» soûtenu par une profonde éru-
» dition, & incompatible, ce sem-

---

sente Pontifice, quando era Cardinale, che havesse pochi pari nell' intelligenza del governo; e che' fosse instrutto d'una perfetta notitia degl' interessi de' Principi..... Poiche accreditandosi egli appresso tutti per ingenio, sincero, e d'un candore d'animo lontano da' ogni dissimulatione; ostentato artificiosamente con proffluvio di parole, e con abondanza d'eruditi discorsi; co' quali sembra inaccopiabile quel profondo silentio

» ble, avec ce silence qui ne laisse
» pas échapper la moindre lueur
» des secrètes pensées de l'ame,
» lui servoit à merveille à faire
» regarder la sienne comme éloi-
» gnée de toute dissimulation, &
» à faire servir ce talent à son plus
» grand avantage. «

Au portrait de l'oncle joignons celui-ci du Cardinal neveu, François Barberin : dans les évènements qui intéresserent le Pontificat d'Urbain VIII. ce Cardinal fut toujours le principal Acteur. » Il méritoit, *dit l'Historien*, * » toutes sortes d'éloges pour la

---

de' piu cupi pensieri in maniera, che non si vegga sfavillarne qualche scintilla, che recchi lume ad indagarne l'arcano; potè con suo gran profitto adoprare simili talenti, senza sentirne quei pregiudicii, che indivisibilmente gli accompagnano.

*Poiche come per l'integrità de' costumi, e per la sua esemplarità non v'è

» pureté de ses mœurs & pour sa
» vie exemplaire ; mais il étoit
» naturellement timide & méfiant ;
» & sa méfiance s'étendoit sur ses
» amis les plus intimes. Outre cela,
» la diversité des affaires, dont il
» n'étoit pas en état de soutenir
» par lui-même le poids, embar-
» rassoit sans cesse son esprit ; quoi-
» qu'il fût assez présomptueux pour
» croire pouvoir les diriger toutes,
» du moins par ses artifices. De-là
» ses irrésolutions éternelles, ma-
» tière féconde de désordre, &

---

applauso, nè encomio che non meriti il Cardinale; così diffidando di tutti à segno che ne meno co' suoi più intimi, e confidenti..... è dall' altro canto non havendo stomaco da digerire da se stesso la mole di cose importanti negotii; quindi viene, che'l suo spirito imbarazzato dalla diversità degli affari, si ritrovi sempre irresoluto; onde errando sempre, per non errare, procura con sensi riposti, & oscuri à quali possa

» source de mécontentements dans
» les Princes & dans les Ministres.
» En conséquence errant toujours
» de peur d'errer, il tâchoit de
» résoudre chacune de ces affaires
» avec des termes douteux & obs-
» curs, auxquels il pût donner di-
» verses interprétations. Se répen-
» tant le plus souvent de ce qu'il
» avoit fait, comme pouvant l'être
» mieux, il donnoit des ordres
» réitérés à ses Ministres de ne
» pas s'engager ; de manière que,
» quand ceux qui traitoient avec

---

dare varie interpretationi di risolvere tutti i negotii : pentito per lo più di quello, che ha fatto, come che meglio si potesse fare ; con ordine reiterato à suoi Ministri di non impegnarsi : in maniera, che, quando si tiene per ultimato un negotio da quelli, che trattano seco ; si trovano allora con gli effetti alla conclusione più che mai lontani. E veramente i colori dell' altre sue virtù spiccarsi vede così pal-

» lui, croyoient avoir fini, ils se
» trouvoient loin, plus que jamais,
» de conclure réellement. Cette
» perpléxité étoit si palpable dans
» le Cardinal Barberini, qu'il sem-
» bloit le plus souvent, à la pre-
» miére ouverture des affaires,
» qu'il fût saisi d'engourdissement,
» ou enchanté par des sons magi-
» ques. Il étoit étonné au point
» de ne pouvoir pas répondre une
» seule parole à ce qu'on lui di-
» soit, & il fixoit d'un œil immo-
» bile les solives de sa cham-
» bre. «

---

pabilmente l'ombra di questa vitiosa perplessità, che bene spesso alla prima apertura de' negotii, pare habbia pescata la torpedine, e che rimanga come à suono di magici carmi istupidito à segno, che senza articolar voce, non che pronunciar parola in risposta degli uffici, fissa immobile lo sguardo ne' travicelli della stanza.

D'ailleurs ce Cardinal, qui paroissoit si avide de tout ce qui pouvoit enrichir & aggrandir sa maison, étoit avare de toutes les graces & de tous les bienfaits qui étoient à sa disposition. Il étoit si peu obligeant, qu'entre son caractère & la bienfaisance on imaginoit une antipathie naturelle qui le rendoit odieux à tout le monde, *una certa sua naturale antipathia alla generosa virtù della beneficenza.* Pour donner aux désordres dont on se plaignoit sous son ministère, des principes moins odieux, ses amis & ses partisans attribuoient tous les torts qu'on lui reprochoit, à la tendresse qu'il avoit pour son oncle : ils disoient que, pour épargner au Pape une mauvaise nuit, le Cardinal ne craignoit point d'exposer sa fortune & sa personne à l'indignation publique & à la haine des Grands, *al publico sdegno, & all' odio*

de' Grandi. Son caractère timide & indécis le rendoit d'autant plus attentif à dérober au Pape la connoissance des affaires qui pouvoient l'agiter & l'inquiéter, qu'il savoit combien ce Pontife étoit courageux & violent dans ses résolutions, *quelle violente risolutioni alle quali si sarebbe portato per avventura l'animo coraggioso del Papa se gli fossero stati rappresentati gli affari nel proprio essere*. Le Cardinal Antoine, qu'on accusoit d'être *vindicatif, méprisant, & inflexible dans ses opinions*, étoit d'ailleurs trop actif & trop généreux, pour que son frère lui donnât aucune part au Gouvernement.

Telle étoit la situation de Rome, en 1641, quand le Duc de Parme en fit le voyage. Ce Prince aimable sut faire sa cour au Pape avec dignité & gagner son estime. Il ne réussit pas également auprès des

Cardinaux-neveux : il ne leur accorda pas plus ce qu'ils exigeoient, qu'ils ne lui rendirent ce qu'il en attendoit. Leur mécontentement réciproque éclata sur-tout après le départ du Duc. Voyant qu'on armoit dans l'Etat Ecclésiastique, il songea à fortifier son Duché de Castro : ce qui étoit contre les conditions, auxquelles Paul III. l'avoit accordé à la maison de Farneze. En conséquence les troupes du Pape entrerent dans ce Duché & s'emparerent de Castro.

D'autres incidents suscités par les Barberins, aigrirent & embrouillerent la querelle : on trouve ici le détail le plus exact de tous ces procédés. Les plaintes du Duc dans ses manifestes, les griefs des Barberins dans leurs réponses, toutes les pièces de ce procès, qu'on a rassemblées dans ce Mercure, montrent comment l'intérêt & l'animosité savent se déguiser,

en imposer, se couvrir, en public, des voiles les plus spécieux, pour pousser aussi loin qu'il peut aller, l'art de l'attaque & de la défense par écrit. Le Duc de Parme sut intéresser, dans sa querelle, Venise, la Toscane, Modène, la France & même l'Espagne. Ce furent autant de nouveaux ressorts dont le jeu se conformoit toujours plus à l'intérêt politique qui les prêtoit, qu'aux besoins du Duc qui les empruntoit. Toute cette intrigue que Vittorio Siri dévoile avec assez d'impartialité, picque, instruit, & satisfait la curiosité de tout Lecteur judicieux. Les autres matières, qui remplissent ce Volume, sont les évènements qui se passerent cette année en Catalogne, en Allemagne, en Flandre, le Traité du Prince de Monaco avec le Roi de France, la Trève entre le Portugal & les Provinces-Unies, la révolte des Irlandois, & les trois

bles de l'Ecosse & de l'Angleterre.

V^e & VI^e Tomes. Ils comprennent tous les évènements de l'année 1642, c'est-à-dire la désolation de l'Allemagne par les troupes Suèdoises & Weimariennes, la conquête du Roussillon par les François, la guerre de Catalogne, la chute du Comte-Duc d'Olivarès, Ministre de Philippe IV. Roi d'Espagne, les divisions qui s'élevèrent en Angleterre entre le Roi & le Parlement, le projet des Barberins qui étoit d'épuiser les ressources du Prince de Parme & de le forcer à leur vendre son Duché de Castro, la fermeté d'Urbain VIII. qu'aucune négociation ne put fléchir &c. En joignant au récit de ces grands évènements, les écrits dont ils occasionnerent la publication, on sentira combien ces deux Volumes doivent attacher tous les Amateurs de

l'Histoire : ils ne les liront point sans convenir avec Vittorio Siri, que peut-être il n'y eut jamais d'année plus fertile que 1642, en faits mémorables & capables de servir à l'instruction des Souverains & des Ministres, *ripieno d'occorrenze le più segnalate, & di maggior eruditione por Principi, e Ministri di quante fossero seguite ne' precedenti tempi*. Toutes ces matières ne fournissent que le 4e Livre, qui remplit les Tomes Ve, VIe, de cette Traduction. Nous n'en présenterons à nos Lecteurs que le début. *

» Les haines entre les Princes de l'Europe eurent, durant le cours de l'année 1642, des effets plus déplorables & plus

* Proruppero più che' mai terribili e scandalosi nel corso dell' anno mille seicento quaranta due gli effetti lacrimevoli della guerra, e degli odii capitali

» scandaleux que jamais. Un des » évènements remarquables de » cette année, est qu'il y eut plus » de batailles, plus de prises de » Places fortes & renommées, que » plusieurs siècles précédents n'en » avoient vus. Rome même, siège » auguste de la Religion, ne fut » pas exempte de trouble. Un » autre évènement mémorable est » que les deux plus grands Rois » de la Chrétienté, Louis XIII.

---

de' nostri Principi in tutte le parti d'Europa; tra le più remarcabili catastrofi, che si rappresentassero à questo theatro, annoverandosi numero molto maggiore di sanguinose battaglie campali, che non segnorono in molti de' trasandati secoli, & di conquiste ancora del più forti, e rinomate Piazze; non esente la stessa città di Roma, sede augustissima della Religione, d'apprehensione, e disturbi. Memorabile altresi essendo quest' anno in cui si videro uscire personalmente in contra, come per cimentarsi insieme coll' armi, &

» Roi de France, & Philippe IV.
» Roi d'Espagne, allerent à la ren-
» contre l'un de l'autre, à la tête
» de leurs armées comme pour
» disputer de puissance & de
» gloire. Le premier étoit animé
» par l'envie de conquérir le Rous-
» sillon ; l'autre, par celle de re-
» couvrer la Catalogne. Celui-là
» étoit accompagné du Cardinal
» de Richelieu, qui mit toute son
» industrie en usage pour se trou-
» ver avec son Souverain dans des
» Provinces si éloignées de Paris,

à garire di potenza, e di gloria li due maggiori Rè della Chrishianita ; Luigi XIII. Rè di Francia per l'impresa di Perpignano, e del Rossiglione ; e Filippo IV. Rè di Spagna per la ricuperatione di Catalogna ; accompagnato quelli' del Cardinale Richilieù, ch' impiego tutti gli sforzi della propria industria per trovarsi con S. M. in quelle Provincie tanto remote di Parigi ad oggetto d'avantaggiare le fortune e le

» afin de dissiper (en augmentant
» la gloire de la Couronne) les
» cabales ourdies contre sa faveur,
» qui recevoit d'étranges secousses
» de l'état immobile de la Cour.
» Celui-ci étoit accompagné du
» Comte-Duc, qui n'oublia rien
» pour persuader à son Maître de
» ne point quitter Madrid. Le ha-
» zard faisoit présager que le chan-
» gement de lieu seroit l'avant-
» coureur du changement de sa
» faveur. Quant à la ferme réso-
» lution du Roi pour ce voyage,

---

glorie della corona, e di dissipare le cabale ordite contro l'autorità della privanza, che riceveva strane Scosse dall' immobilità della corte reale; forzosamente assistito questi dal Conte-Duca, il quale non tralasciò argomento alcuno per persuadere al Cattolico à non abbandonare il soggiorno di Madrid: presago per avventura, che la mutatione del luogo fosse per essere un prenuntio della mutatione della privanza; da' successi medesimi poscia comprobato, che

» les évènements même prouve-
» rent qu'elle venoit de la vio-
» lence de ce destin, qui disposoit
» par degrés sa chute &c. «

Dans tous ces morceaux que nous avons transcrits, on voit toujours combien M. Requier est fidèle & littéral à rendre, en François, les expressions, les tours & les images de l'original Italien, qu'il abrége & qu'il traduit. Ne pouvoit-il pas conserver toute la fidélité qu'il doit à la source où il puise, & s'affranchir un peu plus sur le style ? Dans sa Traduction, la Langue Françoise ne pourroit-elle pas mieux sauver son génie & son caractère, sans manquer aux égards qu'elle doit à la Langue Italienne ? Il n'en est pas d'un Au-

la ferma deliberatione del Rè Cattolico al viaggio fù da violenza di quel fato, ch' all' altezza del suo grado andava disponendo il precipitio alla di lui caduta, &c.

teur qu'on traduit, comme d'un Tableau qu'on copie : la plume du Traducteur ne doit pas être aussi esclave de son modèle que le pinceau du Copiste. Sur cet Article nous avons déja hazardé nos pensées avec la réserve qui nous convient. Peut-être ne s'accordent-elles pas avec l'engagement que le Traducteur a contracté avec le Public, *de donner un Volume de deux en deux mois*. Nous doutons que le Public se plaigne des délais, quand ils ne serviront qu'à acquitter la dette d'une façon qui le dédommage de son attente, & qui en compense les frais avec une sorte d'usure ou de profit. Au reste, ces améliorations que nous osons proposer, sont des gages sensibles de notre estime pour M. Requier, puisque nous croyons qu'en donnant moins d'entraves à son génie, il donneroit plus de perfection à son Ouvrage.

ARTICLE

ARTICLE LXXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

LETTRE *sur quelques monuments d'Antiquités,&c.*(in-8°. pag. 21.) *avec figures.* A Paris, chez Barrois, Quai des Augustins; & Duchesne, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII. Ce sont des explications que l'Auteur de cette Lettre demande aux Savants. Il leur présente trois Antiquités.

La premiére est une figure de bronze ayant trois pouces de hauteur, & représentant, sans contredit, un Mercure. On voit, dans

une de ses mains, la bourse, symbole ordinaire de ce Dieu; dans l'autre main, un fragment du Caducée, & à la tête, des naissances ou des fragments d'aîles : tous ces caractères désignent assûrément le Dieu Mercure. Mais ce qui paroît singulier, dans cette petite Idole, c'est une bande assez large qu'elle porte en façon de baudrier. Cette bande est plus étroite vers son extrémité supérieure que par enbas, & elle est sillonée, tant par le milieu, que dans sa largeur. La gravure met tout cela sous les yeux. Nous disons, avec l'Auteur de la Lettre, que cet ornement est *singulier*, parce qu'il ne ressemble pas aux draperies ordinaires qu'on donne à Mercure. Ces draperies ne sont ni aussi larges, ni aussi roides que celle-ci. On pourroit comparer cette Antique avec les Monuments Gaulois, gravés dans l'*Alsatia illustrata* de M. Schœp-

ſlin (pag. 437.) C'eſt ce que nous avons vu de plus analogue, quoique les différences ſoient encore aſſez grandes.

Le ſecond morceau qu'on nous donne, dans la Lettre qui vient de paroître, eſt un double vaſe de bronze très-élégant dans ſa forme, & très-ouvert dans ſes deux orifices. La capacité de l'un & de l'autre vaſe, pris même ſéparément, eſt égale à celle d'une pinte meſure de Paris. Ces deux vaſes accollés & unis enſemble, ne ſont pourtant point communicants ; & l'un des deux a deux pieds, l'autre n'en a qu'un : ce qui ſuffit néanmoins pour le ſoûtenir. Ces trois pieds ſont cizelés en forme de maſque de forme humaine ; & tout le monument paroît véritablement antique. Il a pu être d'uſage dans les ſacrifices, & peut-être auſſi dans les tombeaux des morts. Une des capacités aura

contenu de l'eau, l'autre du vin; ou bien l'un des deux vases aura été destiné à recevoir des liquides, & l'autre des solides.

La troisième Antiquité, proposée dans ce petit Recueil, est la plus digne d'exercer la sagacité des Antiquaires. Elle est même double: car ce sont deux pierres, l'une hématite, & l'autre un jaspe verd-bleuâtre-foncé, l'une & l'autre gravées en creux des deux côtés, & portant des figures Egyptiennes. Il faut d'abord parler du jaspe.

Il présente d'un côté une figure de jeune homme posée sur le dos d'un crocodile. Sur sa tête, on voit un masque de figure humaine, orné de cinq panaches fort élevées. Le jeune homme porte au col un double collier, &, dans chacune de ses mains, une espèce de bâton recourbé en forme de *pedum* ou de serpent, sans compter deux

petits animaux, l'un quadrupede, l'autre de la forme d'un ſcorpion : tout cela dans chaque main avec le *pedum*. A la gauche de cette figure, eſt une table chargée de hiéroglyphes fort diſtincts, quoique gravés dans un eſpace très-petit. Au revers de ce jaſpe, eſt une ſorte de cucurbite, poſée ſur ſix ou ſept baguettes debout, leſquelles ſont aſſemblées par une baguette en ſens horizontal. De la cucurbite ſortent par en-haut deux eſpèces de courroies ; & par en-bas quatre autres. Enfin de l'extrémité inférieure de la baguette horizontale s'éleve une autre baguette qui ſe courbe & forme, en ſe terminant, une manivelle ou bouton de figure ovale. Au-deſſous de la cucurbite, on lit ce mot Grec en Lettres fort antiques ΟΡΩΡΙΟΥΘ, *ororiouth* ; le tout environné d'un ſerpent qui mord ſa queue.

La pierre hématite ne contient

d'un côté que la cucurbite, & au revers le mot Grec qu'on vient de transcrire ; & son diamètre n'est pas si grand que celui du jaspe: du reste, peu de différences bien considérables. L'Auteur les explique néanmoins, & il faut lui rendre cette justice, qu'il expose bien les trois susdites Antiquités. Mais il demande de plus des explications, & c'est là difficulté. M. le Comte de Caylus a connu la cucurbite, & l'a prise pour un vase Egyptien. L'Auteur de la Lettre aime mieux y voir un instrument de Musique. Il explique sur cela ses conjectures, qui ne sont pas mal. Il faut l'entendre, & chercher d'autres explications, si la sienne ne paroît pas satisfaisante.

Au reste, nous devons dire que la cucurbite, vraie ou prétendue, avec le mot *orosiouth*, se trouve aussi sur une agathe du Recueil de Bayer (pag. 194) & dans Gorlée

(T. 2. N°. 529, 530.) Gorlée ne sait ce que c'est; Bayer soupçonne que c'est un vase Egyptien, (vas Niloticum) qui servoit comme de trône à Anubis; & il cite en preuve un jaspe de la page 210, où l'on voit, en effet, Anubis sur un vase pareil, mais sans le mot Grec; & ce mot Grec que signifie-t-il? Nous croyons qu'en cherchant un peu, on trouveroit cela, mais il faut laisser ce plaisir aux Antiquaires.

Le Possesseur de ces Antiques est M. Picard, demeurant rue S. Martin, près S. Méry; & il se fait un plaisir de les montrer aux Curieux.

Panégyrique de saint Lazare, premier Evêque de Marseille & Martyr; prononcé le 14. Mars 1755, dans l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de Marseille. Par M. Pellicot, Chanoine-Régulier

de S. Antoine, Prieur de l'Hôtel-Dieu de Troyes, Supérieur des Dames Hospitalières &c. Ce Discours est dû en partie au zèle patriotique. M. Pellicot chargé de prêcher le Carême dans la Cathédrale de Marseille, & de célébrer, dans le cours de sa station, l'Apôtre de cette Ville, a cédé depuis aux empressements de ses Concitoyens. Il a publié le Panégyrique prononcé en l'honneur de S. Lazare; il a fortifié ce Discours de Notes sur la tradition qui fait ce Saint, premier Evêque de Marseille; il a recherché de plus tout ce qui pouvoit servir à la gloire de cette Ville si ancienne & si illustre. Toute cette composition mérite d'être lue. Le style du Panégyrique est vif, ingénieux, rapide & appliquant. Les Notes sont assez érudites; & il regne, dans tout l'Ouvrage, beaucoup de décence, d'attention, de piété; rien

n'y est outré, ni déplacé. Si l'Auteur a senti les avantages de la tradition qu'il défend, ses lumières ne lui ont pas dissimulé les difficultés qu'elle éprouve. Il fait aussi un très-grand usage des ornements accessoires. Borné par l'Histoire de S. Lazare, il s'est appuyé de lieux communs bien choisis : sans perdre de vue son sujet, il l'a enrichi de traits brillants, de morceaux agréables aux Citoyens de Marseille, & d'instructions utiles à la plus grande partie de ses Auditeurs. Cette nouveauté *se trouve à Paris chez Garnier, rue S. Jacques, vis-à-vis le College du Plessis.*

Dissertation Physico-Médicale sur les causes de plusieurs maladies dangereuses, & sur les propriétés d'une Liqueur purgative & vulnéraire, qui est une Pharmacopée presque universelle. Par

M. Chevalier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi & des Cent-Suisses de la Garde &c. (*In*-12. pag. 227.) *Chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, &c.*

Le remède dont on parle dans ce Livre, » est doux, simple, » savoneux, purgatif & vulné- » raire. Il dégorge les conduits & » les déterge; il en chasse promp- » tement les matières glaireuses, » recuites & torrifiées; il est sou- » verain dans les dispositions in- » flammatoires du bas-ventre, les » prévient & même détruit promp- » tement l'inflammation formée, » quelque chaleur qu'il y ait dans » les entrailles; il s'insinue dans » la matière morbifique & l'ex- » pulse aussi-tôt. Il est unique dans » son genre » &c. Nous ne transcrirons que ce prélude d'éloges donnés au remède de M. Chevalier: tout son Livre est l'expression de la haute idée qu'il a conçue

de cette *Pharmacopée universelle.* Il ne faut pas trop s'arrêter à ces détails en style de Panégyrique: il vaut mieux faire attention aux preuves très-évidentes que l'Auteur donne des bonnes qualités de sa Liqueur, & entendre les personnes désintéressées qui en ont usé avec succès. Sur cet Article nous pourrions citer des témoignages nombreux, respectables & tout-à-fait persuasifs. *Douze bouteilles de cette Liqueur sont du prix de 14 liv. 8 s. & le prix du Livre est de 24 s. broché. L'adresse de M. Chevalier est rue de Bourbon Ville-Neuve à Paris.*

On trouve chez Hardy, rue S. Jacques, à la Colonne d'or, un Livre de 334 pages, intitulé: *Les Pensées Errantes; avec quatorze Lettres d'un Indien par Madame De***.* Cela forme deux Ouvrages fort indépendants l'un

de l'autre. Les *Pensées* sont véritablement bien *errantes* : elles roulent sur toutes sortes d'objets. La Dame-Auteur les range de suite, & chacune d'elles sous chacune des lettres de l'Alphabet. Mais comme cette Dame a beaucoup plus pensé qu'il n'y a de lettres, il a fallu répéter l'ordre des lettres A 2, B 2, A 3, B 3 &c. cela va jusqu'à P 4. De ces *Pensées* encore il y en a qui sont comme l'explication d'un Texte imprimé en Italique ; d'autres se présentent sans cette singularité qui, au fond, n'est que cela, & n'ajoûte aucun degré de mérite à l'Ouvrage.

Il faut donc s'attendre ici à toutes sortes de choses, sur-tout à bien de l'esprit & à une assez grande légèreté de style. L'Auteur parle Théologie, Philosophie, Morale, Critique, un peu d'elle-même, de ses goûts, de ses humeurs, de ses disgraces, & sou-

vent de ſon amour décidé pour la Religion. Elle s'énonce ſur ce dernier article ſans reſpect humain & ſans préjugés. En deux ou trois endroits, elle raconte des Hiſtoriettes de Roman &c. Ce ne ſont pas les meilleurs endroits du Recueil; mais pris en total, ce Livre eſt toujours une compoſition eſtimable, & ſûrement l'ouvrage d'une perſonne raiſonnable, cultivée, digne d'un bonheur dont apparemment elle ne jouit pas.

Elle imagine, on ne ſait pourquoi, que la foule de ſes *Penſées* ne forme qu'une Préface, laquelle doit être ſuivie d'une Hiſtoire qui n'exiſte point encore: ce tour eſt inutile. Il falloit tout ſimplement donner les *Penſées* ſans Préface, & ſans promeſſe pour la ſuite; en un mot, cette judicieuſe perſonne devoit épargner à elle & au public de petites bizarreries, qui ne ſont

que les défauts & les taches de l'esprit.

Suivent les quatorze Lettres de *l'Indien Zurac au Maure Zegri.* Ce quadre-là est bien usé : c'est un Etranger qui raconte ses aventures, & qui rend compte de ce qu'il apprend dans ses voyages. Mais l'objet de ses Lettres méritera la faveur des personnes de probité & de piété. Zurac n'entretient son Ami que de sa vocation au Christianisme, des instructions qu'il a reçuës, des consolations qu'il goûte dans cette Religion, de l'effort qu'il lui a fallu faire pour ne pas se laisser ébranler par les mauvais exemples des anciens Chrétiens-Catholiques, &c. Il y a bien de temps en temps quelques critiques ou observations inutiles ; mais le tout est, comme les *Pensées*, beaucoup plus abondant en choses estimables qu'en superfluités. On promet

une suite qui plaira, sans doute, aux honnêtes gens; mais il nous semble que l'Auteur pourroit mieux réussir dans le genre de réflexions, dans les détails de morale que dans les récits de pure imagination. Le bon esprit est plus le lot de cette personne que le bel esprit; & nous croyons qu'elle ne doit pas se plaindre du partage.

Description historique de la tenuë du Conclave, & de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du Pape jusqu'à l'exaltation de son successeur; avec la liste des Cardinaux, qui composent aujourd'hui le sacré College depuis la mort de Benoît XIV. (In-4°. pages 25 ou 26.) C'est une Brochure du temps; on l'a trouvée instructive, clairement écrite, & tout le monde

l'a lue avec plaisir. *Elle se trouve chez Desprez, rue S. Jacques.*

Principes discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques & spécialement des Pseaumes, relativement à la Langue originale, accompagnés de plusieurs Dissertations sur les Lettres de M. l'Abbé de Villefroy, &c. (Tomes V^e^, VI^e^, VII^e^, VIII^e^, *in*-12.) Chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame. C'est la suite d'un savant Ouvrage, dont les quatre premiers Tomes ont paru en 1754. On promet encore d'autres Volumes; & les Auteurs sont des PP. Capucins de la rue S. Honoré. Nous rendrons *compte de cette suite, & de plusieurs autres Livres dont nous transcrivons ici les titres.*

Dissertation sur le véritable Auteur du Livre de l'Imitation

de Jesus-Christ, *pour servir de réponse à celle de M. l'Abbé Valart.* Par un Chanoine-Régulier de Ste Geneviève. (Brochure de 40 pag. *in*-12.)

Traité des maladies des os, *&c.* Par feu M. Petit, de l'Académie Royale des Sciences &c. Nouvelle Edition, revuë & augmentée d'un Discours historique & critique sur cet Ouvrage. Par M. Louis, Professeur & Censeur Royal &c. (Deux Volumes *in*-12.) La Partie neuve de ce Traité est le Discours bien écrit & curieux de M. Louis.

On publie la suite de *l'Ami des hommes*, IV^e Partie, (Volume *in*-4°. on donne aussi le même Ouvrage en 2. vol. *in*-12.) On voit bien qu'une addition faite à l'*Ami des hommes* doit beaucoup intéresser les bons citoyens & les gens de Lettres. *Cette IV^e Partie se*

trouve, comme les trois autres; chez Chaubert, au bout du Pont S. Michel; & Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.

Supplément au Traité des Gradués, avec un Traité des Expectatives de joyeux avènement & de serment de fidélité. (Tomes Ve & VIe *in*-12.) C'est encore la suite d'un bon Ouvrage & fort estimé. L'Auteur est M. Piales, Avocat au Parlement: & *Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & Briasson, rue S. Jacques, sont les Libraires.*

Collection Académique composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés littéraires étrangères, des Extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers & des Pièces fugitives les plus rares, concernant l'Hist-

toire Naturelle & la Botanique, la Physique expérimentale & la Chymie, la Médecine & l'Anatomie ; traduits en François, & mis en ordre par une Société de gens de Lettres. (Tome V. *in-4°.* de la Partie étrangère, & le second Volume de l'Histoire Naturelle séparée,) contenant les Observations de J. Swammerdam sur les Insectes, avec des Notes & trente-six Planches en taille-douce. *A Dijon, chez Desventes ; & à Paris, chez Desaint & Saillant ; Ganeau, rue S. Severin ; Guillyn, Quai des Augustins ; Lambert, rue de la Comédie.*

On peut souscrire encore, & même jusqu'à la fin d'Août pour cette Collection. Les Non-Souscripteurs & ceux qui voudront acquérir ce Volume seul, le payeront 15 liv. en feuilles : ce qui n'est pas exorbitant vû la grosseur du Volume, le nombre des Plan-

ches & la bonne exécution du tout.

Le Manuel des Dames de Charité, ou Formules de Médicaments faciles à préparer &c. avec un Traité de la saignée &c. (Volume *in*-12. du prix de 2 liv. 10 f.) Quatrième Edition, revuë & augmentée. Ce Livre est si bon, qu'on ne cessera d'en faire des Editions que quand tout le monde en aura des Exemplaires. *C'est toujours Debure l'aîné, Quai des Augustins, qui le distribue.*

Tableau de l'Ecriture-Sainte & de la véritable Eglise, avec celui des Maximes évangéliques, & un Appendix de l'Eloquence sacrée. (Deux Volumes *in*-12.) Par Philippe Ferret, Prêtre, Sous-Chantre de l'Eglise de la Rochelle. (Cet Auteur a déja donné un Livre de zèle contre l'usure.) *On trouve*

celui-ci à la Rochelle chez Mesnier; & à Paris chez Durand & David.

Histoire du Bas-Empire en commençant à Constantin le Grand. Par M. le Beau, Professeur Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal &c. (Tome second, qui contient le Regne de Constantin II. de Constance & de Constant, depuis l'année 337 jusqu'à l'année 359.) Chez Desaint & Saillant; rue S. Jean de Beauvais, &c.

La Morale du Nouveau Testament, partagée en réflexions Chrétiennes pour chaque jour de l'année, à l'usage des Séminaires & des autres Communautés régulières. (Quatre Tomes *in*-12.) C'est une nouvelle Edition: la première est de l'année 1721.

Cette dernière se trouve chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c.

Le même Libraire, avec Desaint & Saillant, & Durand, publie *la Table générale des Matières contenues dans les XXXVI. Volumes de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury & du P. Fabre, avec les dates des principaux évènements, &c.* (Quatre Volumes *in*-12. bien exécutés, tant pour le fond de l'Ouvrage que pour la partie Typographique. Cette Table peut servir pour l'Histoire *in*-4°. & *in*-12.)

Tablettes historiques. Petit Volume utile à ceux qui veulent se rappeller les époques & les principaux évènements de l'Histoire depuis la création du monde jusqu'à l'année 1715. *Chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1758. II. Vol.

ARTICLE LXXIII. *Traité du Chanvre, &c.* 1733
ART. LXXIV. *Ordonnances des Rois de France, &c.* Dernier Extrait. 1746
ART. LXXV. Lettere familiari e critiche di Vincenzio Martinelli. *Lettres de M. Vincent Martinelli, &c.* 1777
ART. LXXVI. *Lettre sur les Points* (Hébreux) *Massorétiques.* 1798
ART. LXXVII. *Histoire de France, &c. Regne de Louis XIII. &c.* 1833
ART. LXXVIII. *Poësies philosophiques.* 1861
ART. LXXIX. *Mercure de Vittorio Siri, &c.* 1877

TABLE.

ART. LXXX. Nouvelles Littéraires. 1897

Errata pour Juin.

Pag. 1401, *lig.* 14, a, *lis.* la.

Pour Juillet, I. vol.

Pag. 1605, *lig.* 5, ver, *lis.* vers.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30. Juin 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in 12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion; *in-12*. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 735 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724.	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	11.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Aoust, 1758.

ARTICLE LXXXI.

ŒUVRES DIVERSES de M. l'Abbé Oliva, Bibliothécaire de M. le Prince de Soubise. (In-8°. pag. 326.) A Paris, *Août*, 1758.

chez Martin, rue S. Jacques, &c.
M. DCC. LVIII.

IL sera honorable à la France d'accueillir favorablement ce Recueil de Littérature. Ce sont les *Œuvres* d'un Etranger ; elles ne roulent que sur des objets antiques ; & c'est à l'amitié qu'on en doit l'Edition.

M. l'Abbé Oliva étoit né à Rovigo, dans les Etats de la République de Venise. Il se donna de bonne heure aux Lettres & à l'Eglise, il fut fait Prêtre à vingt-deux ans, & Professeur dans le Collège d'Azolo presque aussitôt après sa promotion au Sacerdoce. C'est un avantage de commencer ces sortes de carrières grammaticales & pédagogiques, dans des Villes où il y a peu de tumulte & peu de luxe. On embrasse alors toutes les parties de la Littérature ; & l'on forme en même

temps ſes mœurs à la ſimplicité, à la probité, à toutes ces vertus primitives, qui ſemblent ne plus habiter les grandes Villes. M. l'Abbé Oliva ne profeſſoit que de deux en deux ans : autre raiſon pour lui de préférer le ſéjour d'Azolo à des théâtres plus brillants. Il y devint fort habile, ſur-tout dans l'Antiquité & dans la connoiſſance des Livres. Notre Littérature Françoiſe lui plut dès ce temps-là ; car, en 1716, il traduiſit en ſa Langue le beau *Traité des études* de M. l'Abbé Fleury : Ouvrage peut-être trop court, mais plein de choſes dans ſa brièveté.

Ce fut apparemment le tour de l'Abbé Oliva, en 1717, de haranguer les Citoyens d'Azolo : il leur fit un Diſcours fort relevé par l'objet & par la manière dont l'Orateur le traita. C'eſt la première pièce qu'on trouve dans le Recueil de ces *Œuvres diverſes.*

Il s'agissoit de faire voir qu'il est à propos de joindre la connoissance des Médailles à l'étude de l'Histoire, *de Nummorum veterum cognitione cum Historia jungendâ.* La preuve de ce sujet n'étoit pas difficile. Les Médailles répandent de grandes lumières sur le récit des Historiens. On trouve, par exemple, dans Plutarque, qu'Antoine faisoit remonter sottement son origine jusqu'à Antéon, fils d'Hercule ; & les Médailles nous représentent ce Triumvir armé de la massue d'Hercule, & couvert des dépouilles du lion. Peut-on douter après cela des prétentions ridicules de ce Romain? Pline, le Panégyriste, loue Trajan d'avoir entretenu, à ses frais, l'abondance dans l'Italie; & cet éloge est confirmé par les Médailles où l'on voit la figure de ce Prince avec la légende *Alimenta Italiæ.* Lampride paroît douter si Ela-

gabale se disoit Prêtre du Soleil ou de Jupiter; & le doute est résolu à l'inspection des Médailles de cet Empereur, où l'on lit *Sacerdos Dei Solis.* L'Auteur produit d'autres exemples, qui démontrent la vérité de sa proposition ; bien entendu toutefois qu'en mille occasions l'Histoire doit corriger l'adulation des Médailles, & que presque aussi souvent les Médailles doivent réformer les époques fautives de l'Histoire. Telle est l'esquisse du Discours de M. l'Abbé Oliva. Le style en est plus didactique qu'oratoire ; & nous croyons que les Citoyens d'Azolo devoient avoir de l'expérience dans les compositions érudites , pour saisir, comme à la volée , toute cette harangue dont la manière n'est point facile.

M. l'Abbé Oliva entreprit bientôt après une discussion plus étendue. Il voulut montrer la route

qu'avoient suivie les Romains dans l'étude des Sciences ; c'est une *Diatribe* en quatorze. Chapitres, dont la plûpart roulent sur la Grammaire : car le sujet est *de antiqua in Romanis Scholis Grammaticorum disciplinâ.* Les premiers Romains ne s'embarrasserent que de la Guerre & de l'Agriculture. Ils n'eurent aucune idée des Sciences. Ce ne fut qu'après la seconde guerre Punique, qu'on vit des gens de Lettres à Rome ; & ces gens de Lettres furent des Grammairiens. Mais M. l'Abbé Oliva releve bien cette profession, puisqu'il lui attribue la Poësie, la science de l'Histoire, l'interprétation & la fixation du langage, l'art de bien dire & de bien prononcer. Il distingue le *Grammatista* du *Grammaticus* ; le premier est un pur Docteur de mots, un Pédagogue destiné aux enfants, un Maître d'Ecole *Ludi Magister* ; au-

lieu que le Grammairien (Grammaticus) eſt un homme qui enſeigne à bien parler, à bien écrire, à bien entendre les Hiſtoriens & les Poëtes. Il eſt à croire que quand il n'y eut, dans Rome, qu'un petit nombre de Maîtres de Littérature, ils étoient tout; *Grammatiſtes* pour les Commençants; *Grammairiens* pour ceux qui vouloient avancer; Poëtes; Hiſtoriens, Orateurs, Philoſophes peut-être, pour les habiles gens ou pour ceux qui en prenoient le ton. La ſuite de cet Ouvrage traite de toutes les fonctions des Grammairiens, de leur méthode, de leurs exercices, de leurs récompenſes, de la conſidération dont ils ont joui quelquefois, du mépris où ils tomberent dans la ſuite, parce qu'ils ſe livrerent à des minucies ſur les genres, les cas, les étymologies &c. Il y en eut auſſi qui s'aviſerent de blâmer les grands

Auteurs, tels que Thucydide, Platon, Démosthène, de dire que c'étoient de petits-esprits & des barbares. On peut juger de l'effet que produisirent ces discours sur les honnêtes-gens & sur les vrais Savants. Notre Auteur dit aussi quelque chose de la morgue & de l'impertinence des Grammairiens qui prétendirent donner la loi il y a deux siècles. Ces gens-là prenoient feu pour des bagatelles: entre eux c'étoit une guerre continuelle. Pogge en vouloit à Laurent Valle, Politien à Merula, Scaliger à Erasme, François Philelphe à un certain Grec, nommé Timothée; & voilà comme le monde s'est dépris peu-à-peu de l'estime des Pédagogues & des Maîtres de Latin. On a confondu les bons avec les mauvais, & la Littérature avec le Pédantisme.

M. l'Abbé Oliva fit aussi impri-

mer la Dissertation dont nous venons de parler ; elle lui fit honneur, & ses amis l'appellerent à Rome en 1719. Alors on bâtissoit une aîle de Bibliothèque à la Minerve ; & dans la fouille des terres pour les fondements, on avoit trouvé une Antiquité qui attiroit l'attention de tous les Curieux. C'étoit un marbre à quatre faces, très-certainement dédié à Isis, puisque son nom se lit encore sur une des faces, mais qu'est-ce que ce marbre ? un cippe, un autel, une base de colonne ? Point du tout, selon M. l'Abbé Oliva, qui donna sur ce monument un Ouvrage en XII. Chapitres. C'est un marbre votif, un *ex voto* des Anciens : toute la Dissertation est employée à justifier cette explication, & à rendre compte de toutes les figures qu'on voit sur les quatre faces de ce marbre. On devine sans peine que la Mythologie Egyptienne

n'eſt pas épargnée dans ce morceau; mais on voit bien que cela doit être lû dans l'Ouvrage même qui ſe trouve ici en Latin & en François, avec la gravure développée des quatre faces du monument.

L'Abbé Oliva déja bien connu dans Rome, & honoré même de la bienveillance du Pape Clément XI. entroit dans la carrière de la fortune, lorſque le Pontife mourut. Le Conclave attira en Italie M. le Cardinal de Rohan, qui connut bientôt le mérite de l'Abbé,& qui ſe l'attacha en qualité de ſon Bibliothècaire. Ce fut en 1722 que ce docte Italien paſſa de Rome à Paris, & ſa vie déſormais ne fut plus qu'une attention continuelle & journalière à garder, enrichir, ranger & orner le dépôt littéraire du Cardinal. Il a paſſé trente-ſix ans dans cette fonction: on connoiſſoit preſque

autant le Bibliothècaire que la Bibliothèque ; il paſſoit pour ami des gens de Lettres autant que des Livres ; il avoit autant d'empreſſement à obliger ceux qui vouloient profiter du tréſor de M. le Cardinal, qu'à conſerver & améliorer cette riche collection. C'étoit un travail immenſe que celui du Catalogue de cette grande Bibliothèque ; il l'entreprit & le completta en vingt-cinq Volumes *in-fol.* ſans compter un Catalogue de ſon propre Cabinet qui a été donné au public. On y voit que l'Abbé Oliva ne s'étoit point laiſſé prévenir par l'amour de la Littérature nationale. Les Livres Italiens y étoient en petit nombre.

Ce Vénitien aimoit la France comme ſa patrie, & notre Langue comme la ſienne propre ; il préféroit même le François quand il falloit traiter avec les Italiens.

Août, 1758.

M. le Cardinal de Rohan l'avoit fait naturaliſer, afin qu'il pût poſſéder des Bénéfices en France. La ſource étoit facile & abondante; mais le Bibliothècaire ſe contenta de peu, & ne demanda rien. Il ſembloit que la vuë de cette Bibliothèque immenſe, & le plaiſir de la rendre utile aux Savants, lui tinſſent lieu de tout. Il avoit, dit l'Eloge placé à la tête de ce Recueil *, *un eſprit mâle & profond, & les vertus d'un cœur ſenſible & généreux. Il allioit aux vaſtes connoiſſances la probité la plus ſûre : à meſure que l'on cultivoit ſès lumières dont il n'étoit pas avare, on s'empreſſoit de gagner ſon amitié qu'il ne prodiguoit pas. Son extérieur plus uni que le*

* Cet Eloge eſt l'Ouvrage d'un ami de l'Abbé Oliva; & c'eſt cet ami qui a ris ſoin de l'Edition.

premier abord n'étoit facile, annonçoit l'égalité de son caractère ; & si son humeur avoit des instants moins égaux, elle ne manifestoit rien de fâcheux & de désagréable. D'une vérité austère, il ne frondoit pourtant aucune opinion ; & il n'avoit rien de la sécheresse du Savant, ni de l'amour propre de l'Erudit. Il y a dans tout cela quelque chose qui fait croire que les graces, l'urbanité, la bienfaisance du grand Cardinal de Rohan avoient bien perfectionné les bonnes qualités de son Bibliothècaire, & l'avoient déchargé d'une partie de ses petits défauts.

ARTICLE LXXXII.

ÉLÉMENTS DE TACTIQUE. Ouvrage dans lequel on traite de l'arrangement & de la formation des troupes ; des évolutions de l'Infanterie & de la Cavalerie ; des principaux ordres de bataille ; de la marche des armées & de la castramétation, ou de la manière de tracer ou marquer les camps par régles & par principes. (Volume *in*-4°. pag. 474 sans les Planches.) Par M. le Blond, Maître de Mathématiques des Enfants de France &c. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine &c.* M. DCC. LVIII.

LE titre qu'on vient de lire, énonce tous les objets qu'embrasse cet Ouvrage : car il est di-

visée en quatre Livres, dont le premier traite de l'arrangement & de la formation des troupes; le second, des évolutions de l'Infanterie & de la Cavalerie; le troisième, des principaux ordres de bataille & de la marche des armées; le quatrième, de la castramétation, ou de la manière de tracer ou de marquer un camp. Les quatre-vingt dernières pages du Volume sont remplies par quatre Articles (en manière de hors-d'œuvre) où l'Auteur raisonne de l'exercice des troupes; du feu de l'Infanterie & de la Cavalerie; de la manière d'exécuter l'opération du fourrage; enfin de la guerre en général, & de la nécessité d'en étudier la Théorie. Ce sont quatre sortes de Dissertations instructives & curieuses qu'on ne se dispensera pas de lire, si l'on a du zèle pour l'Art militaire.

Voilà donc sommairement tout

l'Ouvrage de M. le Blond, qui avoit déja publié en diverses années *l'Arithmétique & la Géomètrie de l'Officier*, *les Eléments de la fortification*, *les Eléments de la guerre des sièges*, & un *Essai sur la castramétation* : sujets entièrement relatifs à la Tactique, & qui faisoient désirer les *Eléments* dont nous faisons l'annonce aujourd'hui.

M. le Blond avoue qu'il seroit encore nécessaire de donner un Ouvrage qui traitât de l'action des troupes, il trace même le plan de cette composition ; & de la manière qu'il en parle, on voit que l'exécution embrasseroit toutes les parties de l'Art militaire. Car il y seroit question des préparatifs de guerre, de la manière de discipliner les troupes, de la réunion des divers corps, de la connoissance des pays qui doivent être le théâtre de la guerre, des avan-

tages qu'on peut retirer de certains lieux, de certains postes; du choix des camps & de ce qui peut assûrer la commodité des subsistances, la facilité des communications &c. On entreroit delà dans les grandes actions militaires, marches d'armées, attaques & défenses de postes, passages de rivières & de défilés, enlevements de convois, ruses & stratagèmes, batailles, retraites, &c. Tous les détails seroient fondés sur les principes de l'Art, sur les exemples que nous ont laissés les Anciens & les Modernes, sur les meilleures loix qui ont été données en divers temps, pour perfectionner la science de la guerre. Enfin il faudroit que l'Auteur joignît l'expérience à la théorie, le jugement & l'intelligence à une exacte impartialité, une lecture immense au zèle du bien pûblic.

Août, 1758.

Tout ceci eſt expoſé dans la Préface de M. le Blond, qui rentre enſuite dans ſon propre Ouvrage, borné, comme on voit, à l'arrangement, à l'exercice, aux évolutions, aux ordres de bataille, au campement des troupes. C'eſt la *Tactique*, ſcience ſi néceſſaire, *diſoit Végece*, que, ſans elle, on n'a ni armée, ni ſoldats. * Nous allons ſuivre quelques moments les quatre Livres de l'Auteur. On ſent bien que les leçons détaillées qu'ils comprennent, ne peuvent être la matiére d'une Analyſe, & que nous nous renfermons néceſſairement dans quelques notions eſſentielles.

Livre premier. M. le Blond ne remonte pas ſi haut que Végèce,

---

* *Exercitus* ex re ipſa *exercitii* nomen accepit.

Si doctrina ceſſet armorum, nihil paganus diſtat à milite. (Veget. l. 2.)

qui donne d'abord de très bons avis ſur le choix des ſoldats ; c'eſt-à-dire ſur l'attention qu'on doit apporter au pays, à la profeſſion, à l'âge, à la ſtature, à la mine de ceux qu'on enrôle. Ces premiers ſoins regardent la ſcience de la guerre, & feroient partie de l'Ouvrage dont notre Auteur déſire la compoſition.

On place ici, avant tout, les Notions les plus élémentaires de la Tactique, Notions qui concernent les diverſes ſortes de troupes connues & employées parmi nous ; les grades & les fonctions des Officiers ; les armes dont ſe ſert la Cavalerie & l'Infanterie ; les changements qui ſont arrivés de temps en temps dans l'ordre du ſervice ; les places des Compagnies & des Officiers dans les Bataillons & dans les Eſcadrons &c. Ce qu'il y a de plus important à obſerver, c'eſt l'explication très-claire &

très - bien circonstanciée de ce qu'on appelle les *rangs* & les *files*. La longueur des *rangs* est *l'étendue de la troupe*, & la longueur des files en est *la profondeur* : ce qui suffit pour faire concevoir que *les rangs* sont composés des hommes placés de front, & que les hommes placés les uns derrière les autres forment les *files*. Ce n'est point une petite chose que la bonne disposition des hommes dans les rangs & dans les files : de leur attention à se serrer ou à s'étendre quand il le faut, dépendent les opérations militaires, & c'est-là comme le fondement de toute la Tactique. *Les meilleurs Soldats*, disoit Végèce, *sont des hommes vaincus, si l'on les range mal.* * M. le Blond

* Bellatores, quamvis optimi, male ordinatione franguntur.

insiste

insiste beaucoup sur cet Article, & toute sa doctrine à ce sujet ne peut être trop familière aux jeunes Guerriers. Se ranger dans la troupe, manier à propos les armes, marcher avec régle, & même *en cadence* comme le prétendoit M. le Maréchal de Saxe; voilà les premiers objets de l'étude du soldat; & c'est ce qu'enseigne le premier Livre de notre Auteur, à l'exception néanmoins du *maniement des armes*, dont il ne dit qu'un mot, parce que c'est une affaire toute de pratique, & très-sujette d'ailleurs au changement.

LIVRE SECOND. Ce n'est pas assez que les troupes sachent se ranger & marcher; elles doivent encore être façonnées aux évolutions. Végèce faisoit consister toutes les évolutions Romaines en cinq choses, ranger la troupe, la doubler, la mettre en bataillon quarré, la former en triangle ou en façon

de coin, la réduire en cercle ou en rond : nous croyons que, dans les détails, il y avoit des tours à droite & à gauche, des conversions, demi-conversions, quarts de conversions &c. Mais cela n'est point aussi-bien expliqué dans Vegèce que dans l'Ouvrage de notre Auteur François.

Il s'attache néanmoins à l'ordre de Vegèce : il parle d'abord de serrer & d'ouvrir les rangs & les files d'un bataillon ; ensuite il enseigne la manière de les doubler & dédoubler ; il passe de-là aux diverses figures du bataillon, figure quarrée, triangulaire, octogone, circulaire ; puis il vient aux colonnes, sur-tout à celle du fameux Chevalier de Folard.

Une colonne est un Corps d'Infanterie rangé sur peu de front & sur beaucoup de profondeur. Celle du Chevalier de Folard devoit être partagée en trois Sections,

dont chacune pouvoit comprendre un ou même deux bataillons. Au premier rang de chaque Section, & aux deux premiéres files des flancs, il devoit y avoir un Piquier entre deux Fusiliers, afin de fraiser ainsi d'armes de longueur les côtés extérieurs de la colonne, pour en rendre l'approche plus respectable à la Cavalerie. Quant aux Grenadiers des Bataillons composant la colonne, on les plaçoit à la queue, détachés du corps de la troupe, & l'on devoit s'en servir à poursuivre les fuyards, ou à augmenter la terreur des corps enfoncés par la colonne. On a beaucoup raisonné pour & contre cette disposition de troupes : M. le Marchal de Saxe, en particulier, ne l'adoptoit pas. Cependant il faut reconnoître qu'un Corps de trois ou même de six Bataillons, fraisés de bayonnettes au bout du fusil, & de picques ou pertuisan-

nes au front & ſur les côtés, ne pourroit tomber ſur une troupe d'Infanterie ou de Cavalerie ſans l'étonner beaucoup ; & que les Compagnies de Grenadiers, ſurvenant au moment du choc, devroient achever la défaite de l'ennemi. Il n'y auroit peut-être à craindre, comme le conjecturoit M. de Saxe, qu'un affoibliſſement du centre de la colonne, quand les files latérales ſe détacheroient pour tomber ſur les flancs de la troupe oppoſée. M. le Blond tâche de répondre à cette difficulté en obſervant que l'ennemi, pour défendre ſes flancs, ſe jetteroit auſſi ſur la droite & ſur la gauche, & affoibliroit par conſéquent ſon centre proportionnellement à l'état & aux mouvements de la colonne.

Notre Auteur détaille auſſi les évolutions de la Cavalerie : Article traité par un fort petit nombre d'Ecrivains. Vegèce ſe contente

de dire que les mouvements de la Cavalerie dépendent beaucoup de l'exercice, de l'eſpèce d'armes qu'on donne aux Cavaliers, & de la bonté des chevaux qu'on emploie. M. le Maréchal de Puyſégur eſt preſque le ſeul, parmi les Modernes, qui ait paru donner une attention ſingulière à cet important objet ; M. le Blond y ajoûte ſes propres remarques, & finit par un très-bon avis de M. le Maréchal de Saxe. Ce grand homme exigeoit que les mouvements de la Cavalerie fuſſent *ſimples & ſolides.* Il ne vouloit pas qu'on lui apprît rien *qui viſât à la légèreté*; mais *combattre enſemble, ne jamais ſe débander,* ſavoir pratiquer *le caracole, les à-droite, les à-gauche, par demi-quarts de rangs & à rangs ouverts; voilà tout,* diſoit cet habile Général.

Livre troisiéme. On traite

ſiers, des Confiſeurs, des Orfèvres, des Tapiſſiers, des Parfumeurs, des Poëtes & des Hiſtrions, ſans compter peut-être plus de cinquante mille eſclaves; bouches inutiles, lâches ſpectateurs des combats, gens toujours prêts à laiſſer leurs Maîtres dans la mêlée, ou à les trahir dans l'eſpoir de la plus légère récompenſe. Or ſuppoſons qu'Alexandre eût voulu faire la petite guerre avec Darius, le harcéler, le bloquer dans un camp, lui enlever ſes convois & ſes quartiers; en très-peu de temps, tout ce peuple innombrable d'Aſiatiques eût été ſans vivres, ſans habits, ſans aſyle, ſans conſeil, ſans forces ni valeur. M. le Blond n'a pas voulu inſiſter ſur les ſuites déplorables du luxe introduit dans les armées; parce que cela ne regarde pas directement la Tactique: il obſerve néanmoins qu'en général les bagages

ont été nommés très-à-propos des *embarras* (impedimenta) par les Anciens. Il donne aussi deux bons Chapitres; l'un sur les vivres & l'autre sur les Hôpitaux : dans le premier, il dit, d'après Montecuculli, que *celui qui a le secret de vivre sans manger, peut aller à la guerre sans provisions*; que *la famine est plus cruelle que le fer*; que *la disette a ruiné plus d'armées que les batailles*; qu'*on peut trouver du remède pour tous les autres accidents, mais qu'il n'y en a point pour le manque de vivres*. Dans le second Chapitre, il releve, d'après M. de Feuquières, les abus énormes qui regnent dans les Hôpitaux, par l'avidité & les *friponneries* des Entrepreneurs. *Tout concourt*, ajoûte M. de Feuquières, *à tromper le Prince dans les Hôpitaux*, & comme *le gain est journalier*, il *devient prodigieux à la longue*. En général le

grand secret de faire la guerre avec succès, & même de procurer le bon Gouvernement de tout l'État, seroit d'empêcher que le Prince ne fût ni *trompé*, ni *volé*, & de punir bien sévèrement tous ceux qui oseroient commettre ces deux attentats ou l'un des deux.

M. le Blond parle, dans l'étendue de 40 pages, des principaux ordres de bataille, & des différents arrangements qu'on peut donner à la Cavalerie & à l'Infanterie; c'est-à-dire du mélange de ces troupes dans l'ordre de bataille. Il y a bien des sentiments sur ce mélange; & il semble que chaque Général ait imaginé une manière de soûtenir l'Infanterie par la Cavalerie & *vicissim*. Notre Auteur rapporte tout ce qui s'est dit & écrit à ce sujet, puis il déclare que, s'il falloit se décider entre toutes ces opinions diverses, le systême

du Chevalier de Folard lui paroîtroit préférable aux autres, parce que, dans l'ordre de bataille qu'on y propose, la Cavalerie & l'Infanterie se soûtiennent par-tout également, & se prêtent un mutuel secours. C'est ce qu'il faut voir dans l'explication & dans la planche que M. le Blond met sous les yeux.

Il passe à la marche des armées, & il traite fort en détail de la formation des colonnes sur lesquelles l'armée doit marcher ; des attentions nécessaires pour rendre leur marche régulière & uniforme ; enfin des différentes manières de remettre les troupes en bataille. Il y a (page 308 & suivant) une observation bien importante sur les marches *forcées*. Rien ne détruit plus vîte une armée que ces sortes de marches, quand on est obligé de les multiplier. On a vû des Généraux indolents ou pré-

ſomptueux, qui ſe laiſſoient *ſouſfler* ou *dérober* des marches par l'ennemi, & qui pouſſoient enſuite leurs troupes pour réparer ce déſavantage. Il auroit fallu à ces Meſſieurs des Soldats comme les Romains qu'on exerçoit de jeuneſſe à faire vingt milles, c'eſt-à-dire plus de ſix lieuës en cinq heures. (Veget. L. 1. Cap. 9.) Mais cette éducation n'eſt plus d'uſage parmi les troupes d'aujourd'hui. Une armée ne fait que trois ou quatre lieuës par jour, & ſa marche eſt *forcée* quand elle en fait ſix ou ſept. *Pour réuſſir dans ces ſortes de marches*, conclut notre Auteur, *il faut beaucoup de bonne volonté dans les troupes, & avoir l'attention de leur faire trouver ſur la route, les vivres & les rafraîchiſſements néceſſaires pour les aider à en pouvoir ſupporter la fatigue.* Mais quelque ſuccès que puiſſe avoir une marche forcée, ſi l'on

a été obligé de la faire, parce qu'on s'est laissé surprendre, c'est toujours une extrémité bien humiliante pour un Général. M. de Folard dit que *rien ne prête plus à la glose des malins & des railleurs.*

LIVRE QUATRIÉME. *De la castramétation, ou de tout ce qui concerne le camp d'une armée.* Il n'est pas ici question du choix des camps les plus propres à remplir les desseins d'un Général. M. le Blond se borne au tracé du camp en terrein uni & régulier, & il observe d'abord, d'après les Maîtres de l'Art, que *c'est l'ordre de bataille qui doit décider celui du campement, la bonne régle exigeant de camper selon l'ordre dans lequel on doit combattre.* Ainsi le front du camp doit se trouver sensiblement égal à celui de l'armée rangée en bataille, & le camp particulier de chaque troupe, joint

à l'intervalle qui le sépare du camp voisin, doit avoir un front égal à celui de la même troupe & de son intervalle en bataille. Voilà un principe général, dont on ne peut guères se dispenser que dans les terreins irréguliers, encore faut-il même alors s'y conformer autant qu'il est possible. Viennent de suite des instructions sur le camp du Bataillon, sur le camp de l'Escadron, sur le camp de la maison du Roi, sur le tracé général du camp, sur le camp des troupes destinées à faire un siège, enfin sur les différentes Gardes qu'on emploie à la sûreté du camp : ce qui entraîne un grand détail, parce qu'il faut beaucoup de Gardes pour mettre un camp en sûreté. Les Anciens l'entendoient mieux que nous à cet égard ; ils retranchoient toujours leurs camps, & ils étoient par conséquent dispensés d'employer tant de Gardes &

de Sentinelles ; outre qu'un camp retranché est toujours un asyle dans des circonstances malheureuses. M. le Blond cite à cette occasion les plus grandes autorités toutes favorables aux camps retranchés : on peut voir en particulier Vegèce dans son troisième Livre, & les reproches qu'il fait aux Romains sur le relâchement qui s'étoit introduit dans leur manière de fortifier les camps. M. le Marquis de Santa-Cruz & le Chevalier de Folard préconisent aussi beaucoup l'usage des retranchements, & les raisons qu'ils en donnent, ne sont pas détruites par les difficultés qu'y oppose notre Auteur, plus par complaisance pour les pratiques modernes, que par une estime sincère de ces pratiques. Le Lecteur intelligent jugera de cette sorte de controverse, & de tout l'Ouvrage qui n'est au fond que le précis du

ce qui a été dit de mieux sur la Tactique par les plus grands Maîtres de l'Art. M. le Blond y ajoûte l'ordre, la méthode, la clarté, le style d'instruction : & du tout ensemble résulte un Livre fort estimable.

ARTICLE LXXXIII.

EXAMEN CRITIQUE, ou réfutation du Livre des Mœurs. (In-12. pages 95.) A Paris, chez la Veuve Bordelet, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVII.

IL n'en est pas du Livre des *Mœurs* comme de l'Ouvrage impie de l'Epicurien Celse, lequel ne fut réfuté que long-temps après la mort de l'Auteur. Le Livre des *Mœurs* n'a peut-être pas encore douze années de date, & nous

pourrions compter cinq ou six réfutations qu'on en a faites. Celle que nous annonçons est courte, précise, assez forte de raisons, quoiqu'on pût la fortifier encore ; & l'Auteur anonyme n'écrit point mal, quoiqu'il fût possible d'écrire encore mieux. Il partage la controverse en six Articles, que nous suivrons quelques moments.

ARTICLE PREMIER. *De l'impiété des principes établis dans le Livre des Mœurs.* Panage, Auteur de ce Livre, avance que Dieu est fort indifférent à l'égard du culte extérieur ; qu'il se met très-peu en peine qu'on l'honore de telle ou telle manière. Or ceci, selon le Censeur, est une impiété formelle. Car nous voyons, par exemple, que le Juif regarde Jesus-Christ comme un Imposteur, & que le Chrétien le reconnoît & l'adore comme son Dieu. Nous voyons que le Mahométan croit

trouver la parole divine dans l'Alcoran, & que le Chrétien au contraire traite ce Livre de fabuleux. Nous voyons que l'Evangile est révéré du Chrétien, & rejetté par le Juif & par le Mahométan &c. Or comment *Dieu* pourroit-il être indifférent à des procédés si contradictoires ? Si Jesus-Christ que les Chrétiens adorent n'est pas Dieu, le culte qu'ils lui rendent est une idolatrie abominable; & s'il est Dieu, les Juifs sont des impies en le regardant comme un Imposteur. Si l'Alcoran est un Ouvrage inspiré de Dieu, les Chrétiens sont coupables de le mépriser; & si c'est réellement un tissu de mensonges, les Mahométans déshonorent Dieu en lui attribuant un pareil Livre. Si enfin l'Evangile est un recueil d'Histoires Apocryphes, le respect qu'on lui porte dans le Christianisme, est la plus

énorme des superstitions; & si c'est le code des Loix du Seigneur; tous ceux qui le rejettent sont des rebelles.

On voit que le principe de toute cette manière de raisonner est qu'il existe des vérités révélées; qu'il y a des regles pour les reconnoître; & que les hommes sont responsables à Dieu du parti qu'ils prennent contre ces vérités. Panage cependant attaque ce principe; il ne conserve que la Loi naturelle; il n'astreint l'homme qu'à l'obligation de garder cette Loi; il détruit, autant qu'il lui est possible, toute la Religion Mosaïque & toute la Religion Chrétienne. Et voilà quel est le fond d'impiété contenu dans ce mauvais Livre.

Ce n'est pas absolument l'objet de l'Adversaire anonyme, d'entrer dans les preuves immenses de ces deux Religions; il y a

quantité d'autres bons Ouvrages qui embrassent cette importante controverse. On se contente d'observer ici que Dieu a le pouvoir de nous manifester quelques vérités auxquelles notre raison ne pourroit atteindre par elle-même, & de nous donner quelques Loix que la raison seule ne pourroit découvrir. D'où l'on conclut que la révélation est possible, & qu'elle ne donne aucune atteinte aux droits de la raison. Mais si cette révélation a lieu, si Dieu nous manifeste, en effet, quelques vérités ou quelques loix surajoûtées à nos connoissances & à nos obligations naturelles, ne sera-ce pas un devoir indispensable pour nous d'acquiescer à ces vérités, & d'accomplir les préceptes imposés par ces Loix ? Il ne faut, ce semble, qu'un peu de bon sens pour admettre cette conséquence. Ainsi toute la question se réduit à savoir si

Dieu s'est effectivement manifesté, s'il a révélé ses vérités & ses loix: controverse, encore une fois, traitée supérieurement par quantité d'habiles gens. Si Panage avoit quelques scrupules contre les preuves triomphantes de la révélation, il pouvoit les proposer avec une volonté sincère de s'instruire. Mais probablement il sentoit trop la force de nos motifs de crédibilité; & il a mieux aimé faire illusion aux simples en préconisant beaucoup la Loi naturelle, l'amour que nous devons à Dieu comme Auteur de notre être, la pratique des vertus sociales &c. L'Adversaire démasque assez bien, dans son premier Article, les intentions de ce dangereux Auteur.

ARTICLE SECOND. *De la Morale indécente qu'enseigne le Livre des Mœurs.* Elle roule (cette Morale) sur les avantages prétendus de l'amour profane; & il faut que

Panage se permette de grands détails à ce sujet, puisque son Adversaire le traite aussi assez au-long. Nous laissons cette matière, ainsi que le paradoxe du Docteur des Mœurs touchant le divorce. Cet Auteur n'est assurément plus Chrétien dès qu'il s'éleve contre l'indissolubilité du Mariage ; il n'est plus même Payen, comme on le fut à Rome durant les cinq premiers siècles de la République, puisqu'on ne vit alors aucun divorce, & que Spurius Carvilius est le premier qui en donna l'exemple vers l'an 520 de Rome.

Article troisiéme. *Des maximes séditieuses qui se trouvent dans le Livre des Mœurs.* On y lit, par exemple, *qu'un homme par la simple qualité de père, n'acquiert aucun droit sur le cœur de son fils.* Mais, *réprend le Censeur*, » si ce principe est vrai, » cette conséquence ne le sera pas

» moins : un fils, par la ſimple qua-
» lité de fils, n'eſt tenu à rien,
» n'eſt redevable de rien à ſon
» père. *Or* ſi la premiére vuë de
» cette conſéquence révolte, com-
» ment doit-on regarder le prin-
» cipe ?« Autre maxime : *Toute la diſtinction qu'on doit à un mauvais père, c'eſt de le traiter en ennemi reſpectable.* Quelle doctrine, & *comment a-t-elle pû couler de la plume d'un homme qui veut inſpirer des mœurs?* .... » La
» Loi Chrétienne n'autoriſe jamais
» un enfant à regarder ſon père
» comme un ennemi..... Elle or-
» donne d'aimer ceux-même qui
» ſont nos ennemis, à plus forte
» raiſon ceux de qui nous tenons
» la vie ; d'obéir, par la vuë de
» Dieu, aux Maîtres les plus ca-
» pricieux, à plus forte raiſon à
» ceux qui ont une autorité ſi légi-
» time ſur nous. « Mais tout cela
eſt du Chriſtianiſme, & l'Panage

ne ſe picque point d'être fidèle aux engagements de ſon Baptême. Troiſième maxime : » La fidélité » à obſerver les Loix du Prince & » ſes ordres, n'eſt point comman- » dée par la raiſon. « On montre ici que cette maxime eſt contenue formellement dans les principes du Livre des Mœurs ; & quelles conſéquences ſuivroient d'une pareille doctrine ? ne ſuffiroit-elle pas pour *renverſer tout l'ordre civil*, pour mettre le *déſordre* & la *confuſion* dans tous les Etats ?

ARTICLE QUATRIÉME. *Des calomnies contre la Religion répandues dans le Livre des Mœurs.* Par exemple, ce Livre dit que *Moyſe n'oſa pas même faire aux Juifs un précepte d'aimer Dieu.* Eh quoi ! le Deuteronome répète-t-il rien plus ſouvent que ce précepte ; & Jeſus-Chriſt, dans l'Evangile, ne dit-il pas que le premier précepte de la Loi étoit celui d'aimer Dieu ?

Dieu ? Mais Panage n'eſt pas plus ami de l'Evangile que du Pentateuque. Il repréſente la Religion Chrétienne comme *pacifique* uniquement *dans la théorie*, & ſanguinaire en effet. Il la rend reſponſable des attentats commis par les Sectaires & par les mauvais Chrétiens. Il ajoûte à ces beaux portraits les invectives ordinaires des libertins contre le Clergé &c.

ARTICLE CINQUIÉME. *Des idées peu reſpectables que le Livre des Mœurs donne de la vertu.* Il recommande l'amour de Dieu & l'amour de ſoi-même, mais comment entend-il ce double amour ? Celui de Dieu ne doit être » qu'un » amour ſpéculatif qui n'engage à » rien, qui n'oblige à rien, qui » n'exige ni hommages ni ſacri- » fices. Il déclare même qu'il ſe » défieroit fort d'un homme qui » auroit des temps marqués pour » rendre ces hommages à Dieu.

» *parce que*, dit-il, *toutes prati-*
» *ques réglées lui seroient équivo-*
» *ques*. ». L'amour de soi-même consiste, selon Panage, à ne se rien refuser de ce que demande l'instinct; à satisfaire tous les désirs corporels; à n'envisager les passions que comme des dons précieux du Créateur; à contenter en tout l'amour propre. Du reste, ce nouveau Philosophe témoigne un souverain mépris pour les vertus Chrétiennes & Evangéliques, qui nous font quelquefois sacrifier, pour Dieu, les choses les plus licites & les plus innocentes; mais qui mettra jamais en parallèle ce Maître de Morale avec Jesus-Christ, avec les Apôtres, avec les Saints, qui, depuis dix-huit siècles, justifient par leur conduite la sainteté, la vérité & la beauté de l'Evangile?

Article sixième. *Des contradictions dans lesquelles tombe*

l'Auteur du Livre des Mœurs. Il prétend, par exemple, *qu'il est impossible d'aimer Dieu pour lui-même, & qu'il n'est pas impossible d'aimer Dieu pour lui-même... Il blâme les Chrétiens qui, pour suivre les conseils de Jesus-Christ, renoncent aux richesses, & il dit* néanmoins *qu'il n'y a que les vicieux qui traitent de folie le mépris de l'or.....* Il peint dans un endroit *l'amour filial* comme *une affection qui attache le fils à son père, & qui est dépendante des liens du sang;* & ailleurs *il dit que les liens du sang ne font rien à cet amour, &c.* L'Auteur de l'Examen rassemble ainsi une foule de contradictions répandues dans le Livre des Mœurs; après quoi il fait quelques observations sur le Discours préliminaire de cet Ouvrage; & il n'y trouve *qu'un amas de bévues grossières, de grands mots qui ne peuvent*

surprendre que ceux qui ne savent pas réfléchir, de contradictions sensibles &c. Le détail justifie cette Critique : on doit la voir entière dans l'Examen, & encourager l'Auteur à suivre le plan qu'il a formé de réfuter tous les autres Ouvrages contraires à la Religion. C'est lui-même qui parle de ce projet, dans un Avertissement de douze ou treize lignes, qu'on voit à la tête de ce très-petit Volume.

ARTICLE LXXXIV.

REAL ACADEMIA de Buenas Lettras de Barcelona; origen, progressos, y su primera Junta general, baxo la proteccion de Su Magestad con los Papeles que en elle se acordaron. Tom. I. Barcelona. Por Francisco Suria, Impressor de esta Real Academia. C'est-à-dire : *L'Académie Royale des Belles-Lettres, établie dans la Ville de Barcelone ; son origine, ses progrès, sa première assemblée générale, sous la protection de Sa Majesté ; avec les morceaux de Littérature qui ont été lûs & approuvés par l'Académie.* (Tome premier en deux Parties, pag. 667, *in*-4°.) A Barcelone, chez

François Suria, Imprimeur de cette Académie Royale.

CET Ouvrage commence par l'Histoire abrégée de l'Académie. C'étoit un ancien usage dans la Catalogne, que les gens de Lettres s'assemblassent entr'eux pour se communiquer leurs lumières, & se consulter les uns les autres sur leurs Ouvrages. Ces conférences littéraires entretenoient l'émulation & répandoient dans toute la Province le goût des Sciences & des Arts. C'est-là ce qui a donné naissance à l'Académie de Barcelone. Les Sociétés littéraires, qui brillent aujourd'hui dans l'Europe avec le plus d'éclat, n'ont pas eu une origine différente.

Il arrive quelquefois que des Corps, respectables d'ailleurs par la sagesse & les talents de ceux qui les composent, sont tout aussi

accessibles que les particuliers aux sentiments de la vanité. On veut se distinguer par des titres imposants : on s'imagine que ces titres augmentent la vraie gloire d'une Compagnie, ou suppléent à l'éclat qui pourroit lui manquer. L'Académie de Barcelonne se défendit de la contagion qui l'environnoit ; tandis que d'autres Académies prenoient les surnoms fastueux des *Olympiques*, des *Foudroyans*, elle se contenta du titre modeste de *Academia de los desconfiados* ; l'Académie de ceux qui n'ont pas de confiance dans eux-mêmes.

La guerre pour la succession d'Espagne, & le malheur qu'eut la Ville de Barcelonne d'être entraînée dans la rebellion, dont elle fut le plus ferme rempart ; le siège long & sanglant qu'elle soûtint contre son légitime Souverain, toutes ces circonstances arrêterent ou suspendirent les travaux & les

progrès de l'Académie. Ce ne fut qu'en l'année 1729 qu'elle prit une consistance fixe & durable. Elle devint alors un Corps littéraire, assujetti à une forme d'administration régulière & suivie. Des réglements pleins de sagesse rendirent ses assemblées plus exactes, plus décentes & plus utiles. Elle en fut redevable au Marquis de Richebourg (& non pas Risbourcq,) de l'illustre Maison de Melun, Capitaine-Général ou Gouverneur de Barcelonne & de la Catalogne. Les nouveaux Académiciens élurent ce Seigneur pour leur Président; ils ne bornerent pas là leur reconnoissance: ils voulurent la transmettre aux siècles à venir, & la consacrer dans un monument authentique. Le sceau de l'Académie, en forme de losange, présentoit une ruche d'abeilles, couronnée de fleurs, avec cette ame ou cette devise Latine:

Mel-un-de-beatur opus. Ce qui sembloit aux Académiciens faire une allusion heureuse & délicate au nom de *Melun* que portoit leur Président.

Cette devise, qui n'étoit qu'un froid jeu de mots & du plus mauvais goût, fut changée, en 1751, lorsque le Roi d'Espagne, aujourd'hui regnant, fit l'honneur à l'Académie de s'en déclarer le Protecteur. A ce moment elle reçut comme un nouvel être ; & c'est, à proprement parler, l'époque de son établissement. Sa Majesté Catholique, par ses Lettres-Patentes, fixa le nombre des Académiciens à quarante. On confirma, par de nouvelles élections, le choix des membres qui composoient anciennement l'Académie. De nouveaux Statuts réglerent le temps, l'ordre, la durée des séances, la forme des réceptions, les charges, les emplois, les occupa-

tions de l'Académie. Dans la liste des différents Officiers, il est fait mention d'un *Zélateur* (Zelador.) Ses fonctions répondent, en petit, à celles des anciens Censeurs de Rome. Il est chargé par état de veiller à l'observation des Statuts, & de les maintenir dans leur vigueur. C'est à lui de prévenir les abus; & d'en avertir l'Académie. Les autres Académiciens, qui croiroient avoir quelque chose à communiquer sur ces objets, ne peuvent le faire directément à la Compagnie; mais ils doivent exposer leurs remarques & leurs réflexions au Zélateur, qui en fait le rapport à l'Assemblée. Ses fonctions, au reste, ne durent qu'une année. On en élit un nouveau tous les ans.

A la suite des Statuts & des Réglements de l'Académie, on trouve des harangues en forme de remerciments au Roi, à la Reine d'Es-

pagne, & à M. de Carvajal, Ministre d'Etat. Dans la harangue au Roi, l'Orateur tire, pour la gloire future de l'Académie, le plus heureux augure de ce que les Lettres-Patentes ont été accordées le 10. de Janvier, & expédiées le 27. du même mois. Ce qui fonde ses espérances, c'est que le Capitole Romain fut commencé, selon quelques Auteurs & selon d'autres fut achevé le 10. de Janvier, & que le 27^e jour du même mois fut l'époque de la création des Rois de Rome. Ce trait d'érudition trop recherchée n'empêche pas qu'il n'y ait des choses très-bien dites dans cette harangue & dans les autres qui suivent. Nous y renvoyons les Lecteurs curieux de connoître le ton & le goût de l'éloquence en Espagne.

Quoique l'Académie de Barcelonne n'exclue aucun genre de Littérature, & qu'elle semble

même les embrasser tous, elle est spécialement instituée pour travailler à l'Histoire de la Catalogne. Elle doit en éclaircir les difficultés, porter le flambeau d'une sage & judicieuse critique sur les évènements engloutis, ou cachés dans l'obscurité des temps, les rendre au grand jour, saisir & démêler le vrai d'avec le faux, dissiper les doutes, dépouiller les faits de ces circonstances Romanesques, dont l'ignorance & la crédulité les enveloppent si souvent, rétablir ceux que la prévention ou la malignité peuvent avoir altérés & défigurés : enfin elle doit examiner les différentes époques de cette Histoire, les discuter & les fixer avec la plus grande précision. Voilà l'espèce particulière du travail imposé à l'Académie.

Pour se mettre en état de répondre aux intentions de *Sa Majesté* Catholique, l'Académie nous

donne un Traité complet en forme d'Obſervations préliminaires ſur la manière d'écrire l'Hiſtoire ou de l'étudier. Il eſt difficile de dire des choſes neuves ſur une matière qui a juſqu'ici occupé un grand nombre d'Ecrivains de toutes les Nations. Mais c'eſt toujours un grand mérite que de ſavoir profiter des recherches de ceux qui nous ont dévancés, de ſe les approprier ſans être plagiaire, & de les préſenter ſous un point de vuë plus réuni & plus rapproché. C'eſt-là ce qui caractèriſe particulièrement l'Ouvrage de l'Académie de Barcelonne. Il y regne beaucoup d'ordre & de clarté. On y donne le précis & comme le réſultat des écrits, que nous ont laiſſés les Auteurs qui ont réfléchi le plus profondement ſur l'Hiſtoire, tels que Bodin, Malvezzi, le P. Rapin, S. Réal, l'Abbé Langlet du Freſnoy &c. On y établit des régles

de Critique, pour apprécier avec exactitude les degrés de créance qu'exigent & que méritent les différents Ecrivains dont on fait usage, dans l'étude ou dans la composition de l'Histoire. Rien n'échappe à la sagacité de nos savants Académiciens : leurs Observations judicieuses embrassent tout ce qui peut augmenter ou diminuer la force & la validité des témoignages sur lesquels on pourroit s'appuyer. Quand il s'agit de s'assûrer de la fidélité d'un Auteur, on ne sauroit apporter trop de précautions. En effet, *disent les Académiciens de Barcelonne*, combien de circonstances peuvent influer dans le récit que nous fait un Historien? Circonstances générales prises du côté de la patrie, de la Religion, de la prudence, de la science, de l'âge, de la dignité, des charges d'un Auteur, du temps & du lieu où il a écrit;

des motifs qui ont conduit sa plume &c. Circonstances particulières & relatives à l'espèce d'Ouvrage qu'il a pû composer. Il faut encore examiner si c'est un Auteur contemporain ou non, s'il a vécu dans un siècle voisin ou éloigné des évènements qu'il raconte &c. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de suivre nos Auteurs dans le détail de ces différents Articles. Nous nous contenterons d'en indiquer rapidement les plus intéressants & les mieux discutés.

Il y a, sans doute, de l'injustice à rendre toute une Nation responsable des défauts de quelques particuliers, & à rejetter sur un climat & sur des Provinces entières les vices qui ont pû déshonorer quelques habitants de ces mêmes pays. N'est ce pas là blesser les Loix de l'équité? On doit dire la

même chose des jugements défavorables qu'on porte sur l'esprit ou sur la bonne foi des peuples en conséquence des défauts qu'on remarque dans quelques-uns de leurs Ecrivains. Eh quoi ! parce que trois ou quatre Auteurs d'une Nation sont décriés pour les fables, & pour les aventures Romanesques dont ils ont rempli leurs Ouvrages, doit-on en conclure que cette Nation toute entière ne connoît ni la bonne foi, ni la vérité ; & qu'elle ne sauroit produire un seul Historien fidèle & véridique ? Cependant quelque injuste que soit ce préjugé, il est, depuis bien des siècles, en possession de dominer les esprits. Les Grecs traitoient de barbares tous les autres Peuples, & les Romains ne faisoient aucun cas des Historiens Grecs, du moins quant à la fidélité historique. Ils les accusoient d'être aussi fabuleux dans l'His-

toire que dans leur Poëſie. De-là ce mot de Juvenal :

Quidquid Græcia mendax
Audet in Hiſtoriâ.
(*Juv. Sat. X.*)

Le Satyrique auroit dû tempérer ſa cenſure au moins en faveur de Thucydide & de Xénophon.

S'il eſt à propos, dans l'étude de l'Hiſtoire, de faire attention à la patrie des Auteurs, c'eſt ſurtout lorſqu'il s'agit de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de leur pays. Cette attention qui, dans les autres circonſtances, peut n'être que de précaution, devient ici de néceſſité. En effet, peu d'Hiſtoriens ſont en garde contre les inſinuations de l'amour propre qui nous porte à groſſir les avantages & les ſuccès de notre Nation, & à diminuer ou diſſimuler ſes pertes,

ſes défaites, ſes torts. D'une autre part, ne peut-il pas arriver & n'arrive-t-il pas même quelquefois qu'un Auteur, dans la vuë de ſe montrer ſupérieur aux préjugés nationaux, affecte en toute occaſion de combler d'éloges les peuples étrangers, ou de les juſtifier aux dépens de ſes concitoyens? Ce dernier défaut eſt encore plus inexcuſable que le premier. On a dit qu'un Hiſtorien devoit ſe regarder comme citoyen de tout l'univers, & qu'il devoit encore plus de reſpect à la vérité qu'à ſa patrie. Gregorio Léti a outré ou dénaturé cette maxime. Il n'a pas rougi d'étendre juſqu'aux choſes les plus ſacrées l'indifférence ou le déſintéreſſement abſolu qu'il exigeoit d'un Hiſtorien. Il n'en exceptoit pas même la Religion. » En liſant » ſes Ouvrages, *dit un célèbre Cri-* » *tique*, on croiroit que Gregorio » Léti ſuit exactement cette régle

» qu'il a donnée lui-même, qu'un
» Historien doit être sans patrie
» & sans Religion. (Langlet du
» Fresnoy Méth. pour étudier l'His-
» toire, Tome II. Ch. 58.) «

C'est par une probité reconnue qu'un Historien peut mériter notre confiance & la justifier. Ces qualités nous répondent de sa fidélité dans les faits qu'il raconte. Au reste, cette probité requise dans un Historien peut subsister avec des défauts & même avec des vices ; la corruption du cœur n'entraîne pas nécessairement celle de l'esprit. Salluste étoit fort déréglé dans ses mœurs ; nous n'avons cependant pas d'Historiens plus véridiques que Salluste. On pourroit citer plusieurs exemples d'Ecrivains qui, malgré la dépravation de leurs mœurs, ont toujours respecté la vérité dans leurs Ouvrages. Il y a bien de la différence, *disoit Melchior Cano*, entre dire

que tous les gens vertueux sont véridiques, & dire que tous les vicieux sont menteurs : *Aliud est dicere viros bonos veraces esse omnes, aliud improbos omnes esse mendaces*, (Cano de Locis Theol. Lib. 11. de humanæ Historiæ authoribus Cap. 6.) Le même Evêque préféroit la sincérité de Suètone à celle de nos Légendaires du moyen âge de l'Eglise.

Il ne suffit pas qu'un Historien n'ait pas eu intention de nous tromper : il faut que nous soyions assûrés que lui-même, il n'a point été le jouet de l'erreur & de l'illusion. Il y a, dans l'étude de l'Histoire, deux écueils, dont la prudence & la sagesse doivent nous garantir. L'un est ce Pyrrhonisme universel, qui répand le doute & l'incertitude sur les évènements les plus incontestables. L'autre est cette crédulité aveugle & téméraire qui adopte tout sans examen,

& qui par-là confond le mensonge avec la vérité. De ces deux excès, le premier affoiblit la raison au-lieu de la fortifier ; le second l'appauvrit au-lieu de l'enrichir. Une Critique éclairée, sage & judicieuse doit présider à la composition & à l'étude de l'Histoire ; c'est à elle qu'il appartient de dissiper les obscurités qui enveloppent certaines époques, de lever les doutes, d'éclaircir les difficultés, d'assigner aux faits historiques précisément le degré de certitude qu'ils méritent. Car la fidélité d'un Historien ne consiste pas moins à donner comme incertain ce qui l'est en effet, qu'à établir la vérité des évènements qui auroient pû passer pour problématiques.

La probité, la prudence & l'érudition, *disent nos Académiciens*, forment, en quelque sorte, le mérite essentiel des Historiens : c'est d'après cela qu'il faut les

juger. Mais il y a d'autres considérations, qui peuvent servir à nous faire connoître le plus ou moins de créance que méritent les Ecrivains. Ces différentes considérations sont exposées avec l'étendue convenable. Nos Auteurs les appellent *circonstances intrinséques & inhérentes.* Elles ont pour objet l'âge, l'état, les emplois, la profession des Historiens dont on s'autorise, le siècle dans lequel ils ont écrit; le Gouvernement sous lequel ils ont vécu; les motifs qui les ont déterminés à composer &c. Il est certain que la plûpart de ces observations sont utiles ou même nécessaires, quand on veut apprécier, selon leur juste valeur, les témoignages qui déposent pour ou contre les évènements historiques. Qui doute, par exemple, que l'autorité d'un homme d'Etat, qui, par sa place, a dû jouer lui-même un rôle distin-

gué dans l'Hiſtoire de ſon ſiècle, ne ſoit, pour cette même Hiſtoire, bien ſupérieure au témoignage d'un Ecrivain obſcur, qui compile froidement des faits dont il ignore & les principes & les motifs ?

On peut dire en général qu'il n'y a point de pièces plus authentiques & plus decifives que les Mémoires des hommes illuſtres qui, eux-mêmes, ont manié les rênes du Gouvernement, & qui en ont mu les reſſorts. La nobleſſe de leurs ſentiments, l'élévation de leur ame les rendent communément inacceſſibles à l'impreſſion des petits intérêts & des petites paſſions qui conduiſent la plûpart des autres Ecrivains. Les Romains étoient bien perſuadés de cette vérité. Dans les beaux jours de la République, c'étoit le ſouverain Pontife qui ſeul étoit chargé de rédiger & de compoſer les Annales de l'Empire. *Ab initio rerum*

Romanarum res omnes singulorum annorum mandabat litteris Pontifex maximus. (Cicer. de Orator. Lib. 2. Cap. 12.) Et cet usage, les Romains l'avoient emprunté des Egyptiens. C'est d'après ce même principe que l'on a dit qu'il seroit à souhaiter que l'Histoire ne fût écrite que par les Princes & par les Rois.

Il semble que les Académiciens de Barcelonne auroient pû se dispenser de faire une assez longue Dissertation sur la manière dont on peut se servir des Auteurs *Apocryphes*, des *Anonymes*, des *Criptonymes*, des *Pseudonymes*, des Poëtes, des Mythologistes. Pour peu que l'on soit instruit des régles de la Critique, on sait le peu de cas que l'on doit faire de ces sortes d'Ouvrages, sur-tout des derniers pour l'Histoire. Ce qui peut cependant justifier nos Académiciens, c'est que se proposant particulièrement, dans

dans leur Ouvrage, l'inſtruction de la jeuneſſe Eſpagnole, ils ont cru ne devoir rien omettre de ce qui peut y contribuer. C'eſt encore pour la même raiſon qu'ils nous donnent un précis hiſtorique des révolutions que la Poëſie a eſſuyées en Eſpagne. Ils remarquent avec complaiſance que les Poëtes Eſpagnols ont toujours eu beaucoup de reſpect & d'amour pour la vérité. Dans la crainte cependant que cette eſpèce d'éloge ne diminuât, dans l'eſtime des Lecteurs, les autres qualités des Poëtes Eſpagnols, nos Auteurs obſervent que les Poëtes ont été les premiers Hiſtoriens chez preſque toutes les Nations; tant on étoit perſuadé que la vérité n'étoit pas incompatible avec la Poëſie!

Dans le choix des Auteurs, on doit en général, *diſent nos Académiciens*, préférer les Contemporains, ſur-tout ſi leurs places,

leurs emplois les ont mis à portée d'être instruits parfaitement des évènements qu'ils racontent. Tels sont, pour leur temps, Joinville, Philippe de Comines, le Chancelier Clarendon &c. Ecrivains que leurs lumières & leur probité reconnue mettent à l'abri de tout soupçon d'imposture ou d'illusion. S'il arrive que deux Auteurs contemporains se contredisent l'un l'autre dans leur récit, il faut voir si la différence & la variété de leur rapport intéressent le fond ou les circonstances de l'évènement. Si elles ne portent que sur des circonstances peu considérables, le fait n'en est pas moins certain malgré la diversité des relations. Mais si cette opposition de sentiments porte sur le fond même de l'évènement, & que d'ailleurs les deux Auteurs, dont il s'agit, réunissent, à-peu-près, dans un égal degré l'un & l'autre, les qualités qui

caractèrisent des Ecrivains ſages & incapables de partialité, il faut, ſur le fait en queſtion, ſuſpendre ſon jugement dès qu'il n'eſt pas poſſible de rapprocher & de concilier les deux récits oppoſés. Et c'eſt la régle de Critique établie par le feu Pape Benoît XIV. dans ſon ſavant Ouvrage, (Livre 3. Chap. 9. Nomb. 6. Queſt. 5. &c.)

Parmi les Contemporains même il y a toujours un choix à faire. Ce titre-là n'eſt pas abſolument & ſans reſtriction un ſûr garant de la vérité. Combien d'Auteurs n'écrivent que ſur la foi des bruits populaires ! L'erreur qu'ils reçoivent ſans examen, ils la tranſmettent à la poſtérité. Ne voyons-nous pas ſouvent les avis partagés ſur les faits qui ſe paſſent de nos jours, & dont nous ſommes témoins ? Ce n'eſt point dans la chaleur d'un évènement, ſi l'on peut parler ainſi, qu'on doit eſpérer

d'en être parfaitement instruit. Il faut laisser aux esprits le temps de se calmer, & ne pas recevoir les nouvelles des mains de la prévention & de l'enthousiasme. C'est de la comparaison & du rapprochement des différentes relations, qu'on peut se flatter de voir sortir la vérité historique. La génération qui nous remplacera saura peut-être plus exactement que nous les évènements qui occupent aujourd'hui le théâtre de l'Europe. A l'occasion des Auteurs contemporains, on nous annonce ici un Ouvrage de M. le Marquis de la Mina sur la guerre de Sardaigne & de Sicile en 1717 & 1718, ainsi que sur la dernière guerre d'Italie, dans laquelle ce Seigneur commandoit l'armée d'Espagne. Un Ouvrage tel que celui-là ne peut manquer d'être bien reçu du Public. Le nom de son Auteur en assûre le succès & le garantit,

C'eſt Xénophon qui décrit lui-même ſon expédition dans la Perſe.

Nos Académiciens examinent quel eſt le nombre d'années ou de générations qu'embraſſe le nom de Contemporain & l'étendue qu'on doit lui donner. Ils parlent enſuite des Auteurs voiſins des évènements qu'ils racontent, ou qui n'en ſont éloignés que de deux ou trois ſiècles. Ils preſcrivent ſur ces différents objets les régles d'une bonne Critique. Nous y renvoyons nos Lecteurs.

Nous ne parlerons pas non plus de ce qu'ils diſent au ſujet des Auteurs d'Hiſtoires mixtes, d'Hiſtoires univerſelles & particulières, des Auteurs nationaux, enfin de la préférence que méritent les Ouvrages originaux, ſur les Traductions de ces mêmes Ouvrages. Lorſqu'un Hiſtorien, dans le récit de quelque fait, ſe trouve aban-

donné & dépourvu de preuves directes & de témoignages authentiques, ne lui est-il pas permis de remplacer ces preuves, ou d'y suppléer par des lumières éparses, mais recueillies habilement à l'aide des conjectures, des vrai-semblances & de ce qu'on appelle arguments négatifs ? Nos Académiciens discutent ces différents Articles avec précision & netteté. Ils font connoître l'utilité qu'on peut en tirer, sans dissimuler les inconvénients qui en peuvent résulter. Ces différentes ressources, on ne doit les employer qu'avec beaucoup de réserve. Bientôt l'Histoire deviendroit toute problématique, si l'on ne prenoit pour guide que l'esprit conjectural. Quant aux arguments appuyés sur les vrai-semblances, ils ne forment jamais que des présomptions plus ou moins fortes, selon le plus ou moins de probabilité qu'on a sçu leur donner;

mais on ne doit jamais oublier qu'il y a bien loin de la vrai-ſemblance à la vérité. Si Deſpréaux a pû dire avec fondement :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vrai-ſemblable ,

Il y a beaucoup plus encore de choſes vrai-ſemblables qui ne ſont pas vraies. En parlant des arguments négatifs & de leur uſage dans l'Hiſtoire, nos Auteurs en développent les différentes eſpèces & leurs dangers. Les preuves que l'on voudroit tirer du ſilence des Contemporains, ne ſont pas toujours déciſives pour révoquer en doute, ou pour détruire l'exiſtence d'un fait. Nos Académiciens citent pluſieurs exemples qui démontrent l'inſuffiſance de cet argument négatif.

Nous nous bornerons à indiquer ſommairement les Chapitres qui compoſent la ſeconde Partie

de cet Ouvrage. Elle s'ouvre par *le vaste regne des manuscrits*, pour nous servir de la belle expression du Marquis Maffei, *il vasto regno de' manuscriti*. C'est le précis des savants Ouvrages du P. Mabillon, du Marquis Maffei, de Muratori, & des autres qui ont écrit sur la diplomatique. On y donne des régles pour distinguer les manuscrits authentiques d'avec ceux qui ne le sont pas. On sait que, dans l'immense trésor des manuscrits, il y a beaucoup de fausses monnoies, & que les gens les plus habiles y sont eux-mêmes quelquefois trompés.

Nos Académiciens traitent ensuite 1° des différentes façons usitées, dans différents siècles, pour écrire, soit de la droite à la gauche, soit de la gauche à la droite: 2° Des matières mises successivement en usage, pour servir de fond à l'écriture, comme le plomb, les

écorces, les feuilles d'arbres, les peaux & les viſcères des animaux, les toiles de coton, le papier &c: 3° Des liqueurs & des inſtruments avec leſquels on écrivoit: 4° Des variations ſurvenues dans les caractères, dans l'orthographe: 5° De l'introduction des différentes écritures, des lettres rondes, des lettres majuſcules &c: 6°. De l'origine des ponctuations. En un mot, on parle ici de tout ce qui ſe rapporte à l'art d'écrire. Tous ces Articles ſont comme autant de Diſſertations remplies de recherches curieuſes, & d'érudition. L'Ouvrage finit par un petit Traité ſur la décadence de la Langue Latine, ſur le temps où elle a ceſſé d'être la Langue vulgaire des peuples de l'Europe, ſur l'origine & la naiſſance de la Langue Romane, & des Langues modernes, telles que la Provençale, la Caſtillanne, la Françoiſe & l'Italienne. Nous ſui-

vrions avec plaisir nos Auteurs dans le détail qu'ils donnent sur tous ces objets, mais il est temps de terminer un Extrait qui a déja passé les bornes ordinaires.

Nous finirons par deux légères remarques. 1° Il s'est glissé une faute dans la première Partie. On y dit (page 24) que l'Académie des Sciences, sous la protection du Cardinal de Richelieu, produisit dès sa naissance d'excellents écrits. On a voulu dire l'Académie Françoise établie en 1635, sous la protection du Cardinal de Richelieu. L'Académie des Sciences fut établie par Louis XIV. en 1666. 2° Ces Mémoires de l'Académie de Barcelonne sont bien imprimés, les caractères & le papier en sont beaux. Mais on y retrouve encore un défaut, dont nous faisions la remarque il y a dix ans, lorsque nous rendions compte de la Poëtique Espagnole

de D. Ignace de Luzan. Nous témoignions notre ſurpriſe de ce qu'on étoit obligé, en Eſpagne, d'imprimer, en caractères Romains, les endroits que l'Auteur citoit des Grecs en leur Langue. Nous craignions, à ce ſujet, que le Grec ne fût pas aſſez en honneur au-delà des Pyrénées ; & nous oſions dire qu'un peu d'émulation & d'amour pour l'Antiquité, rameneroit bientôt cette Littérature, que cultiverent autrefois les grands Maîtres du ſiècle de Ximenès & de Charles-Quint. * C'eſt-là une entrepriſe digne des Académiciens de Barcelonne : auſſi promettent-ils, dans leur Préface, d'avoir égard, en ce point, aux deſirs des gens de Lettres.

---

* Voyez nos Mémoires de 1748, mois de Juillet.

ARTICLE LXXXV.

DISCOURS SUR LA PEINTURE & sur l'Architecture, &c. Deux Parties (*in*-8°. pages 75.) A Paris, chez Prault père, Quai de Gêvres, &c.

L'Auteur de ce Discours est M. du Perron, jeune Amateur des Beaux-Arts ; Artiste même jusqu'à un certain point ; passionné pour la gloire que procurent les connoissances utiles ; Ecrivain qui parle au Public pour la première fois, & digne d'en être écouté, parce qu'il s'énonce bien. La faveur qu'on voudra bien donner à cet Essai, fera naître d'autres productions plus recherchées, plus neuves & plus instructives. C'est toujours beaucoup, à cet âge, que

de pouvoir raiſonner ainſi ſur les Arts. Il n'y a que l'extrême abondance de notre ſiècle, en ce genre, qui puiſſe empêcher qu'on ne place au premier rang d'honneur un Diſcours tel que celui-ci.

Il eſt précédé d'une petite Préface, en ſtyle aſſez léger, où l'Auteur dit qu'il ne ſe préſente au Public ni comme un flatteur rampant, qui mandie des ſuffrages; ni comme un Philoſophe orgueilleux, qui prétend donner la loi à ſes Lecteurs. *J'ai pour maxime*, ajoûte-t-il, *de reſpecter le Public ſans le craindre*: ce qui renferme encore aſſez de confiance pour écarter tout ſoupçon de baſſeſſe & de flatterie.

Le Diſcours eſt en deux Parties; dont la première contient *l'Abrégé hiſtorique de la Peinture & de l'Architecture*, en remontant juſqu'à l'origine des choſes. La ſeconde traite *des avantages de la*

Peinture & de son application à l'Architecture ; de la manière dont ces deux Arts doivent décorer les temples ; des plat-fonds peints ; de la vérité qu'il faut mettre dans les décorations pittoresques. Ainsi l'on voit que la premiére Partie est plus dans l'exposition, & la seconde dans le didactique.

L'Architecture est l'aînée de la Peinture, parce qu'il a fallu se loger avant que d'imiter les ouvrages de la nature. Les enfants de Noé, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, furent tous, à leur manière, des Législateurs en Architecture. Tantôt énorme & colossale, tantôt gracieuse & élégante, elle manifesta le génie des peuples qui la cultiverent. Après avoir rempli l'Orient & l'Occident de ses chef-d'œuvres, elle tomba sous les coups de la Barbarie, & avec elle tous les Arts

de goût s'éclipserent. » Qu'allez-
» vous donc devenir, Arts char-
» mants, *s'écrie l'Auteur*; vous
» qui faisiez, dans des temps plus
» propices, les plaisirs les plus doux
» & les délices des Romains? Ef-
» frayés par ce torrent impétueux
» qui ménace de tout inonder,
» vous cherchez des climats plus
» favorables; mais en quels lieux
» fuirez-vous? Par toute l'Europe
» également persécutés, vous n'a-
» vez d'autre ressource que les
» entrailles de la terre; demandez-
» lui un asyle: moins cruelle que
» ces Nations destructives, elle
» vous ouvre son sein; dérobez au
» fer & au feu ce qu'ils n'ont point
» encore moissonné, & cachez à
» tous les yeux ces Statues, ces
» Tableaux à moitié consumés;
» ces Temples renversés & pres-
» que détruits: là attendez avec
» tranquillité que la tempête éle-
» vée contre vous s'appaise: l'orage

» va bientôt se dissiper ; déja le
» calme renaît : amis de la liberté
» & de la paix, reparoissez avec
» elles. «

Toute la suite est l'Histoire de la renaissance des Arts sous les Médicis, sous François I. & sous les autres Princes qui voulurent suivre leurs traces. Le siècle de Louis XIV. est célébré, le siècle d'aujourd'hui est encouragé.
» France, ô ma chère patrie ! la
» gloire que vous vous êtes si juste-
» ment acquise par vos travaux en
» tout genre, va-t-elle donc se
» perdre & vous être ravie ? D'où
» vient que la calomnie vous pour-
» suit & vous perce de ses traits ?
» Les mépris qu'on affecte d'avoir
» pour vous, seroient-ils donc des
» mépris mérités ? Mais non, dissi-
» pons nos craintes & cessons de
» nous allarmer. Les Arts, loin de
» dégénérer, ont encore la fécon-
» dité des premiers temps & jettent

» le même éclat. Nos Sculpteurs » ne le cédent en rien à ceux que » l'injustice leur préfère, & les » ouvrages de nos Peintres & ceux » de nos Architectes peuvent souf- » frir le parallèle avec ceux de » l'Antiquité « &c. Nous citons ce morceau, parce qu'il est toujours d'un bon Citoyen d'être content de sa patrie, de voir dans elle tous les principes du beau, de ne la croire inférieure à aucun peuple. Ces sentiments sont une sorte d'esprit de corps, qui est fort utile dans les Troupes & dans les Arts. Un jeune homme qui entreroit dans le monde savant, avec des préventions sinistres contre tout ce qu'on y voit, coureroit risque de se faire des ennemis, & de n'en être pas plus fort dans le genre de savoir qu'il auroit embrassé. Laissons donc courir les éloges & subsister l'admiration. Sachions gré aussi à M. du Perron,

(en faveur de son âge & de ses talents) des saillies d'éloquence qui lui échappent si souvent dans cette premiére Partie du Discours. La seconde est plus nourrie de choses & d'observations utiles.

C'est d'abord une exposition détaillée des agréments & des avantages de la Peinture : morceau un peu long, mais agréable par la variété des images qu'il présente ; morceau d'ailleurs assorti au sujet. Vient ensuite l'application de la Peinture aux travaux de l'Architecte. Dans les premiers temps on fut peu curieux d'orner les demeures des humains. La Peinture fut très-étrangère à des cabanes de Pâtres ou à des tentes de Guerriers. Mais depuis qu'on a érigé des Palais aux Maîtres du monde, » le Peintre s'est prêté aux vuës » de l'Architecte ; l'intérieur des » édifices a été enrichi des chef- » d'œuvres du pinceau ; & ces lieux

» qui, par eux-mêmes, n'eussent
» été que vastes, commodes ou
» bien distribués, sont devenus
» magnifiques & charmants par
» les Tableaux qu'on y a pla-
» cés avec goût & avec intelli-
» gence. La Peinture d'autre part,
» quoique féconde en beautés qui
» lui sont propres, perdroit mille
» occasions de briller, si l'Archi-
» tecture ne lui tendoit la main.
» Les Tableaux d'Apelle étoient
» exposés dans la place publi-
» que, pour éprouver le goût des
» Connoisseurs & pour profiter de
» leurs Critiques, mais c'étoit une
» situation passagère. Ces miracles
» de l'Art, portés bientôt après
» chez les Princes & chez les Par-
» ticuliers, y jouissoient d'une
» gloire plus durable ; on les ran-
» geoit sous les portiques, on les
» plaçoit dans les vestibules avec
» les Statues des Ancêtres. Dans
» ces avantageuses positions, ils

» fixoient mieux les regards, &
» des lieux même qu'ils embel-
» lissoient, ils recevoient mille
» graces nouvelles. Protogène,
» contemporain d'Apelle & aussi
» estimable que lui, osa mépriser
» cet avantage : il habitoit une ca-
» bane & y exposoit au hazard ses
» admirables productions ; elles
» étoient oubliées & méprisées. «

Ceci est judicieusement observé, & agréablement écrit. L'Auteur ne nous laisse pas ignorer les divers sujets de Peinture, qui doivent concourir à l'embellissement d'un édifice.

Dans les appartements faits pour la magnificence, tout doit être *sage & grand*. Les salles de jeu, de festin, de concert n'admettent que des ornements qui respirent la gayeté. Les lieux qu'habite Thèmis, ou ceux qui sont destinés aux Conseils des Rois, attendent de la Peinture des décorations

nobles & impoſantes. Qu'un édifice public ſe diſtingue par la Peinture de la demeure d'un Particulier. Qu'un tombeau ſoit *triſte*, *lugubre*, *riche avec ſimplicité*, *brillant ſans faſte*, *&c.*

C'eſt ſur-tout à l'égard des Edifices ſacrés » que la Peinture dé» ploye toutes les forces de ſon » Art, qu'elle ranime le feu divin » qui l'échauffe, pour célèbrer di» gnement cette auguſte majeſté » qui caractèriſe la Divinité. Que » l'Architecture développe ce » qu'elle a de plus impoſant qu'elle » fuie la baſſeſſe gothique dans ſes » détails, mais qu'elle en imite la » grandeur dans ſes enſembles. » Qu'elle joigne les beautés Grec» ques & Romaines à la noble » élévation que les Goths ont ſçu » donner à leurs édifices. Qu'elle » n'emploie que cette aimable ſim» plicité ſi conforme à la Nature. » Que ces deux Arts enfin s'uniſ-

» ſent & concourent à donner aux
» Temples l'air de décence & de
» nobleſſe qui leur convient &c. «

La ſuite eſt également bien : & pour donner un exemple de la véritable manière, dont la Peinture & l'Architecture doivent décorer les Temples, l'Auteur fait le parallèle de l'Eglise des Invalides & de celle du Val-de-Grace ; & il donne la préférence à la dernière, ſans néanmoins approuver les Peintures qui décorent le dôme.
» J'entre dans l'intérieur du Val-
» de-Grace : une Architecture no-
» ble & ſimple me frappe. Quelle
» main ſavante a décoré ces beaux
» lieux ? Tout me ſaiſit, tout m'é-
» meut, tout m'étonne. Quelle
» grandeur dans l'enſemble ; quel-
» le ſageſſe dans les formes ; quelle
» retenue dans les acceſſoires ;
» quelle entente dans la diſtribu-
» tion des ornements ! Que tout y
» caractériſe excellemment le lieu

» où l'on doit révérer le Maître
» du monde ! Quelle gravité, quel
» ſilence, quel repos majeſtueux !
» L'Egliſe des Invalides plus bril-
» lante éblouit ; celle du Val-de-
» Grace plus ſage, impoſe : l'une
» fait naître la gayeté, l'autre
» inſpire le reſpect : celle des Inva-
» lides reſſemble à un bâtiment
» profane ; celle du Val-de Grace
» ſeroit le modèle du Temple le
» plus parfait, ſi la Peinture n'avoit
» déployé ſur ſes voutes ſacrées les
» couleurs les plus vives, & ſi elle
» n'avoit employé le genre gra-
» cieux. «

Cette Critique tient à un principe que l'Auteur hazarde peut-être ; c'eſt que l'uſage de peindre les plat-fonds, les dômes, les coupoles eſt un abus ; c'eſt qu'il faut laiſſer à l'Architecture ſeule le ſoin d'embellir ces Parties élevées ſans vouloir faire illuſion par la Peinture à l'œil du Spectateur. On

jugera de ce principe ; mais on ne doutera point du dernier Article que propose M. du Perron : c'est que la vérité doit toujours accompagner les décorations pittoresques. Ceci n'est qu'un mot qu'il falloit étendre dans le Discours. L'Auteur se contente de trouver & de reconnoître cette qualité dans Mrs Blondel & Servandoni, l'un savant Architecte, l'autre Décorateur célèbre. Mais on ne laisse pas de reprocher à ce dernier la construction du portail de S. Sulpice ; quoiqu'après tout il faudroit voir cet édifice pour le condamner : & comment le voir des rues mesquines & des défilés misérables qui l'environnent ?

Ce Discours est orné de Notes bien analogues à la Pièce, & le tout est un Ouvrage qui amuse & instruit. Il faut dire à ce jeune Auteur de se partager, au moins quant à la Théorie, entre les trois

Arts,

Arts, qui sont l'ame de son Discours, la Peinture, l'Architecture, la Littérature propre du sujet & du temps où nous vivons.

ARTICLE LXXXVI.

LES FABLES DE PHÉDRE, affranchi d'Auguste, en Latin & en François. Nouvelle Traduction, avec des Remarques; dédiée à Monseigneur le Duc de Bourgogne. (Volume *in*-12. pages 238 sans la Préface.) A Rouen, chez Nicolas & Richard Lallemant.

QUOIQUE Phèdre soit un Auteur du siècle d'Auguste, il n'est cependant rentré que fort tard dans l'Empire des Lettres. Il a fallu l'attendre jusqu'à l'an 1596,*

---

* Le nouveau Traducteur dit *1566* dans sa Préface; mais c'est une faute.

temps auquel Mrs Pithou le firent imprimer pour la premiére fois. Mais la longue obſcurité, où l'a retenu l'ignorance ou le hazard, eſt bien diſſipée aujourd'hui. Il y a peu d'Auteurs dont on ait fait plus d'Editions depuis 160 ans. On en voit le Catalogue raiſonné à la fin de ce Volume ; & ce n'eſt pas la moindre partie du travail de M. l'Abbé Lallemant à qui nous devons cette nouvelle Traduction & Edition. Il apprécie au juſte tous les Phèdres qui ont précédé celui-ci ; & l'on conclut aſſez de ſa Critique, qu'il y avoit encore à glaner dans ce champ ſi fréquenté ; c'eſt-à-dire qu'il étoit poſſible de donner un Phèdre Latin & François plus exact que tous les précédents.

---

d'impreſſion ; puiſqu'il marque lui-même, comme tout le monde, *1596*, dans ſon Catalogue raiſonné de Phèdre.

Qu'eſt - ce néanmoins que cet Auteur ? le plus ſimple, le plus net, le plus coulant, le plus aiſé de tous les Ecrivains de l'ancienne Rome. Quel motif d'humiliation pour nous ! Il faut encore nous expliquer notre Phèdre ; & que ſera-ce donc de Perſe & de Juvenal dans la Poëſie ; de Tacite & de Salluſte dans l'Hiſtoire ; de Cicéron dans l'Eloquence ; de Sénèque dans la Philoſophie ? &c.

Les ſoins qu'à pris M. l'Abbé Lallemant, nous prouvent très-bien que ce petit Phèdre ſi uni, en apparence, conſervoit ſon ton d'antiquité, ſes maximes étrangères, ſes difficultés. Il faut déſirer que la nouvelle Traduction ſatisfaſſe pleinement le Public ; qu'elle découvre tout l'eſprit & toute la fineſſe du Fabuliſte Romain ; qu'elle fixe pour toujours le ſens de cet agréable Auteur.

M. Lallemant s'est attaché à la Lettre de Phèdre, évitant toutefois de *rester emprisonné dans une obscure exactitude*; il a voulu donner *du vif* à sa Version, & il craint que ce *desir* ne l'ait *écarté quelquefois du littéral*, mais il croit que cela est arrivé *rarement*. Ce Traducteur explique tout son procédé littéraire dans une Préface bien digérée & tout-à-fait relative au sujet. Phèdre auroit peut-être souhaité qu'elle fût plus simple, & qu'elle portât moins l'empreinte de l'esprit ou du travail : c'est, après tout, un léger défaut en comparaison de l'ordre & de l'instruction qui y regnent.

Pour faire connoître le goût de cette Traduction, il faudroit citer beaucoup, & c'est ce que nous ne pouvons pas faire. Bornons-nous à une Fable de chaque Livre ; & ne nous attachons qu'à celles qui ont le moins d'étendue.

LIVRE I. FAB. XXIV.

Rana rupta.

Inops, potentem dum vult imitàri, perit.
In prato quodam Rana conspexit Bovem,
Et tacta invidiâ tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem : tùm natos suos
Interrogavit, an Bove esset latior ?
Illi negarunt. Rursùs intendit cutem
Majore nisu, & simili quæsivit modo
Quis major esset ? Illi dixerunt Bovem.
Novissimè indignata, dùm vult validiùs
Inflare se se, rupto jacuit corpore.

TRADUCTION.

La Grenouille qui crève.

» Les petits se perdent en vou-
» lant imiter les grands. Un jour
» une Grenouille vit un Bœuf dans
» un pré : jalouse d'une grosseur si

» prodigieuse, elle gonfla sa peau
» pleine de rides ; puis demanda
» à ses petits, si elle n'étoit pas plus
» grosse que le Bœuf; ils lui répon-
» dirent que non. Elle étendit en-
» core sa peau avec plus d'effort,
» & leur demanda, comme aupa-
» ravant, qui des deux étoit le
» plus gros : le Bœuf, lui répon-
» dirent-ils. Enfin, outrée de dé-
» pit, elle voulut tant s'enfler
» qu'elle creva. «

On voit, dans cet exemple, une Traduction extrêmement littérale. Chaque mot François répond presque à chaque mot Latin, & le tour de la narration est d'ailleurs assez bien conservé : il n'y a que cette expression vive du Latin, cette légèreté du Vers sénaire, cette naïveté du style original que le Traducteur n'a pu rendre. Par exemple, *Rugòsam inflavit pellem* est bien la même chose au fond qu'*elle gonfla sa peau pleine de*

rides; mais le François est lâche, morne, rampant vis-à-vis du Latin. *Rupto jacuit corpore* est bien plus expressif que *elle creva*, &c.

Livre II. Fab. VII.

Muli & Latrones.

Muli gravati sarcinis ibant duo :
Unus ferebat fiscos cum pecuniâ,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere dives celsâ cervice eminet,
Clarumque collo jactat tintinnabulum :
Comes quieto sequitur & placido gradu.
Subitò latrones ex insidiis advolant,
Interque cædem ferro Mulum sauciant ;
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus cum fleret suos,
Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo ;
Nam nihil amisi, nec sum passus vulnera.

Hoc argumento tuta est hominum tenuitas,
Magna periclo sunt opes obnoxiæ.

TRADUTION.

Les Mulets & les Voleurs.

» Deux Mulets chargés fai-
» soient route ensemble ; l'un por-
» toit de l'argent dans des paniers,
» & l'autre des sacs remplis d'orge.
» Le Mulet chargé d'argent mar-
» che tête levée, & fait retentir
» la sonnette qu'il porte à son cou.
» Son compagnon le suit à petit
» pas, à petit bruit. Tout-à-coup
» des Voleurs sortent d'embus-
» cade, & dans le débat blessent
» le premier de leur épée, pillent
» l'argent, & laissent l'orge qu'ils
» méprisent. Comme le Mulet dé-
» valisé déploroit son malheur;
» pour moi, dit l'autre, je suis
» ravi qu'on m'ait méprisé ; car je

» n'ai rien perdu, & je n'ai reçu
» aucune blessure.

» Dans cette Fable, la médio-
» crité fait la sûreté des hommes,
» & les grands biens sont exposés
» à beaucoup de dangers. «

La Traduction de cette Fable nous paroît exacte. Elle supplée très-à-propos ce qui manque, dans Phèdre, pour désigner le premier Mulet. *Interque cædem ferro Mulum sauciant* : ce Vers ne distingue pas assez le *Mulet chargé d'argent*. Le Traducteur pouvoit peut-être se dispenser de mettre *de leur épée* pour exprimer *ferro* qui est dans le Latin. La Fontaine esquive cela en disant, *le Mulet en se défendant se sent percer de coups*. Mais la Fontaine omet, dans sa Fable, le contraste agréable de la démarche *lente & tranquille* du Mulet chargé d'orge : en quoi Phèdre l'emporte sur le Fabuliste François. Ce Vers est si bien : *Comes quieto*

sequitur & placido gradu! Et nous apprenons aussi par ce Vers, que les Latins n'ont point de synonymes; *quieto* & *placido* sont deux mots qui portent chacun leur idée particulière: *à petit pas, à petit bruit*, rend assez bien cette double idée.

LIVRE III. FAB. V.

Æsopus & Petulans.

Successus ad perniciem multos devocat.
Æsopo quidam petulans lapidem impegerat:
Tantò inquit melior: assem deindè illi dedit,
Sic prosecutus: plus non habeo mehercùle;
Sed undè accipere possis, monstrabo tibi.
Venit ecce dives & potens: huic similiter
Impinge lapidem, & dignum accipies præmium.
Persuasus ille, fecit quod monitus fuit.

Sed spes fefellit impudentem audaciam :
Comprehensus namque pœnas persolvit
cruce.

TRADUCTION.

Esope & un insolent.

» Le succès conduit bien des » gens à leur perte. Un Insolent » ayant jetté une pierre à Esope ; » je vous en estime d'autant plus, » lui dit Esope, & en même temps » il lui donna un sou, ajoûtant : » Je n'en ai pas davantage, je vous » assûre ; mais je vous montrerai » bien quelqu'un qui pourra vous » donner plus. Voici un homme » riche qui vient ; il peut beau- » coup : jettez-lui aussi une pierre, » & vous recevrez la récompense » que vous méritez. Celui-ci le » crut, & fit ce qu'il lui avoit dit ; » mais son impudence ne lui réus- » sit pas suivant son espérance ; car » ayant été arrêté, il fut pendu » pour sa peine. «

M. l'Abbé Lallemant orne sa Traduction de Notes ou Réflexions sur la Grammaire, la Fable, l'Histoire & la Géographie. Quelques-unes même sont critiques: par exemple, il observe à l'occasion de ce Vers, *Spes fefellit audaciam impudentem*, que ceci *est peu vrai-semblable*; que *cet homme* (dont parle la présente Fable) *étoit plus fou qu'insolent*. La Remarque est sensée: à qui persuadera-t-on qu'il ait pu se trouver un homme de bon sens, capable de jetter des pierres à un Seigneur pour recevoir de lui une bonne récompense? *La Fontaine*, ajoûte notre Traducteur, *donne à tout ceci un tour bien plus naturel.*

LIVRE IV. FAB. II.

Vulpes & uva.

Fame coacta vulpes alta in vineæ
Uvam appetebat, summis saliens viribus.

Quam tangere ut non potuit, discedens
ait:
Nondum matura est, nolo acerbam su-
mere.
Qui facere quæ non possunt, verbis
elevant,
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

TRADUCTION.

Le Renard & les Raisins.

» Un Renard pressé par la faim, » sautoit de toute sa force pour » attraper une grappe de raisin, » qui pendoit à une vigne assez » haute. Comme il n'y pouvoit » atteindre, il dit en se retirant : » Elle n'est pas encore mure ; je » ne veux point la cueillir verte.

» Ceux qui, par leurs discours, » dépriment ce qu'ils ne peuvent » faire, doivent s'appliquer cet » exemple. «

Ce sens moral n'est pas le même dans la Fontaine, qui donne ici au

M. l'Abbé Lallem[illegible] ment
Traduction de No[illegible] *x que*
xions sur la Gram[illegible] Phè-
l'Histoire & la G[illegible] .e trou-
ques-unes mêr[illegible] .ır obtenir
par exemple [illegible] .ıgnent qu'ils
fion de ce V[illegible] .as. Notre Tra-
daciam in[illegible] .element cette pe-
peu vrai[illegible] .roit dû, ce semble,
(dont p[illegible] .itre *le Renard & le*
plus [illegible] .uisqu'il y a *Vulpes &*
que [illegible] .que le contexte ne parle,
[illegible], que d'une grappe ; mais,
[illegible] .e la scène est dans une
[illegible] .e, il n'est pas mal de la
.senter par ce titre général, *Le*
enard & les Raisins.

LIVRE V. FAB. III.

Calvus & Musca.

Calvi momordit Musca nudatum caput;
Quam opprimere captans, alapam sibi
duxit gravem.

·dens : punctum volucris

·uid facies tibi,
·umeliam?
acilè redeo in grâ·

mentem lædendi scio.
empti generis animal impro-
·m,
delectaris bibere humanum san-
guinem,
·ptem necare vel majore incommodo.
Hoc argumentum veniam ei dari docet
Qui casu peccat; nam qui consilio est
nocens,
Illum esse quâvis pœnâ dignum judico.

TRADUCTION.

Le Chauve & la Mouche.

» Une Mouche picqua la tête
» d'un Chauve : celui-ci cherchant
» à l'écraser, se donna un soufflet
» bien appliqué. La Mouche se

·s & Beaux-Arts. 2019
·on potuit, discedas
·acerbam su-
·tiis

Renard une ſorte de ſentiment Philoſophique : *fit-il pas mieux que de ſe plaindre ?* Au-lieu que Phèdre parle contre ceux qui ſe trouvant trop foibles pour obtenir quelque choſe, témoignent qu'ils n'en font point de cas. Notre Traducteur rend fidèlement cette petite Fable : il auroit dû, ce ſemble, mettre en titre *le Renard & le Raiſin*, puiſqu'il y a *Vulpes & Uva*, & que le contexte ne parle, en effet, que d'une grappe ; mais, comme la ſcène eſt dans une vigne, il n'eſt pas mal de la préſenter par ce titre général, *Le Renard & les Raiſins.*

LIVRE V. FAB. III.

Calvus & Muſca.

Calvi momordit Muſca nudatum caput ;
Quam opprimere captans, alapam ſibi duxit gravem.

Hunc illa irridens : punctum volucris
parvulæ
Voluisti morte ulcisci : quid facies tibi,
Injuriæ qui addideris contumeliam ?
Respondit : Mecum facilè redeo in gra-
tiam,
Quia non fuisse mentem lædendi scio.
Sed te, contempti generis animal impro-
bum,
Quæ delectaris bibere humanum san-
guinem,
Optem necare vel majore incommodo.
Hoc argumentum veniam ei dari docet
Qui casu peccat ; nam qui consilio est
nocens,
Illum esse quâvis pœnâ dignum judico.

TRADUCTION.

Le Chauve & la Mouche.

» Une Mouche picqua la tête
» d'un Chauve : celui-ci cherchant
» à l'écraser, se donna un soufflet
» bien appliqué. La Mouche se

» mocquant de lui, tu as voulu,
» dit-elle, punir de mort la pic-
» quure d'un insecte volant; com-
» ment te puniras-tu, toi qui viens
» d'ajoûter l'affront à la douleur?
» L'homme répondit: Je me ré-
» concilie aisément avec moi-
» même, parce que je sais que
» mon dessein n'étoit pas de me
» blesser. Mais toi, espèce mépri-
» sable, animal importun, qui te
» delectes à sucer le sang hu-
» main, je voudrois te tuer, dussé-
» je me faire plus de mal.

» Cette Fable nous apprend que
» l'on doit pardonner à celui qui
» fait une faute sans dessein.
» Mais pour celui qui est cou-
» pable de propos délibéré, je
» crois qu'il mérite toute sorte de
» punition. «

Dans cette jolie Fable, on demandera si, au cinquième Vers, *injuria* signifie la douleur; si Phèdre n'a pas plutôt voulu dire que cet

homme chauve avoit ajoûté l'affront du soufflet à l'injure que lui avoit fait la mouche. D'autres croiront qu'il y a là un renversement de mots, & que le Poëte a voulu dire qu'en se donnant un soufflet, l'homme avoit ajoûté l'injure à la honte d'être chauve, comme s'il y avoit *injuriam qui addideris contumeliæ.*

Nous pourrions proposer quelques autres doutes sur un nombre d'endroits que nous avons remarqués dans cette Traduction ; mais mais nous n'en conviendrions pas moins, en général, que tout l'Ouvrage est estimable ; qu'il mérite d'être préféré à la plûpart des Versions de Phèdre, qui ont précédé celles-ci ; que d'ailleurs l'Edition est fort soignée & fort élégante ; qu'en un mot l'Auteur doit être prié & sollicité de ne pas borner là son travail. Nous avertissons en

finissant qu'il y a, de ce même Phèdre, une petite Edition *in*-18. ménagée tout exprès pour l'instruction des enfants : car cet admirable Fabuliste a le bonheur, ou plûtôt le malheur, d'être destiné aux études du premier âge, quoiqu'il mérite de faire les délices des hommes faits.

ARTICLE LXXXVII.

HISTOIRE DE SALADIN, Sulthan d'Egypte & de Syrie : avec une Introduction ; une Histoire abrégée de la Dynastie, des Ayoubites, fondée par Saladin ; des Notes critiques, historiques, géographiques & quelques Pièces justificatives. Par M. Marin. (Deux Volumes *in*-12. le premier de 464 pages ; le second de 578.) A Paris,

chez Tilliard, Quai des Auguſtins. M. DCC. LVIII.

ON voit aſſez, par le titre de cette Hiſtoire, que l'Auteur n'a rien épargné pour prévenir tous les doutes & tous les embarras qui peuvent arrêter un Lecteur, quand on le tranſporte dans des temps & dans des climats qui ne ſont pas plus éloignés des nôtres, par la diſtance des âges & des lieux que par la différence du Gouvernement, des Mœurs & des Uſages. M. Marin va même juſqu'à contenter la curioſité ſur tous les objets, où elle peut ſe porter au-delà de l'époque qui ferme l'Hiſtoire de Saladin : il ajoûte à la vie de ce Héros un Abregé hiſtorique de la Dynaſtie, dont il fut le Fondateur.

L'Introduction qu'il a placée à la tête de ſon Ouvrage, contient deux Parties, *l'Hiſtoire abrégée*

de l'Empire des Arabes & celle *des Croisades :* ces deux Abregés se terminent au temps où commence l'Histoire de Saladin que nous allons parcourir. Nous recueillerons spécialement les traits qui caractèrisent le génie & le mérite de ce Sulthan, & ces traits se développeront en faisant connoître les moyens qu'il employa, pour s'élever & s'affermir sur les Trônes usurpés. Ainsi nous le considérerons encore plus comme Usurpateur que comme Conquérant : ses exploits contre les Chrétiens sont assez connus ; ce qu'il y a de plus ignoré & de plus curieux dans son Histoire, ce sont ses manœuvres contre ses *Souverains :* dans la manière dont il les dépouilla de leurs Etats, & dont il s'appropria leur sceptre, il y eut presque toujours plus d'artifices que de violence.

Pour l'intelligence de notre

Extrait, il faut se souvenir que, parmi les Musulmans, il y avoit deux Dynasties principales, qui formoient deux sectes ennemies, celles des Abbassides, descendants d'Abbas, oncle de Mahomet ; & celle des Fathimites, descendants de Fathime, fille de Mahomet & épouse d'Ali. La premiére, dont le Kalife de Bagdad étoit le Chef, dominoit en Asie ; la seconde regnoit en Egypte, & avoit pour Chef le Kalife de ce Royaume. Ces Kalifes furent d'abord également Souverains dans l'Etat & dans la Religion ; mais renfermés dans leurs Palais, où, comme des idoles invisibles, ils jouissoient des honneurs de la souveraineté, ils en laissoient tout l'exercice à leurs Visirs. Ces Ministres s'approprié-rent, dans la suite, le pouvoir dont on ne leur avoit confié que l'usage, & l'autorité des Kalifes demeura presque restreinte aux

affaires de la Religion. Obſervons encore que les Provinces Orientales furent diviſées en pluſieurs Souverainetés, dont les Gouverneurs, nommés *Atabeks*, formerent diverſes Dynaſties, s'étant rendus indépendants des Kalifes dans toute l'étendue de leur Gouvernement.

L'an 1137, Saladin naquit à Tékrit, ſur la rive Occidentale du Tygre. Son père Ayoub, pour l'avancement de ſa fortune, profita, plus habilement que légitimement, des troubles qui agitoient l'Orient : *il devint traître*, dit M. Marin, *pour n'être point ingrat*. Cela ſignifie, dans la penſée de l'Auteur, qu'Ayoub, qui avoit reçu des bienfaits du père de Noradin * & qui devoit être

* L'Auteur appelle toujours ce Muſulman *Nour-Eddin*, pour ſe conformer à la dénomination Orientale ; nos

fidèle au Roi de Damas, lequel l'avoit fait Général de ses troupes, ne laissa pas, pour obliger Noradin, de livrer Damas à ce Conquérant. Mais si l'on examine de près tout le récit de l'Historien, on verra qu'il y avoit bien autant d'ingratitude que de félonie dans le procédé d'Ayoub contre le Roi de Damas, puisque celui-ci l'avoit accueilli durant sa mauvaise fortune, & lui avoit confié le commandement des armées de Syrie.

Elevé à Damas, sous les yeux de son père, dans les préjugés de sa Nation, dans l'attachement au Mahométisme & dans la haine des Chrétiens, Saladin y couloit sa jeunesse dans une tranquillité molle & voluptueuse. On eut bien de la peine à l'arracher aux déli-

---

Historiens François disent toujours *Noradin*, & nous en faisons de même ici.

ces de ce repos, pour lui faire ſuivre ſon oncle Schirkouh en Egypte, où ce Général entreprit deux expéditions à la tête des troupes de Noradin, Sulthan d'Alep. Dans ces glorieuſes campagnes, qui valurent aux Syriens la Ville d'Alexandrie, Saladin ne tarda pas à montrer qu'il avoit encore plus de génie pour la guerre, que d'attrait pour le plaiſir.

Alexandrie étant aſſiégée & vivement preſſée par les Chrétiens, Schirkouh fut obligé d'en ſortir, pour mieux pourvoir aux beſoins de ſa place. Pendant ſon abſence, il laiſſa le commandement à ſon neveu. Saladin épuiſa, dans la défenſe, toutes les reſſources de l'art & du génie : à la faveur d'une ſi belle réſiſtance, il donna le temps à ſon oncle de revenir, & le moyen d'obtenir une capitulation honorable. Reçu dans le camp des Chrétiens, avec la

conſidération

considération qu'on devoit à sa valeur, le jeune Saladin profita de cet accueil, pour observer leurs troupes & leur discipline, & pour apprendre à leur école *l'art de les vaincre.*

Schaour, Visir d'Egypte, s'étoit ligué avec les Chrétiens contre les Syriens : mécontent de ses Alliés, il fit naître à Noradin le dessein de rentrer en Egypte : le but de ce dernier étoit moins de secourir le Kalife, que de conquérir son Royaume. Ne pouvant quitter la Syrie, Noradin chargea encore de cette expédition Schirkouh, qui comptoit bien s'en approprier le fruit. Saladin, qui devoit le recueillir, avoit toujours la même répugnance à en partager la peine : *il luttoit*, dit son Historien, *contre le destin qui l'appelloit au Trône ;* mais son oncle n'eut aucun égard ni à ses répugnances, ni à ses représentations. Les succès de Schir-

kouh firent ombrage à Schaour : ce Visir se fut défait de son rival, si Kamel, l'aîné des fils de Schaour, ne se fût opposé à une *résolution si barbare*. Au camp des Syriens, on conspiroit dans le même temps contre Schaour : le neveu de leur Général n'étoit pas aussi ennemi du crime que le fils du Visir : saisi & terrassé par Saladin, Schaour eût été égorgé si Schirkouh ne fût pas arrivé assez-tôt pour lui sauver la vie. Instruit de ce qui s'étoit passé, le Kalife, selon l'usage de l'Egypte, transporta la robe & les patentes de Visir à Schirkouh, comme à un homme supérieur à Schaour, dont la tête fut portée au bout d'une lance dans les rues du Caire. Ce spectacle attendrit le peuple sur le sort de ce Ministre, & l'irrita contre l'élévation du nouveau Visir. En allant prendre possession de sa dignité, Schirkouh fut arrêté par cette multi-

rude fâchée de voir en place un Etranger ; il étoit perdu, s'il ne l'eût dissipée, en lui permettant de piller le Palais de Schaour. Schirkouh ne survécut guères à ce danger : après deux mois de Visiriat, il périt *d'une indigestion*. Le Kalife choisit Saladin pour le remplacer : ce choix fut conseillé à ce Prince par ses propres Officiers, ils s'imaginerent jetter par-là entre les Emirs Syriens une semence de division, dont le Kalife profiteroit pour reprendre son autorité ; mais un Docteur Musulman, attaché à Saladin, étouffa, par son éloquence, la jalousie des Emirs : il n'y en eut qu'un qui aima mieux retourner en Syrie que de se soumettre au nouveau Visir.

En entrant dans l'exercice de son ministère, Saladin réforma ses mœurs : il devint l'exemple des bons Musulmans dans sa Religion, & des braves Soldats dans son

armée. Il prenoit ſes ordres de Noradin qu'il informoit de tout. Jaloux d'imiter le Patriarche Joſeph, il fit venir ſon père & ſes frères en Egypte. Parmi les Egyptiens, il ſe forma beaucoup de brigues contre le nouveau Viſir: le Kalife les fomentoit ſecretement. Saladin diſſipa tous ces complots. Il n'y eut que le Chef des Eunuques noirs (Mutmen-Khelafet) dont il ne put dompter la haine & l'orgueil. Tous les jours c'étoient des émeutes & des combats entre les Egyptiens & les Syriens. Mutmen ſe met à la tête des révoltés: Saladin fond ſur ces factieux, atteint leur chef, le perce & ſubſtitue des Eunuques blancs à la place des Eunuques noirs. Alors le Kalife, que ces troubles avoient réveillé, perdant l'eſpoir de recouvrer ſa liberté, rentre en ſon ſerrail & s'y *rendort*.

En 1169, pendant le ſiège de

Damiette, où Amauri, Roi de Jérusalem, échoua, il s'éleva, parmi les Ababeks de Syrie & de Mésopotamie, des dissensions qui épuiserent leurs forces, & livrerent leurs sceptres à Saladin. Mais avant que de se mêler dans leurs querelles, il falloit affermir sa puissance en Egypte. Pendant la guerre, on y obéissoit volontiers à un Visir qu'on regardoit comme *un bon Général*: pendant la paix, on se souvenoit que ce Visir étoit de la secte des Abassides, & son joug devenoit odieux à la Nation, que sa Religion attachoit à la secte des Fathimites. La guerre étoit donc nécessaire aux intérêts de Saladin. Les Chrétiens de la Palestine lui en fournissoient des prétextes perpétuels: ses plans de campagnes étoient si bien dressés, que les Egyptiens ne pouvoient qu'approuver ses entreprises: les opérations en étoient conduites

avec tant de ſageſſe, que ſes troupes n'avoient jamais occaſion de ſe rebuter : jamais il ne s'opiniâtroit à ſes expéditions ; mais il n'en abandonnoit aucune que pour ſe dédommager par une autre plus heureuſe. Ainſi, trouvant trop de réſiſtance au Fort de Daroun, qui couvroit la Paleſtine du côté de l'Egypte, il rabattit ſur Gaza qu'il ſurprit, & dont il livra le pillage à ſes troupes. De-là il revint en Egypte, d'où il fondit ſur Elath qu'il enleva aux Chrétiens. Cette Ville, ſituée ſur le bord de la Mer-Rouge, étoit comme le rendez-vous de tous les Pélérins de la Mecque : ainſi Saladin ne pouvoit faire de conquête plus agréable à tous les Muſulmans.

Ne s'étant rendu Maître de l'Egypte qu'au nom & avec les troupes de Noradin, Saladin en reçut l'ordre de faire prononcer le *Khotba*, ou la prière publique au

nom du Kalife de Bagdad. C'étoit lui transporter la souveraineté de l'Egypte, & par conséquent en dépouiller le Kalife Adhed, & porter un coup terrible à la secte des Fathimites. Le Visir prépara doucement & sourdement les voies à une si étrange révolution : les ordres de Noradin furent exécutés, sans que les Fathimites surpris osassent y mettre obstacle. Adhed, depuis long-temps infirme, étoit alors si malade qu'il mourut * sans savoir qu'il avoit perdu son Royaume : ses enfans, sous Saladin, vécurent au fond d'un serrail, où leur race dégénérant s'éteignit ou se confondit avec le peuple. Ses richesses furent distri-

* On verra sur la fin de cet Extrait, que M. Marin ne suit pas le sentiment commun des Historiens, dans le récit qu'il fait de la mort de ce Kalife, & du sort de ses enfants.

buées aux Officiers & aux Soldats : les plus précieux meubles de son Palais furent réservés pour Noradin ; mais en déférant à celui-ci les titres du Kalife dépouillé, Saladin s'en appropria tous les droits.

Pendant que Manuel Comnène & le Roi de Jérusalem traitoient ensemble pour s'emparer de l'Egypte, Noradin assiégea Schoubek, & appella Saladin pour aider au siège de cette place, qui étoit près de la Mer-Rouge. S'étant mis d'abord en marche, le Visir retourna promptement sur ses pas, prétextant une révolte au Caire. Le Sulthan n'eut pas manqué de le poursuivre jusqu'au milieu de l'Egypte, dont depuis long-temps il lui tardoit de prendre possession, si les affaires qu'il avoit sur les bras en Syrie & dans les Provinces voisines, lui eussent permis de s'éloigner. Saladin l'accabloit de protestations de fidélité, dont il

fallut que Noradin parût content, quoiqu'il ne pût compter sur leur sincérité. En Egypte, Saladin avoit toujours à se défier des Emirs Syriens : ils ne pouvoient rester oisifs sans devenir turbulents : pour les occuper, il les envoya faire des conquêtes en Afrique, sous un de ses neveux, qui en revint chargé de gloire & de butin.

Par l'ordre de Noradin, Saladin entreprit le siège de Krak, place importante dans l'Arabie Pétrée : l'intention du Visir n'étoit pas de réussir. Le Sulthan ou l'Atabek, comme parle notre Auteur, vint lui-même presser la Place : au-lieu de l'attendre, Saladin part pour l'Egypte, alléguant que son père, qui gouvernoit pendant son absence, étoit malade, & que s'il mouroit avant le retour du Visir, on risquoit de perdre ce Royaume. Ayoub mourut avant l'arrivée de son fils : alors Noradin envoya un

Officier en Egypte, pour recevoir lés comptes de Saladin & les trésors des Fathimites : le Visir remit de grandes sommes à ce Commissaire : pendant le transport de cet argent, Saladin le fit reprendre sur la nouvelle qu'il eut de la mort de Noradin : alors le Visir ne songea plus qu'à se fortifier en Egypte.

Noradin, encore vivant, avoit permis à Saladin de conquérir la Nubie sur les Chrétiens, & l'Arabie sur la secte d'Ali. Le Sulthan avoit consenti à ces expéditions, persuadé qu'elles affoibliroient son Visir trop puissant, & qu'il en auroit moins de peine à le réduire, durant le voyage qu'il vouloit faire en Egypte. Dans ces conquêtes qui se faisoient toujours au nom de Noradin, on ne recevoit jamais d'ordre que de Saladin : ainsi au lieu de diminuer la puissance du Visir, elles l'augmentoient de plus

en plus : d'ailleurs ces expéditions étoient, pour les Emirs, une occupation, qui, sans leur donner aucun ombrage, leur ôtoit la pensée de remuer.

Malgré tous ces succès, on conspiroit en Egypte contre Saladin ; on songeoit à rétablir les Fathimites : averti de ces complots, le Visir en arrêta promptement le progrès : les chefs furent saisis & sévèrement punis, tout le Royaume rentra bientôt dans l'ordre & dans la soumission. Noradin avoit fait une trève avec les Chrétiens, pour pouvoir mener en Egypte contre Saladin toutes ses forces : la mort le surprit pendant sa marche. Amauri, Roi de Jérusalem, le suivit de près au tombeau : ces deux Princes laissoient deux fils mineurs pour héritiers de leurs Etats. La Régence en fut livrée à des Tuteurs qui songeoient plus à dépouiller qu'à défendre leurs

pupilles. Malgré la trève faite avec Noradin & renouvellée après sa mort, les Chrétiens assiègerent Alexandrie. Saladin fut obligé de venir au secours de la Place : à son arrivée, ce siège meurtrier fut levé. Le Visir dépêcha un Ambassadeur, pour porter à *Saleh*, fils & successeur de Noradin, son serment de fidélité : ensuite il fut appellé lui-même à Damas par les Emirs factieux : son entrée en cette Ville fut un triomphe. Après avoir distribué aux Soldats & au Peuple le trésor des Atabeks, il monta comme un Libérateur sur le Trône qu'il usurpoit, sans prendre d'autre titre que celui de Lieutenant de Saleh, & protestant que son intention n'étoit que de soûtenir les droits de cet Atabek contre Seiff-Eddin Ghazi, Roi de Moussoul, & contre les Chrétiens.

Pour prévenir les révoltes, *Saladin* se hâta d'armer ses nouveaux

ſujets contre de nouveaux enne-mis : après des expéditions & des trahiſons dont on ne ſauroit le laver, il arriva devant Alep où l'on ne l'attendoit pas. Il étoit près d'en eſcalader les murailles, pendant que les habitants conſternés & les Emirs irréſolus délibéroient encore ſans pouvoir s'accorder. Après avoir eſſayé contre lui & ſans ſuccès la voie de l'aſſaſſinat, on étoit prêt à ſe rendre, lorſque le jeune Saleh encouragea les habitants & les conduiſit à l'ennemi. Alors Saladin fut forcé à la retraite, bien réſolu néanmoins *d'avoir ſa revanche*; mais il courut auparavant à Emeſſe, pour rompre une négociation qu'on avoit entamée avec les Chrétiens. Il prit cette Place, & de-là il ſe rendit à Baalbek : ces deux conquêtes ne lui coûterent que des préſents & des promeſſes dont il étoit prodigue. A peine étoit-il entré dans Baal-

bek qu'il se vit ménacé d'un siège par une armée supérieure, où l'on avoit rassemblé toutes les forces de la Mésopotamie. Il fallut en venir à une action, où Saladin sut rendre inutile la supériorité du nombre. Après cette victoire, où il signala son humanité envers les vaincus, & sa générosité envers ses Officiers & ses Soldats, il se hâta de les ramener devant Alep. Saleh acheta la paix, en cédant à son ennemi la propriété de Damas, d'Emesse, de Hama &c. Ici commence le Regne de Saladin, il prend le titre de Sulthan: dans le Royaume de Damas & dans toute l'Egypte, on ne battit plus la monnoie, on ne fit la prière publique qu'au nom de Saladin.

Pendant que cet heureux Usurpateur s'emparoit de tant d'Etats, où il savoit rendre son joug aimable à ses nouveaux sujets, les Atabeks de Mésopotamie ne son-

geoient qu'à s'entre-détruire : ils ne suspendirent leurs hostilités réciproques qu'en apprenant l'avantage qu'en avoit tiré Saladin. Alors Seiff-Eddin réunit toutes ses forces, & vint avec son armée camper aux environs d'Alep. Pour renforcer la sienne, Saladin appella ses Milices d'Egypte. On en vint aux mains : cette sanglante bataille se donna dans le même champ, où la victoire avoit déja couronné Saladin. L'armée de Seiff-Eddin fut défaite : à peine put-il échapper au fer du vainqueur, qui mit le comble à sa gloire en rendant aux Princes vaincus leurs équipages, & en distribuant à ses troupes une immense butin, dont il ne voulut rien retenir. Aussi habile à profiter d'une victoire qu'à la gagner, Saladin s'avance dans la haute Syrie : pour arrêter les progrès qu'il y faisoit, on emprunta le glaive de ces brigands, dont les

vieux de la Montagne vendoit les assassinats. Le Sulthan égorgea de sa main trois de ces assassins qui se releverent pour consommer leur crime : couvert de leur sang, il vient pour la troisième fois assiéger Alep. Toujours fidèles au jeune Saleh, les habitants firent encore une belle défense ; mais se défiant de ses Emirs, le Prince demanda la paix : en l'accordant, Saladin fit ratifier la cession de toutes ses conquêtes, & promit de soûtenir le jeune Atabek dans toutes les possessions qu'il lui laissoit.

Fier de tant de succès, le Sulthan entreprit de forcer, dans leur Forteresse, les assassins du mont Liban : ils n'obtinrent leur grace qu'à une condition qu'ils observerent pendant la vie de Saladin, c'étoit de n'attenter jamais à celle d'aucun Musulman. Chargé de tant de lauriers, le nouveau Sulthan rentra enfin dans l'Egypte, où il

ne s'occupa qu'à *restaurer des Villes*, fonder des Collèges & des Hôpitaux, embellir & fortifier le Caire &c.

De nouveaux progrès que firent les Chrétiens de la Palestine, rappellerent Saladin à de nouvelles victoires : ces Chrétiens n'en arrêterent le cours qu'en obtenant une trève à des conditions plus dures que n'étoient celles qui leur avoient été proposées. Le Conquérant passa ensuite dans l'Asie mineure, où de nouveaux avantages le rendirent l'arbitre comme la terreur de tout l'Orient ; il revint de-là en Egypte, & il reprit les travaux commencés pour la décoration de ce Royaume, & pour l'affermissement de son autorité dans l'Arabie, qui n'en portoit le joug qu'avec impatience.

Infracteurs des Traités, les Francs se joignirent aux Atabeks, ennemis de Saladin : c'est ce qui

rappella le Sulthan en Syrie, puis en Mésopotamie : il parcourut ces contrées en Prince qui fait moins des conquêtes sur les Etrangers que des voyages dans ses propres Etats. Les Places qui firent quelque résistance, furent prises & pillées ; mais au milieu de ces horreurs, Saladin conserva toujours l'humanité & la clémence, dont il faisoit profession. Quelque glorieuses que fussent ces courses, la santé du Sulthan en fut altérée au point que le bruit de sa mort se répandit : ce fut un deuil général dans tous ses Etats : il se hâta de se montrer à ses sujets allarmés : par-tout où il passa en allant à Damas & à Alep, il vit éclater l'allégresse la plus sincère & la plus universelle. Désormais il n'eut plus d'ennemis que les Chrétiens, ni d'occupation que celle de venger contre eux la Religion de son Empire. Le siège de Beryth, la bataille

de Tibériade, la prise de cette Ville, de Ptolémaide, d'Ascalon, de Gaza, de Jérusalem, de Laodicée, de Burzie, de Sephet, de Krak sont des exploits trop connus pour nous y arrêter; quoique sous la plume de notre Historien, ils se représentent, comme tous les autres, avec tous les agrémens & toute la force du style historique.

Quand il ne resta plus aux Chrétiens en Asie qu'Antioche, Tyr & Tripoli, tous les Princes de l'Europe se liguerent & contribuerent à former une armée formidable, qui *dépeupla l'Europe & désola l'Asie*, sans cependant retarder que de quelques mois, la ruine totale des Chrétiens. Dans le même jour, à la vuë de Ptolémaïde, ils perdirent deux batailles, l'une de terre & l'autre navale: cette Ville n'en fut pas moins contrainte, après la plus vigoureuse

résistance, de se rendre à Philippe Auguste. Richard, Roi d'Angleterre, remporta ensuite sur Saladin une victoire complette ; mais la division des Princes Chrétiens en Syrie, leurs guerres d'Europe, leurs rivalités implacables *les empêcherent* toujours de pousser leurs avantages sur les Infidèles. *Saladin* mit à profit leur mésintelligence avec une adresse, dont aucun *trait* n'échappe à son Historien. Il en résulte que ce Sulthan avoit *le talent* d'avancer ses affaires & de réparer ses pertes aussi heur*eusement* par la voie des négociations que par celle des armes, *& qu'il* étoit par conséquent aussi grand Politique que grand Guerrier. *Il* mourut à Damas l'an 1193 de Jesus-Christ, âgé de cinquante-*sept* ans lunaires, dont il en avoit regné vingt-deux en Egypte, dix-*neuf* en Syrie. Toutes les circonstances de cette mort sont ici décrites si

vivement, qu'on ne ſauroit les lire ſans reſſentir l'impreſſion qu'elle fit dans tous les Etats de Saladin, & qu'on retrace dans cette Hiſtoire. » Ceux-là ſe trompent, *dit* » *M. Marin*, qui prétendent qu'il » mourut en Philoſophe ; il vécut » & mourut en dévot. Il ſemble » à quelques Ecrivains de nos » jours, qu'il ne puiſſe y avoir de » véritablement grands hommes, » ſans cette Philoſophie qui con- » ſiſte à n'admettre aucune Reli- » gion. Ils ſavent cependant que » la Religion eſt encore plus le » lien qui attache les Princes aux » Sujets, que celui qui attache les » Sujets aux Princes. « (Sans réfuter la penſée de l'Auteur, il nous ſemble néanmoins qu'on peut bien rendre ici toutes choſes égales, & dire que *la Religion attache autant les Sujets aux Princes, que les Princes aux Sujets.*) » Rom- » pre ce lien, *continue-t-il*, c'eſt

» donner toute liberté à des hom-
» mes qui peuvent tout entre-
» prendre impunément ; & s'il n'y
» avoit point de Religion, il fau-
» droit peut-être, pour le bien de
» l'humanité, en fabriquer une
» exprès, pour opposer un frein
» redoutable aux passions des hom-
» mes. « Qu'on approfondisse ces principes peut-être trop foiblement énoncés ; qu'on leur donne toute la force dont ils sont évidemment susceptibles, on en exprimera la plus rigoureuse démonstration de la nécessité, & par conséquent de l'existence d'une Religion qui appuye la puissance des Souverains, & qui commande la subordination aux sujets ; Religion qui se réserve de punir l'abus de l'autorité, & de récompenser le mérite de l'obéissance. Revenons au portrait que M. Marin nous fait de son Héros en terminant son Histoire.

Dans la pratique de sa Religion, Saladin poussoit le rigorisme jusqu'aux moindres superstitions : *l'idée* d'une prédestination *irrévocable* qu'il avoit puisée dans l'*Islamisme*, inspiroit à ce Guerrier, comme à tout dévot Musulman, *sur-tout dans les guerres entreprises pour cette Religion*, une *intrépidité* si téméraire, que, » pendant l'action, il étoit le pre» mier dans la mêlée. Quelque» fois il s'avançoit fort près des » Francs ; & s'arrêtant tout-à-coup, » il se faisoit lire des Chapitres de » l'Alcoran, tandis que les Chré» tiens lançoient sur lui des fléches » & des traits. Ennemi du faste » & de la mollesse, il portoit des » habits simples, vivoit de peu, » ne se nourrissoit que de choses » communes. Sa tente étoit la » moins magnifique de toutes. En» durci aux fatigues, il se levoit » avant l'aurore..... travailloit dans

» les siéges comme un simple Sol-
» dat, présidoit à toutes les atta-
» ques, dirigeoit toutes les ma-
» chines, montoit le premier à
» l'assaut, & donnoit à ses troupes
» l'exemple de la discipline, de
» la sobriété, de la constance &
» du courage qu'il vouloit *leur*
» inspirer..... *Sa* clémence, sa jus-
» tice, *sa* modération, sa *libéralité*
» bien plus que ses conquêtes, ont
» rendu sa mémoire précieuse à
» tous les Musulmans & à tous
» ceux qui savent estimer la vertu.
» Maître de l'Egypte, de la Syrie,
» de l'Arabie heureuse, & de la
» Mésopotamie qui lui payoit tri-
» but, il ne laissa dans ses coffres
» que quarante-sept dragmes d'ar-
» gent & un seul écu d'or..... *Sala-*
» din ne mit sur ses peuples aucun
» nouvel impôt; il les diminua
» tous, & en abolit plusieurs mal-
» gré les guerres qu'il eut à sou-
» tenir pendant son Regne.« Son
inviolable

inviolable régularité à tenir son Divan aux jours marqués, ne l'empêchoit pas d'être toujours prêt à donner audience au moindre de ses Sujets, & à leur rendre justice avec *une facilité* dont *ils abusoient souvent.* Jamais il ne commit de cruauté, même contre les Chrétiens, à moins qu'il n'y fût provoqué par le zèle de sa Religion, ou par l'inhumanité de ses ennemis. Il étoit si doux & si bienfaisant que ses domestiques qui le *voloient*, ses trésoriers qui *détournoient ses revenus à leur profit*, en étoient quittes pour la perte de leurs emplois..... *Il ne persécuta que les Ecrivains qui ne respectoient pas, dans leurs Ouvrages, les Mœurs & la Religion. Il contenoit ses Emirs plutôt par sa douceur, par ses vertus & par ses largesses, que par le frein de son autorité, &c.*

M. Marin accuse moins l'ambi-

non que la fortune, d'avoir pou
Saladin sur le Trône : il excu
ses usurpations sur la nature d
temps & des circonstances : il
donne la gloire de les avoir p
que légitimées par le bon u
qu'il faisoit de sa puissance.
peut-on pas soupçonner ici,
l'Historien, un peu trop de
vention pour son Héros ?
enfin, quoique le jeune S
eût par goût préféré une vi
quille au service militaire,
ce service ouvrit à son
le chemin du Trône, il s
un sujet & un servite
dans le commandeme
mée & dans le Gou
l'Etat, il ne dépl
ses grands talent
per & mal...
La confia...
Royaume...

pour se soustraire à son autorité. En marchant à l'indépendance par la voie de l'infidélité & de l'usurpation, il marquoit tous ses pas par des hommages & des protestations de fidélité envers le Sulthan, dont il éludoit les ordres : en usurpant l'héritage de Saleh, fils de Noradin, il lui juroit la même fidélité, il ne prenoit que le titre de son Lieutenant, il se déclaroit son défenseur. Dans les guerres qui s'élevent entre les Princes d'Orient, il n'intervient comme Médiateur que pour les dépouiller l'un après l'autre. Est-ce donc-là un rôle qu'on puisse être contraint de jouer par la faveur de la fortune, ou par la nécessité des circonstances?

Quelques bonnes conditions que Saladin fît aux peuples, dont il détrônoit les Souverains, elles ne *légitimoient* en aucun sens ses usurpations. Si ne pouvant souffrir de Maître, il ne vouloit regner que

ſur des ſujets heureux, cette conduite n'étoit-elle point le fruit d'une Politique ſage & néceſſaire preſque autant que d'une inclination douce & bienfaiſante ? N'auroit-il eu rien à craindre, ſi ſon joug n'eût pas été aſſez aimable pour empêcher qu'on ne regretât l'ancien ? Une Puiſſance qui ne s'uſurpe & ne s'étend que par la perfidie, l'artifice & la violence, ne ſe *légitime* en rien par la douceur des moyens qui en tempèrent l'exercice pour en cimenter la poſſeſſion Sur le ſilence de quelques Hiſtoriens & ſur ſes propres conjectures, notre Hiſtorien décharge Saladin de deux crimes, le maſſacre du Kalife Adhed, & l'empoiſonnement de Mohammed, fils de Schirkouh, oncle du Sulthan, & l'auteur de ſa premiére fortune; mais ces préſomptions ne ſont-elles point trop légères pour contrebalancer le concert poſitif de

tant d'autres Hiſtoriens Arabes & Chrétiens, dont la plûpart diſent tant de bien de Saladin, qu'on ne ſauroit les récuſer quand ils en diſent quelque mal ? A-t-on droit de tant préſumer en faveur de ſon innocence après les violences où il ſe porta contre le Viſir Schaour ?

Il eſt certain qu'en Orient les mœurs des Mahométans n'étoient pas plus pures que celles des Chrétiens. Cependant, dans cette Hiſtoire, les premiers paroiſſent beaucoup moins corrompus que les derniers. M. Marin a ſenti qu'il en pourroit réſulter un préjugé contre le Chriſtianiſme : pour obvier à cet inconvénient, il s'eſt cru obligé d'avertir que » ceux qui violent les » maximes de la Religion la plus » ſainte, ne méritent une attention » particulière, que parce qu'ils ſor- » tent de l'ordre commun & des » régles preſcrites par cette Reli- » gion ; principe, *ajoûte-t-il*, qu'il

» faut avoir toujours présent à
» l'esprit, en lisant cet Ouvrage. «
C'est demander aux Lecteurs une attention qu'on ne doit pas attendre de la plûpart, & dont il eut été mieux de leur épargner le besoin, comme ont sû le faire les meilleurs Historiens des Croisades, en reprochant aux Chrétiens leurs désordres, de façon que le Christianisme n'en craint aucun retour fâcheux. Il n'étoit question que d'éviter ces fréquents contrastes, où, à l'occasion des Croisades, le Christianisme & le Mahométisme sont rapprochés, comparés, & presque compromis avec un air d'indifférence, ou plutôt d'indécence qui est devenu à la mode parmi certains Ecrivains, dont notre Historien censure hautement la témérité : ainsi par-tout où l'on sent, dans son Livre, le souffle de cette contagion, on doit présumer que c'est une surprise faite

à ſon eſprit : ſa raiſon & ſon cœur n'en ſont point complices.

Selon M. Marin, la guerre des Croiſades fut entrepriſe par *un enthouſiaſme* ſi aveugle, qu'*on ne ſongea pas à mettre en queſtion ſi elle étoit juſte.* Eſt-ce donc-là une queſtion qu'on pût alors propoſer ? On vouloit recouvrer la liberté d'un pélerinage qu'on avoit perdue par l'invaſion récente des Uſurpateurs de la Syrie & de la Paleſtine. On y étoit invité par les Naturels du pays, & par leurs légitimes Souverains, dont les uns dépouillés, les autres détrônés, gémiſſoient ſous le plus cruel eſclavage. L'Egypte étoit ménacée des mêmes ravages, & imploroit le ſecours des Croiſés. Etoit-il donc injuſte d'oppoſer une digue à un torrent, qui, en continuant à s'étendre, pouvoit un jour allarmer l'Europe ? Si, dans la ſuite, les Syriens & les Egyptiens ſe déta-

cherent des Chrétiens croiſés, cette défection put-elle préjudicier à la juſtice de l'alliance ancienne ? D'ailleurs l'Egypte étoit alors le centre de tout le Commerce qui ſe faiſoit dans le monde ; or ce Commerce étoit-il aſſez étranger à l'Europe, pour que l'intérêt de le conſerver ne pût juſtifier les Croiſades aux yeux même de la Politique ?

ARTICLE LXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

NOUVEAUX *Principes de la Perspective linéaire ; Traduction de deux Ouvrages, l'un Anglois, du Docteur Brook Taylor ; l'autre Latin, de M. Patrice Murdoch* ; avec un Essai sur le mêlange des couleurs, par Newton. (*In*-8°. pages 180.) Chez Wetstein. M. DCC. LVII. Il y a un préjugé bien favorable au Livre du Docteur Taylord. Il vient d'être traduit en François & en Italien ; & l'Auteur de la Traduction Ita-

lienne est le célèbre P. Jacquier, Minime, Professeur de Physique au Collège de la Sapience à Rome. Quant à la Traduction Françoise qu'on nous donne, elle paroît aussi de bonne main. La Préface du Traducteur donne des notions nécessaires sur la Perspective, & prépare le Lecteur aux définitions de M. Taylord, qui ne s'astraint point à la routine des autres Traités publiés sur la même matière.

On trouve ensuite une *Introduction*, où l'Auteur Anglois explique ses vuës, avec les rapports importants que la Perspective a & doit avoir aux Arts qui supposent le dessein; comme l'Architecture, la Sculpture, les Fortifications, la Peinture sur-tout; car *on peut dire*, ajoûte l'Auteur, *qu'un Tableau qui pèche* du côté de la Perspective, *révolte autant que le seroit un Ouvrage d'esprit, où l'on n'auroit gardé aucune des*

régles de la Grammaire & de l'Orthographe.

Cette Introduction reproche beaucoup aux Peintres modernes, le peu de soin qu'ils ont de se conformer aux régles de la Perspective, & c'est pour perfectionner l'Art en ce point que M. Taylord donne son Livre. On ne peut nier que les Elèves de Peinture qui se le rendront familier, ne doivent, toutes choses d'ailleurs égales, l'emporter infiniment sur leurs confrères privés du même avantage. La difficulté sera peut-être de faire goûter cette méthode Géomètrique aux jeunes Peintres ; mais il ne faut point se laisser prévenir, il faut entrer dans l'Ouvrage tel qu'on nous le présente ; il s'adoucit, il s'humanise, s'il est permis de parler ainsi, à mesure qu'on y avance ; & après tout, on est bien dédommagé de sa peine par les lumières très-sûres

qu'on en retire. *Nous croyons que cet Ouvrage se trouve aussi à Paris, chez Jombert, rue Dauphine.*

En 1752, M. Jean-Jacques Wetstein publia, dans cette Ville, une nouvelle Edition du Nouveau-Testament Grec *in-fol.* Edition comparée, par cet habile homme, avec deux Manuscrits Syriaques, qui ont été acquis à Alep. Cette même Edition est enrichie, après le corps des saints Livres, de deux Epîtres, portant le nom de saint Clément Romain, disciple de saint Pierre; & M. Wetstein, qui les avoit trouvées dans un de ses Manuscrits Syriaques, les a aussi fait imprimer en cette Langue, avec la Traduction Latine à côté. Mais comme deux Epîtres de S. Clément, dont les Savants de notre siècle n'ont eu jusqu'ici aucune idée, pouvoient passer pour fausses

ou pour ſuſpectes ; l'Editeur a prévenu les difficultés par des Prolégomènes raiſonnés, où il prétend établir l'authenticité de ces deux Lettres. Il s'acquitte de cette tâche avec autant de zèle & de ſoin que la matière le comportoit. Cependant il a été attaqué en Allemagne par trois Lettres de M. Henri Venema, qui ne veut point reconnoître les deux Lettres comme ſorties de la plume de S. Clément. On peut voir l'Extrait de cette controverſe dans les Actes de Leipſic au mois de Janvier 1756.

Or quelle que ſoit l'autorité de ces deux Lettres, on vient de les traduire en François, avec les Prolégomènes de M. Wetſtein, & l'on y ajoûte quatre ou cinq pages de Notes Critiques. Quant à la Traduction, il ſeroit difficile d'imaginer quelque choſe de plus ſimple & de moins recherché. Le Tra-

ducteur ne s'est attaché qu'à être clair & littéral. Il a compté sur l'empressement du Lecteur à n'estimer que le fond des choses indépendamment de la manière dont elles seroient présentées.

Mais que contiennent donc ces deux Lettres ? De fortes & de pathétiques exhortations à la chasteté ; elles inspirent beaucoup d'éloignement pour la fréquentation des femmes ; nulle part cependant elles ne condamnent le mariage ; & l'on peut dire qu'au fond ces Lettres développent simplement les conseils de S. Paul sur le célibat & la virginité. Cet Article néanmoins a fourni aux Adversaires de M. Wetstein leur plus grand argument contre ces Lettres : argument bien foible, & qui ne seroit rien en lui-même sans l'attachement au parti Lutherien : car c'est de-là que sont venues les Critiques. M. Wetstein *avoue que*

saint Clément a pensé sur le célibat & sur le mariage autrement que Martin Luther ; mais, ajoûte-t-il, *il n'est pas encore prouvé qu'il ait mal pensé. Car si quelqu'un se refuse à ce que la nature demande, & méprise les voluptés, même permises, afin de pouvoir d'autant mieux & plus librement s'occuper de la doctrine de l'Evangile & du soin de l'Eglise, pourquoi n'espéreroit-il pas de Dieu, dans l'autre vie, une plus grande récompense, que ceux qui ont déja reçu, dans cette vie, une partie de leur salaire?* M. Wetstein continuant, dans ses Prolégomènes, de venger les deux Lettres susdites, produit une mauvaise raison de la longue obscurité où ces écrits sont demeurés dans l'Eglise. On aura, *dit-il*, méprisé & rejetté ces Epîtres, parce qu'*elles recommandent un genre de vie très-simple*, & qu'on n'y *apperçoit pas même*

l'ombre d'autorité Ecclésiastique. Car aujourd'hui le Clerc du dernier Ordre croit qu'il est de sa dignité de se nourrir des mets les plus délicats, & de jouer, dans les choses spirituelles, le personnage d'Apôtre ou de Prophète. Encore une fois, voila une mauvaise raison. 1° Combien d'anciens Ouvrages des hommes Apostoliques & des Pères sont révérés dans l'Eglise, quoiqu'ils *recommandent un genre de vie très-simple?* 2° Qu'entend-on par *autorité Ecclésiastique?* Si c'est vanité, ambition, domination; on déteste cela aujourd'hui comme dans tous les temps. Si c'est le *gouvernement Ecclésiastique*, nous le voyons marqué dans les Livres saints, & dans les écrits des Pères, même du premier & du second siècle: lisez en particulier les Epîtres de saint Ignace. 3° A qui persuadera-t-on que le moindre Clerc

regarde comme un appanage de sa dignité *de se nourrir des mets les plus délicats ?* Qu'on voie les Séminaires, où sont élevés *les Clercs des derniers Ordres* : estime-t-on là qu'il soit de la dignité des Clercs de faire bonne chere ? Apprend-on là aussi à *jouer le personnage d'Apôtre & de Prophète ?* Nous revenons aux deux Lettres de S. Clément ; elles ne sont point indignes de ce saint Disciple de l'Apôtre S. Pierre ; mais il n'est peut-être pas encore assez prouvé qu'en effet elles sont de lui. Le passage de S. Jérôme, allégué par M. Werstein, est néanmoins d'une grande considération.

FRANCE.

DE PARIS.

Observation sur la Noblesse & le Tiers-Etat. Par Madame***. *Août*, 1758.

A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Vincent, rue Saint-Severin. (Brochure *in*-12. de 113 pages ſans la Préface.) Il y a toute apparence que cette Brochure n'eſt point l'Ouvrage d'une Dame. On trouve ici un ton de controverſe aſſez ſoûtenu, un ſtyle tantôt grave, tantôt trenchant, quelquefois obſcur : une Dame devenue Auteur écrit, ce ſemble, d'une autre manière : ſa plume eſt bien plus légère, plus coulante, & il regne dans toute ſa façon une ſimplicité & une clarté qui ne font point le caractère de ces obſervations, quoique bonnes & eſtimables à bien des égards.

On nous rappelle à la diſpute célèbre de la Nobleſſe commerçante & de la Nobleſſe militaire ; non que l'Auteur ſe porte pour traiter cette queſtion directement & à fond. Il ſemble plutôt s'attacher à la défenſe du Tiers-Etat :

objet mitoyen, en quelque sorte, & qui, comparé à la Noblesse commerçante ou non-commerçante, est bien d'une autre considération dans la République, puisqu'il en est la plus nombreuse & la plus laborieuse partie. Cependant à considérer de près ce nouvel Ouvrage, on découvre aisément que c'est encore une pièce au procès en faveur de la Noblesse militaire. On n'y parle du Tiers-Etat & des Roturiers que pour faire voir qu'en appellant au Commerce la Noblesse, on fait plus de mal que de bien à la Roture. On insiste par-tout sur la nécessité de laisser les Gentilshommes dans leur profession ordinaire, de les admettre uniquement aux Armes & à la Magistrature, sans doute aussi à l'Eglise, pour y occuper les dignités; on prétend appuyer par-là les fondements de la Monarchie, entrer dans le génie de la

Nation, conserver l'ordre dans les divers états, honorer la Noblesse & ne point humilier le simple Citoyen. Et pour remédier à l'infortune des Gentilshommes pauvres, à leur inutilité, aux désordres de la vie oisive qu'ils menent, l'Auteur ne propose que l'extinction ou la modération du luxe, mal universel, selon lui, destructif de toutes les forces d'un Empire, principe de confusion dans toutes les classes de l'Etat, source d'orgueil pour les riches, d'humiliation & d'anéantissement pour les pauvres. Ce même Ecrivain peint fortement » les absurdités, les » inconséquences que le luxe en» traîne après lui, les hommages » qu'il usurpe, les illusions qu'il » produit, les rangs qu'il confond, » les têtes & les fortunes qu'il dé» range, le mérite qu'il éclipse, les » sots qu'il décore, les ames qu'il » énerve, les mœurs qu'il cor» rompt « &c.

Ceci eſt donc une Philippique contre le luxe, une Apologie de la Nobleſſe militaire, une conſolation pour la Roture, un plan de réforme pour la plûpart des conditions, un cri de bon Citoyen; mais d'ailleurs une compoſition toute de théorie, un projet qui reſtera ſans exécution, un eſſai littéraire qui ne fera qu'un peu d'honneur à l'Ecrivain, & peu de bien à la Patrie. Il faut bien d'autres choſes pour nous réformer, bien d'autres machines pour nous arrêter ſur le penchant de l'abyſme où l'irréligion, le défaut de probité, le déſordre des mœurs, l'aveuglement & la haine du vrai nous précipitent.

L'Utilité de l'Education des Armes, ou l'Emulation renaiſſante. (Brochure de 36 pag. & de 12 ſ.) Il y a, pour ce très-petit Ouvrage, une Epître dédi-

catoire, une Epître à l'Auteur & une Préface; le tout fort court: aussi ne s'agit-il là, comme dans le corps de la Brochure, que d'une proposition qui est que l'exercice des armes, c'est-à-dire l'art de les manier avec justesse & avec méthode, est très-utile à la jeunesse. L'Auteur, M. de la Rivière, prétend que cet exercice *développe le corps*, *donne de la grace*, *de la majesté dans le port*, *de la politesse*, *de la douceur dans le caractère*, *de la prudence*, sans compter les moyens de se défendre & d'écarter les dangers.

On regarderoit peut-être comme un paradoxe, que la science de porter & de parer des coups d'épée donne aux jeunes gens de la *politesse* & de la *prudence*. M. de la Rivière prouve le premier point par la bonne *discipline*, qui *est observée*, dit-il, *dans les Académies*; & le second, par la

connoiſſance qu'on acquiert, en faiſant des armes, des périls inſéparables du combat. Il faudroit pourtant ſavoir ſi les plus habiles, en ce genre, ne ſont pas communément les plus querelleurs & les plus téméraires; c'eſt un fait ſur lequel l'Auteur peut être cru, parce qu'il doit ſavoir l'Hiſtoire de ſon Art. Il y a, dans ce petit diſcours, quelques obſervations judicieuſes ſur l'indifférence qu'on témoigne aujourd'hui pour les Arts d'exercice, ſur l'éducation molle & voluptueuſe qui énerve les corps & les eſprits; ſur les facilités qu'on trouveroit dans les grandes Villes, ſur-tout dans la Capitale, pour bien apprendre l'eſpèce de Gymnaſtique, dont il eſt ici queſtion. *Cette nouveauté ſe trouve chez Cuiſſard Libraire, Quai de Geſvres.*

Examen des Eaux minérales de Verberie. (Brochure de 22 pages.) Verberie, à trois petites lieuës de Compiégne, posſède des Eaux minérales connues depuis long-temps, & eſtimées de quelques habiles Médecins. Mais on n'en avoit point fait encore l'Analyſe, & c'eſt néanmoins une opération comme néceſſaire quand on veut accréditer des Eaux. L'Analyſe en découvre les éléments, & en fait deviner les propriétés. M. de Machy, habile Chymiſte, a donc décompoſé ces Eaux minérales; ſon procédé, avec les réſultats, eſt déduit dans cette Brochure, & l'on en conclut que l'Eau de Verberie eſt très-légère & très-peu chargée de fer. L'expérience apprend de plus que ſa qualité propre eſt *une vertu diurétique contre les maladies néfrétiques, & contre les fièvres invétérées.* Quantité de perſonnes ont été

été guéries par l'usage qu'elles ont fait de ce remède, très-doux, très-commode & très-peu couteux. *La pinte est de quatre sols sans la bouteille.*

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Lundi 26. Juin, M. DCC. LVIII. à la réception de M. de la Curne de Sainte-Palaye. (Chez Brunet, au Palais, &c.) M. de Sainte-Palaye remplace M. de Boissy dans l'Académie Françoise. On a donné de grands éloges au Discours de réception prononcé par le nouvel Académicien. On a dit que le style en étoit pur, naturel, agréable; & que le fond de la pièce contenoit quantité de choses très-bien pensées. Nous répétons volontiers ce jugement du Public: mais qu'il nous soit permis d'y ajoûter le précis de nos propres sentimens.

Ce qu'il y a de particulier dans cette estimable composition, c'est que l'éloge du Prédécesseur y est tracé sans affectation & sans hyperbole; que l'hommage, dû au Fondateur & aux Protecteurs de l'Académie, y est présenté sans monotonie & sans adulation; que le nouvel Académicien y parle longtemps de lui-même, non-seulement sans fadeur & sans forfanterie, mais de manière qu'on lui sauroit mauvais gré, s'il avoit gardé le silence sur ce qui le concerne, c'est-à-dire sur ses études précédentes & sur le Glossaire François qu'il prépare depuis tant d'années.

C'est une circonstance assez remarquable que l'Académie, dont la fondation est l'époque du beau langage parmi nous, acquiere, dans son second siècle, un Antiquaire qui rappelle les origines de la Langue, qui se charge de rassem-

bler les mots proſcrits du bel uſage, qui s'applique, en un mot, à former un Gloſſaire tout barbare & très-utile même par ſa barbarie. Quel contraſte entre ce Léxique hériſſé de termes effrayants & le beau Dictionnaire de l'Académie! Ne diroit-on pas que c'eſt l'Antiquité qui vient faire une invaſion dans le pays de la Littérature moderne? Mais non: M. de Sainte-Palaye, Auteur de ce Gloſſaire, reconnoît volontiers la ſupériorité de puiſſance, d'honneur & d'agrément, que le tribunal de la Langue a ſur l'idiome ſurannné de nos Ancêtres. Il ne croit ſon Ouvrage utile, que parce qu'il pourra *mettre en évidence ce qu'on doit aux grands hommes, qui ont amené la Langue par degrés au point où elle eſt parvenue.*

» Qu'étoit-elle, en effet, à ſa » naiſſance, *continue l'Académi-» cien?* & qu'a-t-elle été dans ſes

» premiers accroiſſements, cette
» Langue aujourd'hui ſoumiſe ſans
» contrainte aux loix d'une Gram-
» maire, qui régle la marche de
» l'eſprit & n'en gêne pas l'eſſor;
» cette Langue élégante & nom-
» breuſe, qui joint la préciſion à
» la clarté, les graces à l'énergie;
» qui ſe plie à tous les ſtyles, à
» tous les tons; qui ſait tout expri-
» mer & tout peindre; qui ſuffit
» aux beſoins de la raiſon, du
» génie & du ſentiment? C'étoit
» un alliage confus d'idiomes mal
» aſſortis, un amas de mots brutes
» & ruſtiques, dont l'orthographe,
» la prononciation, le ſens même
» ne furent jamais fixes; un jargon
» informe, ſans régles & ſans prin-
» cipes, portant l'empreinte de
» cette Anarchie féodale qui mé-
» connoiſſoit les loix, ou tendoit
» à les détruire; enfin un aſſem-
» blage monſtrueux d'alluſions
» froides, de métaphores abſurdes,

» d'allégories outrées, de figures
» de toute eſpèce, entaſſées ſans
» ordre & ſans intelligence. Cette
» Langue, s'il eſt permis de l'ap-
» peller de ce nom, je l'ai priſe au
» berceau, je l'ai ſuivie dans ſon
» développement ; & le Gloſſaire
» que je me propoſe de donner
» au Public, eſt le réſultat de mes
» recherches. Vous l'avez conſi-
» dérée, Meſſieurs, dans ſon âge
» mûr, & votre Dictionnaire la
» montre dans ſon état floriſ-
» ſant. «

Le ton de ſageſſe & de modération qui regne dans ce Diſcours, n'empêche pas l'Auteur d'inſinuer un mot de critique, dont tout Novateur, dans la Langue, doit faire ſon profit, & dont l'Académie en Corps ne peut qu'approuver la juſteſſe. » Les Langues vivantes
» ont à ſe défendre contre les en-
» trepriſes du mauvais goût, &
» contre l'abus que l'on fait ſou-

» vent des droits réels de l'usage :
» elles ont à combattre jusqu'au
» luxe, dont la contagion s'étend
» des mœurs aux idées, & des idées
» au style. Ainsi dégénéra cette
» Langue à peine inférieure à celle
» d'Athènes, que Rome avoit sû se
» former. Senèque trouvoit l'élo-
» quence de Ciceron trop simple;
» pendant que son Elève faisoit
» dorer les statuës de Lysippe ; &
» peu d'années après, les Auteurs
» du siècle d'Auguste furent seule-
» ment connus de ceux qui se pic-
» quoient d'érudition. Nos grands
» Ecrivains auroient-ils donc à
» redouter le même sort ? Et fau-
» dra-t-il un jour que des François
» étudient Bossuet & Fénelon pour
» les entendre ? «

Il n'y a rien à perdre de ce Discours. Il parle au bon esprit & à la raison, non aux imaginations qui aiment le faux éclat, les pensées énigmatiques, les concep-

tions quintessenciées, les allusions obscures, les comparaisons gigantesques, le style précieux, & le tourment des Lecteurs sensés. Ce morceau fait bien de l'honneur à l'érudition. Il nous apprend que le long commerce avec l'Antiquité n'ôte point à l'éloquence ses vrais ornements & son mérite essentiel. Il nous justifie ce mot dont Ciceron faisoit usage dans d'autres circonstances, & dont il n'est point d'Académie qui ne fût bien aise de voir l'application dans tous ses Membres. *Opus est scientiâ, quam & si omnes consecuti sunt, tamen certè peritiores vetustas facit.* (Pro domo sua ad Pontif.)

M. l'Abbé Alary, Directeur de l'Académie, a répondu au Discours précédent, & sa manière a paru tout-à-fait analogue à celle de M. de Sainte-Palaye. Même vérité dans les pensées, même faci-

lité de ſtyle, même juſteſſe dans les éloges, même ſobriété dans les ornements. Voici quelque choſe du caractère de M. de Boiſſy.

» Son aſſiduité à nos Aſſemblées » nous a confirmés de plus en plus » dans l'idée que la voix publique » nous avoit donnée de lui : la re- » connoiſſance de ſes Concitoyens » pour le grand nombre de piè- » ces, dont il avoit enrichi diffé- » rents Théâtres, & dont pluſieurs » avoient eu le plus grand ſuccès, » ne nous avoit impoſé en rien » ſur le mérite du Candidat qu'elle » nous préſentoit. Egalement re- » commandable par ſon reſpect » pour la Religion, par l'exacti- » tude de ſa conduite, & par la » fécondité de ſon imagination, il » s'eſt uniquement reſtraint dans » ſes Comédies à peindre les ridi- » cules ; il a toujours évité ces » perſonnalités offenſantes qui ne » décèlent que la malignité de

» l'Auteur, ſans contribuer en rien
» à corriger les défauts du ſiècle.
» Eſprit ſage & modéré, il pré-
» féra le mérite de plaire à celui
» d'étonner ; il fut plus flatté de
» l'eſtime que de l'admiration ; il
» aima mieux ſe faire rechercher
» par la douceur & par la ſûreté
» de ſon commerce, que de briller
» par ces éclairs frappants par leur
» vivacité, mais rarement ſubor-
» donnés à la juſteſſe. Il répandit
» des graces dans toutes ſes pro-
» ductions, de la gaieté & de
» l'enjouement ſans jamais aban-
» donner la décence. Faut-il être
» ſurpris du grand nombre d'amis
» qu'il s'étoit acquis ? Auteur ſans
» préſomption, Poëte ſans jalouſie,
» on ne voyoit rien en lui, qui n'inſ-
» pirât de la confiance, & qui ne
» fît déſirer ſa ſociété &c. «

Plan de réforme pour le Miſſel, contenant une nouvelle diſtribu-

tion des Evangiles du Propre du Temps,&c. Par M. l'Abbé***, Chanoine de l'Eglise de Verdun. (Vol. *in*-12. pag. 115.) Chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, rue S. Jacques, au Coq. On a fait beaucoup de changements dans les nouveaux Missels de France, mais on n'a point touché à la distribution des *Epîtres & Evangiles du Propre du Temps*, on a laissé l'ordre & le choix qui se voient dans le Missel Romain. L'Auteur de ce *Plan* trouve qu'il seroit à propos de rapprocher davantage les Epîtres & Evangiles, des mystères & des principales actions de la vie de Jesus-Christ, dont la mémoire & le culte occupent l'Eglise dans le cours de l'année. Il remarque sur chaque Messe le peu de convenance, entre l'Epître & l'Evangile qu'on y lit, & tel ou tel mystère, telle ou telle action du Sauveur, propre du temps auquel cette

... se rapporte ; & il suggère ... les changements qui lui ... paru convenables. Il faut voir ...e détail de tout cela.

De l'Esprit. (Volume *in*-4°. de 643 pages.) Chez Durand, rue du Foin. M. DCC. LVIII.

Mémoires & Lettres de Henri, Duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline, publiés pour la première fois, & accompagnés de Notes Géographiques, Historiques & Généalogiques. (Trois Volumes *in*-12.) Par M. le Baron de Zur-Lauben, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier d'Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, & Associé-Correspondant-Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *Chez Vincent, rue S. Severin, &c.*

Traité de la Dévolution, du Dévolut & des Vacances de plein Droit; pour servir de suite aux Traités des Collations & Provisions des Bénéfices. (Trois Volumes *in*-12.) Par M. Piales, Avocat au Parlement. Chez Briasson, rue S. Jacques; & Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.

La régle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes. (Quatre Volumes *in*-12.) C'est en François un Traité *de Officiis. Chez Briasson, rue S. Jacques, &c.*

Essai sur l'amélioration des terres. (Volume *in*-12.) C'est encore un bon Ouvrage sur l'Agriculture. Les Livres se multiplient en ce genre. Reste à voir la pratique bien répandue, & les effets bien multipliés. Il en est de cet objet, à-peu-près, comme de la vertu.

Quantité de Livres en parlent, & voyez cependant les hommes. *Cet Essai se distribue chez Durand, rue du Foin.*

Traité des affections vaporeuses du sexe, avec l'exposition de leurs symptômes, de leurs différentes causes ; & la méthode de les guérir. (Volume *in*-12.) Par M. Joseph Raulin, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi, &c. Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c. Il y a un Discours préliminaire que nous avons lu & qui nous paroît curieux : dès le début il réfute ceux qui sont incrédules sur les vapeurs ; il nous apprend qu'*elles étoient déja fréquentes du temps de Démocrite & d'Hippocrate ; que ces Auteurs déploroient à ce sujet le sort des femmes, &c.* Voilà de bons témoignages qui constatent la vérité & l'authenticité du mal. La promesse

que l'Auteur fait de le guérir est bien plus précieuse ; & c'est ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage.

Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS, *XXVIII. Recueil.* (Volume *in*-12.) Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.

Histoire du Diocèse de Paris, &c. (Tomes XIII. XIV. XV.) Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. C'est la fin de cet utile Ouvrage ; on voit au dernier Tome une Table générale des Paroisses, Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Ecarts, Abbayes, Prieurés, Couvents, Communautés Religieuses, Chapitres, Eglises, Chapelles, Hôpitaux, Châteaux & Fiefs du Diocèse de Paris. *Les XV.*

Tomes se trouvent chez Prault, pére, Quai de Gêvres, &c.

Manuel Physique, ou manière courte & facile d'expliquer les phénomènes de la nature. (Volume grand *in*-8°.) Par M. Jean Ferapie Dufieu, Maître-ès-Arts. Cet Ouvrage, qui paroît un très-bon recueil d'explications physiques, *a été imprimé à Lyon chez Regnault; & se trouve à Paris chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.*

Recherches historiques & critiques sur les différents moyens qu'on a employés jusqu'à présent pour refroidir les liqueurs; où l'on en indique un connu de temps immémorial & pratiqué dans la plus grande partie de l'univers, par lequel il est facile, sans nulle dépense & avec un soin très-léger, de se procurer, dans les plus

grandes chaleurs de l'été, des boissons très-fraîches. (Brochure *in*-12. de 118 pages.) Quand on lit cette Brochure, qui paroît l'Ouvrage d'un homme bien versé dans l'Histoire de la Physique, il tarde d'être arrivé *à ce moyen connu de temps immémorial, par lequel on peut se procurer, sans dépense, des boissons très-fraîches*; & l'on trouve qu'il suffit de placer les vaisseaux qui contiendront les liqueurs dans un lieu où il y ait un courant d'air, & de les envelopper d'un linge toujours humide. Voilà certainement un secret bien facile à retenir & à exécuter. Il y a, dans cette Brochure, quelques mots de critique contre des Physiciens-Artistes, qui ont de la réputation. C'est apparemment ce que l'Auteur pouvoit & devoit éviter. *Ce petit Livre ne porte aucune indication de Libraire.*

Eléments d'Arithmétique, d'Algèbre & de Géomètrie, avec une Introduction aux Sections coniques. Par J. M. Mazeas, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris. (Volume *in*-8°. de 425 pages.) Chez le Mercier, rue S. Jacques &c. Sur le pied où la Physique se trouve aujourd'hui, il n'est pas possible d'y faire des progrès, sans avoir des Notions d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géomètrie & des Sections coniques. Le seul Newtonisme à défendre ou à réfuter (selon qu'on prend son parti sur ce fameux systême) exige des préliminaires de calcul, une connoissance assez étendue des proportions, & quelque théorie des lignes courbes. M. l'Abbé Mazeas, célèbre Professeur de Philosophie, abrège bien du chemin aux Elèves, en leur donnant le Livre que nous

annonçons. Imaginons qu'un *jeune homme* qui sort de Logique, s'exerce, avant que de passer *en* Physique, aux leçons d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géomètrie qu'on détaille ici ; qu'il s'occupe seul ou avec un Maître de ces Eléments des Sciences exactes ; qu'il mette dans sa tête tout l'ordre des idées & tout l'enchaînement des rapports dont ce Volume est rempli ; il sera comme impossible que les secrets de la plus profonde Physique se dérobent ensuite à ses yeux. Mais quand cet Elève ne devroit pas même être Physicien, ce seroit encore beaucoup que l'Ouvrage de M. Mazeas eût rectifié & étendu une raison naissante. C'est, sans contredit, le fruit qu'on doit attendre de cet Ouvrage, qui est clair, méthodique, & tout propre à remplir l'objet de l'Auteur.

Desprez, Libraire-Imprimeur, rue S. Jacques, a acquis depuis peu le fond des *Hommes illustres de France*, Ouvrage commencé par M. Ducastre d'Auvigny, qui en donna de son vivant huit Volumes, en laissa deux autres pour l'impression, & deux encore qui étoient des matériaux informes. M. l'Abbé Pérau, fort bon Ecrivain, a travaillé sur le même plan; il est devenu Continuateur des *Hommes illustres*, & l'on a de lui jusqu'à présent dix Volumes, sans compter les deux que son prédécesseur avoit laissés en forme de Canevas ou de Mémoires. Or tout ce Recueil, qui a son mérite & sa réputation, se distribue chez Desprez pour la somme de 66 livres relié, & chaque Volume séparé 3 livres.

Description des Cadrans de M. Jullien.

» Les Cadrans de M. Jullien,
» approuvés de l'Académie Royale
» des Sciences & de plusieurs ha-
» biles Horlogers de Paris, surpas-
» sent ceux d'Email par la blan-
» cheur, le beau poli & la cor-
» rection du dessein. Quoique la
» fragilité leur soit commune, on
» avouera qu'il n'est pas possible de
» réparer un Cadran d'Email cassé,
» au-lieu que M. Jullien racom-
» mode aisément les siens en pa-
» reil cas, en substituant une autre
» Glace, à laquelle ils ne sont point
» adhérents. Outre cette diffé-
» rence, ils ont aussi l'avantage
» de recevoir à peu de frais des
» embellissements, qu'il est diffi-
» cile de donner à ceux d'Email
» sans une grande dépense, à cause
» de l'incertitude du succès. D'ail-

» leurs, ſi la différence du prix
» mérite quelque attention, les
» Cadrans de M. Jullien ſeront
» préférés, puiſqu'ils coûtent moi-
» tié moins que les autres. Il en
» peut faire de ſix à ſept pieds de
» grandeur. Ceux décorés de mo-
» ſaïque, & brillantés en or ou en
» argent ſont plus chers. Si l'on
» en ſouhaite en camaïeu ornés
» de ſujets, comme de fleurs ou
» de figures en miniature, il eſt en
» état de les exécuter ; bien enten-
» du que les prix ſeront propor-
» tionnés à la grandeur du Cadran
» & à la nature des ſujets que l'on
» aura déſirés. Il fait également
» des Cadrans bombés, & ils ſeront
» plus chers. Il vient d'en envoyer
» par Mer ; c'étoit l'unique expé-
» rience qui lui reſtoit à faire, &
» qui l'empêchoit de les annoncer
» au Public. Depuis trois ans qu'il
» travaille à leur perfection, il les
» a expoſés à la plus grande ſéche-